METEOROLOGIE
ENSOLEILLE, UN PEU PLUS CHAUD
MIN.: 38 MAX.: 65
Gracieuseté de :
Shearer Lumber Co. Ltd.
MONTREAL

LE DEVOIR

Directeur : Gérard FILION
FAIS CE QUE DOIS
Rédacteur en chef : André LAURENDEAU

FETE DU JOUR
S. JEAN P. LAT.
RADIO-SACRE-COEUR
Emission sur 30 postes du lundi au samedi

VOL. LII — NO 106
MONTREAL, SAMEDI, 6 MAI 1961
10 cents l'exemplaire

Après l'envolée dans l'espace du premier astronaute américain

Washington fixe l'objectif 1967: un astronef et trois cosmonautes en orbite de la lune

GRANDE ILE BAHAMA — L'astronaute Alan B. Shepard qui s'élevait hier matin à une altitude de 115 milles à bord d'une capsule Mercury lancée dans l'espace extra-terrestre par une fusée Redstone, séjourne depuis hier dans un hôpital de la grande île Bahama, où il subit un examen médical, bien que son état ait paru fort satisfaisant au terme de la première envolée d'un astronaute américain au-delà de l'atmosphère terrestre. Le commandant de marine Shepard a reçu les félicitations du président des Etats-Unis et le peuple entier applaudit son exploit.

La capsule se posait en mer; elle était recueillie par un hélicoptère du porte-avions Lake Champlain où l'astronaute subit un premier examen médical. Le Dr Jerry Strong, médecin de l'armée américaine, a déclaré: "Nous ne pouvons rien déceler d'anormal dans l'état physique de l'astronaute".

Cette encourageante réussite marque le début de l'ère de l'exploration spatiale par les Etats-Unis. L'administrateur adjoint de l'Administration de l'aéronautique et de l'espace, M. Hugh Dryden, a souligné que l'on prépare le lancement d'une capsule Mercury qui, cette fois, avec un astronaute à son bord, entrera en orbite autour de la terre. Plus tard, selon M. Dryden, un astronaute se rendra à la lune et en reviendra.

Ambitieux projets

Le Comité de l'espace à la Chambre des représentants a anticipé, mercredi dernier, l'envolée réussie de 15 minutes du commandant Shepard dans l'espace, en votant $126,000,000 de plus que les crédits réclamés par le président Kennedy pour la conquête spatiale. Les fonds à ce poste ont presque triplé, dans le but de devancer la Russie soviétique et d'alunir un astronaute avant que ne le fasse ce grand pays rival de la conquête de l'espace, qui, il y a 23 jours, réussissait à placer un astronaute en orbite autour de la terre.

Les crédits les plus considérables à un poste de développement de l'ère spatiale vont à la construction du vaisseau de l'espace Apollon qui transporterait en 1967 trois astronautes autour de la lune. Des crédits additionnels de $50,200,000. vont à ce projet. Ce voyage dans l'espace devra être précédé d'un débarquement sur la lune. Au total, le projet Apollon jouit déjà de crédits de l'ordre de $79,700,000. L'Administration de l'aéronautique et de l'espace aura à sa disposition $1,360,000,000 au cours de l'année fiscale qui débutera le premier juillet prochain.

La mise au point de fusées auxiliaires nucléaires ou à carburant solide est également une tâche urgente à laquelle Washington s'attaque avec vigueur, au coût total pour la même année fiscale de $59,000,000. Des crédits additionnels sont prévus également pour les satellites météorologiques et scientifiques ainsi que pour la propulsion ionique ou électrique.

La date du cinq mai 1961 sera sans doute très bientôt ajoutée aux manuels d'histoire. La fusée Redstone qui a lancé dans l'espace la capsule habitée par le commandant Shepard, s'envolait à 10h. 34, hier matin, heure avancée de l'est, de la base de lancement du Cap Canaveral. Plusieurs milliers de spectateurs ont vu s'élever la fusée et des millions d'autres ont assisté à l'événement grâce à la télévision américaine.

L'astronaute avait pris place dans l'habitacle, quatre heures et 16 minutes avant le lancement. Le commandant Shepard est demeuré en communication radiophonique avec la base du Cap Canaveral jusqu'aux tous derniers moments de l'amerrissage de la capsule. "Quelle vue splendide", s'est-il exclamé. Au cours de son envolée de 15 minutes, à l'aide d'un périscope, il a vu la terre, comme aucun être humain, sauf peut-être le cosmonaute soviétique, l'avait encore contemplée.

Un parachute a facilité la descente à la mer de la capsule à peu de distance du porte-avions Lake Champlain, dans les parages des Bahamas, à 302 milles au sud du Cap Canaveral. L'astronaute a voyagé dans l'espace à 5,000 milles à l'heure.

Le commandant Shepard montait à bord du porte-avions à onze heures du matin. Il y recevait un accueil triomphal de la part de l'équipage. Seuls les médecins ont eu la permission de lui parler. Le lieutenant George Cox, pilote d'hélicoptère est le même qui a retiré de la mer la capsule qui renfermait le singe Ham. Il a aidé le commandant Shepard à prendre place dans l'hélicoptère et il attachait ensuite la capsule à son appareil. Une plateforme décorée de banderoles bleu, blanc, rouge avait été disposée sur le pont et l'hélicoptère y descendait. Une escadre de sept navires se tenait prête à retirer la capsule de la mer.

Les médecins et les psychologues ont isolé le commandant Shepard afin qu'aucune impression étrangère aux siennes ne modifie son récit de voyage dans l'espace.

Sans doute son exploit ne se compare-t-il pas encore avec celui de Youri Gagarine, de Russie, qui atteignait une altitude de 188 milles et entrait en orbite autour de la terre, au cours d'une envolée de 108 minutes, mais Washington est fort encouragé par le résultat obtenu hier et entend concurrencer la Russie par d'autres exploits.

Voir en page 6 : Washington

KENNEDY PROMET :

'Nous redoublons nos efforts...'

WASHINGTON — Le président Kennedy a fait part hier de la joie que lui procure le lancement réussi du premier astronaute américain et il a donné la promesse "qu'on redoublera les efforts consacrés aux recherches spatiales".

"Il nous faudra fournir un plus grand effort dans le domaine de l'exploration spatiale" a souligné M. Kennedy dans une conférence de presse.

"Toutefois, nous n'en sommes qu'à la première phase. Nous tirons de l'arrière dans ce domaine, mais nous travaillons sans relâche et nous allons accroitre nos efforts."

Le chef de la Maison Blanche a ajouté, pendant que la joie était à son comble aux Etats-Unis, que Washington songe à mettre tous les renseignements recueillis par l'astronaute à la disposition des savants des pays "qui partagent l'opinion que l'exploration interplanétaire devrait revêtir un caractère pacifique . . ."

M. Kennedy a également fait savoir qu'il n'avait appris aucun renseignement relatif au vol en orbite terrestre de Youri Gagarine.

Le président a reconnu que les Etats-Unis auraient été "humiliés au pays et ailleurs dans le monde" si le lancement d'hier s'était soldé par un échec.

Il a précisé que cette déclaration était particulièrement fondée puisque les journaux avaient publié tous les détails des préparatifs de ce vol. Toutefois, le leader américain a ajouté que dans un pays libre, toute l'entreprise devait être connue du public.

Le président a observé le vol spatiale à la télévision et s'est tenu au courant des progrès seconde par seconde en utilisant une ligne téléphonique qui le reliait directement à Cap Canaveral.

Il a également demandé à parler directement à l'astronaute Alan Shepard pendant son envolée.

Voici la traduction du communiqué émis par M. Kennedy à la Maison Blanche.

"Toute l'Amérique se réjouit du succès de l'astronaute Shepard, Cette envolée est une

Voir en p. 6 : Nous redoublons

Cette photo montre l'astronaute Alan Shepard au moment où il prend place dans un ascenseur qui le conduisait dans l'habitacle Mercury au sommet de la fusée Redstone. (Photo Keystone)

Le collège Saint-Paul, une initiative révolutionnaire

Par André LLAURENDEAU

On a prêté au cardinal Léger l'intention de confier aux parents la direction et l'administration d'un collège qui relève de lui: le collège Saint-Paul, situé au nord de la ville, et dont le clergé séculier formait jusqu'ici le personnel enseignant.

Nous sommes en mesure de confirmer cette nouvelle et d'en préciser quelques données.

Il paraît certain que le collège Saint-Paul, dès septembre prochain, deviendra le premier collège classique de la province dans lequel les parents exerceront une responsabilité et une influence directes. Il suffira pour cela que le gouvernement soit d'accord et qu'il fasse voter un projet de loi. Car s'il est bien évident que ce collège ne sera pas une institution d'Etat, néanmoins l'Etat devra d'abord lui donner une structure juridique, puis lui fournir une aide financière importante.

Cependant, les parents ne seront pas seuls dans le paysage. En effet, on a réfléchi que les parents des élèves forment, par définition, une base assez fluide: comme les élèves, ils se renouvellent fréquemment, et une institution qui s'appuierait exclusivement sur eux risquerait d'être instable.

Il s'agira donc de leur donner une représentation importante, mais en même temps de les encadrer par d'autres éléments: c'est-à-dire d'une part par le recteur et les professeurs de l'institution, et d'autre part par ses amis ou associés soit, surtout, par les anciens élèves.

LA STRUCTURE DU COLLEGE

Sauf erreur, trois groupements formeraient donc la base du nouveau collège Saint-Paul: une association de parents, une association d'amis, et le conseil académique de l'institution.

Les deux premières éliraient un conseil qui, à son tour,

Voir page 6: Collège Saint-Paul

Le premier astronaute américain, le commandant Alan Shepard, 37 ans, au moment de prendre cette photo, s'installait dans la capsule Mercury, avant l'envol dans l'espace de 15 minutes, à 115 milles d'altitude, hier.

LAOS : le problème politique passe au premier plan

La trêve est effective dans l'ensemble du pays mais fragile - La commission de surveillance est attendue à Vientiane

VIENTIANE. — Le gouvernement pro-occidental du prince Boun Oum a lancé hier un appel à la "réconciliation nationale" et a suggéré la tenue d'une conférence dans la capitale royale de Louang Prabang, le 10 mai. Tandis que les émissaires militaires des deux camps se rencontraient hier à un petit village à une cinquantaine de milles au nord de Vientiane, Radio-Laos diffusait à intervalles réguliers, à l'intention des chefs du Pathet lao et des éléments neutralistes, un message du gouvernement.

Celui-ci propose "des conversations libres et franches, sans considération de susceptibilités personnelles ni d'intérêt personnel et ayant uniquement en vue le bien supérieur de la nation". On sait que l'Assemblée nationale du Laos doit reprendre ses travaux le 11 mai à Vientiane et que la conférence des quatorze Etats sur le Laos doit commencer à Genève, le 12 mai.

Arrivée de la commission

(A Londres, un porte-parole du ministère des affaires étrangères a annoncé hier que les gouvernements soviétique et britannique avaient décidé d'un commun accord d'inviter la commission tripartite de contrôle de l'armistice à se rendre immédiatement au Laos afin d'y vérifier la réalité du cessez-le-feu).

Situation tendue

Malgré la proclamation de la trêve par les deux partis, mercredi, la situation reste tendue dans l'ensemble du Laos et la reprise des hostilités peut survenir à tout moment. Hier, un porte-parole du "conseil militaire national du Laos" — où sont représentés les éléments neutralistes et communistes — a accusé le régime de Vientiane de "nombreuses provocations" depuis que le cessez-le-feu de facto est intervenu mercredi. Le porte-parole a affirmé, sur les ondes de la radio des rebelles, que les troupes gouvernementales ont attaqué des unités du Pathet lao mercredi après que celles-ci eurent mis fin à leurs opérations.

Trêve effectuée depuis jeudi

D'autre part, une conférence militaire tenue hier dans le village de Hin Heup, à la suggestion du vice-premier ministre Phoumi Nosavan, pour régler les modalités de la trêve, a été un demi-échec. Les émissaires des rebelles ont simplement pris acte des propositions du gouvernement et ont dit qu'ils feraient connaître dimanche leur réponse quant au lieu et à la date d'une nouvelle rencontre.

Malgré la persistance de la tension, un haut fonctionnaire de Vientiane a déclaré hier qu'un cessez-le-feu de fait régnait maintenant dans tout le pays. Il a précisé que le calme le plus complet prévaut sur tous les fronts depuis jeudi matin.

Pour sa part, le prince Souvanna Phouma, qui se considère toujours comme le premier ministre légitime du pays, a réité-

Voir en page 6 : La trêve

L'AUDIENCE PRIVEE A DURE 25 MINUTES

La reine Elisabeth rencontre le pape Jean XXIII au Vatican

CITE DU VATICAN — Vêtue de noir de la tête au pied, la figure recouverte d'un voile, la reine Elisabeth, accompagnée du prince Philippe, a eu hier une audience privée qui a duré 25 minutes avec le pape Jean XXIII. C'était la première fois depuis 1923 qu'un souverain britannique régnant obtenait une audience papale, alors que le roi Georges V, le grand-père d'Elisabeth, avait rencontré le pape Pie XI.

Avant de prendre l'avion pour Ancona, où il est monté à bord du yacht royal, le Britannia, et de se diriger vers Venise, le couple royal a visité le Vatican. Ils y ont vu les lettres d'amour que le roi Henri VIII, d'angleterre, envoya à Anne Boleyn alors qu'il était encore marié à Catherine d'Aragon.

Après l'audience qui s'est déroulée dans la bibliothèque privée du souverain pontife, le pape a déclaré, au cours d'une cérémonie dans la salle du Trône, que les relations passées entre la Grande-Bretagne et le Saint-Siège ont été "riches de promesses réconfortantes pour le développement d'une bonne compréhension et d'une amitié mutuelle".

Le Saint-Père était alors assis sur son trône tandis que la reine et le prince étaient assis en face de lui, sur des chaises à bras placées de part et d'autre du trône.

Parlant en français, le pape Jean XXIII a déclaré que la compréhension anglo - vaticane avait été facilitée par la bonne volonté mutuelle et les bases communes qui ont animé les efforts de chaque partie dans "la défense des valeurs fondamentales sur lesquelles repose la vie de la société".

Dans un monde agité par les inquiétudes et les dangers, a ajouté le pape, la "droite et noble nation britannique, si riche en courage, en esprit d'initiative et en ténacité, occupe une place que nous sommes heureux de souligner en la présence de Votre Majesté".

Parlant de la loyauté des catholiques des pays du Commonwealth à l'endroit de la couronne britannique, le Saint-Père a affirmé: "Nous croyons pouvoir donner à Votre Majesté l'assurance qu'ils désirent ne pas être inférieurs à aucun de leurs compatriotes en pratiquant la loyauté la plus sincère envers la Couronne et les autorités constituées."

PREMIER MONTREAL

Un risque qu'il vaut la peine de prendre

Par Gérard FILION

(lire en page quatre)

L'INDEPENDANCE DU QUEBEC, VIEILLE ASPIRATION, FERVEUR NOUVELLE —1—

Le mouvement souverainiste actuel pose au Canada français un problème fondamental

Par Jean-Marc LEGER

Vieille aspiration qui retrouve périodiquement une faveur nouvelle, l'idée d'un Québec souverain connait incontestablement depuis quelques années, et notamment depuis quelques mois, un vif regain d'actualité. Quelle que soit l'opinion que l'on entretienne au sujet de cette thèse, on ne saurait nier l'attrait qu'elle suscite dans des milieux fort divers.

Des mouvements: le R.I.N. (Rassemblement pour l'indépendance nationale), l'Alliance laurentienne, l'Action socialiste pour l'indépendance du Québec; des publications: Laurentie, la Revue socialiste et, bientôt, le bulletin du RIN; des réunions, colloques, manifestes, nombreux depuis deux ans, sur le thème de la souveraineté du Québec; d'autre part, des livraisons spéciales et des enquêtes sur le même thème par divers journaux ("Points de vue" le "Quartier latin"), une émission d'une demi-heure au réseau francais de télévision de Radio-Canada, une avalanche de lettres adressées aux quotidiens et, surtout, le résultat d'un référendum mené par "La Presse" auprès de ses lecteurs (sur 11,400 réponses, 45% favorables à l'idée d'un Québec souverain).

Il y a là un phénomène politique et national d'importance. L'activité des mouvements "souverainistes", l'audience ou la sympathie que le thème de l'indépendance trouve de plus en plus au Canada français, obligent à faire le point et à s'interroger.

L'idée, bien sûr, n'est pas vraiment neuve ni l'attrait qu'elle parait exercer. A divers moments de notre histoire, elle s'est manifestée, sous des formes d'ailleurs variables et, dans la période 1920-1935, notamment, elle suscitait parmi la jeunesse d'alors et chez une fraction non négligeable de l'élite intellectuelle, une vive sympathie, à défaut d'une adhésion totale. Il se trouva même à ce moment une petite équipe pour prôner activement l'indépendance et un de ses membres résuma la doctrine dans un livre aujourd'hui oublié: "Séparatisme, doctrine constructive".

Caractéristiques nouvelles

Cependant, trois caractéristiques distinguent l'actuel courant pour l'indépendance de ceux qui se sont exprimés dans le passé. C'est, d'abord, qu'il recrute ses adhérents ou sympathisants dans des milieux plus divers qu'autrefois, et notamment dans une partie de la jeunesse ouvrière. C'est ensuite qu'il attache au moins autant d'importance aux aspects économique et social qu'à l'aspect proprement politique du problème canadien-français : ce courant comporte d'ailleurs une tendance socialiste, ce qui représente chez nous une innovation importante et significative. C'est, enfin, qu'il ne surgit pas dans un contexte de crise économique ou nationale aiguë.

Dans le passé, de façon générale, l'idée de l'indépendance du Québec connaissait un certain regain aux périodes de graves difficultés nationales ou économiques pour la communauté canadienne-française, ce qui n'était d'ailleurs qu'une vérification d'une loi psycho-sociologique universelle. Les difficultés disparues ou atténuées, la ferveur "souverainiste" subissait une éclipse.

Or, actuellement, il n'existe pas de telles crises aiguës, de situations qui mettent apparemment, ouvertement, en cause le niveau de vie ou l'existence du groupe canadien-français. Cette caractéristique revêt une grande importance en ceci qu'elle souligne la spontanéité ou la santé du nouveau courant pour l'indépendance, qui n'est donc pas lié à des facteurs accidentels et provisoires. Pour ces diverses raisons, ce courant se différencie nettement de ceux qui l'ont précédé et pourrait conséquemment avoir valeur d'un phénomène profond, durable.

Un sondage

C'est pourquoi "Le Devoir" a estimé utile de faire le point au moyen d'une série d'articles qui situeront le phénomène dans l'histoire et dans le présent, qui résumeront les conceptions qu'entretiennent les diverses écoles souverainistes, qui exposeront leurs méthodes de travail et leur influence, qui exprimeront enfin les positions d'un certain nombre de personnalités, d'associations, d'institutions devant l'idée de l'indépendance du Québec. Et, à titre de sondage, "Le Devoir" fera, au terme de cette série d'articles, un référendum parmi ses lecteurs.

Aspiration normale

Posons d'abord qu'il n'y a pas lieu de s'étonner, moins encore de se scandaliser, que des Canadiens français pensent "indépendance du Québec", poursuivent cet objectif et tentent de faire partager leur conviction. Il serait plutôt anormal qu'une telle tendance ne se manifestât point, compte tenu de notre histoire, de notre situation et du courant irrésistible qui, dans les temps actuels, conduit les peuples même les plus faibles, les plus démunis, les plus attardés, vers la pleine souveraineté. Nous vivons une des grandes périodes du nationalisme, en même temps d'ailleurs qu'une phase d'internationalisme, ce qui n'est au fond que logique : les plus authentiques nationalistes ont toujours été partisans d'une fructueuse coopération entre les peuples.

Le droit d'une nation quelconque à disposer librement d'elle-même n'est plus guère contesté où que ce soit, aujourd'hui : on discutera de l'opportunité ou de l'intérêt pour telle ou telle communauté nationale d'assumer l'indépendance, mais on admettra comme légitime, comme normal qu'elle la revendique.

De même et inversement, l'opinion internationale repousse-t-elle le recours à la force comme moyen d'étouffer une volonté d'indépendance, quels que puissent être les motifs du gouvernement qui y recourt. Il convient donc d'écarter dès le début une discussion oiseuse parce que d'avance entendue : la nation canadienne-française a, théoriquement et comme toute autre, plein droit à la souveraineté politique totale.

Un des courants nationalistes

Cela dit, on ne saurait évidemment identifier le nationalisme canadien-français avec les aspirations à l'indépendance, ou plutôt avec la volonté précise et la recherche systématique de l'indépendance, contrairement à ce qu'il en a été ou à ce qu'il en va dans la plupart des pays, hier en Amérique latine comme dans l'Europe

Voir en page 6 : Le mouvement

Précisions sur la loi des alcools

La Régie des alcools que préside M. le juge Lucien Dugas désire donner au public de nouvelles précisions sur la loi des boissons alcooliques récemment adoptée. Voici le texte du communiqué de la Régie des alcools du Québec :

"La nouvelle loi qui régit le commerce des boissons alcooliques est entrée en vigueur le 13 avril 1961. Depuis cette date, la Commission des liqueurs de Québec est abolie et l'ancienne loi ne s'applique plus.

Pour faciliter le passage d'une loi à l'autre, la nouvelle loi stipule que tous les permis délivrés par la Commission des liqueurs de Québec, et qui devaient devenir nuls le 30 avril, demeurent en vigueur jusqu'à ce que la Régie des alcools du Québec ait décidé de les renouveler, modifier ou annuler.

Cela ne suscite aucun problème pour les détenteurs de permis désignés sous l'ancienne loi sous les noms de tavernes, épiceries, clubs, restaurants, bateaux, wagons-restaurants. Ces permis demeurent en vigueur, les détenteurs continuent à vendre les boissons alcooliques qu'ils avaient droit de vendre sous l'ancienne loi et ils sont soumis, quant aux heures et jours durant lesquels ils peuvent le faire, aux dispositions de la nouvelle loi.

Quant aux autres permis, leur définition et les droits qu'ils confèrent ayant été modifiés par la nouvelle loi, on doit donner à ces anciens permis la même signification que s'ils étaient remplacés chacun par les nouveaux permis ci-après énumérés, savoir: **nom de l'ancien permis:** hôtel équivaut, **sous la nouvelle loi,** à salle à manger, restaurant, bar comptoir, bar salon et cabaret; auberge équivaut à restaurant; café équivaut à salle à manger, restaurant et cabaret.

Exemple: celui qui possède un permis d'hôtel émis sous l'ancienne loi peut exercer les droits qu'il aurait si la Régie des alcools du Québec lui avait octroyé les permis de salle à manger, restaurant, bar-comptoir, bar-salon et cabaret.

Sous la nouvelle loi, les permis sont divisés en deux classes: ceux qui autorisent la vente de spiritueux, vins et bières, et ceux qui ne permettent que la vente des vins et bières.

Ceux qui autorisent la vente des spiritueux, vins et bières sont:

Salle à manger, bar-comptoir, bar-salon, cabaret, club, pavillon de chasse, banquet, bateau, wagon de chemin de fer, avion, piste de course, poste de commerce, et sous l'ancienne loi: h'tel et café.

Tous les autres sont restreints à la vente de la bière seulement, dans les tavernes et épiceries, et des vins et bières dans les restaurants et auberges.

Quant aux heures, la règle générale est la suivante: la semaine: de huit heures du matin à deux heures du matin le lendemain; les jours fériés, à l'occasion d'un repas: de midi à minuit dans: l'île de Montréal, l'île Jésus, la cité de Québec, un rayon de cinq milles de Québec; d'une heure de l'après-midi à onze heures du soir: ailleurs dans la province.

A cette règle générale, font exception les permis ci-après énumérés qui donnent droit de vendre des boissons alcooliques aux jours et heures ci-dessous indiqués: a) les cabarets de l'île de Montréal et de l'île Jésus: les jours non fériés, de deux heures de l'après-midi à trois heures du matin le lendemain; les jours fériés, de six heures de l'après-midi à minuit, à l'occasion d'un repas; de la cité de Québec ou dans un rayon de cinq milles: les jours non fériés, de deux heures de l'après-midi à deux heures du matin le lendemain; les jours fériés, de six heures de l'après-midi à minuit, à l'occasion d'un repas; ailleurs dans la province: les jours non fériés, de deux heures de l'après-midi à deux heures du matin le lendemain; les jours fériés, fermés.

b) les bars-salons et les bars-comptoirs, les jours non fériés: de huit heures du matin à deux heures du matin le lendemain; les jours fériés: fermés, sauf de quatre heures de l'après-midi à huit heures de l'après-midi, sur permission spéciale pour fins touristiques ou sportives; c) les pistes de courses, les jours non fériés, seulement: depuis une heure avant le temps fixé pour le départ de la première course jusqu'au départ de la dernière; d) les tavernes, les jours non fériés, seulement: de huit heures du matin à minuit; e) les épiceries, les jours non fériés, seulement: de huit heures du matin à onze heures du soir; f) les clubs de golf, tennis ou yachting, les jours non fériés: depuis huit heures du matin à deux heures du matin le lendemain; les jours fériés: depuis onze heures du matin à minuit.

Me Roger Comtois nommé secrétaire de la faculté de droit

Me Roger Comtois, professeur titulaire à la Faculté de droit de l'université de Montréal depuis 1959 vient d'être nommé secrétaire du Conseil de la faculté de droit par le Conseil des gouverneurs de l'U. de M.

Me Comtois qui est diplômé de l'Ecole normale de Montréal et de la Faculté des arts de l'université de Toronto a obtenu sa licence en droit de l'université de Montréal en 1946. Il a tout d'abord exercé le notariat à Lachute de 1946 à 1948 et est devenu professeur de carrière à la faculté de droit en 1948. Agrégé en 1950 et titulaire depuis 1959, il enseigne le droit civil, le droit municipal, le droit scolaire et la procédure notariale. Il a toujours été très actif dans les cadres des notaires et a été président de l'Association du notariat du district de Montréal. Il est directeur de la Revue du notariat depuis 1956 et est président de la commission des examens de la Chambre des notaires depuis 1960.

Ministère des Transports

OTTAWA, ONTARIO

SOUMISSIONS

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au soussigné et portant la mention "Soumission pour bâtiments — Ile Résolution," seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi, heure avancée de l'Est, le 19 mai 1961, pour la préfabrication, la livraison au quai d'Halifax (N.-E.) au plus tard le 3 juillet 1961 et le montage à l'île Résolution (T.N.-O.) d'une station radiomaritime comprenant des logements pour célibataires, un bâtiment d'exploitation, une centrale électrique, un abri d'urgence, un poulailler et garage, deux maisons pour Esquimaux, un abri d'accord d'antenne et l'exécution des travaux connexes. On pourra examiner les plans, devis et autres documents de soumission au bureau de l'Acheteur régional, ministère des Transports, bâtiment des magasins et des expéditions septentrionales, aéroport international de Montréal, Dorval, et en obtenir des exemplaires sur dépôt d'un chèque visé de $25 établi à l'ordre du Receveur général du Canada. Les plans et devis seront également en montre au Builders Exchange, à Montréal.

Le secrétaire,
F. T. COLLINS.

Le 1er mai 1961.

CITE DE MONTREAL

Expropriation et possession préalable des immeubles requis pour l'ouverture de l'avenue Bourret, entre les rues Lavoie et Légaré — C. S. M. 152.

La Cité de Montréal donne, par les présentes avis public que le 30 mai 1961 à 10:30 heures du matin ou aussitôt que conseil pourra être entendu, ele présentera par le ministère de ses procureurs soussignés, à la Cour supérieure, ou à l'un de ses honorables juges siégeant à la division de pratique, chambre no. 31, au palais de justice, à Montréal, province de Québec, une requête demandant :

a) de fixer le jour où la Régie des services publics devra commencer les travaux à faire pour constater et évaluer les immeubles ou parties d'immeubles décrits ci-dessous que la Cité de Montréal entend acquérir, en vertu des articles 955 et suivants de sa charte (8-9 Eliz. II, chap. 102) ainsi que les dommages résultant de cette expropriation et les prix et indemnités à être payés par la cité de Montréal pour l'acquisition des dits immeubles ou parties d'immeubles.

b) de fixer le jour où la Régie devra faire son rapport.

Les immeubles ou parties d'immeubles à acquérir pour les fins susdites sont les suivants :

Les immeubles ou parties d'immeubles ci-après décrits étant tous du cadastre officiel du village incorporé de la Côte-des-Neiges, division d'enregistrement de Montréal et étant montrés sur le plan B-34 Côte-des-Neiges revisé le 6 août 1959 et déposé au bureau du directeur du service des travaux publics de la Cité de Montréal. (Le numéro d'ordre inscrit en marge de chacune des descriptions suivantes correspond à celui qui apparait sur le susdit plan en regard de l'immeuble décrit).

1. Une partie non-subdivisée du lot 120-1 du cadastre du village incorporé de la Côte-des-Neiges, sans bâtisse dessus érigée; de figures rectangulaire, bornée au nord-est par une autre partie non-subdivisée dudit lot 120-1 (rue Légaré), au sud-est et au nord-ouest par d'autres parties non-subdivisées dudit lot 120-1, au sud-ouest par une partie du lot 120-1-2 (rue); mesurant soixante-six pieds (66'.0') de largeur et cent soixante pieds (160.0') de profondeur; contenant en superficie dix mille cinq cent soixante pieds carrés (10,560), mesures anglaises; le tout tel que montré sur le plan B-34 Côte-des-Neiges.

2. Une partie du lot 120-1-2 (rue) du cadastre du village incorporé de la Côte-des-Neiges, sans bâtisse dessus érigée; de figure rectangulaire, bornée au nord-est et au sud-est par des parties non-subdivisées du lot 120-1, au sud-ouest par une autre partie dudit lot 120-1-2 (rue Lavoie), au nord-ouest par le lot 120-1-36 et par une partie non-subdivisée du lot 120-1; mesurant soixante-six pieds (66.0') de largeur et six cent quarante-deux pieds (642.0') de longueur; contenant en superficie quarante-deux mille trois cent soixante-douze pieds carrés (42,372), mesures anglaises; le tout tel que montré sur le plan B-34, Côte-des-Neiges.

PARENT, McDONALD & MERCIER
Procureurs de la cité de Montréal
HOTEL DE VILLE,
6 mai 1961

Ventes par le Shérif

AVIS PUBLIC, est par le présent donné que les TERRES et HERITAGES sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs, tels que mentionnés plus bas.

No 528 542.

PIERRE FORGET, demandeur, vs HENRY ELSWORTH STRUBLE, défendeur et AUGUSTE DUFRESNE et al., es-qualité, mis-en-cause.

Comme appartenant audit défendeur.

"Ce certain emplacement ayant front sur la Sixième Avenue en la ville de Laval-Ouest, comté de Laval, composé des lots de subdivision numéros trois cent soixante-treize et trois cent soixante-quatorze du lot originaire numéro cent quatre-vingt-huit (188-373-374) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Ste-Rose. Chacun desdits lots mesurant vingt pieds (20') de largeur sur une profondeur de cent pieds (100'). Mesure anglaise et plus ou moins, avec les bâtisses dessus érigées et portant les numéros civiques 25 de ladite Sixième Avenue.

Comme le tout subsiste présentement, avec tous ses droits, membres et appartenances, servitudes actives et passives, s'y rattachant sans exception ou réserve d'aucune sorte."

Pour être vendu à la porte de l'église paroissiale de la paroisse de Laval-Ouest, comté de Laval, le VINGT-CINQUIEME jour du mois de MAI 1961, à ONZE heures du matin.

Le Shérif,
L.-P. Caisse, C.R.

Bureau du Shérif,
Montréal, le 4 mai 1961.

CITE DE MONTREAL

MODIFICATION DU PLAN GENERAL DE LA CITE PAR L'EFFACEMENT sur ledit plan des lignes homologuées le 5 octobre 1943 sur le côté sud de l'avenue Guyard, à l'est de l'avenue Decelles, telles lignes étant indiquées en couleur jaune et marquées des lettres ABCDEF, sur le plan G-15 Mont-Royal, préparé par le Service des travaux publics et certifié par le directeur de ce service le 31 août 1959.

Avis est par la présente donné que le 6ième jour de juin 1961, à dix heures et trente du matin, une requête sera présentée à la Cour supérieure, division de pratique, chambre no 31, au Palais de justice, à Montréal, demandant la permission de modifier le plan général de la cité par l'effacement des lignes homologuées ci-dessus mentionnées, le tout conformément au plan no G-15 Mont-Royal, préparé par le Service des travaux publics de la cité et signé le 31 août 1959 par le directeur dudit service, M. Lucien L'Allier, lequel plan peut maintenant être examiné à l'Hôtel de Ville, et dont copie certifiée sera produite sur présentation de ladite requête.

PARENT, McDONALD & MERCIER
Procureurs de la cité de Montréal
HOTEL DE VILLE,
6 mai 1961

Deuxième puits de gaz découvert à Pointe-du-Lac

Les sociétés Laduburo Oil Limitée et Verchères Ore-Oil Corporation ont annoncé hier qu'un deuxième puits de gaz naturel a été mis à jour, en moins de deux semaines, sur une concession de 60,000 âcres située près de Pointe-du-Lac.

Le communiqué conjoint des deux sociétés révèle que le premier puits avait permis de constater un flot contrôlé excédant 10,000,000 de pieds cubes de gaz par jour. Le deuxième semble être d'une capacité à peu près égale.

A Québec, un porte-parole du ministère des mines a dit n'être nullement surpris qu'on ait découvert du gaz. On connaissait déjà depuis quelque temps la présence de gaz dans cette région. Ce qu'il importe de savoir, c'est s'il y en a en quantité suffisante pour que l'exploitation en soit rentable. Il faudra de nombreux tests et du temps pour le savoir.

Nouvelle Fraternité des employés de la CTM

La nouvelle fraternité des employés de la Commission de transport de Montréal Inc. tiendra sa première assemblée générale annuelle ce soir le 6 mai en la salle de l'Apostolat liturgique, 458 Lagauchetière est coin Berri, à 8 heures p.m. Seront admis tous les employés de la Commission de transport de Montréal qui désireraient se renseigner et devenir membres à l'exception des officiers actuels de la C.B.R.T.

Excès de confiance

Le travailleur qui exécute un travail de routine est porté à pécher par excès de confiance. L'automobiliste de longue expérience, le machiniste et celui qui travaille au-dessus du sol peuvent négliger de se servir des appareils de sécurité à leur disposition. Les lunettes sauvegardent les yeux des particules volantes et les ceintures de sécurité préviennent les chutes de l'ouvrier en construction ou du laveur de vitres; il est dangereux de dédaigner ces appareils de protection.

Collaboration

L'institutrice qui observe ses élèves plusieurs heures par jour, est en mesure de remarquer les signes de mauvaise santé ou les défauts de vue ou d'ouïe. Les consultations avec l'infirmière de l'école permettent le diagnostic de certains troubles et le traitement prompt s'il est nécessaire.

HYDRO-QUÉBEC

SOUMISSION NO B-63

Des soumissions cachetées devront être adressées en quatre exemplaires aux soussignés, suite 815, 107 ouest, rue Craig, Montréal, à temps pour être reçues ou livrées au plus tard à 10 h. 30 a.m., heure avancée de l'Est, le jeudi 25 mai 1961, relativement à la fourniture de

3 tableaux compartimentés et 10 tableaux de distribution pour les services auxiliaires de 600 volts de la Centrale de Carillon.

On devra examiner les plans et devis et autres formules de soumission au bureau de

L'ingénieur en chef,
Division des projets techniques,
HYDRO-QUEBEC,
107 ouest, rue Craig, Montréal

et en obtenir copie contre un dépôt de $100 sous forme de chèque visé ou de mandat payable à l'Hydro-Québec. Ce montant sera remboursé au retour desdits documents en bon état dans les 30 jours de la date fixée pour la réception des soumissions. Si ces documents ne sont pas remis dans le délai fixé, le dépôt est confisqué. Les documents de soumission seront remis seulement aux manufacturiers qui sont en mesure d'exécuter ce genre de travail. Les soumissions doivent être envoyées sous enveloppe fournie à cet effet et clairement indiquée **"Soumission No B-63."**

La plus basse soumission ni aucune des autres ne seront nécessairement acceptées.

Les co-secrétaires,
B. Lacasse et W. E. Johnson.

Montréal, le 3 mai 1961.

Le Nouveau parti s'engage à planifier l'économie

OTTAWA. — Face aux problèmes du chômage et du "gaspillage absurde" de nos richesses, tous deux engendrés par l'improvisation politique, le Comité national du Nouveau parti a dévoilé hier ses avant-projets pour la planification d'une économie dynamique et sans cesse croissante, qui permette à tous les Canadiens de réclamer du travail "à titre de droit social".

La thèse économique qui veut que des décisions de caractère privé, sans rapport les unes avec les autres, se transforment par magie en décisions d'intérêt national constitue, aux yeux du Nouveau parti, "une superstition déconsidérée". Le plein emploi des ressources et de la main-d'oeuvre doit être concerté. Il est d'évidence tragique que les entreprises géantes, qui ont étouffé au Canada "la véritable liberté de l'entreprise", sont impuissantes à soutenir l'allant de notre vie économique. Le pays paie maintenant le prix de leur faillite.

En planifiant une ère d'abondance, le Nouveau parti reconnaîtra "le criant besoin" d'accroître le capital social de la nation: écoles, hôpitaux, travaux publics et logements. Il élargira le champ d'action de la légitime entreprise privée. Dans certains secteurs de l'économie, cependant, il sera plus logique et désirable de recourir "au contrôle en régie", surtout dans le cas des entreprises dont les fonctions s'étendent au pays tout entier.

Toutes les principales collectivités économiques participeront à la planification. Grâce à une conception nouvelle du fédéralisme coopératif, qui trouvera son expression dans l'établissement d'un Conseil de la planification et du développement, les provinces seront en mesure de jouer un rôle plus important dans les décisions qui engageront l'avenir de la nation.

Les placements et l'intérêt national

"Une politique raisonnée et dynamique" en matière de placements est essentiel au succès de l'économie planifiée. A l'heure actuelle, ce sont les grosses compagnies qui, sans égard "aux exigences sociales", décident du volume et de la composition de leurs portefeuilles. D'autre part, le placement déréglé des "énormes réserves" dont disposent les grandes entreprises a permis à un petit nombre de "mettre le grappin" sur l'économie nationale.

Cet état de choses est d'autant plus inquiétant que la plupart des grandes sociétés au Canada sont elles-mêmes sous la dépendance étrangère. Si le courant n'est pas endigué, notre indépendance politique s'en trouvera gravement compromise. Le Nouveau parti assujettira donc le rythme et l'orientation des placements aux buts économiques de la nation.

Dans l'ordre fiscal, l'avant-programme du Nouveau parti vise essentiellement à contenir l'influence excessive des sociétés qui effectuent des placements et à détourner vers le fisc une large part de leurs fonds de réserve. Pour atteindre ce but, le Nouveau parti propose notamment des impôts plus élevés sur les compagnies, tout particulièrement "sur les bénéfices non répartis", la réduction des "dégrèvements pour fins de dépréciation" et un impôt sur les bénéfices de capital.

En revanche, on dégrèvera les personnes qui gagnent peu et on abolira l'impôt fédéral à la vente, ainsi que les droits indirects sur le nécessaire.

Les domaines de la planification

Le progrès économique dépend "en dernière analyse de l'énergie et des transports". Le Nouveau parti propose l'établissement d'un office national des transports qui coordonnera les transports ferroviaires, aériens, fluviaux, routiers et souterrains dans le but d'éliminer le dédoublement "onéreux et dommageable" des services. Au cours de cet assainissement en profondeur, on prendra garde à respecter le droit du travailleur à un emploi et l'intérêt de la région qu'il habite.

Aux yeux du Nouveau Parti, nos lois tarifaires sont démodées : elles constituent un rempart inefficace et fragile contre la désorganisation de l'industrie nationale. Mieux vaudrait adapter notre production industrielle "aux exigences d'un commerce extérieur plus libre". En consentant aux pays de l'Amérique latine, de l'Afrique et de l'Asie des crédits à long terme, à un taux d'intérêt modique, le Canada donnerait un nouvel essor à son commerce étranger. Le Nouveau Parti forme en outre le projet de mettre sur pied, de concert avec d'autres nations commerçantes, des programmes de production et de marketing pour les industries qui se prêtent à l'exploitation en commun.

Certaines régions "ne se sont pas développées au même rythme que le reste du pays". Il faudra les remettre sur pied. Le Nouveau Parti offrira donc à l'entreprises privée des dégrèvements et d'autres concessions propres à stimuler l'établissement de nouvelles industries dans ces régions jusqu'ici négligées. On envisage en outre un programme de travaux publics à long terme dans la région de l'Atlantique afin d'en ranimer l'économie stagnante et de susciter des sources d'emploi.

Rien, cependant, "n'illustre mieux la nécessité de la planification" que la mécanisation de l'industrie, ce qu'on est convenu d'appeler l'automatisation. Sans un plan de mise en oeuvre, nos conquête technologiques auront pour résultats "une plus grande misère et la dilapidation encore plus prodigieuse de nos richesses". Le Nouveau Parti entreprendra des recherches sur les répercussions de la mécanisation industrielle. Les travailleurs que remplaceront les machines bénéficieront d'un nouvel apprentissage et seront ensuite affectés à de nouveaux emplois.

Equivalance de revenus

Le Nouveau Parti se préoccupe également de la hausse constante du coût de production des denrées agricoles et de la disparition graduelle de l'exploitation familiale. Il se propose deux buts essentiels: mettre fin aux monopoles du matériel et des ournitures agricoles et contrebalancer les conséquences défavorables de la concentration des fonctions agricoles sous l'égide des entreprises privées.

L'avant-programme comporte en outre un système de prix à terme garantis, auxquels s'ajouteront "au besoin" des paiements d'appoint ou de compensation. Le but: hausser les revenus de l'agriculteur au niveau des revenus courants des autres secteurs de l'économie.

Dans le cas des pêcheries, le Nouveau Parti propose l'extension systématique du marché intérieur et des débouchés à l'étranger, l'établissement de coopératives de marketing et un système de prix à terme garantis "afin d'assurer au pêcheur sa juste part du revenu national".

La petite entreprise

L'avant-programme ouvre enfin de nouveaux horizons prometteurs à la petite entreprise, qui est "de plus en plus vulnérable aux fléchissements et aux crises économiques". Le Nouveau Parti se propose d'instituer un nouveau service du Département de l'Industrie et du Commerce qui s'occupera tout particulièrement de la petite entreprise. D'autre part, en élargissant les cadres de la Banque de Développement industriel, on lui permettra de prêter des capitaux aux petites industries pour fins d'expansion, de modernisation et d'outillage. Les taux d'intérêt seront modiques et les facilités d'amortissement généreuses.

Dans tous ses avant-projets de planification, le Nouveau Parti affirme sa conviction que le progrès économique doit avoir un but d'ordre social. Selon un porte-parole du Comité national, cette préoccupation fait du Nouveau Parti, non seulement "le parti du plein emploi", mais aussi "le parti de la justice et de la conscience sociales".

LA TELEVISION EDUCATIVE:

M. Adelin Bouchard va représenter le Québec à Toronto

QUEBEC, (DNC) — M. Paul Gérin-Lajoie a annoncé hier que M. Adelin Bouchard, conseiller technique en ce qui concerne l'enseignement et l'information audio-visuels, a été délégué par le ministère de la jeunesse à la conférence nationale pour la télévision éducative qui aura lieu à l'université de Toronto du 23 au 26 mai prochain.

M. Gosselin, inspecteur général adjoint des écoles catholiques, et M. C. H. Aikman, inspecteur des écoles secondaires, section protestante, seront les délégués du département de l'instruction publique à cette conférence. Le Conseil des arts du Canada a accordé à M. Bouchard une bourse de voyage pour lui permettre de se rendre en Angleterre, où il étudiera sur place les programmes éducatifs de radio et de télévision. Au cours de cette visite de 7 jours, soit du 6 au 14 mai, il sera au Royaume-Uni, l'invité du "British Council".

A la suite de cette visite des centres audio-visuels anglais, M. Bouchard présentera un rapport de son expérience à la conférence nationale pour la télévision éducative, à Toronto.

CITÉ DE LACHINE

SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

SOUMISSIONS

Pour la construction d'aqueduc et d'égouts

Des soumissions dans des enveloppes scellées portant l'inscription "Soumission 23-5-61" adressées au soussigné à l'Hôtel de Ville de la Cité de Lachine, seront reçues jusqu'à 3 heures p.m., (h.a.e.) Mardi le 23 mai 1961, pour la construction d'égouts de 36" et 42" sur une longueur de 1,625 pieds linéaires, de conduites d'eau de 16", 20", 30" et 36" sur une longueur de 2,383 pieds linéaires, d'une conduite de 36" reliant les deux usines de filtration sur une longueur de 2,110 pieds linéaires.

Ne seront considérées que les soumissions préparées sur les formules fournies par l'Ingénieur de la Cité, Monsieur A. J. Deslauriers, Ing. P., 1800 Boulevard St-Joseph, Lachine, du bureau duquel on peut obtenir des formules ainsi que les plans et devis moyennant un dépôt de $50.00. Ce dépôt ne sera remboursé qu'à ceux qui auront retourné les plans et devis en bon état dans les six (6) jours suivant la date de l'ouverture des soumissions. Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé, tiré sur une banque à charte canadienne et payable à la Cité de Lachine pour un montant égal à 10% du montant de la soumission.

La Cité de Lachine ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et sans encourir aucune obligation ni aucun frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Les dites soumissions seront ouvertes à une assemblée régulière du Conseil le même jour à 8.00 heures P.M. (h.a.e.).

RENE LABERGE
Directeur des Finances
Cité de Lachine

Hôtel de Ville,
le 4 mai, 1961.

La mairie de Montréal a reçu récemment à l'Ile Ste-Hélène, les membres de la Société des Diplômés de l'Institut de traduction (université de Montréal). Un débat sur la traduction en publicité a suivi le dîner. Les invités de ce forum étaient M. Gérard Dagenais, journaliste, Me Alban Flamand, juriste et animateur, Jean Filiatrault de la Société Royale des Arts du Canada qui agissaient comme modérateur, Marcel Paré de Publicité-Service et M. Maurice Wattier de l'Agence F. Hayhurst. On reconnait sur la photo, M. Lucien Julien, président de la S. D. I. T., M. Fernand Alie, représentant M. Jean Drapeau, M. Claude Lorange de l'Agence A. Jarvis, M. Jean Filiatrault de Wickers & Benson et P. E. Corbeil de T. V. & Radio Productions.

ENTRE MONTREAL ET QUEBEC

C'est définitif: les trains de nuit seront supprimés

QUEBEC (DNC) — A l'ouverture de la séance d'hier le premier ministre, M. Jean Lesage, a donné lecture d'une lettre du président du Pacifique Canadien, M. N.R. Crump, l'informant de la décision définitive de la compagnie de discontinuer le 15 mai prochain les trains qui assuraient un service de nuit entre Québec et Montréal.

Le premier ministre a prévenu la Chambre qu'il apportait une nouvelle de nature à désappointer les membres de la Législature et une bonne partie de la population.

"Comme je vous l'avais promis, lors de notre conversation téléphonique de lundi, le 24 avril, j'ai reconsidéré soigneusement tous les motifs qui ont déterminé la décision de discontinuer les trains 157 et 158 entre Montréal et Québec", dit M. Crump.

On sait d'un autre coté, que le 26 avril l'Assemblée législative avait adopté une résolution priant le Pacifique Canadien de reconsidérer sa décision. M. Crump accuse réception de cette résolution.

Puis il poursuit en disant au premier ministre: "Je suis assuré que vous êtes pleinement au courant que le rapide essor qu'a pris le transport par air et par automobile au cours de la période d'après-guerre et particulièrement au cours des toutes dernières années, a sérieusement affecté les services de transport des voyageurs par chemin de fer de notre compagnie. Malgré une diminution de 41 pour cent dans le parcours des trains de voyageurs depuis 1953, ces services accusent encore des pertes extrêmement lourdes".

M. Crump cite ensuite dans sa lettre au premier ministre les conclusions de la Commission MacPherson, où il est signalé, entre autres choses, "que les chemins de fer devront, avec le temps, supprimer tous leurs services de voyageurs non rentables".

M. Crump affirme que les trains 157 et 158 sont manifestement non rentables. Entre les années 1955 et 1960, Dit M. Crump, on a enregistré une baisse d'à peu près 45 pour cent dans le transport des voyageurs. Pour ce qui a trait aux touristes, M. Crump déclare que l'expérience a démontré que leur nombre diminue au lieu d'augmenter les mois d'été.

Le président du Pacifique Canadien souligne que la compagnie exploite trois autres services quotidiens de voyageurs dans les deux sens entre Montréal et Québec. En plus de ces services, le Canadien National exploite lui aussi trois services quotidiens dans les deux sens entre Montréal et Lévis. La compagnie Air Canada assure sept envolées quotidiennes dans les deux sens entre Montréal et Québec, et la Compagnie de transport provincial opère neuf ou dix services d'autobus quotidiens dans les deux sens. Il est clair, conclut M. Crump, "qu'il n'y a pas pénurie de transport public".

M. Crump souligne que la compagnie prend les dispositions nécessaires pour continuer les services de la poste et des marchandises par messageries, déjà existants, en les exploitant en étroite liaison avec le service de transport de marchandises qu'elle assure la nuit entre Montréal et Québec par rail-route.

M. Crump termine en assurant le premier ministre qu'à la suite de son appel téléphonique, il a consacré à cette question une attention toute particulière, mais qu'il regrette qu'il n'y ait pas d'autres solutions que de cesser l'exploitation de ces trains.

Il n'est pas prudent de donner aux enfants des médicaments destinés aux adultes, à moins que le médecin ne les ait spécialement prescrits. Un grand nombre des médicaments ordinaires ,salutaires aux adultes, peuvent empoisonner les petits enfants.

HYDRO-QUÉBEC

SOUMISSION NO D-7

Des soumissions cachetées devront être adressées en quatre exemplaires aux soussignés, suite 815, 107 ouest, rue Craig, Montréal, à temps pour être reçues ou livrées au plus tard à 10.30 a.m. heure avancée de l'est, le lundi, 29 mai 1961, relativement à

L'arrosage chimique des arbres et des arbustes sur les emprises des lignes de transport d'énergie suivantes :

1) Ligne 160 kV, St-Félicien - Chibougamau No 29: 850 acres
2) Lignes 25 kV nord de Chibougamau: 90 acres
Total: 940 acres environ

On devra examiner les devis et autres formules de soumission au bureau de

L'ingénieur en chef,
Division régionale
de l'exploitation,
Suite 915,
HYDRO-QUEBEC
107 ouest, rue Craig, Montréal.

et en obtenir copie contre un dépôt de $25. sous forme de chèque visé ou de mandat payable à l'Hydro-Québec. Ce montant n'est pas remboursable. Les soumissions doivent être envoyées sous enveloppe fournie à cet effet et clairement indiquée: **"Soumission No D-7".**

La plus basse soumission ni aucune des autres ne seront nécessairement acceptées.

Les co-secrétaires
B. Lacasse - W. E. Johnson
Montréal, le 3 mai 1961

Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPERIEURE

No 536,108

VOLKSWAGEN SALES & SERVICE LTD., corps politique et incorporé dûment incorporé suivant la loi et ayant une place d'affaires dans les Cité et District de Montréal, Province de Québec,
Demanderesse
vs
S. R. WEGNER, résidant dans la Ville de Como, district de Montréal, Chemin de la Station,
Défendeur.

PAR ORDRE DE LA COUR, il est ordonné au défendeur S. R. WEGNER, de comparaître dans le mois.

Montréal, ce troisième jour de mai 1961.

G. BLANCHET
député-protonotaire.

Lachance, Boisvert,
Perreault et Pickel, avocats,
630 ouest, rue Sherbrooke,
Montréal.
Procureurs de la demanderesse.

HYDRO-QUÉBEC

SOUMISSION NO A-72

Des soumissions cahetées devront être adressées en quatre exemplaires aux soussignés, suite 815, 107 ouest rue Craig, Montréal, à temps pour être reçues ou livrées au plus tard à 10.30 a.m. heure avancée de l'Est, le jeudi, 18 mai, 1961, relativement à la fourniture de

500,000 P.M.P. épinette de l'est, 8"x8"x12'-16', no 1 (construction) brut, classifié d'après les règlements adoptés par Canadian Lumbermen's Association et de qualité certifiée.
Pour l'aménagement de Carillon

On obtiendra les devis et autres formules de soumission au bureau du

Directeur des achats,
Suite 404,
HYDRO-QUEBEC
107 ouest, rue Craig, Montréal.

Les soumissions doivent être envoyées sous enveloppe fournie à cet effet et clairement indiquée: **"Soumission No A-72"**

La plus basse soumission ni aucune des autres ne seront nécessairement acceptées.

Les co-secrétaires
B. Lacasse - W. E. Johnson
Montréal, le 3 mai 1961

COMMISSION SCOLAIRE DE STE-MARTINE

PROFESSEUR DEMANDE. **Brevet A** Références, salaire allant jusqu'à $6500.00 suivant expérience et qualifications, d'après convention collective. INSTITUTRICE DEMANDEE, **Brevet A** Références, Spécialisée en Anglais, salaire d'après convention collective.

Toute offre devra être adressée au Secrétaire Trésorier,

Commission scolaire de Ste-Martine,
C.P. 155 Ste-Martine, Cté-Châteauguay, P. Qué.

PROFESSEURS DEMANDES

HOMMES ET FEMMES

EXIGENCES : Posséder un diplôme officiel d'enseignement
Etre porteur de degrés universitaires
Avoir de l'expérience dans les écoles secondaires

Conditions de travail les plus favorables

S'adresser à **ROGER GAGNON**
Directeur du personnel

La Commission des écoles catholiques de Québec
898, rue Richelieu, Québec

Les auvents en toile ont toujours la confiance du public qui aime confort et beaute
ACHETEZ-LES DE →

LE DEVOIR
MONTREAL, SAMEDI, 6 MAI 1961

Cie d'Auvents des MARCHANDS Ltée
Articles en toile, tentes, drapeaux, parasols de jardin
UN. 6-6855 — 24 est, rue St-Paul

Mères nécessiteuses, invalides, vieillards . . .

Deux lois viennent agrandir le réseau des allocations sociales

QUEBEC (DNC) — Avec une fierté légitime le ministre du bien-être social et de la famille, M. Emilien Lafrance, a proposé à l'Assemblée législative hier deux lois qui augmentent ou agrandissent le reseau des allocations sociales dans la province de Québec.

Recevront une allocation de $65 les veuves et les célibataires de sexe féminin âgées de 60 à 65 ans, si elles sont dans le besoin; Sont augmentées les allocations aux invalides, aux vieillards, aux mères nécessiteuses et aux aveugles.

Les mères nécessiteuses

M. Lafrance a dit que la loi protégera 82,914 enfants répartis dans 20,337 foyers. Il a cité comme exemple le fait que des mères, faute de moyens, gardaient un ou deux enfants au foyer pour se justifier devant la loi et plaçait les autres dans des institutions d'assistance publique. La loi encourageait donc le placement des enfants dans des institutions.

La loi vient renforcer elle aussi le sens original de la loi, la protection de l'enfant par la famille et dans la famille. Il permettra aux administrateurs, dit le ministre, de faire usage dee ressources familiales auxquelles on faisait très peu appel dans le passé. Il ajoute aux cas dans lesquels la grand-mère peut être admise à l'allocation, celui où la mère a abandonné ses enfants. On se souvient de ces cas: le décès de la mère ou son hospitalisation. Ensuite l'amendement permet non seulement à la tante ou à la soeur majeure de bénéficier, en ce cas, de la même allocation, mais aussi à la soeur ou à la belle-soeur âgée d'au moins 18 ans.

"Je souhaite que tous ceux qui voient dans la famille un des points d'appui pour une meilleure vie en société endossent ces mesures destinées à aider d'une façon pratique un contingent de plus de 60,000 enfants dont le foyer est menacé de désagrégation."

Le député (UN) de Missisquoi, M. J.-J. Bertrand, explique en se levant pour parler sur le bill 51 qu'il veut rendre à ceux qui sont responsables de la loi d'assistance aux mères nécessiteuses l'hommage qui leur est dû.

M. Bertrand rappelle que cette loi a été adoptée en 1938 sous l'Union nationale et que l'ancien gouvernement l'a appliquée libéralement pendant 16 ans.

Le bill qui est présentement devant nous, conclut M. Bertrand, consacre l'oeuvre de l'Union nationale dans le domaine de la sécurité sociale, et nous sommes en faveur.

Le premier ministre a demandé le vote sur la 2e lecture du bill. Il est adopté par un vote de 63 à 0.

L'entrée en vigueur

M. Bertrand a demandé au gouvernement comment il se fait que la loi n'entrera en vigueur que le 1er septembre. Est-ce une erreur ou un oubli? Le parti libéral avait pourtant promis.

M. Lafrance a répondu qu'il s'agit tout simplement d'une question administrative. Je dirai d'abord que le parti libéral n'a absolument rien promis à ce sujet.

Le ministre a lu une lettre du directeur du service des allocations sociales, M. Forest. Il dit qu'il faudra encore plusieurs semaines avant que son service n'occupe son nouvel immeuble, qu'il faudra se procurer de la machinerie spécialisée et entrainer environ une centaine d'employés nouveaux. Il suggère que la loi n'entre en vigueur que le 1er septembre 1961.

Je ne discute pas les questions administratives, dit M. Bertrand, mais je constate que de cette façon le gouvernement économisera $1,400,000 cette année.

Le premier ministre a dit qu'il a rencontré M. Forest et le sous-ministre, M. Fernand Dostie. Ils sont tous deux convaincus qu'il sera impossible d'agir avant le 1er septembre.

Le projet de loi a été voté en comité, puis en 3e lecture, à l'unanimité.

Les allocations sociales

La Chambre a ensuite entrepris l'étude de la loi augmentant diverses allocations sociales.

Plus de 100,000 personnes bénéficieront de cette loi, a dit M. Lafrance. L'augmentation est de 18 pour cent et devrait répondre à la hausse du coût de la vie.

Les invalides ne reçoivent actuellement que $55 par mois, ce qui est insuffisant. Les vieux couples pourront, grâce à l'allocation additionnelle de $20 par mois, rester ensemble.

Le ministre a dit qu'il y a environ 135,000 veuves dans la province de Québec et qu'un bon nombre d'entre elles peuvent se tirer d'affaires seules.

On est en droit de se demander, poursuit M. Lafrance, si de nombreuses veuves, surtout celles qui ont élevé péniblement leur famille ou qui ont travaillé en grand nombre dans les catégories d'emplois où l'on s'use rapidement, ne doivent pas bénéficier d'une aide pour leur permettre de subsister durant les jours difficiles de la soixantaine. Cette assistance basée sur une étude des revenus permettra de prévenir la déchéance, j'ajouterai ici, morale et physique.

Il en va de même des allocations aux célibataires de sexe féminin âgées de 60 à 65 ans. Combien de ces personnes se sont "données" pour aider leurs parents, les soigner, tenir maison pour eux, pour subitement se retrouver sans ressources. Nous en connaissons tous qui ont élevé leurs frères et soeurs. Elles ont donné le meilleur d'elles-mêmes à cette tâche fondamentale: maintenir la famille pour le bien des enfants. C'est pourquoi la loi des allocations aux mères nécessiteuses les acceptent comme récipiendaires au même titre que la mère.

M. Bertrand a dit que le discours du député de Richmond aurait dû être prononcé il y a un an lors de l'adoption du bill 36 que j'avais présenté à la Chambre. C'était la grande charte des pauvres. L'Union nationale malheureusement ne lui a pas donné la publicité qu'elle méritait. C'est tellement vrai que des chefs ouvriers en ont fait, depuis, la remarque. M. Bertrand déclare qu'il est heureux de constater que le nouveau projet de loi est comme une approbation du geste social fait l'an dernier par l'Union nationale présentant le bill no 36. Mais Pourquoi fixer une limite de $10?

M. Johnson a déclaré que cette loi n'était pas nécessaire parce que le bill 36 adopté à la session de 1959-60 donnait aux ministères et aux agences sociales tous les pouvoirs pour régler tous les cas au moyen de suppléments de pension qui n'étaient pas plafonnés. Le député de Bagot affirme que le bill 36 permettait même de payer des pensions aux veuves et aux célibataires, même si elles n'avaient pas 60 ans, mais se trouvaient dans le besoin.

M. René Hamel dit alors que le bill en discussion est le résultat d'une promesse du parti libéral. Et l'Union nationale va prétendre que le bill 36 donnait tout cela? Allons donc!

M. Bellemare prétend à ce moment que cette loi est discrétionnaire, alors que le parti libéral s'est prononcé contre ce genre de subventions.

M. Lesage répond que le parti libéral n'a jamais promis autre chose que de payer ces allocations "selon les besoins".

ABATTU PAR UN ADOLESCENT DE 17 ANS

Funérailles civiques au constable Marcel Lacombe

Le comité exécutif de la cité de Montréal a décrété que des funérailles civiques seront faites au constable Marcel Lacombe qui a été abattu vers 5 h., hier matin, aux quartiers-généraux de la Sûreté municipale. Le présumé meurtrier est un adolescent de 17 ans qui s'était vu libéré mercredi d'une accusation de port d'arme illégal.

Agé de 44 ans et père de trois enfants, le constable Lacombe faisait partie de la police municipale depuis 20 ans. La dépouille mortelle est exposée depuis hier dans le hall d'honneur de l'hôtel de ville et elle y demeurera jusqu'à lundi matin. Le hall d'honneur sera ouvert au public aujourd'hui et demain de 9h. du matin à 11h. du soir.

Les funérailles civiques auront lieu à 10h., lundi matin, en l'église Notre-Dame. Le ralliement aura lieu à 8h. 45 sur le Champ-de-Mars et le cortège quittera l'hôtel de ville à 9h.15. Des représentants du comité exécutif, du conseil municipal ainsi que de la Sûreté municipale assisteront aux funérailles.

Le présumé meurtrier a été identifié comme étant Maurice Cadieux. Il s'est introduit dans l'édifice de la police par la porte du garage sise du côté nord de l'immeuble, rue St-Louis. Il portait une longue boite sous son bras et a déclaré au gardien de faction qu'il se rendait à la section où les détectives détiennent les prisonniers.

En sortant de l'ascenseur, au cinquième étage, le jeune homme se présenta au comptoir où le constable Claude Fortier lui demanda ce qu'il voulait. Cadieux demanda à voir les deux policiers qui l'avaient arrêté le 9 avril dernier, — les sergents-détectives Jacques Cinq-Mars et Jean Beaupré.

Alors le jeune homme sortit vivement une carabine de calibre .22 de la boite qu'il portait et la pointa en direction du constable Fortier. A ce moment, deux policiers du poste no 1, qui étaient en train d'écrouer un détenu, ont aperçu Cadieux et ont sauté sur lui pour le désarmer.

L'agent Lacombe était occupé dans un autre coin de la pièce à inscrire le nom d'un détenu sur la liste d'écrou. Comme il s'approchait pour prêter main forte à ses confrères, un coup de feu éclata. Atteint en pleine poitrine, il s'écroula. Peu après, Cadieux était maîtrisé.

Quelques minutes après son arrivée à l'hôpital St-Luc, l'agent Lacombe succomba. Cadieux a également été transporté à St-Luc pour une entaille à la figure.

Libéré mercredi

Des détectives de l'escouade des homicides ont déclaré que la carabine .22 que portait Cadieux au moment du meurtre était celle-là même qui lui avait été remise jeudi après-midi après que le juge Irénée Lagarde l'eut libéré d'accusation de port d'arme illégale.

Son arme lui avait été enlevée lorsqu'il fut arrêté vers 2 h. du matin, le 9 avril dernier, au coin des rues Rachel et Henri Julien, en face de l'église St-Jean-Baptiste. Son cas fut par la suite transféré de la Cour du bien-être social à la Cour municipale.

Une accusation de possession d'arme apparemment en vue de troubler la paix pesait contre lui lorsqu'il comparut devant le juge Irénée Lagarde, mercredi, pour y subir son enquête préliminaire. L'accusation avait été portée par les sergents-détectives Cinq-Mars et Beaupré et le procureur de Cadieux était Me Claire Barrette.

Le juge Lagarde renvoya la cause parce que l'accusation de menace à la paix n'avait pas été prouvée, étant donné que la carabine était dans sa boite au moment de l'arrestation. Comme il n'y avait plus de cause, le juge ne trancha pas la question de savoir ce qu'il adviendrait de l'arme. Les détectives rapportèrent la carabine aux quartiers-généraux de la Sûreté municipale où Cadieux vint la réclamer jeudi après-midi. Le sergent-détective Cinq-Mars la lui remit alors.

Motion de condoléances

Le comité exécutif a adopté hier une motion de condoléances dont voici le texte:

"Que les membres du comité exécutif ont appris avec stupeur et un profond regret la mort tragique du constable Marcel Lacombe;

"Que le comité désire exprimer à la famille éprouvée ses plus vives condoléances dans le malheur qui la frappe;

"Que des funérailles civiques aient lieu pour ce valeureux constable mort au devoir et que les membres du Conseil municipal soient priés d'y assister;

"Que le comité observe deux minutes de silence en signe de respect à la mémoire du constable Lacombe;

"Que le comité réitère au directeur du service de la police son admiration pour la bravoure et le sens du devoir du policier Marcel Lacombe."

Reposez-vous suffisamment

La privation de sommeil a longtemps été une forme de torture. Il est aussi indispensable de dormir suffisamment que de bien manger, en fait le manque de nourriture fait moins souffrir! La plupart des gens se trouvent bien de huit heures de sommeil, mais il est préférable que chacun découvre la durée de repos dont il a besoin et qu'il essaie de suivre un programme qui lui accordera ces heures de repos.

Un congrès de pastorale de l'enfance et de l'adolescence

Les 12 et 13 mai prochains se tiendra au Cap-de-la-Madeleine le deuxième congrès national des responsables diocésaines de la croisade eucharistique. Plus de 160 éducatrices religieuses et laïques, venant de 27 diocèses différents, étudieront les problèmes des enfants et des pré-adolescentes enrôlés dans le mouvement. Le sujet à l'étude de cette année, sera le suivant: Comment développer l'esprit paroissial et diocésain chez les jeunes afin de leur faire découvrir, aimer et servir l'Eglise catholique toujours davantage.

Le congrès étudiera également le rôle des responsables nationales et diocésaines de la croisade. Ce mouvement d'action catholique groupe environ 400,000 membres au Canada et en Nouvelle-Angleterre. A titre de président de la commission épiscopale de l'action catholique canadienne, S. E. Mgr Lionel Audet envoie sa fervente bénédiction aux congressistes et leur souhaite tout le succès désiré de ces importantes assises. Le congrès sera dirigé par le R. P. Blondin Dubé, S.J. directeur national de la C. E. assisté des pères Maurice Gauvreau, S.J., et Jean-Paul Labelle, S.J.

Ottawa désavoue le lt-gouverneur de la Saskatchewan

OTTAWA (DNC) — Le gouvernement Diefenbaker a répudié le geste du lieutenant-gouverneur de la Saskatchewan, M. Frank L. Bastedo, qui avait refusé de donner son assentiment au bill 56 de la Législature de Régina et avait soumis le problème de cette législation au gouverneur général en conseil.

M. Bastedo invoquait, à l'appui de son geste, que le bill 56 était ultra-virès et que, d'autre part, il n'était pas dans l'intérêt national.

En annonçant sa décision, M. Diefenbaker a déclare que, après examen, il est clair que le bill 56, relatif à la négociation obligatoire de certains contrats miniers, est de la compétence de la province. Quant au second point, à savoir que le bill 56 n'est pas dans l'intérêt national, le premier ministre a jugé que, malgré les objections que l'on pourrait avoir sur la façon de procéder de Régina, les termes "intérêt national" ne se rapportent pas uniquement à des différences de principe ou de points de vue mais qu'ils doivent comprendre aussi des matières ayant des effets pratiques ou physiques et que, dans ce sens, le bill 56 n'est pas contre l'intérêt national.

Quant à la procédure suivie par M. Bastedo en "réservant" le bill sans consulter le gouvernement fédéral et sans l'avertir au préalable, M. Diefenbaker déclare qu'elle est injustifiable. Bien que des instructions précises n'aient jamais été données, dans ce domaine, aux lieutenants-gouverneurs, le gouvernement songe à en préparer pour la gouverne de ces derniers qui sont, à la fois, des fonctionnaires fédéraux et des représentants directs de la Couronne auprès des autorités provinciales.

Dans les cadres du fonctionnarisme fédéral

Le CVF et les SSJB revendiquent les droits de la langue française

Par Clément Brown

OTTAWA — Deux des organismes les plus représentatifs du Canada français, le Conseil de vie francaise et la Fédération des Sociétés Saint-Jean-Baptiste du Québec, ont présenté leurs vues sur le bilinguisme du fonctionnarisme fédéral au Comité parlementaire chargé d'étudier la refonte de la loi du service civil. Tous deux ont été unanimes à réclamer, pour la culture française, un traitement plus généreux dans les cadres du fonctionnarisme.

Ils ont proposé des moyens pratiques pour augmenter le nombre de fonctionnaires canadiens-français et pour accroitre le rôle de la langue française au sein de l'administration centrale.

Prenant la parole au nom du Conseil de vie française, M. Paul Gouin, son président, déclara que le rôle des fonctionnaires devient de plus en plus important dans la vie de la nation. "Par ailleurs, dit-il, le Canada est formé officiellement de deux groupes ethniques parlant chacun leur langue propre, dont les traditions, les coutumes, le mode d'existence diffèrent sur plusieurs points. Si la haute administration du Canada veut donner justice à tous les citoyens, répondre à leurs besoins spirituels et matériels, elle doit dans l'élaboration et dans l'application des lois, tenir compte de ces divergences. Mais elle ne pourra le faire que si les serviteurs de la nation sont en mesure de saisir ces nuances de pensée, ces modalités différentes de vie."

"Autrement, dit encore M. Paul Gouin, il est inutile de parler d'un Canada bi-ethnique, bilingue et bi-culturel. Il ne sert de rien de répéter que l'une des grandes richesses de la nation canadienne réside dans son pluralisme culturel. Si on veut conserver et accroître cette richesse, comme on le fait pour le potentiel économique du Canada, il faut prendre honnêtement et résolument les moyens qui s'imposent."

Selon le Conseil de vie française, "l'un des moyens les plus importants est de faire en sorte que la civilisation, la culture canadienne-française marquent de leur empreinte l'administration de notre grand pays. Nous constatons avec regret que ce n'est pas le cas, pour l'instant, du moins pas au degré où ce devrait l'être. La situation présente nous achemine vers une unification qui sera un appauvrissement alors qu'elle devrait être un effort de construction d'une nation respectueuse de ses origines, soucieuse d'y chercher ses règles d'inspiration pour le présent et pour l'avenir."

D'autre part, M. Gaston Rondeau, parlant pour la Fédération des société Saint-Jean-Baptiste du Québec, a proposé quatre réformes susceptibles d'accroître la proportion et l'influence des Canadiens français dans le fonctionnarisme fédéral.

1) La reconnaissance officielle du bilinguisme comme l'une des qualifications pouvant être exigées des candidats aux fonctions publiques. Nous croyons, dit le mémoire, que le bilinguisme est devenu une nécessité assez importante pour que l'on accorde un boni de cinq pour cent à tous les candidats possédant une connaissance convenable de la langue seconde (l'anglais ou le français, selon le cas).

2) Remaniement de la loi du Service civil du Canada sur les questions relatives au bilinguisme. Nous croyons que les termes de la nouvelle législation ne devraient prêter à aucune équivoque sur les privilèges accordés aux bilingues ni accorder de pouvoirs discrétionnaires aux officiers supérieurs de la Commission de service civil, aux ministres du cabinet ou aux sous-ministres, selon le cas.

3) Préférence absolue aux candidats bilingues dans les bureaux de la capitale fédérale et dans les bureaux régionaux situés en des endroits où vingt pour cent ou plus de la population ne parle pas la langue de la majorité. Dans les bureaux de la capitale, des exceptions pourraient être consenties en faveur du personnel affecté aux recherches et qui, par conséquent, n'a pas de relations directes avec le public. Par contre, nous sommes d'avis qu'un groupe de dix mille personnes ne parlant pas la langue de la majorité, même s'il ne constitue que cinq pour cent de l'ensemble, forme une masse suffisamment importante pour nécessiter qu'au moins une partie du personnel affecté au bureau régional soit bilingue.

4e) Réévaluation des examens d'admission aux postes du service civil en fonction des deux cultures officielles du pays. A L'heure actuelle, les examens d'admission sont conçus en fonction de l'éducation donnée dans les écoles de langue anglaise, qui ont développé leur programme d'étude en relation avec la culture et la mentalité anglaise, lesquelles n'ont rien de commun avec la mentalité et la culture française. De telle sorte que les candidats de culture et de langue françaises sont désavantagés dès le départ, puisqu'ils ont à participer à des examens qui ne tiennent aucun compte de la formation qu'ils ont reçue.

En plus de la déclaration de son président, le Conseil de vie française a déposé au comité copie de deux mémoires déjà présentés au gouvernement: l'un portant sur le bilinguisme au ministère des affaires extérieures et l'autre sur la proportion des Canadiens français dans les divers ministères de l'administration fédérale.

Un cordial échange de vue eut lieu, à la suite de la présentation des deux groupes. Nous renvoyons nos lecteurs à une autre colonne pour une analyse plus détaillée de la discussion.

PRECISIONS DONNEES PAR M. HAMILTON

Pékin s'est engagé à acheter le blé qu'Ottawa pourra lui vendre

OTTAWA — Le ministre de l'agriculture, M. Alvin Hamilton, a nié certaines insinuations selon lesquelles la Chine communiste ne se serait pas formellement engagée à acheter tout le blé que le Canada met à sa disposition au titre des accords conclus ces jours derniers. La Chine s'est engagée à acheter les quantités que nous avons consenti à lui vendre, a déclaré M. Hamilton au cours d'une conférence de presse.

M. Hamilton faisait allusion à son annonce de mardi dernier dans laquelle il déclarait que le Canada s'était engagé à fournir à la Chine populaire, au cours des trente prochains mois 186,700,000 boisseaux de blé et 46,700,000 boisseaux d'orge, le tout représentant une valeur approximative de $362,000,000.

Un contrat initial rédigé en vertu de cet accord prévoit la livraison à la Chine, entre le 1er juin et le 30 novembre, de 28,000,000 de boisseaux de blé, 17,000,000 de boisseaux d'orge et de 32,500 tonnes de farine, soit 1,500,000 boisseaux.

Le ministre avait alors déclaré que les prochains contrats feraient l'objet de négociations quant au prix et à la quantité.

Le chef du PSD, M. Hazen Argue a prétendu jeudi aux Communes que dans le contrat initial, la Chine ne s'était engagée en rien. Il a qualifié le marché de vision, d'attrape-nigaud qui obligera le Canada à assurer l'entreposage du solde de grain, dont le coût sera défrayé par les cultivateurs et la Trésorerie nationale.

Au cours de sa conférence de presse d'hier, M. Hamilton a dit qu'il considérait les remarques de M. Argue comme "sottes et assassines".

N'importe qui sait que lorsqu'il y a accord à la vente, il y a accord à l'achat, et il y en a un, s'est exclamé M. Hamilton.

Il n'a pas été possible pour les journalistes d'obtenir des détails sur l'accord canado-chinois, le ministre du Travail, M. Michael Starr, ayant pénétré à l'intérieur du bureau de M. Hamilton pour lui rappeler un rendez-vous qu'il avait ailleurs.

Le ministre de l'agriculture, qui se rendit à Hong-Kong au cours de la dernière fin de semaine pour y signer un accord à longue échéance, a fait remarquer hier que c'était sur l'insistance du Canada qu'aucun prix ferme n'avait été fixé pour la durée de l'accord.

Le CTM demande l'étatisation de la CGNQ

Le Conseil du travail de Montréal au cours de sa dernière réunion, s'est opposé à toute augmentation du tarif du gaz naturel à Montréal. Il a demandé l'étatisation de la Corporation du gaz naturel du Québec par le gouvernement provincial ainsi que l'étatisation de Trans-Canada Pipe Lines par le gouvernement fédéral.

La centrale syndicale appuie les autorités de la ville de Montréal dans leur attitude d'opposition à la hausse du tarif du gaz et a exprimé l'intention de présenter son point de vue à la Commission provinciale de l'électricité et du gaz.

En même temps, le CTM désire que l'Office fédéral de l'énergie revise les contrats conclus entre Trans-Canada Pipe Lines et les compagnies de distribution.

Le Conseil du travail croit, comme d'ailleurs la ville de Montréal, que Trans-Canada Pipe Lines vend son gaz trop cher à la Corporation de gaz naturel du Québec. C'est pourquoi la centrale syndicale demande en premier lieu une revision des contrats et en second lieu, l'étatisation de l'entreprise.

Le CTM croit que la Corporation de gaz naturel du Québec n'a pas réussi à donner un service adéquat et à bon marché comme on l'avait prétendu lorsque l'Hydro-Québec avait vendu son réseau gazier à l'entreprise privée. C'est pourquoi on voudrait que le gouvernement redevienne propriétaire du réseau.

Le Conseil du Travail de Montréal a aussi décidé hier soir de demander une rencontre avec les autorités municipales afin de discuter de la question des contrats accordés aux agences privées de détectives pour distribuer des billets aux automobilistes violant les règlements de stationnement.

La centrale syndicale est opposée à ce système qui est maintenant à l'essai à Montréal et désire que les administrateurs municipaux mettent fin à leur politique de confier à l'entreprise privée le plus de services municipaux possible.

M. Louis Laberge, président du CTM, a soutenu que les détectives privés qui distribueront des contraventions ne pourront se faire un revenu raisonnable avec l'argent que la ville verse à leur agence. C'est donc une invitation à la corruption, a-t-il dit.

DANS LES MAISONS D'ENSEIGNEMENT DU QUEBEC

Nécessité d'un effort spécial pour préparer les Canadiens français au fonctionnarisme

OTTAWA (DNC) — Les institutions d'enseignement universitaire et secondaire du Québec devront faire un effort spécial pour préparer davantage les jeunes Canadiens français aux carrières qui leur sont offertes dans le fonctionnarisme fédéral, a déclaré hier Mgr Paul-Emile Gosselin, secrétaire du Conseil de la vie française, devant le comité parlementaire chargé d'examiner la refonte de la loi du service civil.

Tout en déclarant que l'enseignement donné par les institutions québécoises se compare avantageusement à celles que dispensent les universités et collèges des autres provinces, Mgr Gosselin répondit que le recrutement de fonctionnaires fédéraux de langue française constitue un problème réel. Cela tient à deux causes, dit-il: tout d'abord l'amélioration des conditions de recrutement dans le fonctionnarisme provincial et les besoins de plus en plus nombreux de personnel compétent au sein des entreprises industrielles du Québec.

D'autre part, M. Paul Gouin, président du Conseil de la vie française, a fait valoir que, si les candidatures canadiennes-françaises au fonctionnarisme fédéral ne sont pas aussi nombreuses qu'on le souhaiterait, cela vient de ce que, "à tort ou à raison", les Canadiens français du Québec se sentent dépaysés dans le fonctionnarisme fédéral, qu'ils n'y trouvent pas un climat favorable à la culture française. De ce point de vue, dit-il, on pourrait obvier à cette atmosphère déprimante en faisant du français une langue de communication à l'intérieur des ministères, au même titre que l'anglais.

M. Gouin a rejeté la prétention de M. Jean-Thomas Richard, libéral d'Ottawa-Est, qui a déclaré que, si les Canadiens français ne sont pas plus nombreux dans le fonctionnarisme fédéral, c'est parce que les bilingues ne sont pas assez nombreux parmi eux.

Bien au contraire, répondit M. Gouin, toutes les statistiques prouvent que ce sont surtout les Canadiens français, ceux du Québec compris, qui forment la majorité des citoyens bilingues au pays et dans les services administratifs.

Mgr Gosselin, de son côté, a rappelé qu'il y a plusieurs années, l'université Laval avait créé un collège universitaire avec spécialisation en sciences, dans le but de favoriser la participation des nôtres à l'administration du pays. Ce cours a eu peu de succès et il est indiscutable que nos universités et nos collèges devront faire un effort spécial pour préparer nos jeunes gens aux carrières administratives au fédéral.

M. Arnold Peters, PSD-Témiscamingue, s'est objecté à la proposition d'exiger, pour l'instant, la connaissance des deux langues de la part des candidats à la fonction publique. Cela, dit-il, mettrait en posture désavantageuse trop de jeunes, y compris ceux qui, dans les provinces autres que Québec, n'ont pas eu l'occasion d'apprendre convenablement le français. Je suggérerais plutôt, dit le député, que la Commission du service civil entreprenne, à l'intention des fonctionnaires, des cours de langue obligatoires et gratuits. Ce serait, dit-il, l'une des méthodes les plus pratiques et les plus efficaces de répandre le bilinguisme au sein du fonctionnarisme.

La réaction générale des députés à cette proposition laisse croire qu'elle a été favorablement accueillie.

CENTRAL
DRIVING SCHOOL
GARANTIT VOTRE PERMIS
Nous procurons permis temporaire
4627, rue St-Denis AV. 8-5322

ASTHME
SOULAGÉ
AVEC
ASMYNAL
ASMYNAL (cigarettes) décongestionne les voies respiratoires dès les premières bouffées . . . diminue les crises.
Aussi en comprimés, d'un emploi si commode.
Chez votre pharmacien.
ASMYNAL

REPARATIONS de montres et bijoux
Exécutées par des experts
- Vitres, aiguilles et ressorts de montres posés pendant que vous attendez
- Pour autres réparations de montres et bijoux le service est de 3 à 15 jours
- Commandes postales remplies avec soin

Pomponnette — INC. —
J. BRASSARD, prop.
256 est, Ste-Catherine
UN. 1-9293

COMPRESSES
médicamenteuses
POUR LES YEUX
SOULAGE la fatigue des yeux, RAFRAÎCHIT et STIMULE la peau tendre autour des yeux où la fatigue et la tension sont susceptibles de paraître.
Aussi OPTREX EN FLACON (POUR LES BAINS D'YEUX)
Chez votre pharmacien
OPTREX
"le bien-être des yeux" OP-81

VOS ÉPARGNES RAPPORTENT 6%
GARANTI

DATE
WITHDRAWAL
Tous les fonds de ce plan sont placés sous forme de premières hypothèques assurées par la Société Centrale d'Hypothèques et de Logement, un organisme du gouvernement du Canada.
- Les titres sont offerts par unités de $1,000, et rapportent $60. l'an (6%)
- Le capital et l'intérêt sont garantis sans conditions.
- Rachetables en TOUT temps, mais la première année, l'intérêt est recalculé à 4%, taux normal d'un compte courant.
- Les comptes courants rapportent du 4% d'intérêt, payable trimestriellement, et calculé sur le solde trimestriel.
- Les comptes ouverts le 10 du mois courant rapportent de l'intérêt à partir du premier jour de ce mois.

Heures:
en semaine, de 9.30 A.M. à 3.30 P.M.

FARMERS & MERCHANTS TRUST COMPANY LTD.
1175, avenue Union, Montréal — Tél.: UN 6-6551
1450 ouest rue Ste-Catherine, Montréal — Tél.: UN 1-9446
Bureaux à Calgary, Edmonton, Medicine Hat, Saskatoon et Nassau, Bahamas

FONDE LE 10 JANVIER 1910 **LE DEVOIR** FAIS CE QUE DOIS

"Le Devoir" est imprimé au No 434 est, rue Notre-Dame, à Montréal, par l'Imprimerie Populaire, compagnie à responsabilité limitée, qui en est l'éditrice. Directeur-gérant: Gérard Filion. "Le Devoir" est membre de la Canadian Press, de l'Audit Bureau of Circulations et de la Canadian Daily Newspaper Publishers Association. La Canadian Press est seule autorisée à faire l'emploi pour réimpression de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press et à l'agence Reuter, ainsi que de toutes les informations locales que "Le Devoir" publie. Tous droits de reproduction des dépêches particulières au "Devoir" sont également réservés.

Abonnement par la poste: EDITION QUOTIDIENNE (un an): MONTREAL et banlieues, $20.00; CANADA hors Montréal et banlieues, $16.00; Etats-Unis et Empire Britannique, $20.00; Union Postale, $20.00 — EDITION DU SAMEDI (un an) $5.00 — Les abonnements sont payables d'avance par mandat-poste ou par chèque encaissable au pair à Montréal.

Autorisé comme matière postale de deuxième classe par le ministère des Postes, Ottawa.

Téléphone: VIctor 4-3361*

LE DEVOIR, MONTREAL, SAMEDI, 6 MAI 1961

Un risque qu'il vaut la peine de prendre

Une industrie de la ville de Québec, *Crane Steelware*, va s'établir à Stratford, Ontario. Les motifs du départ sont purement économiques: nécessité de se rapprocher des sources d'approvisionnement d'acier et de la clientèle. On comprend aisément qu'une usine qui est forcée d'importer sa matière première de Hamilton ou de Cleveland et de réexpédier ses produits finis dans le sud de l'Ontario et dans l'Ouest canadien soit mal placée à Québec pour soutenir la concurrence. A plus forte raison quand il s'agit d'une matière lourde comme l'acier brut et les produits de l'acier: les frais de transport mangent les bénéfices. La ville de Québec eut beau offrir à la société de lui prêter $400,000. à un taux d'intérêt très bas afin de lui permettre de reconstruire son usine incendiée, le président a très aimablement décliné l'offre. Tous calculs faits, il est plus avantageux de reconstruire à Stratford qu'à Québec.

●

Cette décision rend particulièrement sensibles les difficultés qu'ont toujours éprouvées les fonderies du Québec. Pour trois ou quatre qui ont réussi à tenir le coup, notamment Bélanger, la Fonderie de l'Islet, Forano, des dizaines ont dû fermer leurs portes. Et encore, celles qui ont résisté à la concurrence doivent en bonne partie leur succès au bas niveau des salaires de leurs ouvriers. A conditions égales, elles n'auraient pu survivre.

D'où la nécessité de mettre sur pied une industrie sidérurgique. Aussi longtemps que nous n'avions pas de minerai de fer, l'entreprise était hasardeuse. L'ouverture des mines de l'Ungava a changé la situation. Les barges de minerai, remontant le Saint-Laurent, passent en face de Montréal et vont approvisionner les hauts fourneaux de l'Ohio. Il paraît tout simple d'arrêter quelques cargaisons dans la région montréalaise.

L'exemple de tous les pays nous apprend qu'il est illusoire de chercher à développer une industrie secondaire sans l'avoir assise sur l'industrie de base qu'est l'acier.

C'est comme cela qu'a commencé la révolution industrielle en Gde-Bretagne. C'est par des hauts fourneaux que la Ruhr a parti son prodigieux développement industriel. Même la Chine communiste s'est lancée tête baissée dans la production artisanale de fonte et la production industrielle d'acier comme point de départ d'une industrie mécanique.

Regardons ce qui se passe aux Etats-Unis. Les villes de Pittsburgh et de Cleveland seraient de simples villages sans industrie sidérurgique. Les usines d'assemblage d'automobiles seraient peut-être situées ailleurs qu'à Détroit si cette ville n'avait pas été au centre du complexe industriel charbon-acier de la république voisine.

Tant que Québec sera privé d'une industrie de base comme celle-là, son développement sera handicapé. L'Ontario continuera à attirer l'industrie lourde, celle qui paie les plus forts salaires et gagne les plus gros bénéfices, tandis que Québec, paradis de la main-d'oeuvre bon marché, se contentera d'industries marginales comme le textile et la chaussure.

Car une fraction importante de l'industrie secondaire repose sur le fer et l'acier. Autour des hauts fourneaux et des lamineries prennent naissance des ateliers mécaniques établis à proximité de leur matière première. L'avance de l'Ontario sur le Québec ne s'explique pas autrement. C'est à partir des hauts fourneaux de Hamilton que se sont développées dans la péninsule ontarienne une grande variété d'industries secondaires qui font la prospérité et la stabilité de l'Ontario. Les hauts fourneaux se seraient-ils érigés dans la région montréalaise que les choses se seraient passées différemment: plusieurs industries actuellement situées en Ontario se seraient installées à Montréal ou dans la banlieue.

Plusieurs se demandent si la province de Québec est capable de faire vivre une industrie sidérurgique. Les enquêtes qui ont été faites concluent pour l'affirmative. Le gouvernement de la province de Québec à lui seul utiliserait quelque 100,000 tonnes de fer et d'acier par année. C'est déjà assez pour assurer un départ. Il serait plutôt surprenant que les ateliers mécaniques de la région montréalaise refusent de tirer sur une source d'approvisionnement située à portée de la main. D'ailleurs les possibilités d'une industrie sidérurgique sont attestées par les nombreux projets qui sont présentement en discussion.

●

Le gouvernement de la province de Québec aura une décision lourde de conséquences à prendre d'ici quelques mois. Il pourra choisir la solution facile: autoriser un groupe financier à bâtir des hauts fourneaux quelque part sur la rive sud entre Longueuil et Sorel, et laisser à l'entreprise privée le soin de se débrouiller. Même si les groupes qui sollicitent une autorisation réclament en même temps une certaine assistance de l'Etat québécois, il n'est pas dit qu'il ne s'en trouvera pas un capable de se débrouiller seul. Si le gouvernement allait abandonner à l'initiative privée le soin de jeter les fondements d'une industrie lourde, ce serait accentuer la colonisation économique dont nous sommes à la fois les victimes et les bénéficiaires. Si au contraire le gouvernement est disposé à poser un geste favorable à l'autonomie économique de la province, il lui faudra prendre un risque et poser un geste concret. Sous quelle forme? Ce ne sont pas les formules qui manquent. La première qui vient à l'esprit est celle d'une régie mixte: capitaux privés, capitaux publics, avec direction mixte. Si le gouvernement répugne à prendre lui-même une participation au capital d'une société sidérurgique, peut-être pourrait-il le faire par l'intermédiaire de l'Hydro-Québec qui sera forcément appelé à fournir l'énergie.

On a également suggéré que le gouvernement garantisse partiellement l'émission d'obligations qui pourrait être faite par une société sidérurgique. L'idée est à étudier. Un expert a suggéré la création d'une immense société de gestion sur le modèle de la Société générale de Belgique, et dans laquelle le gouvernement pourrait directement ou indirectement prendre une participation.

Il appartiendra au Conseil d'orientation économique (dont, entre parenthèses, nous ne faisons plus partie), de guider le gouvernement en la matière. Chose certaine, c'est que l'occasion s'offre de poser un geste favorable à la décolonisation économique de la province de Québec. Même s'il y a un risque à courir, il vaut la peine de l'assumer.

Gérard FILION

Blocs-Notes

Expériences nucléaires: la conférence est compromise

Les délégations américaine, britannique et soviétique qui s'efforcent d'en arriver à un accord sur l'interdiction permanente des expériences nucléaires ont tenu jeudi à Genève leur 302e séance, dans une atmosphère nettement pessimiste. Voici maintenant près de deux ans et demi que dure cette conférence et les chances d'un accord, même lointain, sont minces. On avait cru, lors de la reprise des négociations à la mi-mars, que les nouvelles propositions américaines permettraient une entente rapide mais il a bientôt fallu déchanter. Moscou a écarté la plupart de ces clauses qui, au demeurant, n'innovaient guère.

Les "trois" ont réussi, il est vrai, à s'entendre sur un certain nombre de clauses mais les pourparlers achoppent depuis plus d'un an à deux problèmes principaux: la composition du secrétariat de l'éventuelle organisation et, surtout, la composition des équipes permanentes de contrôle et le nombre d'inspections annuelles dans chacun des trois pays.

La patience des participants est soumise à rude épreuve et, aux Etats-Unis, les cercles militaires et certains milieux politiques font pression pour la reprise des expériences nucléaires, volontairement suspendues par les trois pays depuis octobre 1958. Si l'un ou l'autre participant reprenait ses essais, c'en serait évidemment fait de la conférence "nucléaire" de Genève. Cette semaine, le chef de la délégation soviétique a déclaré, non sans cynisme, qu'on allait allègrement vers la 400e séance et qu'il y avait chance d'en venir à un accord avant la 500e. La possibilité est au moins aussi grande qu'il y ait rupture, officielle ou de fait, avant cette 500e réunion.

Il importe de se rappeler cependant qu'un accord pour l'interdiction permanente des expériences nucléaires aurait principalement une valeur psychologique: la cessation des essais n'est pas en soi une mesure de désarmement. Elle offrirait surtout l'avantage d'améliorer le climat international et de faciliter de futures ententes sur un véritable désarmement.

Depuis le début de la conférence de Genève, aucun des trois pays, autant qu'on le puisse savoir, ne s'est livré à de nouveaux essais. Mais cela n'a pas empêché ces pays d'accroître leur arsenal nucléaire, de continuer à fabriquer bombes et ogives de diverses catégories ainsi que des projectiles et bombardiers destinés à transporter les engins de mort. L'accord que recherchent laborieusement les "trois" ne prévoit nullement la destruction de ces engins et de ces armes, ni l'arrêt de leur fabrication: il comporterait uniquement l'engagement des signataires à ne plus faire d'explosions expérimentales.

Dès lors, le traité éventuel "gèlerait" la situation au bénéfice de ces trois Etats qui ont sur tous les autres, grâce aux expériences effectuées depuis longtemps, une nette avance. Union soviétique, Etats-Unis et Gde-Bretagne conserveraient leur formidable arsenal nucléaire: la cause du désarmement n'aurait pas réellement progressé mais ces pays jouiraient d'une position dominante. Toutefois, du train où vont les choses, il semble peu probable que la conférence tripartite s'achève prochainement par un accord.

LA DEFENSE DE LA LANGUE FRANCAISE

De l'illogisme au quiproquo...

Par R. Le Bidois

Il ne semble pas que notre langue ait fait de grands progrès en matière de clarté depuis le temps où Rivarol proclamait, non sans quelque exagération : "Ce qui n'est pas clair n'est pas français". Le goût que beaucoup de nos contemporains manifestent pour les tours compliqués, l'abus de l'inversion que j'ai maintes fois signalé, enfin la manie qui pousse tant d'écrivains à torturer l'expression et à disloquer la phrase, tous ces symptômes montrent combien nous sommes loin aujourd'hui de cet idéal que vantait l'auteur du célèbre DISCOURS SUR L'UNIVERSALITE DE LA LANGUE FRANÇAISE.

Je pourrais, pour éclairer mon propos, examiner quelques textes administratifs ou des ouvrages de philosophie, qui m'offriraient une ample moisson de preuves. Mais je me contenterai de puiser mes exemples dans la prose des journaux, et notamment dans la rubrique des faits divers.

A l'envers

Voici d'abord une phrase où l'ordre des propositions est brouillé comme à plaisir: "A Strasbourg, un automobiliste ivre, F.R., *qui a été incarcéré, a endommagé* une dizaine de voitures *et blessé* cinq passants, dont deux sont dans le coma." La relative incidente placée entre deux virgules énonce un fait (l'incarcération) qui, loin d'être une explication accessoire — comme serait, par exemple, "F.R., *qui était ivre* ..." — est tout au contraire *la conséquence* des actions exprimées dans la principale: c'est *parce qu*'il a endommagé plusieurs voitures et blessé cinq passants que l'automobiliste en question a été ensuite incarcéré. De toute évidence, le rédacteur de ce fait divers a, comme on dit, mis la charrue avant les boeufs.

C'est une erreur analogue que nous trouvons dans cette courte note où l'on nous annonce la mort de l'écrivain danois Kjeld Abell: "*Considéré comme l'un des plus importants dramaturges de son pays*, K. A. a *écrit* une quinzaine de pièces." Ainsi présentée, la phrase semble dire que cet auteur a écrit une quinzaine de pièces *parce qu'il était considéré comme l'un des plus importants dramaturges du Danemark*. Nous savons en effet qu'un participe passé mis en tête d'une proposition et se rapportant au sujet a la valeur d'une subordonnée causale. Quand nous lisons le vers de Racine: "*Nourri dans le sérail*, j'en connais les détours", nous comprenons tout naturellement que si Acomat connaît le sérail et ses détours, c'est *parce qu*'il y a été élevé. De même, dans ces vers du fabuliste: "La cigale, *ayant chanté* Tout l'été, Se trouva fort dépourvue, etc.", la proposition participiale énonce la cause du dénuement de la cigale. Pour la nouvelle citée plus haut, le rédacteur pouvait exprimer sa pensée de bien des façons différentes: "Kjeld Abell, *qui est considéré* comme..., *a écrit*..."; ou: "K. A., *qui a écrit*..., *est considéré* comme..."; ou encore: "K. A. *a écrit*... *et est considéré* comme...". Le tour qu'il a choisi est franchement illogique et équivoque.

Contradiction

Une autre faute contre la logique et la clarté consiste à réunir dans une même phrase des éléments disparates qui exigeraient normalement une expression plus analytique. C'est le cas de cette déclaration d'un membre de la Ligue française de l'enseignement: Tout doit être mis en oeuvre "pour que l'éducation permanente... *devienne dans les délais les plus rapides une réalité impatiemment attendue*".

Il n'est pas besoin de lire deux fois cette phrase pour voir qu'il y a ici contradiction entre le verbe *devenir* (qui s'applique au non-réalisé, à l'avenir) et l'attribut "*impatiemment attendue*". On peut souhaiter, en effet, que cette "éducation permanente" (?) devienne une réalité; on peut aussi estimer que cette réalité est "impatiemment attendue", mais notre esprit cartésien s'insurge quand on lui dit que cette éducation doit "*devenir une réalité impatiemment attendue*".

Les infractions à la logique tournent parfois au quiproquo.... Un quotidien du 10 mars 1961 publiait une nouvelle sous les titres suivants (je respecte autant que possible la typographie):

"OFFRE DE DEUX ESCROCS
200,000 NF
pour une audience papale"

Le moins que l'on puisse dire de ce double titre, c'est qu'il est équivoque. La première ligne, en capitales, nous annonce une "offre de deux escrocs"; le sous-titre précise ce qui semble bien être la nature de l'offre *(200,000 NF)* et son objet *(pour une audience papale)*. Mais l'incohérence apparaît aussitôt de façon flagrante. Il est fort peu probable, a priori, que des escrocs offrent une grosse somme pour être admis en audience auprès du pape. En réalité, comme le montre d'ailleurs la nouvelle qui suit ces titres, lesdits escrocs n'ont pas offert "*200,000 NF pour une audience papale*", mais ont promis (à une Américaine) de lui faire obtenir "une *audience papale pour 200,000 NF*", ce qui est tout autre chose!

La cause pour l'effet

Voici enfin une méprise beaucoup plus grave, car il ne s'agit plus d'un fait divers, mais d'un sujet très sérieux et même tragique. L'autre soir, quand le Journal parlé de la radio nous a donné lecture de la citation à l'ordre de la nation de M. Camille Blanc, maire d'Evian-les-Bains, une phrase m'a fait sursauter au point que je doutais si j'avais bien entendu. Mais, quelques jours plus tard, je recevais d'un correspondant une coupure du *Journal officiel*, en date du 2 avril, où l'on pouvait lire, à la page 3253, le texte (malheureusement authentique) de la citation:

"*...A eu, durant l'occupation, une conduite digne de tous éloges; affilié à un réseau de résistance, a été arrêté et torturé par les agents de l'ennemi. A reçu* à cet effet *la médaille de la Résistance et* la *médaille de la Reconnaissance française...*"

Le lecteur attentif a pu remarquer, au passage, l'emploi incongru et choquant des mots *à cet effet*. Par cette locution, qui exprime proprement l'intention et le but, le rédacteur de la citation semble vouloir dire que le gouvernement a décerné à M. Camille Blanc les deux médailles en question pour l'encourager ou l'inciter à se conduire en héros. Or il est évident que sa conduite "digne de tous éloges" a été non point l'*effet*, le *résultat*, mais *la raison d'être* et *le motif* des honneurs qui lui ont été conférés. Sans insister sur ce sujet douloureux, disons seulement que ce quiproquo, où *la cause* est prise pour *l'effet*, paraît d'autant plus fâcheux qu'il figure dans un texte destiné à l'édification de tous les Français.

(Tous droits réservés pour "Le Devoir" et "Le Monde").

Une langue bien à nous!

L'excellente revue française "Vie et langage", (que chaque éducateur canadien-français devrait lire régulièrement), examinant dans sa dernière livraison quelques anglicismes, helvétismes, belgicismes et canadianismes, écrit fort justement: "Nous devons éviter à tout prix que notre langue ne se diversifie au point qu'un étudiant africain, par exemple, n'entende pas le même français s'il s'inscrit à une université française, belge, canadienne ou suisse".

Le danger, nous le savons trop, est particulièrement réel en ce qui nous concerne et la misère de notre langue risque — entre bien d'autres conséquences — d'interdire au Canada français tout rayonnement international et de nuire gravement à notre action éventuelle dans le domaine de l'assistance aux pays francophones d'Afrique. "Vie et langage" signale quelques-uns des belgicismes, helvétismes et canadianismes à éliminer (et aussi des anglicismes dont une certaine presse française est trop souvent truffée): notre "maller", notre "agent de police en devoir", notre "corporation", notre "estimé budgétaire", notre "service civil", etc. sont justement dénoncés.

Un des aspects les plus graves de notre drame linguistique est la perte du sens même de la langue, avec le résultat que l'on parle anglais en français. Il ne suffit pas d'aligner des mots français pour écrire ou parler français: or, c'est ce que nous faisons trop souvent et depuis trop longtemps. Nous sommes des esclaves de la traduction, faite servilement, et cela se constate jusque dans la législation de l'Etat "français" de Québec, a fortiori dans presque tout ce qui nous vient des services et organismes fédéraux. De "civil service", nous avons fait "service civil" (alors que tous les pays francophones parlent de "fonction publique"), de "corporation" . . . "corporation", de "limited" . . . "limitée", de "on duty" . . . "en devoir".

La liste en est interminable: elle touche tous les domaines, tous les secteurs, toutes les activités: les anglicismes l'emportent nettement dans notre langue quotidienne sur les tournures, les expressions, les formules véritablement françaises.

A la nouvelle aérogare de Dorval, "gate" a été — comme il se devait — rendu . . . en français par "barrière". Jusqu'ici, la langue française voulait que "barrière" fût un obstacle destiné précisément à interdire l'accès à tel ou tel lieu. Désormais au Canada français, la barrière désigne ce qui permet le passage d'un lieu à un autre. Ailleurs, à Orly, à Bruxelles, à Genève, les passagers qui vont prendre l'avion se dirigent vers la "porte", vers "l'accès aux avions"; nous le faisons, nous, en franchissant vaillamment la "barrière".

Grâce au service "français" de l'agence Canadian Press, nos journaux diffusent de plus en plus ce franglais et nous fournissent chaque jour "l'opportunité" de réflexions mélancoliques. Toute tentative de redressement ne sera fructueuse que si sont mis en oeuvre des moyens révolutionnaires: aussi bien, ne s'agit-il pas que de la langue comme telle mais de l'existence même de la communauté canadienne-française.

J.M.L.

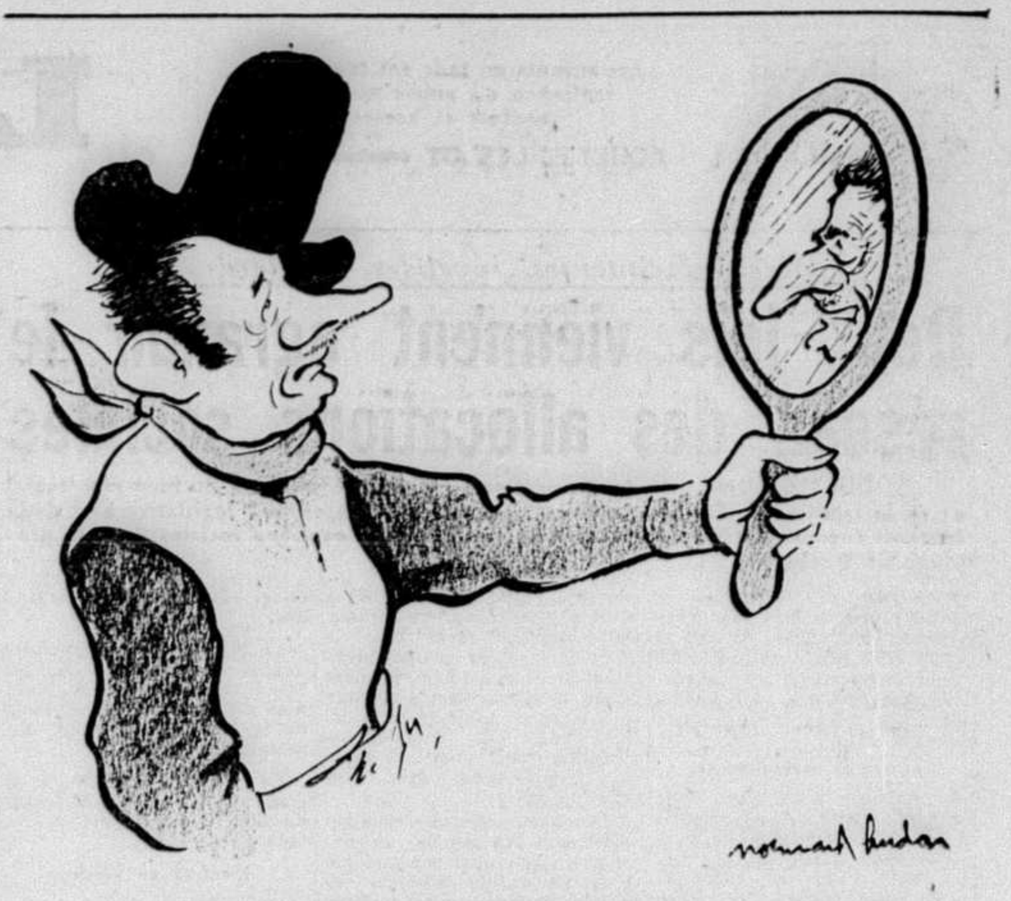

Danny Boy : J'ai tout de lui, le nez, les yeux, la moustache, et surtout mes FAVORIS !

Lettres au "Devoir"

La suppression des postes laïcs

Monsieur le directeur,

Je vous saurais gré de compléter, par la publication de la présente, l'information que vous donnez à vos lecteurs dans votre édition d'aujourd'hui, sous le titre "Sainte-Marie et Brébeuf ont aboli deux postes laïcs".

Il est faux que la direction du collège Jean-de-Brébeuf ait décidé de supprimer le poste de secrétaire général. Quant à être personnellement appelé très prochainement à assumer de nouvelles fonctions dans une institution d'enseignement classique de Montréal en voie de réorganisation, je vous assure qu'aucune demande ne m'a été faite en ce sens jusqu'ici.

Hier, votre journal annonçait en titre: "MM. Lavigne et Painchaud ont quitté Brébeuf". Inexact encore, car M. Painchaud donnera normalement ses cours jusqu'en juin.

Comme dirait F.-A. Angers, cela sent le "scandale de la laïcité"! Nous sommes, du moins, en droit d'attendre une information plus exacte et d'une présentation moins tendancieuse de votre journal.

Sincèrement vôtre,

Paul-Emile Gingras,
secrétaire général du Collège Jean-de-Brébeuf

NDLR: C'est précisément de M. Paul-Emile Gingras que **Le Devoir** tenait, du moins en grande partie, les renseignements qu'il a communiqués jeudi et vendredi. C'est M. Paul-Emile Gingras qui a confirmé le départ des professeurs Painchaud et Lavigne. "Il est faux, écrit M. Gingras, que la direction du collège Jean-de-Brébeuf ait décidé de supprimer le poste de secrétaire-général." M. Gingras n'a pas entièrement tort puisque, en réalité, c'est le père provincial qui a finalement pris la décision. Ce n'est pas dans ce sens-là que M. F.-A. Angers entendait le "scandale de la laïcité"!

Pour l'Algérie française

Messieurs,

Devant les événements actuels d'Algérie et leurs nombreuses fausses interprétations, je crois de mon devoir d'exprimer mon opinion. Je vous demande d'avoir l'amabilité de l'insérer dans votre quotidien et vous en remercie d'avance.

1. L'Algérie est partie intégrante du territoire français. L'accusation même portée contre le général Challe le prouve: "tentative de soustraire une partie du territoire national au contrôle de la République". Donc le Gouvernement reconnait outrepasser la Constitution qui dit la République "INDIVISIBLE" (article 2 de la Constitution de la Vème République) en acceptant de discuter et même de mettre au vote l'appartenance de l'Algérie à la France.

2. On accuse, sous le nom d'Ultras, de nombreux Français (dont plusieurs de religion musulmane) de préserver leurs intérêts financiers. Sachez que ceux qui avaient des intérêts en Algérie se sont empressés depuis bien longtemps de les déplacer. Certains ont abouti au Canada. Par conséquent, il ne reste que ceux qui ont pour tout intérêt leurs effets mobiliers, leur attachement à leur terre natale, leur vie, leur honneur.

3. Comment peut-on accuser de félonie tous ces généraux qui font l'honneur de la France et l'admiration de l'OTAN. Pour qu'ils aient risqué leur vie, leur honneur, leur avenir, c'est que vraiment il y avait autre chose qu'un intérêt financier. Ceux qui ne voient dans la vie que l'amour du veau d'or sont naturellement portés à justifier les actes des autres de la même façon, mais ils devraient ouvrir les yeux et apprendre qu'il existe des hommes pour qui les mots honneur, devoir, sacrifice, ont encore un sens.

4. Pourquoi les jeunes devraient-ils se battre en Algérie? Pour que leurs vaincus reçoivent l'honneur de défiler sous l'Arc de Triomphe comme l'a proposé le général de Gaulle avec la paix des braves? Pour que les fellaghas qui ont étranglé, mutilé des femmes, des enfants, des vieillards, mitraillé des hôpitaux, soient emprisonnés, condamnés à mort et graciés au bout de quelques années? Voir l'exemple de Ben Bella, condamné à mort par contumace pour assassinat d'une vieille femme, sa bienfaitrice, bien avant son appartenance au F.L.N., et maintenant ministre du G.P.R.A.?

5. Dans cette guerre de sécession à trois directions, seuls les généraux, les officiers, les soldats, la Légion, les Lagaillarde, les Ortiz, auront imprégné l'histoire d'un sentiment supérieur d'honneur. Personne ne conteste aujourd'hui les titres et l'honneur du général Lee, pourtant sa cause est loin d'être aussi défendable.

6. Comment peut-on expliquer que depuis 1950 chaque nouveau gouvernement, point n'est besoin de préciser leur grand nombre, envoie des cadres différents en Algérie qui, au bout de quelque temps, sont rappelés en Métropole à cause de leurs nouvelles idées dites "ultras"? Cela ne prouve-t-il pas que lorsqu'on a approché le problème de près, rencontré des descendants kabyles, arabes, européens, seule la solution "Algérie Française" s'envisage? Cela naturellement ne peut plaire à de nombreuses nations qui attendent avec impatience une division de plus dans le monde, un espoir de marché nouveau, d'où les fortes pressions internationales sur le gouvernement français. L'exemple de la Belgique et du Congo en est la preuve irréfutable. Le sentiment amer d'avoir été rejeté par le pays que leurs ancêtres aimaient et qu'ils aiment encore se retrouvera chez les Algériens dans 100 ans, de la même façon qu'il existe actuellement chez de nombreux Canadiens français.

7. La dissolution de la Légion est injuste car il est honteux de s'être servi de ces hommes dans toutes les guerres et de les remercier de cette façon.

Je tiens, avant de terminer, à m'incliner respectueusement devant tous ces hommes qui ont montré à l'histoire que la France comptait encore des hommes d'honneur.

E. C. PIETRI

Accord possible entre deux types d'école

Monsieur Lanrendeau,

Après la violente "dénonciation du mouvement laïciste" par le "Comité canadien de recherches sociales", j'aimerais, en guise de conclusion à une histoire qui semble s'éterniser en des chicanes *personnelles*, j'aimerais, dis-je, que vous fassiez connaître un texte du rév. père Pierre Faure s.j., texte extrait de son livre : AU SIECLE DE L'ENFANT, (Ed. Mame; pages 224-225-226).

Voici: "Ce n'est pas à dire qu'aux côtés de l'écolt chrétienne, dans les pays où les familles sont loin de toutes partager le même idéal spirituel, il ne doive pas y avoir d'autres écoles. Du reste, il est vraisemblable, dans le monde en mouvement qui est le nôtre, qu'assez souvent les parents chrétiens ne trouveront pas à leur porte d'écoles chrétiennes.

"L'école neutre, sous des formes qui peuvent être fort différentes de pays en pays, qu'elle soit publique ou privée, a donc sa place en tout système général d'enseignement. Il n'y a pas de raison pour qu'entre les deux catégories d'écoles, des accords multiples et féconds ne puissent s'établir. Il y en a moins encore pour qu'elles nourrissent l'une à l'égard de l'autre des suspicions et qu'elles en viennent à l'animosité. C'est du reste un fait que, sur le plan pédagogique, professeurs et éducateurs trouvent facilement des terrains d'entente, des intérêts communs... Serait-ce la raison pour laquelle les esprits sectaires refusent systématiquement ou hypocritement tout contact entre collègues d'enseignements différents ? C'est du moins le signe qu'ils redoutent leur bonne entente.

"L'Eglise ne joue pas la politique du pire. Jusque dans les conditions les plus défavorables, comme son Maître, elle n'abandonne pas les âmes. Elle se met résolument au service des plus déshérités, des plus abandonnés.

"Dans la mesure où elle peut l'obtenir, par accords avec les pouvoirs publics, elle (l'Eglise) organise à l'intérieur des établissements neutres des cours religieux, des aumôneries ou même, sous une autorité qui, sur le plan scolaire, n'est plus la sienne ou celle des familles, des écoles publiques confessionnelles.

"Ces solutions, d'une extrême diversité, manifestent clairement l'intention de l'Eglise qui n'est jamais de concurrencer, mais de servir. Elles montrent aussi à qui sait voir qu'il n'est pas du seul intérêt de ses fidèles, mais de celui de la Nation, d'en venir à de tels accords et solutions."

Dans toute cette affaire des "écoles", il semble que d'un côté comme de l'autre, on a oublié que ce ne sont pas les "grandes personnes" qui sont en cause, mais les enfants. Pourquoi en faire une querelle de religion ? Charité est un mot que les gens ont souvent à la bouche, mais rarement dans leur coeur. Cela veut dire : respect de l'enfant; respect de la famille; respect de l'homme, de ses croyances... Charité est un mot religieux qui veut dire : amour. Respect est un mot humain aussi chargé de sens que l'autre. Dans un camp comme dans l'autre, s'il y a mésentente, ce n'est pas la faute du vocabulaire.

Fernand Joncas

Moeurs d'hommes

M Serge Ménard,

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt dans le Devoir de samedi le 29 avril: Eichmann est coupable et il mérite la mort.

Malgré moi, je me reporte à des centaines d'années en arrière alors qu'une femme adultère est là debout devant tout un peuple qui l'accable; elle mérite la mort, il faut la lapider, c'est la loi.

Que fait Jésus qu'on a constitué comme juge? Il écrit dans le sable les péchés des accusateurs!

Est-ce le triomphe du bien, le désir de la justice qui anime ce peuple?

La passion hélas aveugle aujourd'hui comme autrefois. Conscients ou pas nous sommes tous des tueurs d'hommes.

Une nouvelle tête tombera et . . . le sarcasme mondial continuera.

Tout ce qui est fait à la mesure de l'homme est petit.

Jeanne GAGNON

La bible vous parle !

Si quelqu'un dit : "J'aime Dieu" et qu'il déteste son frère, c'est un menteur. (I Jn 4, 20)
(Texte choisi par la Société catholique de la Bible)

Aux quatre coins du monde

ALLIANCE ATLANTIQUE : les Etats-Unis se prononceront seulement en décembre sur l'équipement de l'OTAN en armes nucléaires

WASHINGTON. — Le gouvernement américain projette de rechercher sans délai, avec ses alliés, le moyen de renforcer le Conseil permanent de l'OTAN (Organisation du traité de l'Atlantique nord) mais de reporter à décembre le débat au fond sur la question de l'équipement de l'OTAN en armes nucléaires. C'est dire que la conférence des ministres des affaires étrangères des pays de l'OTAN qui se tiendra à Oslo, Norvège, du 8 au 11 mai, sera consacrée principalement à des problèmes de caractère politique. Aussitôt après cette réunion, le secrétaire d'Etat américain, Dean Rusk, ainsi que ses collègues français et britannique, se rendront par avion à Genève où en principe doit s'ouvrir le 12 mai, une conférence de quatorze Etats sur l'avenir politique du Laos où les hostilités ont cessé cette semaine.

CHILI : le président Alessandri voit dans le communisme international la première cause du malaise de l'Amérique latine

SANTIAGO. — Le président de la république du Chili, M. Jorge Alessandri, a applaudi jeudi soir à la "nouvelle approche" des Etats-Unis au probleme de l'Amérique latine, s'est réjoui des projets annoncés par le président Kennedy et a déclaré que le communisme international est la principale cause du malaise actuel dans les pays latino-américains. Faisant allusion au programme décennal de Kennedy pour une "alliance dans le progrès", M. Alessandri a affirmé, devant la commission économique des Nations Unies pour l'Amérique latine (CEPAL) que l'adhésion consciente aux principes de l'ONU et la lutte à la subversion ainsi qu'à l'ingérence extérieure sont essentielles à la stabilité des pays latino-américains et à la paix mondiale. Cuba n'assistait pas à la séance inaugurale de cette conférence qui réunit les représentants de 24 pays et territoires d'Amérique du Sud.

UNION SUD-AFRICAINE : le gouvernement se prépare à faire face à l'agitation intérieure et à des difficultés économiques

JOHANNESBOURG. — Le gouvernement a pris hier de nouvelles mesures en vue d'assurer la protection de l'Etat contre les attaques de l'étranger ou la subversion intérieure ainsi que pour faire face à d'éventuelles difficultés économiques. Le ministère de la défense a annoncé l'achat de grandes quantités d'armes et de munitions de toutes sortes pour équiper les milices populaires et les unités territoriales. On constate d'autre part que depuis les nouvelles autorisations, un grand nombre de Blancs — y compris des femmes — achètent des armes à feu. Seuls les Blancs peuvent posséder une arme en Afrique du sud. D'autre part, le gouvernement a annoncé des restrictions aux importations, depuis les voitures jusqu'aux revues; l'obtention de devises étrangères est soumise à des conditions rigoureuses, cependant que le taux d'intérêt bancaire est relevé. Enfin, le ministre de la justice a reçu des pouvoirs spéciaux pour une durée illimitée.

GRANDE-BRETAGNE : la presse continue de manifester son inquiétude au sujet des lacunes du système de sécurité nationale

LONDRES. — Une grande partie de la presse anglaise continue de manifester son inquiétude au sujet des lacunes du système de sécurité nationale, lacunes qui ont été de nouveau mises en relief au cours du retentissant procès de George Blake. L'ex-fonctionnaire du Foreign Office, qui a admis avoir communiqué pendant sept ans à l'Union soviétique copie de tous les documents importants auxquels il avait accès, a été condamné à 42 ans de prison. Cependant, le "Times" de Londres, tout en réclamant de larges réformes, dit que l'espionnage et le contre-espionnage ne sont pas des sujets qu'il convient d'aborder au grand jour au Parlement. D'autres journaux réclament des enquêtes plus sérieuses et plus fréquentes sur tous les fonctionnaires des organismes importants de l'Etat.

GRANDE-BRETAGNE : la bataille continue autour du "pair malgré lui" qui vient d'être réélu aux Communes

BRISTOL. — Le candidat conservateur, M. St-Clair, qui a été défait jeudi par son adversaire travailliste dans la circonscription de Bristol, a annoncé hier qu'il demandera aux tribunaux d'invalider l'élection de Anthony Wedgwood Benn. Ce dernier a remporté 23,275 voix contre 10,231 pour St-Clair, le candidat travailliste doublant ainsi la majorité qu'il avait obtenue lors de l'élection générale de 1959. En novembre dernier, à la mort de son père, sir Anthony a hérité du titre de vicomte de Stansgate et est devenu automatiquement membre de la Chambre des lords. Quelques semaines après le speaker de la Chambre des communes déclarait libre le siège de Bristol. Mais le jeune "pair malgré lui" s'est élevé contre cette décision, a refusé d'aller siéger à la Chambre haute et a posé de nouveau sa candidature: ses électeurs l'ont réélu avec une écrasante majorité. Les amendements que l'on prépare aux statuts concernant la Chambre haute permettra peut-être au jeune pair de rester à la Chambre des communes.

CHINE : une délégation australienne confère avec les autorités chinoises

PEKIN. — Une délégation de l'Office australien du blé vient d'engager des pourparlers avec le même groupe de hauts fonctionnaires chinois qui ont conféré voici une dizaine de jours avec le ministre de l'agriculture du Canada et ont conclu avec lui un accord pour la vente à la Chine d'énormes quantités de céréales. Le directeur de la délégation australienne a admis que son groupe a rencontré les dirigeants de l'Institut chinois des céréales mais a refusé d'en dire davantage. On sait que le gouvernement canadien a annoncé cette semaine que Pékin avait acheté 136 millions de boisseaux de blé et 46 millions de boisseaux d'orge pour une valeur totale de $362 millions. Cependant, des voyageurs qui sont arrivés récemment de l'intérieur disent que les récoltes dans le sud de la Chine sont prometteuses et que même celles du nord du pays sont en meilleur état que voici un mois.

LE PROCES D'ADOLPH EICHMANN

800 des 100,000 Juifs de Lettonie ont survécu aux persécutions allemandes

JERUSALEM — Des témoins de la poursuite au procès Eichmann ont brossé au cours de la journée d'hier le sombre tableau du programme d'extermination des Juifs en Europe orientale, durant la deuxième guerre mondiale.

Les témoins, tous des Juifs, ayant survécu aux atrocités allemandes et aujourd'hui établis en Israël, ont décrit les purges nazies en Pologne, en Lettonie et en Ukraine soviétique, dont Eichmann est accusé d'avoir été le cerveau organisateur.

L'un d'eux, Chaim Behrent, originaire de Berlin, a raconté devant la cour que lorsqu'il fut déporté, en 1941, dans le ghetto de Minsk, en Ukraine soviétique, un officier SS a déclaré au groupe dont il faisait partie: "Nous avons supprimé 28,000 Juifs russes pour vous faire de la place là-bas."

Behrent a ajouté qu'au cours d'une seule opération, les Allemands avaient tué 30,000 Juifs dans le ghetto de Minsk. En tout et pour tout, il n'estime pas à plus de 30 ou 40 le nombre des survivants parmi les 97,000 Juifs qui habitaient le ghetto de Minsk.

Un autre témoin, Eliezer Karstadt a fait une description dramatique devant le tribunal des atrocités commises par les Nazies qui jetaient des victimes juives vivantes dans des fosses remplies de cadavres où elles mouraient lentement par asphyxie.

Il a précisé que les raids anti-juifs les plus importants étaient organisés par un Letton qu'il a vu de ses propres yeux tuer des femmes et des enfants. Aujourd'hui, il vit en Argentine et il proclame qu'il n'a jamais mis les pieds dans le ghetto, ni jamais tué quiconque, s'est exclamé le témoin.

Selon M. Karstadt, seuls 800 des quelque 100,000 Juifs vivant en Lettonie à l'époque ont survécu à la deuxième guerre mondiale et aux persécutions nazies.

AVIS DE DECES

CREPIN — A Châteauguay Station, le 4 mai 1961, à l'âge de 79 ans, 10 mois, est décédé M. Fortunat Crépin, époux de feu Marie Bourcier, demeurant à 107 boul. Youville, Riverside Drive. Il était le père de MM. Gaspard Crépin, Maurice Crépin, Jules Crépin, Jean Crépin et de Mlle Yvette Crépin. Les funérailles auront lieu lundi le 8 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, 107 boul. Youville, à 9 heures 45, pour se rendre à l'église paroissiale de Notre-Dame de l'Assomption où le service sera célébré. Et de là au cimetière de Châteauguay Centre, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Direction: J. R. Reid & Fils.

LACOMBE. — A Montréal, le 5 mai 1961 à l'âge de 44 ans, est décédé accidentellement M. Marcel Lacombe, constable de la cité de Montréal, époux de Alice Lafleur, demeurant à 6595 Boulevard Gouin Est. Les funérailles auront lieu lundi, le 8 courant. Le convoi funèbre parti du hall d'honneur de l'hôtel de ville de Montréal à 9 heures 15, pour se rendre à l'église Notre-Dame où le service sera célébré à 10 h.. Et de là au cimetière de l'Est, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Ralliement au Champ de Mars à 8h. 45 a.m.

LA SESSION FÉDÉRALE

Cuba: le sort de nos missionnaires

OTTAWA (DNC) — Le ministre des affaires extérieures, M. Howard Green, a annoncé hier que notre ambassade à Cuba a reçu instruction d'assurer toute l'assistance nécessaire aux missionnaires canadiens qui se trouvent dans cette île. Le ministère, dit-il, est en consultation avec la hiérarchie catholique du Canada pour étudier les mesures à prendre. "Il faut rappeler, dit M. Green, que ces missionnaires canadiens se sont rendus à Cuba pour des fins idéalistes et désintéressées et qu'au cours des ans ils ont gagné le respect et l'affection de ceux parmi lesquels ils ont travaillé. Etant donné les services qu'ils ont rendus, c'est notre espoir que le gouvernement cubain prendra les dispositions nécessaires pour assurer leur sécurité et la protection de leurs biens. Le gouvernement cubain sait fort bien l'importance que nous attachons à un traitement équitable des prêtres et des religieuses de nationalité canadienne vivant à Cuba. Nous ne pouvons que regretter la décision du gouvernement de Cuba, décision qui risque de détériorer l'un des liens les plus valables établis entre le Canada et cette république."

Diefenbaker : il faut éviter la guerre

OTTAWA — Le premier ministre Diefenbaker a exprimé le voeu que le Canada ne soit jamais forcé de nouveau de faire la guerre. Des mesures d'urgence sont néanmoins nécessaires pour avoir l'assurance que si la guerre éclate, le peuple canadien ne périra pas, a-t-il ajouté. Le premier ministre parlait alors sur un réseau radiophonique transcanadien. Peu de temps auparavant, les sirènes avaient alerté la population pour l'opération Tocsin, le plus grand exercice de défense passive encore fait au pays. Le chef de la nation a demandé à tous les Canadiens de participer au travail de la Défense passive. Il a déclaré que le gouvernement fera tout ce qu'il peut pour maintenir la paix, mais que si la guerre éclate, il y aura au pays ce qu'il faudra pour empêcher la population de périr.

Rail : la loi sera amendée pour faire suite aux voeux de la commission

OTTAWA — Le premier ministre du Canada, M. Diefenbaker, a déclaré aux Communes que la loi fédérale sera amendée de façon à se conformer à certaines recommandations de la commission MacPherson. Il a fait cette déclaration en répondant à M. Lionel Chevrier qui lui demandait ce que le gouvernement comptait faire pour permettre aux compagnies de chemin de fer de s'acquitter de leurs nouveaux engagements avec leurs 111,000 employés non itinérants. Le leader du PSD, M. Hazen Argue, a demandé s'il était exact de dire que l'argent proviendrait des revenus des compagnies elles-mêmes et non des contribuables du Canada. Il n'a pas obtenu de réponse. L'ancien ministre des transports, M. Chevrier a affirmé que l'entente s'était faite à la manière proposée par les libéraux au mois de novembre, alors que le gouvernement demandait au parlement de passer une loi pour éviter la grève. Répondant à M. Paul Martin, M. Diefenbaker a rappelé qu'une clause de la loi qui a interdit la grève prévoit qu'il ne doit y avoir aucunes représailles pour action syndicale et exige que les chemins de fer reprennent les employés qui auraient été mis à pied pour cette raison.

A la recherche de Canadiens bilingues

OTTAWA (DNC) — Le ministre du nord canadien et des ressources nationales, M. Walter Dinsdale, a déclaré hier aux Communes que son ministère fait tous les efforts en son pouvoir pour recruter des Canadiens bilingues et, si possible, des Canadiens français, pour les postes administratifs et scientifiques les plus importants au Musée national. En plusieurs cas, dit-il, nous avons dû recourir aux services d'étrangers mais nous espérons être en mesure de trouver, dans un délai raisonnable, au Canada, le personnel nécessaire à cette institution. Le ministre ajouta qu'il espère trouver un Canadien français pour remplacer l'ancien directeur du Musée de l'homme, M. Jacques Rousseau.

Frictions Brazzaville-Léopoldville

LEOPOLDVILLE — Le gouvernement central du Congo a décidé hier d'interrompre le service des traversiers entre Léopoldville et Brazzaville en guise de protestation contre l'appel lancé par le président de la République du Congo français, M. Fulbert Youlou, en faveur de la libération du président du Katanga, M. Moïse Tschombé, détenu à Léopoldville.

Au cours d'une conférence de presse, M. Youlou a éclaté en sanglots en parlant du danger de mort qui menace M. Tschombé, en qu'il reconnait son "frère". Tout trafic maritime est interrompu entre les deux capitales que sépare une distance d'à peine deux milles en ligne directe. Des policiers montent la garde le long des embarcadères où les passagers attendent normalement le bateau.

M. Julien Kasongo, secrétaire d'Etat au ministère des affaires étrangères du Congo, a prié l'ambassadeur de France à Léopoldville de transmettre au président de Gaulle les protestations de son gouvernement à l'encontre des déclarations de M. Youlou, chef de la république du Congo français.

De telles interventions, au moment où les autorités congolaises mettent tout en oeuvre pour régler la crise politique, ne sont pas de nature à favoriser la réconciliation, ni à renforcer les liens amicaux qui existent entre les deux républiques du Congo, a notamment déclaré M. Kasongo.

Aux dernières nouvelles, M. Tschombé est toujours gardé à vue par la gendarmerie du gouvernement central à Coquilhatville où il a quitté la semaine dernière la "table ronde" des chefs politiques du Congo.

Iran : le premier ministre Emami a démissionné hier

TEHERAN — Le premier ministre Jafar Cherif Emani, d'Iran, a démissionné hier à la suite des critiques dont il était l'objet pour la façon dont il a traité la grève des instituteurs. Selon des rapports non officiels, le Dr Ali Amini, un indépendant de 55 ans, aurait été désigné pour lui succéder. Des membres du parlement iranien ont critiqué Emani pour avoir fait ouvrir le feu sur une foule d'instituteurs mardi, fusillade qui a entraîné la mort d'un instituteur. Les membres du corps enseignant étaient en grève et manifestaient, réclamant des hausses de traitement de 25 pour cent.

E.-U. : POUR PROTEGER LE REGIME DIEM CONTRE LE VIETMINH

Kennedy: nous n'excluons pas l'envoi éventuel de troupes au Vietnam sud

WASHINGTON — Au cours d'une conférence de presse qu'il donnait hier, le président John Kennedy a déclaré que son gouvernement n'excluait pas l'envoi de troupes américaines au Vietnam sud si pareille mesure parait nécessaire pour restaurer la paix dans ce pays et l'empêcher de tomber sous la domination communiste.

La veille, déjà, M. Dean Rusk, secrétaire d'Etat, avait fait allusion à cette possibilité. Il avait même affirmé que le problème no. 1 pour le monde libre en Asie du sud-est n'est pas le Laos mais bien la situation intérieure du Vietnam sud où les guerilleros du Vietminh mènent depuis quelques années une activité qu'ils ont intensifiée ces mois derniers plongeant des provinces entières dans l'insécurité.

Le secrétaire d'Etat avait ajouté que la décision de principe avait été prise d'accroître sans retard d'assistance militaire des Etats-Unis au régime de Saïgon.

Mission prochaine de Johnson

Hier, le président Kennedy a encore dit à ce sujet: "La question de l'envoi de troupes américaines là-bas et celle des autres gestes que nous poserons pour aider le Vietnam sud à preserver son indépendance sont encore à l'étude par les organismes compétents".

Les sources habituellement bien renseignées affirment que le vice-président Lyndon Johnson lors de son prochain voyage en Asie du sud-est examinera avc les autorités vietnamiennes la façon dont les USA pourraient le plus utilement intervenir. Depuis 1955, les Etats-Unis fournissent chaque année au gouvernement du président Diem une assistance économique et militaire extrêmement importante. Toutefois, l'évolution de la situation depuis environ un an indique que malgré leur nombre et leur équipement moderne, les troupes sud-vietnamiennes ne réussissent pas à éliminer le terrorisme qui s'étend sans cesse.

Essais nucléaires: un dernier délai

Parlant, d'autre part, de la conférence de Genève sur l'interdiction des expériences nucléaires (conférence qui marque le pas), le président Kennedy a annoncé que le chef de la délégation américaine, M. A. Dean, qui était venu à Washington en consultation, avait regagné Genève dès hier. Le président a ajouté qu'il ne renonce pas à l'espoir de voir une entente se conclure entre l'Union soviétique, les Etats-Unis et la Grande-Bretagne mais qu'il compte que la conférence progressera dans un délai raisonnable (elle dure depuis deux ans et demi). Il a précisé qu'il avait demandé à M. Dean de lui faire connaitre "d'ici quelque temps s'il y a ou non des possibilités raisonnables d'une réussite des négociations".

Divers cercles font actuellement pression sur le gouvernement américain pour qu'il ordonne la reprise des essais nucléaires, au moins sous la forme d'expériences souterraines.

Cuba: attente

Enfin, à propos de Cuba, M. Kennedy a déclaré que le gouvernement ne projette pas actuellement d'entrainer soit sur le sol américain, soit ailleurs, des réfugiés cubains qui pourraient par la suite tenter une nouvelle fois d'envahir Cuba afin de renverser le régime de Castro. M. Kennedy a ajouté que le Conseil national de sécurité a envisagé la possibilité d'un embargo total sur les exportations vers Cuba mais qu'actuellement seuls les médicaments et les produits alimentaires sont exportés vers ce pays et qu'il faut "considérer soigneusement les implications d'un éventuel embargo total avant de l'imposer".

Kennedy et Bourguiba : la paix en Algérie, par la négociation

WASHINGTON — Les présidents John Kennedy, des Etats-Unis, et Habib Bourguiba, de Tunisie, ont réaffirmé hier que le problème algérien doit être réglé pacifiquement sur la base de la reconnaissance du droit du peuple algérien à l'autodétermination.

Dans un communiqué conjoint publié à l'issue de leur second et dernier entretien, les deux chefs d'Etat disent notamment "croire que la négociation et l'application pacifique du principe de l'auto-détermination sont essentielles au retour de la paix en Algérie ainsi qu'à la stabilité de l'Afrique du nord et de tout le monde méditerranéen".

De plus, les deux présidents ont admis le droit de tous les pays à pratiquer une politique de stricte neutralité. "Le président Bourguiba a exposé sa politique de non-engagement et d'amitié avec tous les pays désireux d'entretenir de bons rapports avec la Tunisie".

Droit de chacun au régime de son choix

"Le président Kennedy a exprimé la pleine reconnaissance par les Etats-Unis du droit inviolable de tous les peuples et de tous les pays à choisir librement la forme d'organisation de leur société, leur forme de gouvernement et leurs options politiques".

La veille, dans une conférence de presse, le président Bourguiba avait exprimé son espoir que les entretiens entre le gouvernement français et les dirigeants du FLN pourraient commencer dès la semaine prochaine et avait également dit sa conviction que les récents événements d'Alger sont de nature à renforcer la position du président de Gaulle et à hâter un règlement pacifique en Algérie.

Première tâche au chalet

Cette hâte d'aller revoir le chalet d'été dès la première belle fin de semaine est une bonne chose, car elle permet de s'assurer un été sans accident. Il est sage d'inspecter l'endroit d'où l'on plonge d'habitude, car la glace peut y avoir entrainé des roches ou des souches dangereuses. Autour du chalet, le long de la grève, il peut y avoir de la vitre brisée, de vieilles boites de fer-blanc ou des morceaux pointus de métal qui sont dangereux pour les pieds nus. Il faut ramasser ces objets dangereux et les enfouir. Comme dernière mesure de protection, il faut réparer tous les grillages, faire l'inspection pour voir s'il n'y a pas de vermine et laisser du poison à souris pour se débarrasser de ces animaux nuisibles. Vaporisez les pièces avec un bon produit juste avant de partir, car cela détruira les mouches et les maringouins qui auraient pu demeurer à l'intérieur.

DÎNEZ EN VILLE...

Emmenez la famille dîner à l'"Alouette Room" où l'on sert la cuisine renommée du Canadien Pacifique. A proximité des théâtres et des magasins.

Déjeuners pour hommes d'affaires, tous les jours.

Permis complet — STATIONNEMENT GRATUIT, rue Saint-Antoine.

Pour réservations, appeler UN. 1-6811, Loc. 2189.

"Alouette Room"

GARE WINDSOR

UN RESTAURANT DU CANADIEN PACIFIQUE

CHOIX COMPLET DE

MATERIAUX DE DEMOLITION

provenant des camps de la

ROYAL CANADIAN AIR FORCE A LACHINE, P.Q.

43 BATISSES PRESENTEMENT EN DEMOLITION

BOIS SEC, sans clous, de toutes les variétés: charpentes, planches embouvetées ou carrées, bois franc, tuiles et prélarts incrustés (Battleship), etc.

TEN-TEST, GYPROC, masonite, tuiles acoustiques, laine minérale, bardeaux d'asphalte et d'amiante pour l'extérieur.

FENETRES, PORTES extérieures et intérieures avec cadrage de toutes dimensions; aussi, armoires de cuisine complètes avec éviers, établis de travail, étagères, etc.

PLOMBERIE : équipement de chambres de bains, incluant bain-tombeau ou sur pieds, lavabos et toilettes en très bonnes conditions; aussi, douches et urinoirs, tuyaux de fonte avec ajustements (fittings).

RADIATEURS convecteurs ou en fonte, réchauds à air force (unit heaters), pompes de condensation, pompes pour caves, tuyaux de plomberie en cuivre, galvanisés, en fer, de toutes les dimensions.

ELECTRICITE : fixtures de toutes sortes, panneaux de distribution, boîtes d'entrée, tuyaux pour tous les fils, fils de lignes extérieures et intérieures, transformateurs divers, poteaux en cèdre, etc.

S'adresser, de 8 hres a.m. à 8 hres p.m., du lundi au samedi inclus, à :

LAFOREST & ROY

2547, RUE PROVOST - LACHINE, P.Q.
entre la 25e et la 40e Avenue
Tél. ME. 7-5541 - 42

3 FONDS MUTUELS POUR VOUS SERVIR

Fonds "A" — ÉQUILIBRÉ
**sécurité
**revenu
**appréciation du capital
Portefeuille constitué d'actions et d'obligations.

Fonds "B" — DE REVENU
***sécurité
***revenu
*appréciation du capital
Portefeuille constitué d'obligations de choix.

Fonds "C" — DE PLUS-VALUE
*sécurité
*revenu
***appréciation exceptionnelle du capital.
Portefeuille d'actions d'entreprises prometteuses.

PCI

les PLACEMENTS COLLECTIFS INC.

Fiduciaire et dépositaire des valeurs: Trust Général du Canada

les PLACEMENTS COLLECTIFS Inc. 333 est, rue Craig suite 216, Montréal
Messieurs,
Veuillez m'envoyer prospectus et détails concernant:
FONDS "A" ☐ FONDS "B" ☐ FONDS "C" ☐
Nom ....
Adresse ....
Ville ....
Téléphone ....

Votre droit aux Armoiries

Il y a différentes classes d'armoiries :

- Assomptives
- De cloches
- De dignité
- Ecclésiastiques
- Parlantes
- "Pleines"
- "Brisées"
- De prétention
- Professionnelles
- symboliques
- Utérines

Nos archives renferment plus de 107,000 armoiries de familles! Aimeriez-vous connaitre les vôtres?

Institut Héraldique Inc.

Messieurs, d'après vos recherches sur ma famille et **sans aucune obligation de ma part**, veuillez me donner des précisions sur mes armoiries personnelles.

MON NOM EST ....
MON ADRESSE EST .... VILLE ....
Je suis né le ....
Le nom de mon père est ....
Le nom de ma mère est ....
Ma profession est ....

Collège Saint-Paul...

(Suite de la première page)

désignerait des représentants au conseil d'administration. Le troisième (le conseil académique, formé du président, du recteur, du directeur des études, du préfet de discipline, du supérieur de la communauté sacerdotale et de tous les professeurs titulaires) déléguerait lui aussi quelques membres, dont le recteur, au conseil d'administration.

Ainsi donc, l'autorité suprême du collège Saint-Paul serait composée de la façon suivante:

- des représentants de l'association des parents (les plus nombreux);
- des représentants de l'association des amis du collège;
- des représentants du conseil académique;
- le recteur,

  à qui seraient associés:
- un délégué de l'Ordinaire;
- un délégué du ministère de la jeunesse.

LA COMMUNAUTE SACERDOTALE

On aura remarqué que, composé de la sorte, le conseil d'administration sera formé en quasi-totalité de laïcs: les délégués des parents, des amis, du conseil académique et du ministère de la jeunesse. Mais, bien entendu, l'institution sera formellement confessionnelle.

Précisons tout de suite, en effet, qu'à l'institution est attachée une communauté sacerdotale, dont le supérieur est nommé par l'Ordinaire, et dont les prêtres sont engagés par le conseil d'administration. Le supérieur, responsable à l'Ordinaire, doit assurer l'enseignement religieux et l'éducation spirituelle. Autorité suprême dans ces deux domaines, où il représente l'Eglise, il demeure d'autre part soumis à toutes les décisions administratives et pédagogiques du conseil d'administration (et du conseil académique).

On mesure ainsi l'importance des changements apportés à la structure du collège Saint-Paul. Il s'agit d'un véritable retrait de l'influence ecclésiastique au sein de l'institution, sauf dans les matières religieuses où la continuité est assurée. C'est donc, par rapport à l'ensemble des collèges classiques, une innovation hardie et généreuse.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

En effet, le conseil d'administration, composé presque exclusivement de laïcs catholiques, détient l'autorité. C'est lui qui nomme le recteur et qui engage non seulement les professeurs, mais même les prêtres de la communauté sacerdotale, sauf le supérieur.

C'est lui, également, qui édicte les règlements de l'institution et qui vote le budget. Mais, dans ces deux cas, il doit obtenir l'approbation préalable du ministre de la jeunesse: on prévoit en effet que le gouvernement provincial devra soutenir les finances du collège Saint-Paul. Il est donc normal que le ministre ratifie les dépenses, parce que celles-ci, d'une certaine manière, engagent la responsabilité financière du gouvernement.

Quant au reste, le collège relèvera, comme toutes les institutions classiques, de l'université, qui garantira ainsi les barèmes intellectuels imposés à l'enseignement classique.

UNE INITIATIVE FECONDE

Une fois fondé le nouveau collège Saint-Paul, il y aura donc dans la province trois sortes d'institutions d'enseignement classique:

- les collèges du type traditionnel, institutions privées;
- les sections classiques de l'école publique;
- le collège Saint-Paul, en un sens institution privée, mais où les parents des élèves joueront un rôle capital. On prévoit que d'autres maisons pourront être fondées sur ce modèle, une fois l'expérience vraiment amorcée, et si ses résultats sont heureux.

Car l'initiative, assez révolutionnaire dans le milieu québécois, peut être extrêmement féconde. Elle est conçue dans une atmosphère de collaboration entre le clergé et les laïcs: c'est même l'Eglise qui, d'un mouvement désintéressé et volontaire, s'écarte pour permettre aux laïcs d'exercer des responsabilités nouvelles. Elle donne aux parents, non plus seulement une autorité théorique, en tout cas vague et lointaine, mais une emprise directe sur l'institution que fréquentent leurs enfants. Elle permet aux professeurs laïcs d'occuper les plus hautes fonctions — recteur, directeur des études, etc. — au sein d'un collège classique. En même temps, elle garantit la confessionnalité de l'institution, par la présence d'une communauté sacerdotale et par l'autorité d'un supérieur sur la formation et l'enseignement religieux des jeunes.

L'Eglise donne vraiment l'élan initial, après quoi ce sera aux parents et au gouvernement provincial de faire leurs preuves.

Si les événements confirment l'information qu'on a trouvée plus haut, le nouveau collège Saint-Paul marquera une étape importante dans l'évolution du système d'enseignement québécois. Il fallait, pour le concevoir et l'amorcer, un singulier désintéressement, une grande hauteur de vue, l'intelligence de la conjoncture présente, le sens de l'avenir.

Le mouvement souverainiste...

(Suite de la première page)

du principe des nationalités, aujourd'hui en Orient et dans l'ensemble de l'Afrique. L'expression de "nationalisme" recouvre au Canada français une réalité extrêmement diverse et assez vague ou, à la limite, il est possible de faire entrer la plupart des courants et des opinions.

Mais si on restreint la portée de l'expression "nationalisme" au secteur idéologiquement et politiquement actif, elle embrasse les groupes qui partagent quelques convictions de base: préservation de l'autonomie de l'Etat provincial, émancipation économique de la communauté franco-canadienne, primauté du Québec sur le gouvernement central, la plus large indépendance possible pour le Canada et la plus large autonomie possible pour le Québec, la lutte aux facteurs d'américanisation, la promotion des valeurs culturelles françaises, etc.

Cependant, il y aurait plutôt lieu de parler "des nationalismes" que "du" nationalisme canadien-français, tellement sont profondes les divergences entre les hommes et les groupes qui se vouent ou prétendent se vouer à la défense et à l'avancement de l'Etat québécois et des valeurs fondamentales de la communauté franco-canadienne. Trois grandes écoles se partagent les nationalistes canadiens-français; encore faudrait-il les subdiviser, chacune, en plusieurs sous-groupes.

Les grandes tendances

En gros, on peut dégager les trois grandes écoles suivantes: conservatrice, dont l'illustration la plus éloquente sur le plan politique aura été le parti de l'Union nationale (c'est en quelque sorte la "droite épaisse" dont parlait naguère Malraux); réformiste, qui recherche non seulement la défense et la promotion du Canada français mais la transformation de celui-ci de l'intérieur, qui met l'accent autant sur la qualité des institutions et de la politique, que sur la préservation des structures; radicale, enfin, qui recherche d'abord et essentiellement la plus grande mesure d'autonomie possible pour le Québec comme condition première de tout progrès dans les autres ordres et qui, à la limite, aboutit à revendiquer l'indépendance complète.

Il convient de retenir que le nationalisme conservateur — qui tombe souvent au niveau d'un simple traditionalisme — a constamment été violemment opposé au nationalisme radical et à l'idée d'indépendance, de même qu'aux principaux éléments du nationalisme réformiste.

En d'autres termes, les partisans de la souveraineté du Québec sont un élément du nationalisme canadien-français, un élément particulièrement actif depuis quelques années, mais qui reste minoritaire. Il oblige d'ailleurs les autres écoles à reviser, à préciser leurs positions, à repenser leurs options et à se "radicaliser" quelque peu elles-mêmes. De ce seul point de vue déjà, il faut admettre que les groupes souverainistes rendent un précieux service à la communauté.

Pour n'avoir jamais entraîné l'adhésion de la majorité des Canadiens-français, l'idée d'indépendance a tout de même des racines dans notre histoire. La compréhension de la situation actuelle commande de rappeler comment au cours du 19e siècle d'abord puis, et surtout, pendant la première moitié du vingtième, les aspirations à l'indépendance ont pu se manifester.

(A suivre lundi)

Washington...

(Suite de la première page)

Un point établi

L'envolée spatiale d'hier avait surtout pour but d'établir si l'absence de pesanteur pouvait gêner les mouvements d'un astronaute, mais le commandant Shepard a prouvé qu'il pouvait dans cet état manier les manettes de contrôle de la capsule. Tout au cours de l'envolée, à la façon d'un pilote d'essais d'expérience, ce qu'il est vraiment, il a transmis les détails de vol. Il a subi l'absence de pesanteur pendant cinq minutes.

Heures de tension

Les équipes du Cap Canaveral ont vécu des heures de tension au début de la journée d'hier; les derniers ajustements techniques et l'incertitude de la température en étaient la cause.

M. Kurt Debus, d. ès sc., assisté de M. Werner von Braun, d. ès sc., chef du laboratoire de vol spatial de l'Administration nationale de l'aéronautique et de l'espace, deux savants allemands experts en fusées, ont dirigé la manoeuvre de lancement. La fusée Redstone de 83 pieds de longueur, surmontée d'une tourelle de sécurité de 15 pieds et demi s'est élevée sans défaillance dans un ciel qui venait de s'éclaircir. Au cours de l'ascension, l'astronaute a subi des forces équivalentes à six fois celle de la gravité à la surface du globe; à la 141e seconde de vol, la capsule se séparait de la fusée et la tourelle de sécurité qui devait servir à la séparation de la capsule et à sa chute ralentie par parachute, en cas de difficultés, a été alors larguée.

L'astronaute a manié les contrôles qui ont fait pivoter au moyen de jets de vapeur, la capsule de neuf pieds de hauteur à un angle de 180 degrés, afin que la partie du fond, blindée contre la chaleur de 3,000 degrés causée par la friction de l'air, blindage aux arêtes vives, devienne l'avant de la capsule, alors que l'astronaute volait le dos tourné à la direction prise par l'appareil. Quelque quatre minutes après l'envol, il se sentait choir comme dans un précipice, c'était le moment de son entrée dans un monde sans pesanteur, expérience exaltante.

Le pilote, d'une voix calme, par monosyllabes, signalait par radio chaque phase du vol: séparation d'avec la fusée, mise à feu de trois fusées, successivement, dont la poussée s'exerce à l'avant dans le but de ralentir la trajectoire de la capsule avant la rentrée dans l'atmosphère. Il y rentrait à 10 heures 41 minutes; deux minutes plus tard, il était à 30,000 pieds d'altitude et subissait le maximum de la pression atmosphérique, 11 fois celle qui prévaut au niveau de la mer.

Puis, ce fut l'annonce de l'ouverture des deux parachutes, rouge et blanc. Quelques minutes plus tard, la capsule se posait à la surface de la mer.

Personnalité

Qui est le commandant Shepard? Les médecins qui sont demeurés attentifs à ses réactions tout au cours de l'envolée ont déclaré qu'il n'y avait sans doute personne plus calme que le commandant pendant son odyssée. Il a des dispositions d'athlète et d'intellectuel. Cet officier de carrière, âgé de 37 ans, a toujours montré beaucoup de détermination; il s'adonne à la course à pied et au ski nautique. Un quotient intellectuel de 135 à 147 le rend apte à parcourir de savants tomes techniques. Il mesure cinq pieds onze pouces et pèse 160 livres. Le commandant Shepard possède un excellent sens de l'humour.

Comme on lui demandait pourquoi il avait été choisi comme premier astronaute il a dit: "Je suis sans doute le lien entre le singe Sam et l'homme". Il est né le 18 novembre 1923, à East Derby, N.-H. Il est de religion Christian Scientist. Son père est colonel de l'armée, à sa retraite. Le commandant Shepard a reçu son brevet d'officier à l'Académie américaine de la marine, à Annapolis, Maryland, en 1944. Il a accompli quelques missions au cours de la guerre à bord d'un contre-torpilleur. Il a participé à plusieurs audacieux progrès de l'aéronavale, dont les premiers essais de ravitaillement en carburant, d'avions en plein vol. Plusieurs fois, sa vie a été mise en danger au cours de vols d'essai. Ses 3,700 heures de vol ne se comparent en rien à l'envolée de quinze minutes qu'il a réussie hier.

Accueil triomphal

Le commandant Shepard sera accueilli en héros à Washington demain ou lundi.

A son arrivée à un hôpital de la grande île Bahama, il a été accueilli par deux collègues astronautes, le capitaine Virgil Grissom et un astronaute dont le grade n'est pas mentionné, M. Donald Slayton. Le commandant Shepard a enregistré ses impressions librement pendant une heure sur ruban magnétique, puis deux ingénieurs ont conféré avec lui sur les détails techniques de l'envol. Les astronautes Slayton et Grissom ont ensuite conversé avec le commandant Shepard. Ce matin, des psychologues feront avec lui l'analyse de ses réactions. Il est peu probable que le commandant puisse partir pour Washington avant ce soir.

Pendant que ses collègues célébraient l'exploit au champagne, on lui permettait seulement de prendre un copieux repas.

Bénéfice fort accru pour Canada Iron Foundries Ltd

$1.92 l'action en 1960 vs 34 cts en 1959

Canada Iron Foundries Ltd. annonce un bénéfice net de $1,736,264 ou $1.92 par action pour l'exercice 1960, contre $463,635 ou 34c par action en 1959. Son chiffre d'affaires était de $101,346,000 contre $105,712,000 en 1959. L'amélioration du bénéfice par action est attribuable aux marges de bénéfice accrues réalisées sur les ventes de Dominion Structural Steel Ltd. La société produit de la machinerie lourde, des pièces en fonte et des tuyaux dans ses 19 usines réparties sur tout le Canada. M. H. J. Lang, président, prévoit que les produits de ses fonderies se vendront moins bien en 1961 mais il ajoute que les perspectives sont encourageantes en ce qui concerne les ventes d'outillage destiné à l'entretien des voies ferrées.

Atlas Steels Ltd a un gain accru

$0.92.6 cts l'action en 1960 vs $0.87.3 cts en 1959

Atlas Steels Ltd a fait un bénéfice net de $1,063,386 se traduisant par 92.6 cents par action au cours des trois mois terminés le 31 mars 1961, à rapprocher de $1,002,775 ou 87.3 cents l'action pour la période correspondante l'an dernier. Les ventes de cette période se sont accrues de $13,966,250 à $14,533,678. Le président de la compagnie, M. H. George De Young, commentant ces résultats dans une lettre adressée aux actionnaires, signale que les ventes de ce premier trimestre représentent un nouveau record. Il ajoute qu'en présence de l'optimisme qui règne au sujet des perspectives économiques du pays, il est à prévoir que les opérations d'Atlas Steel continueront à se maintenir à un niveau élevé pendant plusieurs mois.

Nous redoublons...

(Suite de la première page)

étape historique dans notre propre exploration de l'espace. Mais l'Amérique doit encore travailler avec rapidité et vigueur au développement ultérieur de son programme de conquête de l'espace.

"L'événement d'aujourd'hui devrait inciter tous ceux qui participent d'une façon quelconque à ce programme à redoubler leurs efforts. Des résultats scientifiques ont été obtenus pendant ce vol et ils seront communiqués à la communauté scientifique du monde.

"Nous offrons des félicitations spéciales à l'astronaute Shepard et les meilleurs voeux à sa famille, qui a vécu avec lui cette période difficile. Nous remercions également les autres astronautes qui n'ont pas ménagé leurs efforts."

L'attitude russe

La première réaction russe a été celle d'un attaché d'ambassade à Londres: "Mon pays a accompli l'exploit de l'astronaute américain il y a plusieurs années. Je n'ai pas de commentaires à faire sur ce qu'accomplit l'Amérique".

Les bulletins de nouvelles soviétiques ont transmis la dépêche de l'envolée dans l'espace, sans le moindre commentaire, plusieurs heures après le retour au sol de l'astronaute Shepard.

Tandis que dans les pays satellites la même attitude de dédain se manifestait, dans les pays occidentaux, l'effort américain était loué de toutes parts.

M. Macmillan

Le premier ministre britannique, M. Macmillan, a fait parvenir par câblogramme ses félicitations à M. Kennedy et à la nation américaine pour le succès du premier vol spatial américain.

A Ottawa

Tous les partis des Communes ont applaudi hier à la réussite du vol spatial américain.

M. Paul Hellyer, critique pour l'opposition des questions concernant la défense, a demandé des commentaires au premier ministre sur l'événement qui a attiré l'attention sur Cap Canaveral.

"Je suis certain que le député veut par là me permettre de me joindre à lui et à tous les membres de la Chambre pour féliciter l'astronaute et les Etats-Unis pour cet événement exceptionnel," a répondu M. Diefenbaker.

Plus tard, le bureau du premier ministre a publié le texte d'un télégramme que M. Diefenbaker a fait parvenir au président Kennedy.

"La population canadienne a suivi avec un vif intérêt l'envolée spatiale qui vient tout juste d'être complétée avec succès", disait ce message.

"Veuillez agréer mes plus chaleureuses félicitations pour cette grande réalisation qui est un autre pas dans l'exploration de l'espace pour des fins pacifiques.

"Veuillez transmettre au commandant Shepard ainsi qu'à tous ceux qui ont collaboré avec lui à cette expérience l'appréciation de tous les Canadiens pour ce courageux exploit".

La reine...

(Suite de la première page)

ré son offre d'une large conférence politique où seraient représentées toutes les tendances et au cours de laquelle on s'entendrait sur la formation d'un gouvernement provisoire de coalition ainsi que sur la composition d'une délégation qui représenterait le Laos à la conférence de Genève.

Cette conférence paraît d'ailleurs compromise par le refus du roi du Laos d'y autoriser la participation officielle de son pays ainsi que par la décision du prince Norodom Sihanouk, du Cambodge, de retirer son appui à cette rencontre internationale.

Notons, enfin, que le prince Souvanna Phouma a déclaré hier, à Phom Penh, qu'il ne tient pas lui-même à participer à la délégation laotienne à Genève et qu'il ne recherchera aucun poste dans le futur gouvernement laotien de coalition. Il n'a cependant pas écarté l'hypothèse de son acceptation si les diverses factions l'invitent à présider un tel gouvernement.

Onze écoles esquimaudes dans le Québec

OTTAWA (DNC) — Il existe, dans la province de Québec, onze écoles esquimaudes administrées par le ministère du Nord canadien. Ce renseignement a été donné hier par le ministre, M. Walter Dinsdale. Ces écoles ont été établies en 1949, alors que M. Maurice Duplessis était premier ministre de la province de Québec, a précisé M. J. W. Pickersgill, libéral de Terre-Neuve. Le ministre a expliqué que les écoles sont départementales mais que les missionnaires dirigent des pensionnats qui leur sont adjacents. Le choix de la confession des missionnaires dépend de la foi pratiquée par la majorité des enfants, a dit le ministre.

M. Douglas Fisher, (PSD-Port-Arthur) a souligné que le problème religieux ne règle pas celui de la langue parlée dans les écoles. Il s'enquit ensuite si c'est l'intention du ministère de laisser aux écoles leur caractère confessionnel. Le ministre répondit que la situation actuelle provient du fait que les premiers instituteurs, dans le Nord, furent des missionnaires. Voilà, dit-il, ce qui a contribué à donner aux écoles esquimaudes leurs structures confessionnelles.

— FINANCE —

Obligations canadiennes

GOUVERNEMENT DU CANADA

			Offre	Dem.
Decembre 1	3	1961	99.60	99.80
Octobre 1	5½	1962	102¼	102¾
	4	1963	99½	100
	3¾	1965	96	97
	2¾	1968	87½	88½
Avril 1	5½	1969	102¼	103¼
	4¼	1972	93	94
	5½	1975	101½	102½
	3¼	1976	79¾	80¼
	4½	1983	89¾	93¼
Perpetual	3		67½	68½
C.N.R.	5½	1964	103	104
C.N.R.	5¾	1985	103½	104½
C.N.R.	4	1981	83¼	84¼
C.N.R.	4½	1967	97½	98½
C.N.R.	5	1987	95	96

OBLIGATIONS PROVINCIALES

Alberta M. Fin.	5½	1983	97½	98½
B.C. Pwr. Com.	5	1982	88	90
Manitoba	5¾	1981	99½	100½
New Bruns.	3½	1965	93	94
New Bruns.	5¾	1984	97½	98½
Newfoundland	5½	1981	99¼	100¼
Nova Scotia	5½	1980	96½	97½
Nova Scotia	3¾	1965	92	93
Ontario	3	1965	92¼	93¼
Ontario	5½	1980	98¾	99¾
Ontario Hydro	4	1966	95	96
Ont. Hydro	5½	1981	98½	99½
Quebec	4	1962	99½	100
Quebec	4¼	1977	92	93
Quebec	5¾	1986	100½	101½
Quebec Hydro	3½	1975	82	83
Quebec Hydro	3½	1975	82¼	83¼
Saskatchewan	5½	1981	96	97

OBLIGATIONS CONVERTIBLES

Abitibi P. & P.	4½	1965	100	102
Brazilian Tract.	4½	1971	65	75
B.C. Elect.	6	1984	103½	110½
Can. Delhi	5½	1983	88	90
Can. Petrofina	4	1972	82	85
Can. Utilities	5¾	1977	131	—
Cockshutt Farm	5	1968	87	90
Dom. Textile	4	1966	92	94
Dom. Textile	4	1965	92½	94½
Greyhound Lines	5½	1978	122	—
Home Oil	5¾	1971	97	99
Home Oil	6	1975	107	110
Inland Cement	4½	1976	91	92
Inland Nat. Gas	5½	1977	92	94
Loblaw	4¾	1976	165	—
Pac. Pete	5	1977	103	107
Shaw. P & P.	5½	1972	110	112
Simpson's	5	1976	129	—
Simpson's	5½	1979	109½	111½
T.C. Inc. Notes	5½	1987	135	160
Triad Oil	4¾	1971	84	86
Westcoast C.	5½	1988	94	96

OBLIGATIONS INDUSTRIELLES

Abitibi P. et P.	6¼	1977	102	104
Alb. Gas Trun.	5¾	1981	94	96
Algoma Steel	5¼	1978	94	96
Alumin. of Can.	4½	1973	91½	93
B A Oil	5⅛	1977	94	96
Can Cement	5¼	1976	95	97
Can. Breweries	5	1983	91	92
C.B. Alum.	5¾	1980	98	100
Can. Chemicals	5¼	1971	95	—
C.I.L.	5¾	1977	99½	100½
Cdn. Oil 4 Jan.	1	1976	83½	85½
C.P.R.	3¾	1972	84½	86½
C.P.R.	5	1983	91	93
Cons. Denison	5	1962	100	—
Credit Foncier	5½	1974	96	98
Dom. Stores	5½	1976	98	100
Dom Tar	5¼	1978	93	95
G. M. Accept.	4¾	1969	94	96
Imperial Oil	3	1969	86	88
Indus. Accept.	5½	1978	97	99
Loblaw Groc.	6	1977	101	103
Massey Ferg.	4½	1976	89	—
North Star Oil	5¾	1977	100	102
Reynolds Alum.	5¾	1978	98	100
St. Law. Corp.	5	1978	93	95
Simpson's	4¼	1973	94	96
Stanleigh U.	5½	1962	100	101
Stanrock	5¾	1963	42½	—
Steinberg's	5¼	1973	95	—
Trader's Fin.	5¾	1974	97	100
T.C.P.	5.85	1987	94½	96½
Weston Geo.	4¾	1971	92	94

UTILITES PUBLIQUES

Anglo-Telephone	6	1983	99	101
Avalon Tele	3½	1966	86	88
Bell Telephone	3¾	1979	79	81
Bell Telephone	5¼	1982	100	101
Bell Telephone	6¼	1978	103	105
Bowater Paper	3¾	1980	81	83
Brazilian Tract.	4¾	1970	70	75
B.C. Electric	3¾	1969	88½	90½
B.C. Electric	5¾	1977	97	99
B.C. Electric	5⅛	1988	90	92
B.C. Telephone	5¼	1983	93½	95½
Calgary Power	3¼	1972	82½	—
Canada Electric	4	1968	89½	—
Cdn. W. Nat	5⅞	1983	94	96
Consumers' Gas	5¾	1977	99	101
Consumers' Gas	5	1978	93	95
Eastern Lt. & P.	4	1969	87½	—
Gt. L. Pwr.	5¾	1977	98	100
Inland Nat. Gas	6	1982	98	100
Maritime Electric	4	1975	83½	—
Nfld. L. & P.	4½	1974	88	—
Nfld. L. & P.	5½	1978	96½	—
N. Ont. et Gas	5¾	1982	93	95
N. Telephone	5¼	1978	93½	95½
Power Corp.	5½	1977	95½	—
Que. Nat. Gas	5¾	1985	79	81
Quebec Tele	6	1977	100	102
Shawin. W. P.	3½	1970	87	89
Shawin. WP	4¾	1976	91	93
Union Gas	5	1977	92	94
Union Gas	5½	1977	97	99

IMMEUBLES

Brant Cch. Real	6	1978	93	—
Eaton Realty	3½	1968	88½	90½
Eaton Realty	5	1978	91½	93½
Lob. Leased Pr.	5½	1983	95½	—
Steinberg's Prop.	6	1982	99½	101½

Hudson Bay Oil and Gas Co Ltd

A traversé un bon trimestre

Le revenu net de Hudson's Bay Oil and Gas Co. Ltd et de ses filiales est évalué à $1,200,000, soit 7c. par action, pour le premier trimestre de 1959.

S'adressant aux actionnaires lors de leur réunion annuelle tenue à Calgary, M. G. T. Pearson, président, a déclaré que ce bénéfice net était le plus élevé jamais gagné par la compagnie au cours d'un premier trimestre. L'augmentation sur le bénéfice net de la même période un an plus tôt était de $1,102,000 ou de 6c. par action.

Sa production nette de pétrole brut et de gaz naturels liquifiés a atteint un nouveau sommet au cours du premier trimestre en s'élevant en moyenne à 25,250 barils par jour. Ceci représente une hausse de 2,203 barils ou de 10% sur sa production d'un an plus tôt. Ses ventes de gaz naturel ont aussi établi un nouveau record en s'établissant à 65 millions de pieds cubes par jour, soit 11.5 millions ou 22% de plus que celles d'un an plus tôt.

Gatineau Power Co

Dépensera cette année $3,200,000 en améliorations

Lors de la réunion annuelle des actionnaires de Gatineau Paper Co. M. G. Gordon Gale, président, a annoncé que le bénéfice par action ordinaire, déduction faite des dividendes aux actions privilégiées, était de $2.25 en 1960, contre $1.98 en 1959.

L'amélioration est due à la vente d'excédent d'énergie disponibles par suite de conditions hydrométriques excellentes durant les neuf premiers mois de l'année, ainsi qu'à une augmentation non seulement du nombre de ses clients mais aussi de la consommation de l'électricité.

Le programme d'expansion et d'amélioration de la compagnie se poursuivra cette année et coûtera quelque $3,200,000.

Les pourparlers continuent toujours en vue d'arriver à une entente dans l'affaire de l'indemnité que la compagnie réclame à la suite de l'expropriation de ses propriétés au Nouveau-Brunswick.

BOURSE DE NEW-YORK

Cours fournis par la PRESSE ASSOCIEE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Fer.	Cgm Net
ACF Ind	800	56⅝	56¼	56½	+ ¼
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	+ ⅝
Allegny xd	4600	11⅝	11⅜	11⅜	+ ⅛
Allis Ch	7400	27½	27¼	27¼	+ ⅛
Amerada	11500	89⅝	88⅞	89⅛	+ ¼
[illegible]	[illegible]	[illegible]	40⅜	40⅞	+ ⅜
Am Cyan	25000	[illegible]	47¼	48½	+1½
Am Mot	17000	18⅝	18½	18⅝	
Am Smelt	3600	70¾	69⅞	70¼	+ ½
Am Std	8300	14¾	14⅝	14⅝	+ ⅛
Am Tel	16800	127½	125⅛	125⅛	—1¼
Am Tob xd	6900	82⅜	81½	81⅝	+ ½
Ancnda	9300	63	62⅛	62½	+ ½
Armco Stl	2000	74¾	74	74¾	+1
Armstg	7100	55	54¼	55	+ ⅜
Babcock	2200	48¼	47½	47½	— ⅝
Balt Ohio	900	33⅜	32⅞	33	
Beth Steel	12000	47⅞	46½	46½	— ⅝
Boeing	26100	48¼	46⅞	46⅞	— ⅞
Borden	2500	65	64⅛	64⅛	— ⅞
Borg War	4800	40¼	39½	39½	— ½
Brnswck	33200	59⅛	58⅛	58⅞	— ¼
Bucy Erie	5400	22¾	22⅜	22⅜	— ¼
Budd Co	5400	14⅝	14	14⅜	+ ⅜
Burl Ind	10100	19	18⅝	19	
Burrghs	14800	33⅜	32⅝	32¾	— ⅞
Calumet	2400	18¾	18¼	18¾	+ ½
Can Dry	2900	26⅛	26⅛	25⅛	
CPR	16900	25⅛	24½	24⅞	+ ¼
Case JI	5800	11½	11¼	11½	+ ¼
Cater Tr	14900	35¾	34½	35¾	+1⅛
Celanese	4700	34	33⅛	33⅝	+ ⅛
Chance V	7600	53¾	51⅞	53	+1⅛
Ches Ohio	1700	63⅜	63⅛	63¼	+ ⅛
Chrysler	7400	44⅜	43⅝	44	+ ½
Cities Svc	6400	54¼	53½	54¼	+ ⅝
Clevite	5600	66¼	64⅞	65⅞	— ⅛
Coca Cola	4400	89	88	88	— ¼
CBS	4500	39⅞	39⅜	39¾	
Coml Solv	8700	33⅜	32¾	33⅛	+ ⅝
Con Ed	9800	80⅛	79½	80⅛	+ ⅞
Container	11400	25⅛	24½	25	— ⅛
Cont Can	12900	43¼	42⅝	43	+ ¼
Con Oil	4000	60¼	59⅝	59⅞	+ ⅛
Copw Stl	1300	36½	36¼	36¼	— ¼
Crane Co	800	64	63¾	63¾	
Cr Zell	2700	58½	58	58½	+ ¾
Curtiss	26000	21⅛	20½	20¾	+ ¼
Deere	2300	57½	56⅛	57½	+1¼
Dist Seag	5800	40⅞	40¼	40⅞	
Dome	2500	22⅛	22⅛	22⅛	+ ⅛
Douglas	4500	34¼	33½	33⅞	+ ⅛
Do Chem	7000	72	71¾	71⅞	+ ⅛
Du Pont	5500	211¼	207¼	209¾	+1⅜
East Kod	14000	116¾	115	115	— ¾
Eaton Mfg	2700	34¾	33⅞	34¾	+ ½
El Auto L	1200	64⅞	64½	64½	— ¼
El Paso	37000	27¾	27½	27⅝	— ⅛
Firestn	4900	37½	37	37½	+ ¾
Ford	11900	84¼	83⅛	84⅛	— ½
Freuh Tra	8100	23⅝	23⅛	23¼	— ⅛
Gen Dyn	10000	39⅞	39	39⅛	— ¼
Gen Elec	36000	66½	65⅛	66⅛	+ ⅝
Gen Fds	3600	80	79	79⅛	— ⅞
Gen Mills	6200	33⅜	32¾	32¾	+ ⅜
GMC	21000	45¾	46⅞	45½	
Gen Tire	5400	71¾	70	70⅛	— ⅝
Glidden	1900	40⅛	39⅝	40¼	+ ½
Goodrich	7400	56¾	55⅛	56¾	+ ¾
Goodyr	5300	37	36½	37	
Gr Paige	5600	2⅛	2⅛	2⅛	
Grand Un	4300	36⅜	36	36¼	+ ¼
Gt AP	4200	50⅞	50⅛	50½	+ ¾
Gt Nor R	2200	48⅜	47¾	47¾	— ¼
Gulf Oil	18300	42	41⅞	42	+ ⅝
Hornstk	800	45	44½	44⅝	— ¼
Hud Bay	300	57	57	57	+ ¼
Interlake	1100	24¾	24⅜	24⅜	— ¼
Int Bus M	4300	$711½	707	711	+4
Int Harv	2800	53	52⅜	52⅜	+ ⅛
Int Nick	12300	80¾	79¾	80½	+ ½
Int Pap	202000	32¾	31⅞	32	— ¼
Int Tel	7900	60⅜	59⅞	60¼	+ ⅛
Johns M	2200	67	65⅝	65⅝	—1⅜
Kennecot	3400	92¼	91	92⅛	— ⅛
Kresge	500	32⅛	32½	32½	
Kroechler	600	13¼	13	13	— ⅜
Loew's	2900	30⅛	29½	29½	— ¾
Marsh Fldxd	300	69½	69¼	69¼	
Martin Co	52700	38¾	37½	37⅝	— ⅜
McKee	500	30⅛	30	30⅛	+ ⅛
Merck	3500	86	85⅛	85¾	— ¼
Minn Hon	3100	154¾	150¼	154¾	+6½
Minn MM	6800	83⅜	80¼	81½	— ¾
Minn Ont	3200	31	29⅝	30⅞	+1⅛
Monsanto	11600	47¼	46⅜	46⅜	
Mont Ward	16400	31½	30⅞	31	—5
Nat Aviatn	3300	28⅝	28¼	28⅜	+ ⅛
Nat Cash	12300	104¼	101	102¼	—2¼
Nat Dist	16500	28⅛	27⅞	28⅜	+ ⅞
Nat Gyps	3200	58	56½	56¾	— ¾
NY Cent	9700	19½	19	19¼	— ⅛
NY NH	800	3⅛	3¼	3⅛	
Nor Pac	3000	45½	45¼	45¼	+ ⅜
Ohio Oil	5200	43	42¼	42¼	+ ⅝

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Fer.	Cgm Net
Outb Mar	6100	23½	22⅞	22⅞	— ⅜
Parke Da	34300	40⅝	39¾	39⅞	+ ⅜
Penn RR	6700	14⅛	14¼	14⅜	+ ¼
Phelps D	3200	62⅞	62¼	62⅝	+ ¼
Philco	3600	22⅜	21⅞	22¼	+ ¼
Philip Mor	2300	92⅞	92¼	92¾	+1¼
Pit Plate	2700	70⅛	69½	69½	— ½
Proc Gam	6600	82¾	82¼	82¼	— 1
Pullman	2000	38	37⅝	37⅞	— ⅛
RCA	23800	63⅛	60⅞	63⅛	+2⅛
Repub Stl	24200	61⅛	60⅞	61	
Rey Tob	2700	117	116¼	116½	+1
Royal Dut	17900	42⅛	41⅞	41⅞	— ¼
Sears R	6700	60⅝	60⅛	60½	+ ¼
Shell Oil	2700	44	43⅜	43¾	— ⅛
Sheraton	27000	21⅛	20	20⅞	+ ¾
Sinclair xd	2300	45¼	44½	44½	— ¾
Socony	9800	48¼	47⅞	48	
Sou Pac	6200	24⅜	24⅛	24¼	
Sperry R	20600	33¼	32¼	32½	— ½
Std Brand	3200	64⅞	63½	64⅛	+1⅛
Std Cal xd	7000	56¼	55⅛	55⅛	— ¾
Std Ind	6900	55⅞	55	55	— ⅛
Std NJ	34000	48⅝	47⅞	48¼	+ ⅛
Std Pack	15700	8	7⅞	8	+ ⅛
Sun Oil xd	900	55	54¼	54¼	— ¾
Texaco	5400	102¾	101¾	[illegible]	+ ⅛
Tex Sul	8000	24⅛	23⅝	[illegible]	— ⅜
Th'okol	37000	45⅛	43⅜	[illegible]	+ ⅛
Tidewtr	29600	28⅝	27½	28¼	+1⅛
Timken	1400	53¾	53	53½	+1
Twent C	2900	51⅛	50⅜	50½	— ½
Un Carb	3000	136⅝	136¼	136¼	+ ¼
Utd Airc	7200	48¾	47½	47½	— ⅞
Utd Corp	2200	8⅜	8⅛	8⅜	+ ⅛
US Gyps	5700	106	102½	104	+2
US Rubb	3300	53⅞	53¼	53¼	— ½
US Steel	6600	88¼	87½	88	
Vanad	2200	28½	27¼	27¼	—1⅛
Walkers	100	49¼	49¼	49¼	— ½
W Un Tel	4900	49¼	47½	47⅝	
Wesths	25000	45	44⅛	44¾	+ ⅜
Woolwth	9000	67	66⅝	67	— ¼

Eldorado Mining and Refining Co.

Son président est optimiste au sujet de l'uranium

La compagnie de la Couronne Eldorado Mining and Refining, dans son rapport annuel, se déclare optimiste sur l'avenir de l'industrie de l'uranium au Canada, si on sait voir assez loin.

Elle précise qu'elle n'a pas modifié ses prévisions en ce qui concerne les années 1960, qui seront une période difficile pour les mines d'uranium.

Le rapport a été déposé mercredi aux Communes.

Il explique que la compétition des carburants de provenance souterraine et le coût élevé des usines atomiques retarderont encore le développement de l'énergie nucléaire sur un plan compétitif. Cependant les améliorations constantes de la technique et la demande croissante d'énergie pour les régions à population dense dans le monde au cours des deux décennies à venir sont de nature à faire espérer.

Le président de la compagnie, M. W.M. Gilchrist, a déclaré que les efforts pour trouver des utilisations non nucléaires de l'uranium, tel un alliage avec l'acier, sont encourageants.

Canadian General Electric Co Ltd

Lance un nouveau petit poste de radio - télécommunications

TORONTO, Ont. — La compagnie General Electric du Canada vient de mettre en vente le plus petit, le plus léger et le plus économique des récepteurs-émetteurs à lampes pour automobiles qu'on puisse trouver au Canada.

La compagnie met donc immédiatement à profit les modifications des règlements du ministère des Transports qui rendent les télécommunications par radio accessibles à presque toutes les entreprises canadiennes.

Le ministère a annoncé récemment qu'il lui était possible d'accorder avec moins d'exigences un plus grand nombre de permis de télécommunications par postes mobiles à la suite de "progrès techniques qui ont pour effet de rendre l'usage des fréquences plus économique grâce à une canalisation plus étroitement déterminée".

La General Electric présente son nouvel émetteur-récepteur "Pacer" d'une puissance de 15 watts comme extrêmement avantageux aussi bien pour les petites entreprises où l'on ne fait pas sans compter des frais d'installation que pour les grandes compagnies qui pourront réaliser un gain considérable en équipant leurs nombreux véhicules de façon économique.

On a pensé aux petites voitures en réduisant les dimensions du Pacer, qui ne pèse que 10 livres. On peut l'installer sous le tableau de bord des plus petites des nouvelles voitures aussi bien que sous celui des voitures de modèles ordinaires sans encombrement.

Américan Stock Exchange

Cours fournis par LA PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Fer.	Cgm Net
Anacon	11000	⅝	9-16	⅝	+1-16
Bell Phone	1700	52⅛	52⅛	52⅛	+ ⅛
Brazil	4200	4½	4¼	4½	+ ¼
BA Oil	500	34½	34½	34½	— ¼
Bunk Hill	500	11¼	10⅝	11¼	+ ⅛
Burry Bis	1000	33	32½	33	+ ½
CS Pete	7400	3 7-16	3¼	3¼	—1-16
Can Marc	4000	6⅛	6⅛	6⅛	+ ⅛
Chesebro	7100	65¼	62⅛	65¼	+2¾
Con MS	500	26¼	25⅞	25⅞	— ⅛
Creole	1600	16⅛	16⅛	16⅛	
Dev-Pal	12000	¾	11-16	¾	
Dome Pet	1200	8¼	8⅛	8⅛	+ ⅛
El Bond	1100	32	31¾	32	+ ⅞
[illegible]	20500	2⅛	2	2	— ⅛
Imp Oil	2100	46⅞	46¼	46¼	— ½
Imp Tob	700	15⅛	15½	15⅝	
Jupiter	9100	3½	3⅜	3 7-16	—1-16
L Shore	1000	3¾	3½	3¾	+ ⅛
Massey F	3900	14⅛	13⅞	14	
Mead John	3100	199	191	199	+8
Mesabi	200	117¼	116½	116½	—1⅛
Moly	800	41½	40¼	40⅝	+ ⅛
[illegible] Pet	45700	3⅛	2⅞	3	
Nat Rub	200	21⅛	21⅛	21⅛	
NJ Zinc	3400	23¾	22⅝	23½	— ⅛
Nipissing	400	1¼	1 3-16	1 3-16	+1-16
Pac Pete	3800	12⅝	12½	12¾	— ⅛
Pac Pete w	500	9	8⅞	9	+ ⅛
Pantepec	300	1	⅞	⅞	
Pow Corp	25	54⅛	54⅛	54⅛	+ ½
Preston	1200	5 7-16	5 5-16	5⅜	
Sher Wms	600	136	135¼	135¼	—2¾
So en O	500	33½	33½	33½	+ ½
Std Ky	700	71	70⅛	70⅛	— ⅞
Techncir	23000	38½	35⅞	36	— ¾
Trns Lux	100	22¾	22¾	22¾	
Tr-Cont wt	1500	31	30¾	31	— ⅛
Un Gas	100	19	19	19	— ⅛
Waco Air	500	6	6	6	— ½
Wr Harg	2100	1⅛	1	1	—1-16

Petites annonces du "Devoir"

ACHETERAIS

De particulier, maison de 8 à 10 pièces, dans Ville Mont-Royal. — LA. 1-1942, jour; DU. 8-6007, soir. 8-5-61

AUTOS A VENDRE

1961, l'année des
Chrysler - Valiant
Plymouth - Fargo
Consultez votre ami vendeur
RENE BERLIN — MU. 1-1641
ESSAYEZ

les splendides autos canadiennes aux dimensions totales normales, garantie un an ou 12,000 milles. — Prix et conditions imbattables.

EN SPECIAL:
Chevrolet Belair 1959

4 portes, automatique, 15,000 milles seulement. Une très belle automobile. 8-5-61

ARCHITECTE-URBANISTE

Architecte-urbaniste, bilingue, demandé par organisme important. Salaire selon les qualifications. Répondre par écrit en donnant détails sur l'éducation, qualifications, expérience, etc., à: Société Centrale d'Hypothèques et de Logement, Boîte Postale 2010, Station "O" - St-Laurent, Québec. 8-5-61

AUTOMOBILES

VOUS VOULEZ UNE NOUVELLE VOITURE?

ACHETEZ-LA DE SUITE,
AVEC UN PRÊT PEU
COÛTEUX, COMPORTANT UNE
ASSURANCE-VIE,
DE VOTRE

DE

BNE

LA BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE

8-5-61

A LOUER

Logement chauffé, 4 pièces fermées, 10687, rue St-Firmin. — Tél. DU. 9-3957. JNO

Pointe-aux-Trembles, 1446-9ième Avenue. Logement chauffé, 5½ pièces. MI. 5-1156. J.N.O.

3 pièces non chauffées et non meublées, $53.00, 7393 boul. Pie IX. Pour information, appelez CR. 3-5712 9-5-61

A VENDRE

COTTAGE en pierre, 6 pièces, sur le boul. Henri-Bourassa, 3e rue à l'est de St-Hubert. Tél. DU. 7-1159. 8-5-61

Ville St-Laurent, beau duplex, semi-détaché, 2-5 pièces, garage double, très moderne, 1140, rue Barré. — Tél. RI. 8-5667. 7-5-61

A QUI LA CHANCE? AUBAINE! Bungalow, Pointe-aux-Trembles, district résidentiel, neuf, occasion pour gens sérieux. Informations, jour: RA. 7-0252; soir, OR. 4-1476 ou RA. 9-9820. 11-5-61

Maison de chambres pour touristes à vendre. Très bons arrangements. Téléphoner à: Mme Siminaro. — VI. 4-0473. 9-5-61

COTTAGE en pierre et brique, 5 pièces, avec garage au sous-sol, rue Dorchester, Pointe-aux-Trembles. — Tél. RA. 2-6923 ou MI. 5-0524. 8-5-61

COTTAGE original dans belle partie d'Outremont, 10 pièces, garage double, $35,000. — Tél. CR. 3-3789. 8-5-61

LAVAL-DES-RAPIDES, 497, boul. des Prairies, $25,500, comptant: $5,000. Résidence confortable. Bord rivière. LAVAL-OUEST, "Split-lever", comprenant 10 terrains, $19,500, comptant: $5,000. Termes faciles. Accepterais acomptes: balance-vente hypothèque, obligations. Libres — Tél.: CR. 1-3213 10-5-61

COTTAGE A VENDRE

HAMPSTEAD, 6,600, rue Macdonald, cottage, brique, confortable, semi-détaché, "playroom", garage intérieur, grands terrains. Sacrifierais: $23,700. Comptant $5,000. Balance: termes faciles, base loyer. Libre — Tél. CR. 1-3213. 10-5-61

COMMERCE A VENDRE

Restaurant à vendre rue St-Hubert, entre Jean-Talon et Bélanger. Tél.: CR. 6-0133. - DU. 9-6993. JNO

CLUB DE LA REUSSITE

Enfin, voici le correspondant, la correspondante que vous cherchez. Grâce à notre méthode physico-psychique, nous vous mettrons en relations avec la personne qui vous convient le mieux. Envoyez enveloppe timbrée, réponse assurée. 2009 ave Maplewood, Montréal. 8-5-61

DEMANDE D'EMPLOI

Professeur éducation physique, références, expérience, demande emploi. — RE. 9-6851. 8-5-61

DOMAINE COMTOIS

Chalet à vendre ou à louer en bordure du lac Maskinongé ainsi que 100 terrains 100 x 100 près du lac. S'adresser à: Gérard Comtois, St-Gabriel de Brandon, Tél. 835-4842. 8-5-61

EDUCATION

Cours par Correspondance

Enseignons: Français, Anglais, Arithmétique, Comptabilité, Sténographie, Dactylographie. Demandez Prospectus gratuit. Adresser: "Cours Modernes Pratiques Enrg.", Casier postal 5, St-Hyacinthe, P. Que. 25-5-61

HOMMES DEMANDES

Gérant de théâtre demandé, expérience essentielle. Ecrire à: Case 152, "Le Devoir." 8-5-61

HOMMES DEMANDES

Représentants dynamiques pour paroisses, temps partiel, références exigées. UN. 1-4741, M. Léger, entre 9 hres et 5 hres. 9-5-61

INSTITUTEURS

POUR 6e - 7e, DEMANDES POUR ANNEE 1961-62, LA COMMISSION SCOLAIRE DE ST-CONSTANT, CASIER POSTAL 89, ST-CONSTANT. 9-5-61

LOGEMENT A LOUER

ST-LAURENT, bas de duplex, 5 grandes pièces, fermées plus hall d'entrée, cuisine fonctionnelle, grande cave, garage chauffé, grande cour clôturée et gazonnée. Situé à 2 minutes de la gare Monkland du C.N.R., $140 par mois, chauffé, 2070, rue Filion. — Tél. FE. 4-8392. 8-5-61

PASSAGERS DEMANDES

Places disponibles en avion, pour Paris. Départ le 1er septembre. Retour le 1er octobre. Avion nolisé par association. Prix de passage très avantageux. — Tél. DU. 7-2211. 8-5-61

PENSION DEMANDEE

ETUDIANT, bonne famille, 17 ans, ayant position d'été en ville, cherche pension dans famille de langue française, du 15 juin au 31 juillet. Atmosphère familiale, avec d'autres jeunes gens de préférence. — Tél. HU. 1-8478, 9 hres a.m. à midi et 5 hres p.m. à 9 hres p.m. 8-5-61

PHILATELIE

CANADA ET AMERIQUE BRITANNIQUE DU NORD PHILATELIA (Dépt "D")

Demandez nos listes complètes du Canada, Terreneuve et autres provinces de l'Amérique Britannique du Nord. Envoyez 10c pour poste. PHILATELIA (Dépt "D") C.P. 35, Station "T" - Montréal 24 8-5-61

TRANSPORT

Appelez d'avance Montreal Moving, déménagement assuré n'importe où. Spécialités: poêle etc... emballage, entreposage. RA. 1-1194. JNO

TRANSPORT CAMIONNAGE

ROUSSILLE Transport. Déménagement ville, campagne et longue distance. Spécialité: pianos, poêles, réfrigérateurs. RA. 5-2421. J.N.O.

URBANISTE

Urbaniste qualifié, bilingue, intéressé à la recherche avec expérience des techniques d'enquête, demandé par organisme important. Salaire selon les qualifications. Répondre par écrit en donnant des détails sur l'éducation, expérience, etc., à: Société Centrale d'Hypothèques et de Logement, Boîte Postale 2010, Station "O" - St-Laurent, Québec. 8-5-61

VIEUX BIJOUX

Achetons vieux bijoux pour la valeur de l'or ou de l'argent et aussi bijoux antiques et diamants. POMPONNETTE INC., 256 est, rue Ste-Catherine. Tél. UN. 1-9293. 8-5-61

TARIF

Annonces classées
434 Notre-Dame est
"Le Devoir"—VI. 4-3361

(Commandes prises jusqu'à 4 hres la veille de la publication.)

ANNONCES ORDINAIRES — Tarif minimum de 1.00 pour 5 lignes (25 mots).

Compter 5 mots à la ligne. Une partie de ligne compte pour une ligne entière. Les abréviations, initiales comptent pour un mot; les mots composés pour autant de mots; chaque nombre pour un mot. Pour les réponses devant être expédiées par la poste, ajoutez 25 cents.

GROS CARACTERES — Une ligne en caractère gothique 12 points (20 lettres ou espaces) équivaut à 2 lignes.

Naissances, services, services anniversaires, grands-messes, remerciements pour condoléances, etc.: 3 cents le mot; minimum $1.00.

La Compagnie des Ciments du St-Laurent affiche un gain fort accru

POTINS FINANCIERS

Les actions des compagnies de missiles étaient en vedette, hier, à Wall Street, à la suite de l'envolée heureuse du 1er Américain dans l'espace. Sur la Bourse de Londres, les cours étaient mixtes, tandis que sur les Bourses de Montréal et de Toronto, ils étaient plutôt hésitants.

-O-

Comme les stocks avaient accusé une plus-value de $1,430,000,000.00 la veille, à Wall Street, rien d'étonnant que la moyenne des industriels de DJ ait baissé, hier, de 1.50 point, à la suite des prises de profits abondantes.

-O-

Alors que la Banque du Canada a abaissé, cette semaine, son taux d'escompte de 3.53 p.c. à 3.47 p.c. le ministre des finances de l'Afrique du Sud annonçait que le taux était porté de 4½% à 5%. Autre pays, autres conditions économiques, évidemment.

-O-

Selon le président de Trans Canada Pipe Lines Ltd, "les découvertes de gaz naturel dans l'ouest canadien l'an dernier ont excédé les prévisions de plus du double". Voilà la déclaration que M. J.W. Kerr a fait ces jours-ci devant les membres de The Montreal Institute of Invetsment Analysts, réunis au Montreal Club.

-O-

Bien que la liste mobilière puisse hésiter quelque peu, vu l'approche des sommets d'avril, il ne s'agirait là que d'une pause salutaire... car le gros des courtiers prévoient encore que la marche ascendante des stocks persistera.

-O-

Canadian British Aluminium Company Limited a avisé la Bourse de Montréal, par l'intermédiaire de son agent de transfert, que 1,303 actions de la classe "A", sans valeur au pair, ont été émises à la suite de l'exercice de "warrants"; ce qui porte donc le total des actions de cette catégorie en cours à 469,209.

Canadian Hydrocarbons Limited a fait savoir à la Bourse de Montréal que des options ont été consenties à 4 employés sur 1,800 actions, conformément au plan d'option en cours; ce qui porte donc le total des actions ordinaires émises et en circulation présentement à 700,200.

-O-

French Petroleum Company of Canada a fait savoir à la Bourse de Montréal que, conformément à l'offre par la Compagnie Françaises des Pétroles, un actionnaire majoritaire, de souscrire à 100,000 actions privilégiées participantes, d'une valeur au pair de $10.00 chacune, de French Petroleum, paiement a été reçu le 3 mai 1961.

-O-

Industrial Acceptance Corporation Ltd. a notifié la Bourse de Montréal que 25 actions privilégiées, rachetables, 4 1-2% cumulatif, d'une valeur au pair de $100 chacune et 245 actions privilégiées, rachetable 4 1-2% cumulatif, d'une valeur au pair de $50. chacune, ont été rachetées; il ne restait donc plus en cours, le 30 avril, que 86,340 actions de la première catégorie et 83,438 de la seconde.

-O-

Interprovincial Pipe Line Company a fait savoir à la Bourse de Montréal qu'il a été émis le 1er mai 300 actions ordinaires, d'une valeur au pair de $5.00 chacune, conformément au plan stimulateur d'option en cours. A ce jour, 29,711 actions ont été émises en vertu du dit plan; ce qui porte donc le total des actions entre les mains du public actuellement à 5,069,543 actions.

-O-

The Oshawa Wholesale Limited a fait savoir à la Bourse de Montréal que 5,300 actions ordinaires de la classe "A", sans valeur au pair, et 1,075 actions de la classe "A" viennent d'être émises conformément au plan d'option en faveur des membres de l'exécutif et des employés seniors de l'entreprise et de l'I.G.A. respectivement. Il y a donc maintenant 470,916 actions en cours.

COMMENTAIRES SUR L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

Le Conseil d'expansion économique Inc. fait du bon travail

Le Conseil d'expansion économique Inc., vient de publier un fascicule (No 1) traitant du commerce bancaire en général et de la Banque Canadienne Nationale et de la Banque Provinciale du Canada, 2 de nos plus importantes institutions financières. Préparé avec soin par un groupe d'économistes réputés, ce fascicule intitulé "Nos banques et nous"... a été imprimé à 200,000 exemplaires, avec distribution gratuite aux individus et aux groupes qui en feront la demande, en vue de sa diffusion dans la masse. Au dire de M. Bernard Tessier, directeur général du Conseil d'expansion économique Inc., il s'agirait là d'un premier pas, car des publications sur plusieurs autres de nos institutions suivront, afin d'inciter les nôtres à réaliser l'importance d'une économie canadienne-française forte, solidaire et agressive, selon l'expression même de Me F.-Eugène Therrien, C.R. président du Conseil précité qui ajoutait qu'une telle économie est même nécessaire au progrès de l'économie canadienne.

Ste-Agathe adjuge une émission à la Banque Provinciale et René-T. Leclerc Inc.

La ville de Ste-Agathe-des-Monts, comté de Terrebonne, a vendu, ces jours-ci, $130,000 d'obligations en séries. Un prix de 98.35 a été payé par un syndicat formé de Banque Provinciale du Canada et René-T. Leclerc, Inc., pour $47,000 de titres à 5¼% 1962-71 et $83,000 à 6% 1972-81. A ce compte, la municipalité obtient son argent à un loyer moyen net de 6.0436%. Datées du 1er mai 1961, les nouvelles obligations échoient en séries du 1er mai 1962 au 1er mai 1981 inclusivement. Elles ne sont pas rachetables par anticipation. Autorisé par le règlement no 334, l'emprunt est contracté pour des travaux d'égouts. L'évaluation imposable de la ville, pour 1960, s'élevait à $11,061,015. Le 31 décembre 1960, la dette consolidée nette de la corporation se chiffrait par $865,100.

La Bourse de Montréal a fait un pas dans la bonne voie en donnant un caractère bilingue à sa revue mensuelle

Il y a de plus en plus de français à la Bourse. En effet, en plus de publier ses bulletins quotidiens dans les 2 langues officielles du Canada, les autorités de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne consacrent maintenant une page de la Revue mensuelle à des articles, rédigés dans notre langue. Ainsi, le bulletin rénové d'avril, qui vient d'être rendu public, traite en français des avantages de la cote, c'est-à-dire de l'inscription à la Bourse des actions des compagnies. Ceux qui ne sont pas au courant de cette opération feraient bien de parcourir le dit bulletin, d'autant plus qu'il renferme, en outre, un intéressant article, écrit par M. Eric W. Kierans, président des Bourses précitées. Comme il y est aussi reproduit les cours des valeurs, avec leurs dividendes, etc., c'est dire que ce bulletin présente une précieuse mine de renseignements pour les investisseurs aussi bien que pour les spéculateurs et même pour ceux qui n'ont jamais transigé à la bourse. Qui sait, si l'habitude de parcourir le dit bulletin ne finira pas par les familiariser avec les rouages du placement mobilier? Si, dans le passé, les nôtres ont attaché beaucoup d'importance au placement immobilier, il va sans dire que dans l'avenir, ils considéreront de plus en plus les avantages du placement mobilier, d'autant plus qu'il constitue un excellent moyen d'avoir des participations dans le développement des industries et des institutions financières canadiennes.

La Société d'entreprise du Canada a pour $3,000,000.00 de recevables, durant sa 1ère année d'opération

La Société d'entreprise du Canada dont on annonçait le premier février 1960 le début des activités dans le domaine du prêt hypothécaire, nous fait part du fait que ses recevables, après un an et quelques mois d'opération, auront atteint $3,000,000 avant la fin du mois courant. Son portefeuille compte environ 350 prêts distribués à travers toute la province. Les bureaux du siège social et de la succursale de Montréal de la société ont été déménagés récemment dans un édifice moderne à Ville Mont-Royal. Au programme d'expansion de la société figure l'ouverture prochaine d'une succursale dans la ville de Sherbrooke en vue de desservir d'une façon adéquate la région des Cantons de l'Est.

La région de Québec est desservie par l'entremise de représentants dont les bureaux sont situés à Québec. Le président de la Société d'entreprise du Canada est M. Roland Therien; M. André Forest dirige les opérations à titre de gérant général adjoint. On sait que Société d'entreprise du Canada est une filiale de Coronation Credit Corporation Limited dont les profits vont sans cesse en augmentant. Les actions de Coronation Credit Corporation Limited dont l'actif total se chiffre par plus de $8,000,000 sont inscrites à la Bourse de Montréal et à la Bourse de Vancouver.

De telles données inviteraient d'autant plus à l'optimisme pour la Société d'entreprise du Canada que la construction résidentielle semble vouloir grandement progresser cette année. Ne rapporte-t-on pas qu'il y a eu une augmentation de 20.9% dans ce genre de construction durant les 4 premiers mois de cette année, au regard de l'an dernier et Southam-MacLean Building Reports n'estime-t-il pas l'accroissement pour le mois dernier seulement à 26.4%, au regard du total en avril 1960?

MARCEL CLEMENT

Bourse de Montréal

Il y avait encore bien des points fermes sur la place locale

MONTREAL — La Bourse de Montréal et la Bourse Canadienne ont varié dans les deux sens hier avec de légers écarts au milieu d'une activité modérée.

Les affaires ont porté sur 324,400 valeurs industrielles et sur 554,400 actions minières et pétrolières.

Parmi les stocks les plus en demande, il convient de mentionner Spartan Air Services, qui a haussé de 10 cents à $2.60 sur un déplacement de 155,950 actions.

Cours du dollar

MONTREAL — Le dollar américain était à un escompte de 1 9-32 pour cent en devises canadiennes, en progrès de 1-16 hier, à la fermeture.

La livre sterling a haussé de 1-16 à $2.76.

Le dollar américain: offert 98 11-16; demandé 98¾.

NEW YORK — Le dollar canadien a baissé hier de 1-16 à une prime de $1.01 9-32 au regard de $1.01 17-64 vendredi dernier.

La livre sterling était cotée à $2.79⅝, en baisse de 5-64.

À noter...

Hydra Explorations Limited a notifié la Bourse Canadienne qu'elle a vendu au marché 19,500 actions de Faraday Uranium Mines durant la période s'étendant du 5 avril au 2 mai, pour la somme nette de $32,312.75.

-O-

La Banque Royale du Canada a notifié la Bourse de Montréal, que 12,351 actions ordinaires, d'une valeur au pair de $10.00 chacune, nouvellement émises à la suite de l'exercice de droits, portent le total maintenant en cours à 604,800, par suite de l'exercice de droits, d'où un total de 6,652,800 actions de la Banque précitée maintenant entre les mains du public.

$239,713 en 1960 vs $24,362 en 1959

La Compagnie des ciments du St-Laurent a fait parvenir hier son rapport annuel à ses actionnaires. Ce dernier sera adopté lors de l'asemsblée annuelle qui aura lieu le 1er juin. Son président déclare ce qui suit dans le rapport couvrant ses activités pour l'année terminée le 31 décembre 1960.

Le bénéfice net de l'année s'élève à $239,713 (comparé à $24,362 l'année précédente) après constitution d'une provision de $245,000 pour impôt qui seront payables lorsque les amortissements prévus par la compagnie ne seront plus entièrement déductibles du point de vue fiscal, et après dépréciation de nos immobilisations de -2,152,517.

La consommation de ciment au Canada a baissé considérablement au cours de l'année 1960 par suite de la diminution du volume de construction. Malgré une réduction substantielle de nos ventes, nous avons cependant réussi à augmenter notre profit, grâce à une amélioration sensible de notre prix de revient.

Notre fonds de roulement se chiffre à -4,365,847, soit une augmentation de -182,000 sur l'année précédente. Nous avons de plus augmenté nos immobilisations de -1,050,000 et réduit notre dette à long terme de -900,000.

Le 15 mars 1961, nous avons acheté les actifs de Associated Quarries et Construction, Limited et de ses subsidiaires, dont les plus importantes sont: The Dual Mixed Concrete & Materials, Limited, The Dufferin Construction Company, Limited, et The Hagersville Quarries, Limited. Dual Mixed Concrete, un des grands ready-mix de Toronto, nous apportera un volume supplémentaire de ventes de ciment dans notre marché naturel.

On prévoit une augmentation du volume de construction en 1961. Nous espérons que l'accroissement de nos ventes ainsi que nos nouvelles activités produiront des résultats plus satisfaisants durant l'année en cours.

Bourse de New-York

Affaissement des cours à Wall Street

NEW YORK — Devant le succès du lancement du premier astronaute américain, les valeurs spatiales ont progressé hier sur un marché irrégulier, qui accusait des gains légers à la fermeture.

La moyenne que la Presse Associée établit pour 60 valeurs a haussé de .10 à 246.80, un nouveau sommet.

Le virement a été de 4,980,000 actions en regard de 5,350,000, jeudi.

Fairchild Engine a été le stock le plus en demande, haussant de ⅝ à 13½ sur un déplacement de 119,000 actions.

La Bourse Américaine présentait une allure irrégulière tandis que le marché des valeurs canadiennes a évolué dans un faible rayon.

Bon trimestre pour Royalite Oil Co

Le bénéfice net de Royalite Oil Company Limited était de $560,000 à la fin du premier trimestre, contre $370,000 un an plus tôt. Son fonds de roulement était de $7,950,000 — soit une hausse de $415,000 pour cette période.

Le bénéfice du second trimestre sera moins élevé que celui du premier par suite de la fermeture annuelle de ses raffineries pour les travaux d'entretien. Cette baisse, cependant, sera en partie compensée par ses ventes accrues de pétrole de l'Alberta.

Ses ventes de gaz naturel ont augmenté de 6% au cours du trimestre. Depuis le début de l'année, la société a participé au forage réussi de huit puits de pétrole, dont quatre lui appartiennent en propriété exclusive.

Globe Envelopes Ltd.: 13 cents l'action de classe A, 1er août, inscription 15 juillet.

Mines Hors-Listes

G. E. LESLIE & CO. Membres
Montreal Stock Exchange — Canadian Stock Exchange

	Offre	Dem.		Offre	Dem.		Offre	Dem.
Alsab	—	20	Glencona	⅛	⅝	Olympia	—	45
Aconic	10	20	Hull Iron	55	65	Pascalis	15	18
Aconic T.T.C.	8	15	Imp. Min.	4	18	Pine Pt.	14¼	15¼
Amal Mng.	10	20	Independent	7	10	Quedon	—	5
Amer. Chib.	—	12	Kenmac	2	4	Quelo	2	4
Arnora	—	2	Laduboro	125	135	Roxford	31	37
Ass. Devp.	5	7	Lake Sup. Iron	18	23	Rand Mal	3	5
Atlas Chib.	1	2	Lun. Echo	22	25	Seaway	16	18
Bald. Mtn.	19	21	Lake Chib.	—	10	Sheraton	—	30
Black Hawk	12	17	Main Oka	50	60	St. Jude	—	10
Brosman Chib.	4	7	Martin Bird	2	4	St. Helen	6	10
Bracemac	7	9	Mattagami Ex.	12	17	Scott Chib.	1	2
Cdn. Javelin	14¼	14¾	Miller Copper	4	6	Starlight	1	3
Copperstream	27	29	Natl. Mal	23	28	Sullico	190	—
Dauphin	10	15	Nipiron	8	10	Tarpoint	½	1½
Franksin	—	30	North Matt	10	15	Valmont	6	10
Gibson	2	5	Oklend	3	5	W.M.Leys	2	4

MOYENNES À MONTRÉAL

Cours fournis par la Presse Canadienne

	8ba	10out	20in	30co	10pa	15or
Hier	65.75	146.6	314.0	258.2	460.0	74.73
Fermeture precedente	65.85	146.4	314.6	258.5	460.4	75.58
Semaine passee	65.48	148.2	311.0	256.7	456.7	76.08
Mois passe	64.65	146.0	308.3	254.2	467.6	75.95
Annee passee	52.33	136.8	280.9	232.8	421.8	73.45
1961 haut	65.85	149.3	314.6	258.5	482.7	81.73
1961 bas	60.15	143.6	276.1	232.1	444.7	70.40
1960 haut	60.04	145.1	320.0	261.7	466.7	85.77
1960 bas	51.03	135.1	258.5	218.5	405.0	66.66

Deux financiers en vedette ici

Intéressés à certaines transactions

par Boris Misview

LONDRES — Deux Canadiens sont au nombre des hommes d'affaires qu'on surveille de près dans les milieux de la haute finance britannique.

Même un soupçon de rumeur à l'effet que E. P. Taylor songe à acheter une nouvelle brasserie ou que Roy Thompson est intéressé à un autre journal, suffit à faire monter les valeurs en flèche.

Ainsi, le 25 janvier dernier, juste avant qu'on annonce que le millionnaire Thompson se proposait de fusionner son empire journalistique avec le formidable groupe Odhams, les prix ont commencé à monter à la Bourse de Londres.

Augmentation rapide

Les actions de la Odhams passèrent de sept à 40 shillings, la veille de l'annonce de la nouvelle, ce qui amena le Conseil de la Bourse à mener une enquête pour vérifier si la nouvelle n'avait pas été ébruitée, volontairement, à l'avance.

Bien que Thompson n'ait pas réussi à réaliser l'association projetée, les boursicoteurs n'en ont pas moins réalisé des profits assez intéressants pendant les cinq semaines de tergiversation.

Il y a un an, le magnat de la bière, E. P. Taylor, s'est taillé une place dans l'industrie des brasseries quand il a fusionné une partie de ses intérêts avec trois compagnies du nord de l'Angleterre.

Mais c'est l'offre d'achat de Taylor qui, fin janvier, voulait se porter acquéreur de la Bristol Brewery Georges, et son offre subséquente du 9 mars qui a le plus considérablement secoué la Bourse.

La valeur des actions de la Bristol a augmenté d'un million de livres sterling en une seule minute, à la suite de la deuxième offre de Taylor, et, au cours de la journée, elle a encore augmenté de 500,000 livres sterling.

Offre rejetée

La proposition de Taylor fut surpassée par celle du groupe Courage, Barclay and Simonds, qui offrit plus que les 19,600,000 livres sterling mises de l'avant par Taylor.

Malgré leur affection pour le Canada, plusieurs financiers britanniques furent très heureux de voir que Thompson et Taylor n'avaient pas vu leurs efforts couronnés de succès et n'avaient pas acquis une plus grande puissance économique en Angleterre.

Les deux propositions n'en ont pas moins laissé une impression durable sur le marché britannique et le moindre chuchotement à l'effet que l'un des deux Canadiens se propose d'effectuer une nouvelle transaction suffit à faire monter la valeur des actions.

Offre mystérieuse

Une mystérieuse offre d'achat faite à la Bents Brewery, de Liverpool et totalisant 21,000,000 de livres fut imputée à Taylor mais celui-ci a nié avoir rien à voir dans l'affaire. De son côté, Thompson aussi nie les rumeurs voulant qu'il soit intéressé au Daily Sketch et même au Daily Mail.

A publier dans les journaux d'après-midi du mardi 2 mai.

Denrées alimentaires

MONTREAL — Cours des denrées transmis à Montréal, hier, par le ministère fédéral de l'Agriculture:

Oeuf: prix de gros aux centrales de campagne, cageots du bois: extra-gros 40; A gros 39; A moyen 38; A poulette 34; B 35-36; C 24. Arrivages 181.

Beurre: arrivages courants, admissible 62 3-4-63 3-4; de stockage, non-admissible 61 1-4 62 3-4; frais, de crémeries, enveloppé 64 1-2-66; frais en gros, admissible 63-64; de stockage, non-admissible 63-63 1-4.

Fromage: livré à Montréal, ciré, arrivages courants, québécoisj blanc 31; en gros, québécois blanc 32; coloré 32 1-4.

Pommes de terre: Québec, les 75 livres, 1.60-1.65; I.P.E. les 75 livres, 2.00-2.15, les 50 livres 1.40-1.50; N.-B., les 75 livres, 1.70-1.80, les 50 livres, 1.10-1.15.

Fruits et légumes

Prix payés aux marchands en gros de fruits et légumes au Marché Central. Ces prix sont fournis par le service de l'horticulture, division de l'inspection, ministère provincial de l'agriculture, 306 est rue Craig, Montréal.

POMMES: McIntosh, belles 3.25-3.50, "C" 2.25-2.50, Cortland 3.00-3.25 le minot.

BETTERAVES: No 1, 1.00-1.25, grosses 75c-50 lb.

LAITUE: de couches, en feuilles 3.00-2 doz. Boston 3.50 le cageot.

NAVETS: No 1, 75-1.00, No 2, 1.00-1.25-50 lb.

OIGNONS: No 1, 1.50-1.60, No 2, 1.25-50 lb. Spring 40c. la doz de pqts.

ECHALOTTES: 4.50-'.00 les 100 pqts.

PANAIS: 7'c le 1-2 minot, 1.'0 le minot.

PATATES: No 1, 1.3'-1.40, No 2, 1.15-1.25-75 lb. 95-1.00-50 lb.

RADIS: 90-1.00 la doz de pqts.

RHUBARBE: 90-1.00 la doz de pqts.

SIROP D'ERABLE: de 5.00 à 5.50 le gallon.

Cours de l'or

PARIS. — Le napoléon, ancienne pièce d'or française de 20 francs, cotait 37.80 NF hier sur le marché libre de l'or français. L'aigle, pièce d'or américaine de $10, cotait 104.40 NF.

LONDRES. — Cote de l'once d'or fin en argent américain sur le marché européen: $35.05 à l'achat et $35.09 à la vente. Prix de l'once de Troyes à la Bourse londonienne des lingots: $35.12 11-100 250 shillings, 9 3-4 pence.

Prix des Grains

WINNIPEG

	Ouv.	Haut	Bas	Fer.	F.A.
AVOINE					
Mai	77⅛	—	—	77⅛	77⅛
Juil.	78⅛	—	—	78⅛	78⅛
Oct.	79	—	—	79	79
Dec	—	—	—	78¼	78¼
ORGE					
Mai	97	97¼	76⅞	97¼	97
Juil.	99½	99⅝	99⅜	99⅝	99⅝
Oct.	101⅛	—	—	101⅛	101⅛
Dec	—	—	—	99⅜	99¼
LIN					
Mai	309½	310⅛	308¼	309	310¼
Juil.	312¾	313	311¼	311¾	313½
Oct.	312¾	312¾	311	311	313½
Dec.	308¼	308¼	307⅛	306	309
SEIGLE					
Mai	102¼	102¼	101⅜	101⅞	102½
Juil.	104⅜	104⅜	103¾	104¼	104¾
Oct.	107⅜	107⅜	107⅛	107¼	108⅛
Dec.	—	—	—	109	110

CHICAGO

	Ouv.	Haut	Bas	Fer.	F.A.
BLE					
Mai	187½	187¾	186⅜	187⅜	188⅛
Juil.	186⅜	187¾	185½	187½	187⅜
Sept.	190⅛	191	189⅜	190¼	190¼
Dec.	196¼	197⅛	195¾	196⅞	197
Mars	201	202	200⅞	201⅜	201½
MAIS					
Mai	111⅝	112⅛	111⅝	111¾	111⅝
Juil.	115¼	115¾	115¼	115½	115½
Sept.	118⅜	118⅜	118¼	118¼	118⅜
Dec.	120¾	120⅞	120⅛	120⅞	120½
Mars	123⅞	124⅜	123⅞	124¼	123⅞
AVOINE					
Mai	65	65¾	65	65½	65⅛
Juil.	65⅞	66⅛	65⅞	66⅛	65⅞
Sept.	68	68¼	68	68¼	68
Dec.	72½	72¾	72⅜	72⅜	72⅛
SEIGLE					
Mai	111¾	112¼	111¾	111⅞	111⅞
Juil.	115½	116⅛	115¼	115¾	115¾
Sept.	119¼	120	119	120	119
Dec	124	124	123½	123½	123⅛
FEVE SOYA					
Mai	316½	317½	307½	311¼	316¼
Juil.	316½	319	311	313¼	317¼
Sept.	265½	267½	263½	266½	264¾
Nov.	256¾	257½	255½	256½	255¾
Jan.	261½	262	260	260¾	260⅛
Mars	265	265¾	264	264½	264

Titres au Comptoir

Cours fournis par
Kippen & Company
607 ouest, St-Jacques

	Offre	Dem.
Anglo Canadian Tel. "A"	47	49
Banque d'Epargne de Que.	45	—
Banque d'Epargne	75	77
British Newfoundland Corp.	2¾	3
Canadian Javelin	14¼	14⅜
Cie Pouv. Bas St-L. 4½ priv.	16	—
Corporation d'Exp. Financiere	10⅛	—
Dupuis Frères priv.	16	—
Guaranted Co. of N. A.	110	149
La Prevoyance	150	160
La Sauvegarde	85	—
La Solidarite	50	—
Les Prevoyants	65	—
Rio Tinto	75	85
Societe d'Admin. et Fiducie	140	150
Trust Gen. du Canada priv.	34	36

Fonds Mutuels

	Offre	Dem.
All. Cdn. Com.	8.36	9.09
All. Cdn. Div.	6.30	6.85
American Growth	9.20	10.03
Beaubran	31.36	34.06
Canadian Investment	9.83	10.79
Canafund	41.57	43.65
Champion Mutual	5.96	6.55
Commonwealth Inter	8.71	9.55
Commonwealth Inter. Lev. F.	7.85	8.60
Corporate Investors	9.85	10.74
Diversified Inc. Shs. series 'B'	4.20	4.65
Dividend Shares	3.37	3.69
Dominion Equity	16.60	16.97
Federated Growth	5.21	5.69
First Oil and Gas	4.50	4.92
Fonds Collectif "A"	5.94	6.46
Fonds Collectif "B"	5.46	5.80
Fonds Collectif "C"	6.48	7.04
Group Inc.	3.81	4.16
Grouped Income Accum.	5.95	6.50
Growth Oil and Gas	8.00	8.41
Investors Growth Fund	6.81	7.41
Investors Mutual	12.32	13.41
Keystone	16.81	18.18
Mutual Accumulating Fund	8.80	9.60
Mutual Income Fund	5.53	6.04
North Amer. Fund of Cda.	10.13	11.07
Pret et Revenue (Mutual)	5.71	6.24
Radisson	4.64	5.10
Savings Invest. Mut. of Cda	5.71	6.24
Supervised Amer. Fund	7.87	7.95
Supervised Exec. (1955)	43.28	—
Supervised Exec. (1956)	35.51	—
Supervised Exec. (1957)	6.08	—
Supervised Exec. (1958)	6.43	6.49
Supervised Growth Fund	1.91	1.93
Supervised Income Fund	4.28	4.32
+ T.V. Electronic	8.88	9.68
Timed Investment Fund	6.05	6.54
United Accumulative	17.40	19.02
+ En monnaie americaine		
— EN MONNAIE AMERICAINE —		
Affil Fund Inc.	8.39	9.08
American Bus Shares	4.58	4.89
Boston Fund	19.35	21.15
Bullock Fund	14.31	15.69
Keystone Cust B-3	15.65	17.07
Keystone Cust B-4	9.31	10.17
Keystone Cust K-1	9.25	10.10
Keystone Cust K-2	18.50	20.19
Mass. Inv. Growth Stock	17.86	19.52
Wellington Fund	15.38	16.76

Obligations Internationales

		Offre	Dem.
Australie	3½-66	91¼	91⅞
Bresil	3¾ serie 1-5	98½	—
Bresil	3¾ serie 6-30	98½	—
Bolivie Rep.	7%	16	—
Chilie	3-93	45⅛	45½
Colombie	3-70	74	74⅜
Grèce	6-68	28⅜	30
Italie	3-77	76½	77½
Perou	3-97	46	47

Moyennes de Toronto

	20in	20go	15bm	15wn
Vendredi	584.88	82.20	196.70	97.79
Jeudi	587.50	82.06	196.68	97.77
Sem. pass.	576.00	83.11	189.25	99.73
Mois pass.	562.38	82.10	181.02	102.39
Annee pass.	439.63	80.77	156.20	88.91
1961 haut	587.50	97.35	196.70	103.41
1961 bas	523.69	80.85	161.42	80.93
1960 haut	523.85	96.80	176.74	106.78
1960 bas	471.44	74.88	143.54	77.78

Moyennes des obligations à N.-Y.

	20rr	10in	10ut	10frn	10ly
Vendredi	77.9	99.2	86.1	85.1	92.2
Jeudi	77.9	99.3	86.2	85.0	92.3
Sem. pass.	77.9	94.8	86.0	84.9	91.8
Mois pass.	78.2	94.6	86.5	84.7	93.2
Annee pass.	76.5	93.8	84.0	85.8	90.1
1961 haut	78.7	99.4	88.2	85.1	93.4
1961 bas	77.2	95.5	85.6	83.8	91.4
1960 haut	78.8	96.3	87.2	86.4	92.7
1960 bas	75.2	91.4	81.9	83.7	87.5

Moyennes à N.-Y.

	30in	15rr	15ut	60stks
Vendredi	338.8	124.4	127.2	245.9
Jeudi	353.3	124.4	127.5	246.7
Sem. pass.	352.2	120.9	126.0	242.5
Mois pass.	357.5	123.5	126.7	244.1
Annee pass.	312.9	118.3	99.2	211.5
1961 haut	360.7	130.0	127.5	245.8
1961 bas	319.5	112.2	111.8	219.4
1960 haut	354.9	136.2	112.7	233.9
1960 bas	296.4	103.0	96.6	202.6

Dow Jones

	Ferm.	Cgm.
30 industriels	690.67	— 1.38
20 chemins de fer	143.86	— 0.25
15 utilites	111.81	— 0.19
65 stocks	229.79	— 0.47

LA NATIONALE COMPAGNIE D'ASSURANCES INCENDIE ET RISQUES DIVERS

Avis est, par la présente, donné que l'assemblée générale annuelle des actionnaires de La Nationale, compagnie d'assurances-incendie et risques divers, se tiendra au siège social de la compagnie, numéro civique 637 ouest, rue Craig, à Montréal, le 30 mai 1961, à 11 hres a.m., en vue de recevoir le rapport annuel et le bilan de la compagnie, d'élire les administrateurs, d'engager des vérificateurs et de délibérer sur les questions du ressort de l'assemblée des actionnaires.

Par ordre du
Conseil d'administration,
L. DURANLEAU,
secrétaire intérimaire.

Sommaire des transactions au cours de cette semaine sur la Bourse Canadienne

— CETTE SEMAINE — ANNEE
Ventes Haut Bas Frm. Haut Bas

VALEURS INSCRITES

VALEURS NON INSCRITES

Sommaire des transactions au cours de cette semaine sur la Bourse de Montréal

— CETTE SEMAINE — ANNEE
Ventes Haut Bas Frm. Haut Bas

Les Marlins demeureront à San Juan, pour l'instant

NEW-YORK — Les Marlins de San Juan de la ligue Internationale de baseball demeureront à San Juan pour quelque temps encore, afin d'avoir plus de temps pour juger si la population de la capitale porto-ricaine est en mesure de faire vivre un club de ce calibre. La décision a été prise à une réunion des directeurs de la ligue, hier soir.

Patterson : "N'importe qui . . . à part Liston, Cooper, Machen et Johansson!"

NEW-YORK — Le champion mondial des boxeurs poids lourd, Floyd Patterson, a déclaré hier qu'il ne rencontrera ni Eddie Machen ni Henry Cooper cette année, mais a laissé la porte ouverte à n'importe quel autre aspirant logique, sauf bien naturellement Sonny Liston.

Au sujet de ce dernier, Patterson a déclaré qu'il ne lui fera pas face avant l'an prochain. "J'ai lu dans les journaux qu'il s'était débarrassé de quelques figures sinistres qui croupissaient dans son entourage, a-t-il dit. L'an prochain, il sera encore plus propre...".

Patterson a répété ce qu'il avait déclaré en mars dernier à Miami, que le promoteur de son prochain combat sera Tom Bolan, qui dirige maintenant la compagnie Championship Sports Inc.

"J'ai d'abord cru que j'accroitrais mon prestige en rencontrant Machen ou Cooper, a-t-il dit. Pour ce qui est de l'argent, je n'en retirerai pas un sou. Je suis déjà dans la catégorie des "90 pour cent", sur les régiserts de l'impôt. J'ai lu dans les journaux que je préférais rencontrer Machen parce que je craignais Cooper. Le lendemain, j'ai lu jue j'optais pour Cooper parce que j'avais peur de Machen. J'en ai donc conclu que je n'avais rien à retirer d'une rencontre avec l'un ou l'autre."

Patterson a déclaré qu'il aimerait que son prochain combat ait lieu à New-York. "Mais je crois qu'il n'aura pas lieu dans la métropole, a-t-il dit. Il n'y a qu'un boxeur que je pourrais rencontrer à New-York, et c'est Liston".

Patterson a dit qu'il était prêt à affronter n'importe quel des aspirants classés par la revue Ring. Il a tout d'abord écarté Ingemar Johansson mais s'est ravisé pour dire: "Nous ne savons jamais quelle sorte de garantie peut venir de Suède. Il a même indiqué qu'il pourrait rencontrer Cooper à Londres, mais que cette idée était un peu fantaisiste.

Le Ring classé les aspirants au titre de Patterson, comme suit: 1 — Sonny Liston, 2 — Eddie Machen, 3 — Zora Folley, 4 — Henry Cooper, 5 — Ingemar Johansson, 6 — George Chuvalo, 7 — Alex Miteff, 8 — Mike deJohn, 9 — Tom McNeeley, 10 — Robert Cléroux.

Patterson a dit qu'il n'écartait pas la possibilité d'un combat en Europe précisant toutefois que cette rencontre devra être organisée par Tom Bolan qui était présent à la conférence de presse du champion, hier. La conférence de pjresse a été donnée dans le bureau d'un éditeur. Patterson était à compléter certains accords touchant la publication de sa biographie.

Son gérant, Cus d'Amato, n'était pas présent mais son avocat, Julius November, était à la disposition des journalistes.

"Cus est encore mon gérant, a dit Patterson. Bolan est le promoteur. Je suis le boxeur. Bolan négociera, tout comme d'Amato. Après, ils me soumettront les contrats et je verrai moi-même quel combat me sera le plus profitable. Et c'est celui-là que je livrerai...."

Patterson a indiqué qu'il n'était pas pressé de se choisir un adversaire pour septembre, bien qu'iil prévoit commencer à s'entrainer dans une semaine ou deux. Il possède maintenant un nouveau camp d'entrainement, situé à moitié à Highland Mills et moitié à Cornwall, dans l'Etat de New-York.

Le gérant de Machen, Sid Flaherty, était à New-York, hier, dans l'espoir d'obtenir un combat de championnat pour son protégé. Le gérant de Cooper a pour sa part dit mercredi qu'il espérait rencontrer Bolan en Europe, plus tard, ce mois-ci. Enfin, un promoteur de Boston, Sam Silverman, était à New-York, plus tôt cette semaine, dans le but de tenter d'organiser un combat de championnat entre Patterson et le jeune Tom McNeeley, à Boston.

La ligue Montréal Royale jr. inaugurera sa 15e saison, demain au parc Beaubien

Le traditionnel cri "Play-ball", que l'on entendait annuellement au Stade Delorimier, inaugurera demain après-midi la 15e saison de la Ligue Montréal Royale Junior alors que le Rosemont et Ville-Mont-Royal, les finalistes de la saison dernière, s'affronteront à 2 h. 30 au parc Beaubien. La joute sera la seule au calendrier et les autres équipes disputeront leur première joute dimanche prochain.

Le club Rosemont, à la conquête d'un quatrième championnat consécutif, a voulu faire de cette journée un succès sans précédent. Un défilé, qui permettra d'admirer de splendides décapotables, quittera le Centre Paul Sauvé vers 12 h. 30. Il empruntera les rues Beaubien, Pie IX, St-Zotique, Iberville et Beaubien jusqu'au terrain situé à l'angle de la 6e Ave.

Prendront place dans les automobiles, les officiels du club et de la ligue, les huit candidates au concours Miss Rosemont qui dévoilera une gagnante le 10 mai, le comité féminin des cartes de membres, plusieurs personnalités du monde du sport de la radio et de la télévision sans oublier les joueurs qui ont monopolisé les honneurs du circuit Gérard Thibeault depuis trois ans. Le corps de cadets de l'Ecole secondaire St-Viateur assurera les frais de la musique.

A 2 h. 30, le président du Rosemont, M. Albert Trudeau, lancera la première balle de sa loge derrière le banc des champions.

La journée sera clôturée par une soirée dansante au Centre Paul Sauv. Les billets au prix de $1.00 sont en vente aux guichets du Centre Paul Sauvé.

L'alignement du Ville-Mont-Royal qui a subi l'élimination aux mains du Rosemont en 1960, n'a subi que quelques modifications. L'on constate le départ de l'habile lanceur droitier Mike Walsh, le deuxième but Bill Bennett et le receveur Jack McIntyre. Walsh avait décroché 13 victoires pendant la saison régulière et 5 autres dans les éliminatoires, contre une seule défaite.

Le gérant Don Edmondson ne fera connaitre le nom de son lanceur que peu de temps avant la joute. Il choisira entre Norm Simpson et le jeune droitier Izzie Lieber.

Le droitier Réjean Turenne lancera pour le Rosemont. Cette équipe a perdu les services des voltigeurs Gaétan Boudreau et Len Ayoub et de l'arrêt-court Steve Oleschuk. Boudreau et Oleschuk ont signé respectivement avec les Angels de Los Angeles et les Pirates de Pittsburgh tandis que Len Ayoub est trop âgé. Les noms de Frank Scardochio et Marcel Bellerose ont également été rayés de l'alignement pour donner la chance à des jeunes de Rosemont.

Baseball

HIER

Ligue Nationale
San Francisco à Philadelphie (s)
Los Angeles à Pittsburgh (s)
Cincinnati à Milwaukee (soir)
Chicago à St-Louis (soir)
Ligue Américaine
Boston 1 Minnesota 5
New York à Los Angeles (soir)
Détroit à Chicago (soir)
Washington à Cleveland (soir)
Baltimore à Kansas City (soir)

AUJOURD'HUI

Ligue Nationale
San Francisco à Philadelphie (s)
Los Angeles à Pittsburgh
Cincinnati à Milwaukee
Chicago à St-Louis
Ligue Américaine
Détroit à Chicago
New York à Los Angeles (soir)
Boston à Minnesota
Washington à Cleveland
Baltimore à Kansas City

DIMANCHE

Ligue Nationale
San Francisco à Philadelphie
Los Angeles à Pittsburgh
Cincinnati à Milwaukee
Chicago à St-Louis (2)
Ligue Américaine
Détroit à Chicago (2)
New York à Los Angels
Boston à Minnesota
Washington à Cleveland (2)
Baltimore à Kansas City

CLASSEMENT

LIGUE NATIONALE

	G.	P.	Moy.	Diff.
San Francisco	12	7	.632	—
Pittsburgh	10	7	.588	1
Milwaukee	8	7	.533	2
Los Angeles	11	10	.524	2
Cincinnati	10	10	.500	2½
Chicago	9	10	.474	3
St-Louis	8	10	.444	3½
Philadelphie	6	13	.316	6

LIGUE AMERICAINE

	G.	P.	Moy.	Diff.
Detroit	12	5	.706	—
New York	12	5	.706	—
Cleveland	10	8	.556	2½
Minnesota	10	9	.530	2½
Baltimore	10	9	.526	3
Kansas City	7	8	.467	4
Chicago	7	9	.438	4½
Boston	7	10	.412	5
Washington	6	13	.316	7
Los Angeles	5	11	.313	6½

Parties du soir non comprises

CE SOIR, A TORONTO

Le Concordia sera sensiblement plus puissant au centre

Le club de soccer Concordia de Montréal alignera un nouveau joueur ce soir au parc Stanley de Toronto, possiblement deux, alors qu'il affrontera le club Roma dans une joute régulière de la Ligue Interprovinciale de soccer.

La nouvelle acquisition de l'équipe montréalaise est un Argentin du nom de Hector Marinaro, un centre-demi. D'autre part, un autre centre-demi, Vincent McNeice, est attendu au Canada au cours des prochaines 24 heures et il n'est pas impossible qu'il endosse l'uniforme du Concordia dès ce soir à Toronto.

Marinaro a joué à El Salvador l'an dernier. C'est le directeur technique, Aldo Cecchi, qui l'a recruté lors d'un voyage en Amérique du Sud l'hiver dernier. Quant à Vincent McNeice, il a porté les couleurs du club Watford en Angleterre.

La direction du Concordia a décidé d'embaucher ces deux centres-demis précisément parce que l'équipe a été faible à cette position lors des deux premières rencontres de la saison en fin de semaine dernière dans la Ville Reine.

Contre le club Roma ce soir, l'instructeur Skender Perolli fera appel à Emilio Svich pour garder lesb uts du Concordia. Il est probable toutefois que Rubens Lus reprenne son poste lors de la partie de demain contre le White Eagle.

Quatre Brésiliens feront partie de la ligne offensive du Concordia ce soir avec le vétéran Hector Dadderio comme ailier gauche. Les quatre Brésiliens Joao Jorge, Tito Maule, Humberto Gambaro et Jose Sanches ont démontré beaucoup d'habileté la semaine dernière et l'instructeur de l'équipe souhaite que l'état du terrain leur soit favorable pour réussir davantage leurs magnifiques jeux de passes.

On sait que les Brésiliens sont habitués à jouer sur un terrain sec et rapide. Or, à Toronto samedi dernier, ils ont dû faire l'ouverture de la saison sur un terrain boueux et sous une température glaciale.

Le Concordia tentera de remporter sa première victoire de la saison lors de ce voyage à Toronto. Ils ont perdu 3 à 2 contre le Ulster United samedi dernier et ont annulé au compte de 4 à 4 avec le Kkraina le lendemain.

Après ce programme double de fin de semaine, le Concordia retournera jouer une autre partie dans la Ville Reine avant d'entreprendre ses activités dans la Ligue Internationale de soccer.

Ed. Tuvo, champion du Québec au tir

ST-JANVIER. — Edouard Tuvo de Montréal a remporté hier le championnat de tir pour la province de Québec, lors des épreuves tenues à St-Janvier, au nord de la métropole. Tuvo a remporté la palme, dans la classe calibre .410, avec une performance de 93 réussites en 100 tentatives.

Le championnat canadien de la même classe est cependant allé à un tireur d'Ottawa, Barney Hartman, qui a compilé 94 points sur un total possible de 100. Tuvo s'est classé deuxième, un point derrière Hartman.

Le duel entre Southern Charm et Margie Eden reprendra de plus belle, dimanche

Toutes deux sont inscrites dans un Amble Invitation de $5,000.

Les deux plus rapides ambleuses au Canada, Southern Charm et Margie Eden, s'affronteront à nouveau dans un Amble Invitation de $5,000, au parc Richelieu. La reprise de ce duel est le clou du gala dominical à la populaire piste du Bout de l'Ile.

On n'a pas oublié l'électrisante course de dimanche dernier alors que Margie Eden s'est avouée vaincue en 2:04.4 devant Southern Charm qui arrivait en droite ligne de Yonkers où elle avait remporté deux surprenantes victoires contre des rivaux américains.

Demain après-midi, Margie Eden, conduite par son propriétaire Russ Caldwell, partira de la septième position dans un groupe de sept chevaux. Southern Charm, que pilotera Benoit Côté, quittera la barrière Phillips de la sixième position.

Le principal adversaire de ces deux vaillantes ambleuses sera sans contredit Flicka's Ensign, avec le rusé Keith Waples dans le sulky. La semaine dernière, Flicka en était à sa première apparition de la saison mais n'en a pas moins terminé en troisième place, dans ce mille férocement découpé par Southern Charm qui ne céda à aucun rival la pôle dont elle s'était emparée au quart de mille.

La plupart des experts croient que le record de la vitesse de la saison, soit de 2:04.4, sera amélioré demain après-midi.

DANS LE CERCLE DES VAINQUEURS... Les autres ambleurs inscrits à la "grosse course" de dimanche sont Tom Tally, Sir Winston Pick, Klamath Song et Oro G. Kett... Il ne sera pas étonnant de voir Oro G. Kett, conduit par Cam Wannamaker, grimper à 99 contre 1 au mutuel et menacer le record de The Mighty Man s'il parvenait miraculeusement à gagner... Un excellent B2 Amble est aussi à l'affiche, demain ... Shorty Eden, Check Out Mighty Torrid, Dom Dhu et June First batailleront pour une bourse de $1,700 dans un mille qui devrait être découpé en 2:06 ... L'épreuve principale de ce soir, samedi, est un B1 Amble de $2,200, réunissant de populaires ambleurs tels que Bar Gold (2:05 à son dernier départ), Splurge, Doc Johnston, So Long's Prince, Kessler Hanover et Colona Hanover, ainsi que Chester Brown, cheval de l'année à la piste de Connaught Park, à Aylmer, P.Q.... Parmi d'autres excellents chevaux qui régaleront l'assistance de leur vitesse en fin de semaine, mentionnons Newport Rocket, Prince Lullwater, Archie Mon, Jerry Patchen, Gunner Axworthy, Shadydale Payoff, samedi, ainsi Willine Way, Arawana Oro Spike, Miss Madelina, Symphony Boy, Gay Connie et Nelson K., dimanche.

Inscrits de samedi

1e Course — C-3 Trot — $700

1 Duke Of Marabil	C. Hillards
2 Midge E. Volo	W. Arthurs
3 Cindy R.	D. Palmer
4 Ariel Orvit	B. Madill
5 Davey Dean	V. Cowger
6 Shep's Paula	Alex Pagé
7 Mr. J. B.	W. Bourgon
8 Jockovolo	R. Bouthillier
Aussi éligible:	
9 Way Charm	N. Bolduc

2e Course — C-3 Amble — $700

1 Mighty Abbe	R. Ponton
2 Andy Ellis	R. MacDonald
3 Davey Crockett	R. Savignac
4 Some Chance	R. Grand'Maison
5 Miss Alice Majesty	J. Létourneau
6 Hal's Maid	Jules Quessy
7 Jada Hanover	Dunc MacTavish
8 Kit Or Denmark	V. Cowger
Aussi éligible:	
9 Janet's Pride	R. Bouthillier

3e Course — 2.26 et plus Amble $800

1 Bullets	R. Bouthillier
2 Chief King V.	R. Grand'Maison
3 Minnie's Gene	M. Gingras
4 Keyguard	R. White
5 Sam Worthy S.	P. Miller
6 Darn You	P. Robillard
7 Kay Harmony	T. Turcotte Jr
8 Meadowbrooke	Hervé Filion
Aussi éligible:	
9 Mountain Butler	Real Bardier

4e Course — C-2 Amble — $1,000

1 Just Barry	R. Barard
2 On Key	R. White
3 Banjo Pick	Hervé Filion
4 Chockoyotte Judy	F. Jones
5 Hi Lo's Val	R. Savignac
6 Terminal	W. Bourgon
7 Sir Prince	R. Villeneuve
8 Lone Elm Reedy	Louis Floyd
Aussi éligible:	
9 Chuck's Delivery	P. Robillard
10 Miss Minton	Jules Quessy

5e Course — C-1 Amble — $1,300

1 Shadydale Payoff	Louis Floyd
2 Senator Eric	Dunc. MacTavish
3 Ruth Rosecroft	A. Boucher
4 The Tippler	K. Waples
5 Jerry Patchen	R. Caldwell
6 Gunner Axworthy	Hervé Filion
7 Rudy Prince	P. S. Guay
8 Speedy Flashy	W. Bourgon
Aussi éligible:	
9 Jerry Canuck	P. Miller

6e Course — B-2 Trot — $1,700

1 Chris Rodney	J. G. Lamarre
2 Jester Boy	G. Diotte
3 Prince Lullwater	R. White
4 Winder Bud	Hervé Filion
5 Newport Rocket	M. Gingras
6 My Son Don	L. Brodeur
7 Old Scrooge	P. Robillard
8 Archie	M. Pusey

7e Course — B-1 Amble — $2,200

1 Chester Brown	W. Hebert
2 Crescendo	M. Turcotte
3 Colona Hanover	M. Gingras
4 Kessler Hanover	Hervé Filion
5 So Long's Prince	Henri Filion
6 Splurge	Del MacTavish
7 Bar Gold	R. Caldwell
8 Doc Johnston	M. Dostie
Aussi éligible:	
9 Snipe Reward	T. Horton
10 Mighty Regent	Roger Lareau

8e Course — C-3 Amble — $700

1 Lee Meadows	R. Savignac
2 Runnymede Pensive	W. Venn
3 A. P. Dale	J. Lahaie
4 Lady Candem	L. Piedalue
5 Black Velvet	Henri Filion
6 Dale Brook	J. Hayes
7 Rhythm Mac	Hervé Filion
8 Karen Dee	Robert Pagé
Aussi éligible:	
9 Vernon's Dutchess	Page Floyd
10 Direct Justice	J. Churchman

Inscrits de dimanche

1e Course — C-2 Trot — $1,000

1 Rose C. Lee	T. Horton
2 Billy C. Guy	B. Madill
3 John Upton	P. Robillard
4 Elane Song	O. Night
5 Success Pearl	R. Bardier
6 Legal Express	T. Turcotte Jr
7 Capital R.	D. Palmer
8 Tim's Ace	J. Gordon
Aussi éligible:	
9 Queen Rodney	D. MacTavish

2e Course — C-2 Amble — $1,000

1 Mighty Gerry	W. Bourgon
2 Morning Sir	M. Turcotte
3 Miss Minton	Jules Quessy
4 Friskey's Atom	K. Waples
5 Johnny Johnston	C. [illegible]
6 Double Mc	A. Thorne
7 Marg E. Hal	E. Smith
8 Oliver Twist	Dunc. McTavish
Aussi éligible:	
9 Hy Marque	R. Savignac

3e Course — C-1 Amble — $1,300

1 Arawana Oro Spike	R. MacDonald
2 Rapid Song	R. Caldwell
3 Cathy G.	W. Hopikns
4 McCoy Hanover	K. Waples
5 Willine Way	L. Bourgon
6 Miss Medelina	R. Ponton
7 Kay Mac	R. Bardier
8 Top Diamond	R. White
Aussi éligible:	
9 Widow's Dream	M. Pusey

4e Course — C-3 Trot — $700

1 Keeper's King	J. Hayes
2 Angel Star	R. White
3 Ohio Farmer	R. Bardier
4 So Cheerful	E. Bradette
5 Jane Oaks	W. Venn
6 Gus The Great	P. Reen
7 Pablo Colby	P. E. Mercille
8 Miss Kilroy W.	P. Robillard
Aussi éligible:	
9 Whisby Pat	A. Grodnis

5e Course — B-2 Amble — $1,700

1 Mighty Torrid	L. Brodeur
2 Shorty Eden	R. Bardier
3 Check Out	J. Wiener
4 Meadow Maine	M. Pusey
5 Dom Dhu	R. Paradis
6 June First	Louis Floyd
7 City Counsel	M. Turcotte
8 Carolwyn Grattan	B. Madill
Aussi éligible:	
9 Punch Herbert	B. Hughes

6e Course — C-1 Trot — $1,300

1 Sonny Nardin	R. Gagné
2 Dallas Hanover	Del MacTavish
3 Gay Connie	M. Dostie
4 Nelson K.	W. Arthurs
5 Bob Lybrook	A. Thorne
6 Josedale Jet Pilot	K. Waples
7 Meadow Drownie	J. Holmes
8 Symphony Boy	Hervé Filion
Aussi éligible:	
9 I. J. Collins	R. Caldwell

7e Course — Invitation Amble $5,000

1 Oro G. Kett	C. Wannamaker
2 Klamath Song	R. Grand'Maison
3 Sir Winston Pick	R. White
4 Tom Tally	M. Dostie
5 Flicka's Ensign	K. Waples
6 Southern Charm	B. Côté
7 Margie Eden	R. Caldwell

8e Course — C-3 Amble — $700

1 Johnny Dollar	J. G. Clermont
2 Clinton Tass	R. White
3 Cheryl Primrose	R. Gagné
4 Tony Axworthy	I. Farr
5 Flashy Hal	C. Wannamaker
6 Chuck Astra	E. Bradette
7 Dave Herman	V. Cowger
8 Val Hadley	W. Evans
Aussi éligible:	
9 Irish Bud	P. Caldwell

Les courses du printemps du Fort Erié, un événement pour le moins très bizarre

Par JACK SULLIVAN
de la Presse Canadienne

Les courses du printemps de la piste du Fort Erié qui prennent fin aujourd'hui ont démontré jusqu'à quel point jockeys et chevaux peuvent avoir de résistance et que par ailleurs les parieurs ne se soucient guère de la façon dont ils dépensent leur argent.

Les épreuves ont eu lieu dans des conditions qui ne s'étaient encore jamais vues sur une piste canadienne. Chevaux et jockeys ont culbuté et glissé dans la boue, et à certains moments les guichets du pari mutuel prenaient l'aspect des magasins achalandés à l'occasion des ventes à un cent.

Nous avons eu 22 jours d'affilée de temps horrible: froid, pluie, et tout ce qu'on peut imaginer; cependant il n'y a eu que deux jockeys à s'abstenir, déclarait cette semaine un porte-parole du club des jockeys.

L'assistance et les paris ont été inférieurs à ceux de l'an paessé. Les chiffres sont de 124,629 spectateurs et de $6,565,663 en paris pour cette année alors qu'ils avaient été de 138,926 et de $7,700,009 l'an passé.

Il faut dire qu'en 1960 le vendredi saint et le lundi de Pâques tombaient pendant le temps des épreuves et que la foule avait dépassé les 10,000 et parié pour plus de $500,000 à chacune de ces journées. Tout compte fait, les organisateurs sont très satisfaits de l'assistance et des montants mis au jeu.

Piste glissante

Jockeys et chevaux ont été mis à rude épreuve. Dis jockeys ont été projetés à bas de leur monture et plusieurs ont perdu pied dans la boue en descendant de cheval après la course.

Il ne servait à rien de se fier au tableau et nombre de parieurs choisissaient au hasard le cheval sur lequel miser.

La chute la plus spectaculaire s'est probablement produite le 26 avril au moment où Dick Morreale et Tipton's Tempest sont tombés après avoir glissé pendant 60 pieds alors qu'ils étaient en tête et qu'ils se trouvaient à 90 verges de la ligne d'arrivée.

Avelino Gomez, après avoir été projeté en bas de sa monture le 8 avril, jour d'ouverture, ne s'est montré ensuite que quelques fois.

Le seul autre jockey à s'abstenir est Pat Rémillard, doyen de sa profession en Amérique du Nord. Il est âgé de 55 ans.

Le derby du Kentucky sera couru dans la boue - Carry Back demeure quand même le 1er favori

LOUISEVILLE — La pluie est tombée une partie de la journée hier, sur la piste de Churchill Downs, à Louiseville, pendant que dans les stalles, quinze pur-sang attendaient, frémissants, la 87ème reprise du fameux derby du Kentucky. Toutefois, pour étrange que celà puisse paraître, aucun entraineur ne semblaient particulièrement préoccupé par la température et l'état détrempé du terrain qui pourrait en résulter pour cette importante course de chevaux de trois ans.

Carry Back demeure favori à 5 contre 2 pour enlever l'épreuve, la première d'une série de trois pour la possession de la triple couronne. Les observateurs estiment qu'une piste boueuse n'est pas de nature à ralentir l'allure du pur-sang de Mme Katherine Price. Au contraire, Carry Back est considéré comme un spécialiste des pistes détrempées. Il a remporté deux de ses plus importantes victoires sur un terrain mouillé, le stake Garden State, en octobre dernier et le derby de Floride, le 1er avril.

"J'aime la boue sur la piste, a déclaré Jack Price qui entraine le coursier pour sa femme. Surtout parce qu'elle présente un handicap pour les autres chevaux."

Crozier, propriété de Fred W. Hooper, est deuxième favori. Rapide coursier, il a été battu par une tête dans le derby de Floride. Il est également considéré comme excellent sur une piste détrempée. Mardi, il a brisé le record de la piste Churchill Downs pour le mille, dans une épreuve préliminaire au derby. La piste était à ce moment-là sèche et rapide.

Ambiopoise, qui a été battu par trois longueurs et demie dans le Garden State, demeure passable dans la boue. Le pur-sang de Robert Lehman avait terminé second, derrière Carry Back, dans le Garden State.

Egalement passable est le pur-sang canadien Four-and-Twenty, des Alberta Ranches, héros du derby de Santa Anita. Globemaster, à Leonard Sasso, qui a vaincu par surprise Garry Back dans le Wood Memorial, Light Talk, des écuries Jacnot, qui a gagné le derby Arkansas lorsque Bass Clef a été disqualifié et On His Metal, à Graham Brown, sont également considérés comme réguliers sur une piste boueuse.

Bass Clef, à Mme Vera Smith et gagnant du derby de la Louisiane, de même que Dearborn, à Emil Dust, sont de bons coursier dans la boue.

La tenue des autres participants sur un terrain détrempé est tellement quelconque qu'il est imposible de dire si oui ou non, ils en seront affectés. Ce sont Flutterby, un autre coursier canadien des Alberta Ranches, Dr Miller, à Mme Ethel Jacobs, Jay Fox, des écuries Brae Burn, Loyal Son, des écuries Eastwod, Ronnie's Ace, à Wilbur Clark et William Radkovich et Sherluck, à Jaccob Sher.

La piste n'était pas non plus en bonne condition lorsque Venetian Way a triomphé en mai dernier et lorsque Tim Tam a enlevé le derby de 1958. Mais en reculant jusqu'en 1948, ensuite, alors que Citation remportait la victoire, on constate qu'à chaque année, la condition de la piste était excellente.

Les Canadiens

Vance Longden, l'entraineur des deux chevaux canadiens, était tout sourire hier, en regardant tomber la pluie. "En autant que je suis conserné, a-t-il dit, il peut pleuvoir toute la journée..."

La cote des deux montures a quelque peu baissé, ayant passé de 5 contre 1 à 9 contre 2.

"Flutterby et Four-and-Twenty sont en excellente forme, a déclaré Longden. Surtout Four-and-Twenty qui a gagné 20 livres depuis son arrivée à Churchill Downs."

Le père de Vance, Johnny Longden, montera Four-and-Twenty, qui est la propriété de Max Bell et Frank McMahon de Calgary. Hank Moreno sera sur la celle de Flutterby.

Bien que la météo prévoit que la pluie continuera de tomber dans la journée d'aujourd'hui, l'enthousiasme n'en est pas pour autant altéré, à Louisville. Il est possible toutefois que la mauvaise température réduise quelque peu l'assistance qui est habituellement de 125,000 lorsque la température est magnifique.

Le signal du départ aura lieu à 5h.30 cet après-midi et la température prévue sera de 72 degrés. Le record du derby, 2:01 2/5, a été établi par Whirlaway en 1941.

Avec 15 inscrits, la bourse sera de $163,000 avec $120,500 au gagnant. La plus grosse bourse pamais gagnée par un coursier dans le derby du Kentucky a été de $123,450 payée à Needles, en 1956.

Les Twins l'emportent 5-1 sur Boston

ST-PAUL-MINNEAPOLIS — Jack Kralick du Minnesota a de nouveau affiché une brillante tenue au monticule pour permettre aux Twins de l'emporter au compte de 5-1 sur les Red Sox de Boston, hier après-midi, à St-Paul-Minneapolis.

Le spectaculaire gaucher n'a accordé que six coups sûrs et a retiré six frappeurs au bâton, remportant sa deuxième victoire contre une seule défaite, devant 3,937 spectateurs.

Les Twins ont pris une avance de 1-0 à la deuxième manche et ont conservé l'avantage jusqu'à la fin. Reno Bertoia et Earl Battey ont obtenu chacun 2 coups sûrs pour les vainqueurs mais Harmon Killebrew a produit 2 points avec un simple et un ballon-sacrifice.

Tom Brewer a subi la défaite, sa seconde de la saison contre autant de victoires.

BOSTON	AB	P	CS	PP
Schilling, 2B	4	0	2	0
Geiger, CC	3	0	1	1
Yastrzemski, CG	4	0	0	0
Malzone, 3B	4	0	0	0
Pagliaroni, R	4	0	1	0
Wertz, 1B	3	0	0	0
Hardy, CD	4	0	1	0
Buddin, AC	3	0	0	0
Brewer, L	2	1	1	0
Hillman, L	1	0	0	0
TOTAUX	32	1	6	1

MINNESOTA	AB	P	CS	PP
Bertoia, 3B	3	1	2	0
Green, CC	3	1	1	0
Dobbek, CD-CG	3	0	1	0
Killebrew, 1B	2	1	1	2
Battey, R	3	1	2	1
Lemon, CG	2	0	0	0
Allison, CD	1	0	0	0
Gardner, 2B	4	0	1	1
Valdivielso, AC	3	0	0	0
Kralick, L	4	1	1	0
TOTAUX	28	5	9	4

BOSTON	001 000 000—1
MINNESOTA	011 011 10x—5

E-Battey, Buddin, R-A-Boston 24-19; Minnesota 27-8. DJ-Schilling, Buddin et Wertz; Malzone, Schilling et Wertz; Hardy, Wertz et Malzone; Hardy, Buddin et Malzone. LB-Boston 6, Minnesota 7. 2B-Battey, S-Bertoia, BS-Geiger, Killebrew.

	ml	cs	p	pm	bb	rb
Brewer (P 2-2)	5 1/3	5	4	4	6	2
Hillman	2 2/3	4	1	1	0	2
Kralick (G 2-1)	9	6	1	0	1	6

ML-Brewer, A-Flaherty, Hurley, Kinnamon, Honochick. T-2:10. A-3,937.

LES 200 MILLES DE MOSPORT PARK

La dispute entre la USAC et la CRDA, définitivement oubliée

TORONTO — Une protestation qui aurait empêché les meilleurs conducteurs de voitures sport de prendre part à la course "Players 200" à Mosport le 24 juin a été retirée. Stirling Moss et Olivier Gendebien feront, c'est bien décidé, partie du groupe de 30 conducteurs de plusieurs pays qui inaugurera officiellement la nouvelle piste canadienne dans cette première course internationale de voitures de sport au pays.

Moss, l'as anglais qui est considéré comme le conducteur le plus rapide au monde, et le Belge Gendebien, qui s'est classé trois fois premier à Sebring, sont les favoris pour la course de 200 milles, qui sera couronnée par la distribution de $9,300 en prix et la présentation du trophée Players, offert par Imperial Tobacco Co.

Le "United States Automobile Club", qui organise une course d'autos de sport à Indianapolis, le lendemain, avait formulé des protestations auprès de la Fédération internationalt d'automobile (FIA) à Paris. Le club américain cherchait à faire retirer le permis de la FIA accordé à la Canadian Racing Drivers Association pour la course "Players 200".

Sans cette sanction, Moss et Gendebien n'auraient pas pu prendre part à la course. Mais, après une conférence avec le président Murray Wallace de la CRDA à Indianapolis, le président Henry Banks de la USAC a câblé à Paris, pour retirer ses protestations.

La réunion d'Indianapolis a dissipé tous les malentendus entre les deux clubs. Wallace et Banks ont convenu de travailler ensemble pour les courses de cette année et de discuter un échange de conducteurs pour les années à venir.

"Cette mésentente a retardé la signature des contrats d'autres conducteurs, jusqu'ici", a déclaré Wallace. "Mais maintenant que l'horizon est sans nuage, nous comptons réunir le meilleur groupe possible au Canada. Nous sommes en train de négocier avec les meilleurs chauffeurs américains et le USAC nous autorise à communiquer avec les gens de notre choix".

Pendant que la CRDA discutait avec la FIA, les dirigeants de Mosport continuaient à préparer la piste pour le 24 juin. Cette piste a été nivelée et sera pavée ce mois-ci.

Les équipes de construction ont commencé à édifier les cinq barrières principales accédant à la propriété de 480 acres, à 60 milles au nord-est de Toronto. La prochaine réalisation sera celle de 30 fosses, d'un coût total de $37,500, et d'une tour de régie de $70,000.

Les autorités de Clarke Township, qui sont nettement favorables à cette nouvelle entreprise pour lancer le Canada dans les grandes courses d'autos sport, ont commencé à élargir et à égaliser les routes qui conduisent à la piste.

Anita Rivard, en tête du 21e tournoi de p.q.

Figurant sous les couleurs de la municipalité de Donnacona, Anita Rivard, s'est implantée à la tête des activités du 21e Tournoi Provincial de l'Est du Canada de Petites Quilles, Inc., mercredi soir dernier, en totalisant 637 pour une moyenne de 159.1 pour les quatre parties de la grande Classique de la province. Elle a réussi des parties de 186, 140, 154 et 157. Une consoeur, Mme Jean-Paul Lamothe, a pris le même soir, la seconde position, avec 148.2 devançant ainsi Hélène Joncas, l'ancienne meneuse, par deux points seulement.

La lutte pour l'obtention des prix DOW de la semaine, soit un montant de $50.00 est conduite par Léo Tremblay et Roger Grondin sont sur un pied d'égalité avec une partie simple de 246 tandis que dans la section des quilleuses, Mme Marcel Huard, de Donnacona, détient une partie de 194.

Les activités vont se continuer sans répit, à la Salle Paroissiale de Limoilou jusqu'au 10 juin inclusivement. Plus de 5,000 quilleurs et quilleuses de tous les coins de l'Est du Canada y auront pris part, le soir de la fermeture.

D'un prix abordable

Les coupes de viande à prix fort ne sont pas nécessairement celles dont la valeur alimentaire est la plus grande. Des parties de viande à meilleur marché sont riches en fer, surtout celles qui portent le nom d'abats, et qui comprennent le foie, les rognons, le coeur, la langue et la cervelle. Les foies de boeuf et de porc sont d'excellentes sources de fer et ils fournissent aussi de la vitamine A, de la riboflavine et de la niacine.

La vedette mondiale de soccer, Stanley Mathews, est arrivée à Montréal à bord d'un réacté DC-8 d'Air Canada. M. Mathews doit jouer prochainement avec l'équipe de Toronto qui est membre de la Ligue professionnelle de soccer de l'Est du Canada. Après avoir donné une conférence de presse à Montréal, M. Mathews partit pour Toronto par réacté.
(Photo Air Canada)

Lanceurs probables

Lanceurs probables pour les joutes d'aujourd'hui dans les ligues majeures:

LIGUE AMERICAINE

Détroit: Bunning 1-2 à Chicago Pierce 0-2 - 2h. 30 p.m.

New-York: Ditmar 2-0 à Los Angeles GRBA 1-2 - 11h. p.m.

Boston : Monbouquette 1-3 à Minnesota: Stobbs 0-1 - 3h. 30 p.m.

Washington: Donovan 0-4 à Cleveland: Bell 0-3 - 2h. p.m.

Baltimore: Barber 2-2 ou Fisher 0-2 à Kansas City: Walker 0-1 ou Bass 1-0 - 3h. 30 p.m.

LIGUE NATIONALE

San Francisco: McCormick 2-1 ou Loes 2-1 à Philadelphie Roberts 0-4 - 8h. 05 p.m.

Los Angeles: Craig 2-0 à Pittsburgh : Gibbon 1-2 - 1h.30 p.m.

Cincinnati: Hook 0-2 à Milwaukee: Nottebart 1-1 - 2h. 30 p.m.

Chicago: Anderson 1-2 à St-Louis: Sedecki 1-1 - 2h. 30 p.m.

C'est un départ!

TOUS LES SOIRS 8 h.15
DIMANCHE 2h.15
SERVICE D'AUTOBUS
Admission générale $1.00
PARC RICHELIEU

L'Institut des arts graphiques: ce qu'il est...et devrait être

Par Guy Viau

Nous supposions donc, la semaine dernière, qu'un machiniste-outilleur, devenu collet-blanc, présidait aux destinées de l'Institut des arts graphiques, et nous nous perdions en conjectures sur l'orientation que prendrait l'école sous un tel maitre. Auprès de qui s'en informer? Les professeurs de l'enseignement spécialisé — ce sont eux-mêmes qui l'affirment — ONT APPRIS A SE TAIRE. Essayons de percer un tant soit peu le mur de paternalisme cauteleux qui emprisonne ce prolétariat en cravates, ces esclaves blancs, ces sous-payés que sont depuis toujours les professeurs de l'enseignement spécialisé. (Il est vrai qu'ils viennent de se grouper en association mais à la faveur de quelles précautions, sous le couvert de quel secret et de quel anonymat, au prix de quelles ruses ont-ils réussi à déjouer l'opposition irréductible de la Direction?)

D'abord, il est facile de vérifier que l'Institut est bien logé (je ne parle pas de qualité d'architecture) et bien équipé, infiniment mieux que le cours d'arts graphiques du Ryerson Institute de Toronto, et d'une façon comparable aux meilleures écoles du monde. Nous savons aussi que les anciens élèves de l'école, depuis ses débuts, trouvent de l'emploi et que le nombre des maquettistes canadiens-français a considérablement augmenté dans les ateliers d'imprimerie. Tous les anciens, cependant, ne trouvent pas nécessairement à s'employer dans la spécialité à laquelle ils se destinaient: un typographe deviendra représentant en photogravure, un maquettiste, animateur ou assistant-réalisateur à l'O.N.F. Plusieurs diplômés sont chefs d'ateliers. Une trentaine dirigent leur propre entreprise.

Nous savons encore que le maître-graveur Albert Dumouchel a formé toute une génération de jeunes artistes qui ont remporté de nombreux prix, entre autres, la Médaille d'Or des concours Typographie '59 et '60, et qu'ils font leur marque dans la vie: il aura suffi de visiter "le Monde de la Gravure", au musée des Beaux-Arts de Montréal, en janvier dernier, pour s'en convaincre.

Or, il semble que, depuis cette année, tout cela soit gravement compromis parce que le nouveau directeur manifeste à l'égard de la formation artistique l'ignorance la plus primaire. On a laissé Albert Dumouchel et Arthur Gladu démissionner sans tenter de les retenir. Dans le choix des élèves à l'admission, on ne se soucie guère des dispositions artistiques. On n'attache aucune valeur décisive à l'examen de dessin dans le rendement de l'élève. On abhorre l'originalité sous toutes ses formes. On a aboli les cours spéciaux de gravure et de litho ouverts jusqu'ici aux jeunes artistes de l'extérieur. Faute de nommer un professeur, on laisse tomber l'atelier de photographie (qui est magnifiquement équipé), cours indispensable dans une école d'arts graphiques. On va même jusqu'à diminuer le nombre d'heures du cours de maquettes qui est le cours par excellence de conception et d'invention. En lieu et place de l'enseignement artistique, on bourre les élèves de théorie (75% du programme d'études).

Il n'est pourtant pas besoin d'être grand clerc, ni même haut fonctionnaire, pour comprendre que l'Institut des arts graphiques n'est pas une école technique ordinaire, mais une école d'arts et métiers au sens strict et dans la meilleure acception du terme, c'est-à-dire un ATELIER-ECOLE essentiellement expérimental où la théorie doit prolonger la pratique, non la remplacer. Un atelier-école où arts et techniques seraient intimement liés; l'enseignement artistique, le cours de maquette, en particulier considérablement intensifié; les spécialités artistiques hautement encouragées. Un atelier-école conduit par les meilleurs artistes et techniciens, donc rétribués selon les normes de l'industrie et de la pratique privée. Un centre de recherches techniques et de création artistique capable de répondre aux besoins réels de l'industrie tout en lui servant de stimulant et d'inspiration, au lieu d'être à sa remorque.

Au fait, l'Institut des arts graphiques (tout comme l'Institut des arts appliqués) ne relève d'aucune façon de l'enseignement spécialisé qui est exclusivement technique. Tous ceux qui croient à la coordination de l'enseignement, à la logique des genres et qui aspirent à cette synthèse des arts, dont la nécessité est si urgente à l'heure actuelle, conviendront aisément qu'architecture, peinture, sculpture, arts décoratifs, artisanat, "desing" et arts graphiques doivent être réunis en un tout homogène, organique.

La critique d'art fait lamentablement défaut chez nous

...Mais la critique est difficile!

> — *A quoi bon la critique? A quoi bon? Vaste et terrible point d'interrogation qui saisit la critique au collet, dès le premier pas qu'elle veut faire dans son premier chapitre.* —
>
> Baudelaire.

Par Suzanne Rivard

La critique d'art fait lamentablement défaut chez nous. Entre le public et l'artiste, un gouffre. L'aventure picturale s'accomplit et éclate comme elle peut, aux murs des galeries et des musées, à longueur d'année. Chez les intellectuels — et c'est pourtant parmi eux que se recrutent les critiques littéraires et musicaux — rares sont ceux qui accordent à cette forme de création et de culture l'attention et la réflexion dont bénéficient les autres disciplines et les autres arts, plus rares encore ceux qui en témoignent par l'écriture. Considérant la compétence souvent douteuse de ceux à qui la presse, avec une légèreté suspecte, confie la rubrique de peinture — à peu près n'importe qui s'improvise critique d'art — et l'espace restreint réservé à cette fin dans les journaux, l'on est en mesure de s'interroger sur les raisons de ce silence et de cet apparent désintéressement. Pourtant, l'activité picturale à Montréal et dans le Québec peut se comparer avantageusement à la production littéraire. Or celle-ci bénéficie de critiques plus nombreux et plus compétents qui reçoivent les oeuvres avec un sérieux et une attention enviables, qui s'efforcent honnêtement d'en déceler les qualités et les limites, d'en dégager le sens et la valeur. Ils établissent un pont entre l'auteur et le lecteur, ils favorisent la rencontre et, à la mesure de leurs possibilités, suscitent le dialogue. Il arrive qu'ils éclairent, par le recul qu'ils ont vis-à-vis de l'oeuvre, et par leur capacité à en témoigner, l'écrivain lui-même. En répondant par une parole seconde à la parole de l'artiste, ils rompent momentanément l'isolement de ce dernier.

Dans un désert

Un dialogue semblable n'existe pas pour le peintre. Si on le compare au romancier, au poète, ou au musicien, si on compare, avec toutes les réserves permises, l'accueil et la réponse donnés à ceux-ci au silence et au bla-bla accordés à celui-là, on est forcé et inquiet de reconnaître que le peintre parle dans un désert à peu près complet, quand sa propre voix ne lui est pas retournée en pleine figure, de la confusion d'une Babel tout aussi désespérante.

Eloignons de ces propos l'effarante quantité d'expositions mauvaises ou simplement insignifiantes qui prolifèrent dans la cité. Epargnons les légions de jeunes peintres, à peine au seuil de l'aventure picturale, déjà en mal d'exposer leurs premiers balbutiements, et recherchant à tout prix, et souvent au prix d'un travail compromis, une quelconque reconnaissance officielle. Il faut voir chez eux une insécurité masquée et une incapacité d'assumer le long cheminement et la dure ascèse de l'artiste dans sa quête de lui-même et la découverte lente de son identité et de ses dons. Les galeries, en exerçant plus de discernement, en restreignant leur hospitalité, rendraient un immense service à la fois au peintre et au public. A ceux des jeunes exposants chez qui l'enthousiasme bien vivant remplace la lucidité, nous souhaitons une saine inquiétude, ainsi que le courage de ne pas brûler les étapes; à d'autres nous formulons le voeu qu'ils se désintoxiquent des albums de reproductions qui menacent de les empoisonner et de leur voiler à jamais leur véritable personnalité. Si la fréquentation et la prise de conscience de la peinture universelle sont essentielles à la formation, l'identification, elle, est néfaste et déformante, parce qu'elle est appropriation gratuite de l'intransmissible expérience de l'autre, parce qu'elle est alibi qu'on se donne, substitution de personne et d'aventure. Toutes ces expositions, plus ou moins prématurées, ne sont pas toutefois entièrement condamnables. Quelle que soit notre sévérité à leur endroit, elles démontrent une vitalité et des dynamismes qui, pour être cahoteux et souvent téméraires, n'en sont pas pour cela sans valeur. Voilà l'humus. De ce foisonnement émergent les choses durables; à travers la confusion des bruits s'entend la parole de celui qui se possède en profondeur. Mais qui le reconnaîtra, si l'éclaireur, le témoin critique, n'est pas là, qui démêlera le fouillis et rappellera l'échelle des valeurs et des exigences?

L'artiste mûr

Le cas de l'artiste mûr, de celui qui, à la suite d'une longue et sérieuse investigation, après avoir émondé de sa production ce qui ne semblait pas suffisamment accompli et existant, juge qu'il est en droit d'offrir le résultat de son travail, le cas de cet artiste, face au désert dont nous parlions, est infiniment plus grave. Quelle rencontre, quel échange peut-il espérer, et quel témoignage? Une exposition, aventure coûteuse, qui débute par la soirée mondaine du vernissage, où même les amateurs évitent quasi systématiquement de regarder les toiles, parce que justement, disent-ils, le soir d'un vernissage on ne voit rien... On boit l'infect porto, on parle de la pluie et du beau temps, on se propose de revenir le lendemain; l'exposition dure quinze jours et on n'y retourne pas. A part les amateurs, il y a les "collègues", les peintres, si engagés dans leurs propres recherches qu'ils sont souvent opaques aux démarches d'autrui ou les reçoivent par voie de référence. Il y a, bien sûr les "intimes", qui se rendent compte de la gravité de l'occasion, et qui assurent, par la qualité de leur silence attentif ou de leurs demi-mots, la qualité de leur présence; mais ils accompagnaient le peintre bien avant l'exposition, ils connaissaient l'oeuvre et en étaient d'avance les alliés. On trouvera enfin, comme par accident, quelques amateurs authentiques, bienheureux fous perdus dans un univers de distraction: ils sont généralement les plus silencieux. C'est à eux que pensera le peintre pour éviter de penser à ce que lui réserve la presse du lendemain!

Trois formes de commentaires

Trois formes de commentaires remplacent ici la véritable critique:

La simple recension, énumération descriptive et superficielle, catalogue qui trahit toujours l'incompétence de l'auteur, qui s'arrête à l'épiderme de la toile, quand ça n'est au sujet, à l'anecdote, et n'atteint jamais le contenu et la signification de l'oeuvre.

La deuxième forme de commentaire est pratiquée par le recenseur engagé lui-même dans une option. C'est l'homme d'une école, d'un parti. Son engagement personnel fera obstacle à sa réceptivité et à son objectivité. Promoteur et "patroneux", il verra dans les oeuvres les arguments aptes à confirmer ou à entraver ses convictions; propagandiste, sa parole devient irrecevable. Les romanciers et les poètes sont parfois, eux aussi, les victimes et les proies d'humeurs et de subjectivités semblables.

Reste enfin, comme troisième substitut à la critique, le prote-parole rethoricien. Celui-ci se gargarise de mots, s'enivre d'adjectifs, farcit son discours d'un jargon technique incompréhensible — que le public se rassure — aux peintres eux-mêmes, se croit poète par dessus le marché, et se livre, dans son exaltation aux associations d'images les plus abracadabrantes et les plus faussement lyriques. Il perd en route l'oeuvre qu'il se proposait d'analyser au départ, et qui était, on s'en sera aperçu, le prétexte commode aux prouesses verbales de celui qui adore, plus que la peinture, s'entendre parler.

A cause d'abus semblables, la parole elle-même s'en est trouvée dévalorisée, et les peintres en sont à se demander s'il est possible de rendre compte verbalement d'un langage essentiellement non-verbal. Tout critique et toute critique leur sont devenus à priori suspects. C'est là le noeud du problème, la pierre d'achoppement. Comment traduire par des mots un langage qui les exclut? Le critique littéraire ne rencontre pas cette difficulté et ce décalage de transposition d'un mode dans un autre. La littérature étant plus explicite que la peinture, l'analyse et la saisie dans l'intelligence et par le mot risquent moins d'aberrations, semble-t-il. Le critique d'art s'exerce donc au carrefour de deux modes d'expression; c'est par l'analogie, l'équivalence langage-forme, qu'il s'exprime. Ici le guettent les deux pièges du verbalisme et de l'analyse trop conceptuelle. On exige de lui qu'il soit d'abord un familier du langage des formes, qu'il y soit à l'aise, qu'il communie spontanément et sciemment à cette forme particulière d'expression, à la fois plus concrète parce que plus sensuelle et plus matérielle, et plus spirituelle parce que moins explicite que la littérature. Adhésion à l'art au plan de l'intuition, de la sensibilité, du flair et de la saveur; mais également adhésion intellectuelle, connaissance "par en haut", dirions-nous.

"...j'sais c'qui est beau!"

C'est une erreur et une prétention courante de croire qu'on peut, sans préparation, sans la fréquentation et l'expérience de l'art y accéder d'emblée, et porter jugement sur les oeuvres, uniquement parce qu'on a du goût, ou qu'on est sensible. (Qui de nous n'a pas entendu cent fois le profane dire: "J'connais pas ça, mais j'sais c'qui est beau!")

L'art est affaire de culture, et le sens du beau, affaire d'éducation. Si l'inconscient joue dans la création et dans l'appréciation de l'oeuvre, le conscient joue bien davantage. Si l'art est un dialogue, une partie qui se joue à deux, l'apprentissage du spectateur devient aussi nécessaire que celui du peintre, celui-ci se faisant dans l'exercice et celui-là dans la fréquentation.

(Suite à la page 10)

SUZANNE RIVARD

La gratuité scolaire et les droits des parents

(Suite et fin)

Le professeur Paul Lacoste termine cette semaine une étude dont la première partie a été publiée ici même samedi dernier. Dans l'article qui suit, l'auteur complète la critique du manifeste conjoint de la Fédération des commissions scolaires et de la Fédération des collèges classiques, publié le 19 mai dernier et recommandant que les commissaires scolaires versent aux collèges classiques les frais de scolarité de leurs ressortissants inscrits dans ces collèges. (NDLR).

Dans le cas où il paraîtrait excessivement onéreux d'établir une école secondaire publique (1), l'entente avec le collège peut s'imposer et il reste à nous demander à quelles conditions un tel accord peut être conclu. La réponse est claire en théorie: l'accord est d'autant plus acceptable qu'il est compatible avec les responsabilités qui sont celles des commissions scolaires. Ce qui à toutes fins pratiques revient à dire: l'accord est d'autant plus acceptable qu'il permet aux représentants des parents d'exercer une plus large mesure de leurs droits.

Par Me Paul Lacoste

Professeur à l'université de Montréal

Il est nécessaire ici de ne pas perdre de vue le rôle que le législateur a traditionnellement confié aux commissions scolaires. Les commissions n'ont jamais été conçues comme de simples percepteurs d'impôt, ou des dispensateurs de subsides. La loi de l'Instruction publique leur confie la responsabilité de voir directement à l'éducation des enfants et en principe ils ne peuvent pas déléguer cette fonction. Sans doute des amendements ont permis des ententes par lesquelles les commissions se bornent à verser de l'argent à d'autres commissions, et d'ailleurs, la pratique s'est établie à certains endroits de verser des sommes à des collèges privés, pratique que le manifeste des deux fédérations demande de légaliser définitivement. Mais ce qui importe ici n'est pas surtout d'amender la lettre de la loi, c'est plutôt d'en comprendre et d'en respecter l'esprit.

De tels amendements ont plutôt, selon nous, le caractère d'une dérogation, justifiée dans certains cas, mais qui cadre mal avec l'esprit de la loi. Notre législation est fondée sur le principe de la responsabilité des commissions scolaires, et partout où c'est possible il faut respecter ce principe. Or, une commission scolaire qui se contente de percevoir des impôts pour le bénéfice d'une institution qui échappe à sa juridiction ne joue certainement pas le rôle que le législateur avait entendu, à l'origine, lui confier. Elle restreint beaucoup ses propres prérogatives, ce qui n'est justifiable qu'exceptionnellement.

Ici donc, l'esprit de nos institutions particulières coïncide remarquablement avec les exigences du principe des droits des parents, et impose, à un autre point de vue, la conclusion déjà énoncée plus haut:

C'est sur les commissions scolaires qu'il faut axer le développement de notre enseignement secondaire dans un contexte de gratuité. Et là, ou pour des raisons particulières, on juge préférable de confier à un collège privé le rôle qui reviendrait plus normalement à la commission scolaire, il faut au moins garder à celle-ci un certain droit de regard sur l'éducation donnée aux enfants de son ressort.

D'immenses obstacles se dressent

C'est là une conclusion qui paraît tout à fait logique. Mais elle se heurte chez nous à d'immenses obstacles qui peuvent la faire paraître très peu réaliste. On voit d'abord surgir évidemment l'objection classique: donner à une institution publique un droit de regard sur un collège privé, n'est-ce pas violer la liberté de l'enseignement et favoriser l'ingérence de l'Etat? Ce qui a été dit plus haut devrait anéantir cette objection en apparence bien fondée, mais fallacieuse en fait. Car il ne s'agit pas ici de l'Etat, mais d'une Commission établie précisément dans le but de représenter les parents. Et le collège qui se prêterait à ce droit de regard est une institution qui d'ailleurs ne relève en aucune façon des parents.

L'objection de principe ne tient donc pas, mais il faut avouer que l'on rencontre de grandes difficultés pratiques si l'on veut établir une relation organique entre un collège et une commission scolaire. Il y a peut-être d'abord des obstacles d'ordre juridique. Nous ne pensons pas ici à la loi de l'Instruction publique, qui pourrait facilement être amendée si nécessaire, mais plutôt au droit canonique. En effet beaucoup de collèges sont des séminaires qui relèvent d'une façon très stricte de l'évêque. D'autres appartiennent à des communautés dont les supérieurs ont une autorité qui se partage difficilement. Cependant, tout cela n'empêche tout de même pas ces institutions d'être régies au point de vue académique par des Facultés des Arts qui leur sont extérieures. De toute façon, s'il apparaissait que des maisons d'enseignement secondaire ne peuvent se prêter à aucune forme de contrôle des délégués des parents, une conclusion s'imposerait: ce n'est pas sur ce type d'institution, infiniment respectable d'ailleurs, que l'on peut établir un système d'enseignement qui prétend se fonder sur le droit des parents.

Et il y a bien d'autres obstacles, par exemple la multiplicité des petites commissions scolaires, qui ne pourraient pas être toutes représentées dans les collèges qui reçoivent leurs ressortissants. Il faudrait que la représentation se fasse plutôt par le truchement d'un organisme régional. D'ailleurs, le présent article ne prétend pas proposer des modalités, mais poser simplement un principe.

Des facteurs historiques et psychologiques

Relevons aussi des facteurs historiques et psychologiques, plus importants encore. Un collège est une institution traditionnellement fermée, qui jouit souvent d'un certain prestige dans un milieu donné. Un commissaire d'écoles risquerait fort de se sentir intimidé en y pénétrant, ou en tout cas on verrait peut-être à ce qu'il le devienne, et son action serait difficilement efficace. A ce point de vue il faudrait que nous prenions davantage conscience de la double dignité de nos commissaires: ils représentent à la fois les parents et une institution publique, et à ce double titre ils ne sont certes inférieurs à personne en éducation.

Les objections les plus graves sont d'ordre académique. Un collège classique représente une tradition pédagogique qui mérite des égards. Une commission scolaire, d'autre part, incarne surtout l'esprit de l'enseignement primaire, et l'on voit mal quelle contribution elle pourrait apporter au progrès d'un collège. A cela, on peut répondre qu'il n'est pas question que les commissaires d'écoles aillent discuter l'enseignement du grec ou de la géométrie. Ils ne le font pas, d'ailleurs, dans les écoles secondaires publiques. Leurs attributions sont restreintes et il ne serait même pas nécessaire qu'ils agissent eux-mêmes. On pourrait concevoir dans le collège classique un conseil où ils se feraient représenter par des personnes compétentes en matière d'enseignement secondaire, et surtout bien initiée à l'esprit d'un collège classique. Au besoin, le choix de ces délégués pourrait être ratifié par une autorité supérieure, par exemple le Département de l'instruction publique. Mais les commissions doivent avoir un droit de regard, par un truchement quelconque, sur les institutions qui concluent avec elles, pour une longue période, une entente comme celle qui est recommandée par le manifeste des deux fédérations.

On arriverait ainsi à conférer à un collège privé quelque chose du caractère d'une institution publique. Et qu'on n'aille surtout pas dire que nous proposons, ici, l'étatisation des collèges classiques! Il ne s'agit que d'ouvrir un peu aux délégués des parents les institutions qui aspirent à être placées sur le même pied que les écoles publiques ouvertes à ces délégués. Sans doute, le manifeste des deux fédérations recommande-t-il de respecter la diversité et le "caractère" des institutions. Mais nous refusons de considérer comme un caractère heureux celui qui consiste à échapper à toute action des parents.

Ceux qui ont l'expérience de nos institutions souriront peut-être devant de telles considérations, et peut-être, en effet, est-il chimérique de vouloir faire collaborer, d'une façon organique, les parents et les autorités des collèges. Mais, si c'était le cas, une conclusion s'imposerait: une institution ne peut pas à la fois écarter les délégués des parents et réclamer des subsides à dose massive en s'appuyant sur le droit des parents. Une telle institution a sans doute ses mérites; elle a droit de cité et peut recevoir une certaine assistance des pouvoirs publics. Mais le législateur qui prétenderait appliquer une philosophie de l'éducation fondée sur le droit des parents ne pourrait pas la placer sur le même pied que l'école relevant d'une commission scolaire. Et le législateur devrait voir avant tout à développer un ensemble d'écoles secondaires publiques répondant aux exigences d'une philosophie dont on fait si grand état dans les discours officiels.

Sans doute, les écoles secondaires ne se créeront-elles pas à bon marché, et peut-être, au début, n'atteindront-elles pas le niveau académique qui serait souhaitable. Mais elles seront perfectibles, et, du reste, les collèges privés concurrents ne sont tout de même pas des modèles impossibles à égaler. D'autre part, le seul fait d'être des institutions publiques, ouvertes aux influences extérieures et normalement beaucoup plus sensibles à l'opinion, est en lui-même un gage de progrès.

Le contrôle des fonds publics

Jusqu'ici, nous avons invoqué des arguments tirés du droit des parents en matière d'éducation. Nous l'avons fait à la fois à cause de la valeur intrinsèque du principe, et à cause de l'autorité incontestée qu'on lui confère traditionnellement chez nous, tout en l'utilisant d'une façon si curieusement tendancieuse. Et nous avons constaté, d'autre part, que, sur le plan des institutions, notre législation, avec ses commissions scolaires, permet remarquablement de respecter le droit des parents dans l'enseignement secondaire.

Mais une tout autre argumentation, tirée de principes et d'un esprit assez différents permet d'arriver à la même con-

(Suite à la page 10)

Il n'existe aucune recette infaillible pour juger la valeur d'une peinture...

Par André Jasmin

Le visiteur hâtif d'une exposition de peinture sera touché plus facilement par une oeuvre lui plaisant d'emblée. S'il n'est doué d'aucun esprit critique, ce lien établi sans effort lui fera croire à la valeur immédiate de cette peinture. Voilà bien l'écueil de l'approche difficile de la peinture: dépasser son goût personnel pour rechercher une certaine objectivité d'appréciation. Si par bonheur, certaines circonstances nous poussent à l'amour de l'art, l'humilité paraît, à prime abord, essentielle pour entreprendre ce long voyage de la reconnaissance picturale.

Et se dire aussi, qu'il n'existe aucune recette infaillible pour savoir immédiatement si oui ou non une peinture est bonne ou mauvaise. Rejeter ainsi toutes nos idées préconçues et le plus difficile, retrouver un état d'innocence, un état de grâce pour pouvoir communier à la part d'humanité respirant de toute oeuvre valable.

Lorsque l'on a admis que l'amour, la haine ou l'indifférence portés à une peinture n'engagent en rien sa valeur propre — à ce moment précis, il faut se regarder soi-même et se demander devant cet objet, réalisation d'homme, contemporain ou non, quelle est notre préparation pour en apprécier les qualités ou les défauts — et surtout pour vibrer au rythme poétique de la beauté toujours variée. Cette oeuvre, elle est là devant nous, produit d'une nécessité humaine et sociale dans certaines circonstances. Si nous sommes sensibles à cette nécessité, si nous connaissons les circonstances dans lesquelles a travaillé l'artiste, nous sommes déjà plus près de l'oeuvre. Ce qui évidemment ne nous livre pas l'essentiel, ne donnant prise la plupart du temps, à aucun commentaire. Il s'agit donc de se préparer à communier à cet essentiel qui est l'art proprement dit, ce commun dénominateur réunissant toutes les oeuvres d'expressions et d'époques différentes. Et pour ce faire, les comparaisons sont utiles permettant aux qualités propres à chaque oeuvre de surgir, faisant naître les rapports, source d'évolution des oeuvres. Il faudra donc accepter de connaître l'histoire de l'art et se donner la joie de voir le plus d'oeuvres possible de toutes les époques. La compréhension de la peinture appelle toutes les facultés de l'homme pour leur plus grand épanouissement. Etre sensible à la vie, à la nature, aux êtres et aux choses, percevoir la diversité de leurs multiples rapports, voilà des qualités essentielles à qui veut vraiment se grandir par la communion à l'art. L'histoire de l'art et la vision régulière des oeuvres, nous mettent en contact avec une foule de choses nécessaires ou accessoires au travail de l'artiste. Et ici l'esprit critique, résultat de cette connaissance et de cette vision répétée, entre en jeu pour discerner l'essentiel de ce qui ne l'est pas. Il ne faut pas, par exemple, accorder une importance finale à la technique qui n'est qu'un moyen d'arriver à l'expression définitive. Certains artistes en abusent et ne sont souvent que virtuoses aveuglant par leur brio l'amateur superficiel.

A certaines époques, la représentation du réel physique dans ses proportions propres, a primé dans la peinture mais l'amateur sensible reconnaît les qualités picturales et humaines dépassant largement la technique de représentation. Cette capacité de lire le langage constant de la peinture fait de couleurs, de formes, de rythmes, d'harmonie, d'espace, le rapproche de l'artiste contemporain dont les préoccupations semblent au profane si difficiles à comprendre.

L'artiste actuel travaille à prime abord pour répondre à des besoins personnels. Cet égoïsme, cet égocentrisme immédiat est un don de soi-même pour plus tard. Cet homme vit en société et il désire ardemment être compris par le plus grand nombre, car il espère que le langage dont il bâtit l'alphabet et la syntaxe nouvelle servira à ses semblables, comme il sert à lui-même, pour s'approfondir et se mieux connaître.

L'art actuel est souvent rébarbatif par son aspect extérieur, par les résultats de ses recherches spatiales et formelles. Toute cette technique, ne l'oublions pas, n'est qu'un moyen en vue de mettre en évidence l'homme en évolution dans un milieu toujours changeant. Les découvertes scientifiques récentes ont changé l'optique du monde. Ce que l'oeil nu ne pouvait voir, les inventions mécaniques le mettent à sa portée. Les voyages dans l'espace rendent de plus en plus illimitée la vision de l'homme sur ce qui l'entoure. Le peintre est marqué et influencé par ces aspects nouveaux.

Ce qui a paru incompréhensible, absolument irréel, au spectateur d'il y a quelques années, s'avère aujourd'hui avoir une correspondance précise avec les aspects du monde révélés maintenant. Le peintre a regardé son semblable, il a traduit ses émotions par la couleur, par l'atmosphère, par les contrastes de lumière et d'ombre. Il a reconstruit le paysage dans son architecture et dans son atmosphère. Son oeil maintenant s'attaque à d'autres mondes. Il se regarde lui-même, il veut connaître tous ses secrets, établir les rapports, les correspondances des plus secrètes parties. Il magnifie l'infiniment petit après avoir regardé le monde avec la puissance normale de son oeil chevauchant lentement. Il est emporté par la vitesse de tout ce qui l'entoure et par l'appel des bolides mis à sa disposition. Espace infini, infiniment petit, les deux mystères se réunissent et forment un monde nouveau exprimé dans ses couleurs et ses lignes.

L'artiste est intéressé surtout par ce qu'il fait et ce qu'il fera. Ce qu'il a fait est pour lui un point d'appui, un point de départ où il puise les sources de ses réalisations ultérieures. Chaque artiste, comme tous les êtres humains, appartient à une famille spirituelle dont les membres se reconnaissent à travers le temps et l'espace, dans leurs réalisations. A certaines époques de sa vie, certains moyens correspondent davantage à son travail, quelquefois clair et lumineux, d'autres fois sombre. Chaque sensation, chaque action de sa vie, tout ce qu'il voit, tout ce qu'il entend, nourrit son travail et son oeuvre. Et la multiplicité des choses à l'origine de son oeuvre, se retrouve à sa réalisation, mais leur compréhension n'est pas immédiate. Elle est souvent difficile aussi bien pour le créateur lui-même que pour le spectateur. C'est une des forces de l'oeuvre d'art d'être recréée par tous ceux qui la regardent, car, chacun pouvant s'y retrouver, elle parle à tous.

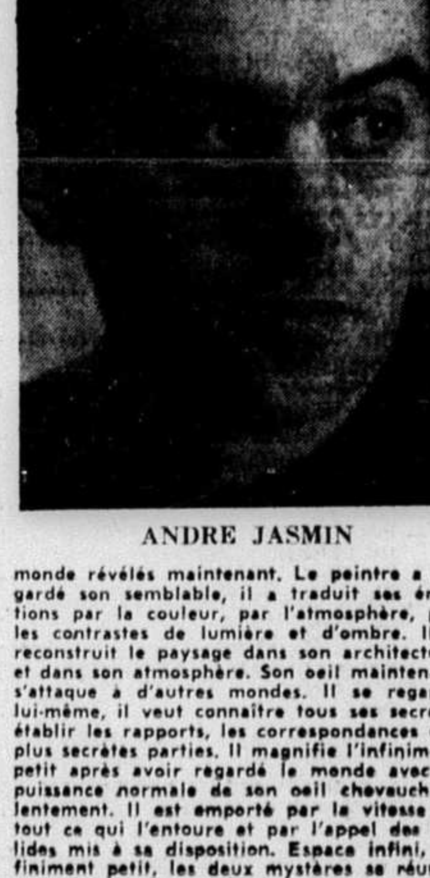

ANDRE JASMIN

La Vie des Lettres

Haro sur le metteur en scène

Par Jean VALLERAND

C'est un lieu commun de la conversation entre hommes de théâtre que de s'interroger sur l'autorité que s'est acquise le metteur en scène depuis une trentaine d'années. Des articles innombrables ont été écrits sur le sujet; un philosophe, André Weinstein, lui a même consacré une thèse de plus de cinq cent pages. Les causes historiques qui ont favorisé cette hégémonie grandissante du metteur en scène n'ont rien de mystériaux; elles tiennent toutes à l'inquiétude qui s'est emparée de certains hommes de théâtre devant la déplorable situation de leur art vers la fin du dix-neuvième siècle: Antoine, le Théâtre Libre, voilà le premier chainon d'une réaction qui se prolonge encore.

Le metteur en scène est devenu un dictateur, un chef d'orchestre omni-puissant devant qui tous s'inclinent, comédiens, décorateurs, techniciens. Sur les affiches son nom a grossi jusqu'à s'acquérir parfois le droit à des lettres plus grosses que celles consenties à l'auteur. Certains naïfs en ont éprouvé tant de scandale qu'ils se sont posé la question: "Quand le metteur en scène est-il apparu dans l'histoire du théâtre?" Question futile, car on imagine mal les spectacles du théâtre grec ou du théâtre du moyen-âge sans un ordonnateur qui, à toutes fins pratiques et sans en porter le titre, était un véritable metteur en scène.

Personne ne songe à mettre en doute l'utilité du metteur en scène, personne ne songe à concevoir la réalité complexe du théâtre en dehors de la présence d'un responsable à qui est donnée mission d'ajuster tous les éléments d'un spectacle vers un but suprême qui est la communicabilité de l'oeuvre. Ce qu'il est permis de discuter toutefois, c'est la façon dont cette autorité s'exerce.

Au théâtre, il y a d'abord le texte; le texte constitue l'article de foi, le dogme auquel tout se doit conformer. Le dogme s'anime dans la réalité physique et psychologique des comédiens: les comédiens sont la matière première que le metteur en scène doit "travailler". Mais ils ne sont pas une matière inerte et c'est ici, sur ce point précisément, que l'illusion commence, l'illusion qui s'empare souvent du metteur en scène et l'entraine à considérer les comédiens comme des doublures de lui-même, comme des miroirs où il va lui être loisible de fixer sa propre conception de chaque rôle.

Cette tentation d'hégémonie peut aller fort loin, elle peut aller jusqu'à un solfège dans lequel les comédiens renoncent à toute personnalité pour emprunter celle du metteur en scène. A ce moment-là, commence la mise en scène "qu'on voit", celle que Jouvet détestait. Je pense, tout amateur que je sois, que le rôle du metteur en scène devrait consister au contraire à aider les comédiens à découvrir les personnages, à les orienter vers l'utilisation la plus complète, comme la plus authentique évidemment, de leurs moyens physiques et psychologiques. En un mot, le metteur en scène est un catalyseur qui provoque la réaction sans y participer directement.

....Les comédiens devraient avoir le sentiment de découvrir eux-mêmes ce qu'il est convenu d'appeler l'interprétation d'un rôle, de participer à un travail de création. C'est faire beaucoup confiance au comédien? Sans doute, mais cette confiance peut s'exercer sous contrôle. Il peut arriver à un comédien de s'engager avec la plus totale sincérité vers une fausse conception d'un personnage; il appartient au metteur en scène de le rappeler à l'ordre, de le guider.

Tout chef d'orchestre digne de ce nom sait qu'il ne doit pas diriger toutes les notes d'une phrase, qu'il doit au contraire laisser à l'instrumentiste le plaisir de s'exprimer; son rôle consiste alors à canaliser cette expression dans le sens de la vérité de l'oeuvre. Un chef d'orchestre qui dirigerait la petite cadence de hautbois de la "Cinquième symphonie" de Beethoven serait un cuistre, un Beckmesser. La "beckmesserite" guette aussi les metteurs en scène.

Quand Gordon Craig souhaitait l'existence de super-marionnettes, il se livrait à une ironie pamphlétaire contre les mauvais comédiens. Quantité de metteurs en scène prennent cette ironie au sérieux et veulent que les comédiens soient des super-marionnettes dont ils tiennent les ficelles. Ces ficelles, elles existent pendant les premières répétitions, des ficelles qui ressemblent étrangement à la corde par laquelle l'Ange gardien retient Dona Prouhèze dans "Le Soulier de Satin" de Claudel. Elles sont plutôt un cordon ombrical que le metteur en scène doit se résoudre à trancher au moment où les personnages sont sortis du néant et commencent à rôder autour des comédiens "quaerentes quos devorent".

Une fois sur ce terrain, les comparaisons, les images surgissent à l'esprit par légion: par exemple, le metteur en scène est un accoucheur, il est un jardinier. Pourquoi ne pas dire tout simplement qu'il est celui qui aide la vie à prendre conscience d'elle-même.

La critique d'art...

(Suite de la page 9)

Dans l'un et l'autre cas, les génies spontanés sont rares. L'amateur d'art devra donc être soumis à un développement parallèle à celui de l'artiste. A cet égard, il se trouve dans un climat moins favorable que l'homme de Lettres. Combien de bibliothèques bien garnies à côté de la pauvreté de nos musées et de la rareté de nos collections! L'art ne bénéficiant pas de la diffusion du livre et du disque, son caractère d'objet unique explique en partie la faible proportion des amateurs de peinture, en regard des amateurs de littérature et de musique.

Il faut être mordu...

Il faut décidément être mordu pour s'intéresser à la peinture dans un pays comme le nôtre et consentir, au niveau de la formation et de la délectation, à une culture par procuration, c'est-à-dire à une culture où la reproduction remplace l'oeuvre, comme la conserve le légume. Imaginons, pour les besoins de l'illustration, l'écrivain coupé de la littérature universelle, ou la recevant par morceaux choisis, au hasard des revues.

Revenons à l'apprentissage du spectateur, remontons au départ et voyons le rôle que l'art joue ou ne joue pas dans l'éducation première de l'individu. L'expérience du monde et son expression par le langage des formes, ou tout au moins la prise de conscience de celui-ci, retarde, dans l'histoire du développement humain, sur l'expérience et l'expression par le langage des mots. C'est en nommant les choses et en les identifiant par la parole, que l'enfant, avant de les dessiner, conquiert et exprime le monde et lui-même. C'est normal à cause de l'explicite de la parole qui est une prise plus forte de communication et de possession. Il faudrait tirer leçon cependant du fait que ce même enfant éprouve très tôt et tout naturellement le besoin de s'exprimer parallèlement par le dessin. Les éducateurs auront vite fait de couper court à ce réflexe, soit par une indifférence ironique, soit parce qu'ils demanderont à l'enfant de dessiner comme un adulte alors qu'ils acceptent qu'il parle comme un enfant. Beaucoup des hermétismes ou des indifférences vis-à-vis de l'art prennent racine dans cette première dévalorisation qui se confirmera d'ailleurs tout au long du développement scolaire.

L'initiation artistique

Ainsi que le soulignait très justement Guy Viau, dans un récent article, (1) l'initiation artistique est presque totalement absente de l'enseignement des humanités. Il faudrait reviser les programmes et, dans la mesure où l'art sera revalorisé, l'intégrer par l'expérience directe (au même titre que la composition française ou les classes de solfège) et par la connaissance historique (même si elle doit s'enseigner surtout par le substitut de la reproduction). Les améliorations apportées depuis quelques années au niveau primaire de l'enseignement sont appréciables, mais nettement insuffisantes. Elles devraient se poursuivre aux niveaux secondaire et universitaire, l'art étant, comme nous l'avons dit, affaire d'adulte. C'est à tous les paliers de formation que se prépare le terrain d'où pourront venir, naturellement et progressivement, l'amateur, l'artiste, et le critique. Analogiquement, nous pourrions dire que si la connaissance de la langue ne produit pas nécessairement l'écrivain, elle lui est quand même essentielle. Nous vivons en pays civilisé, conditionné dans sa culture occidentale; nous n'y pouvons rien, sinon l'accepter dans sa forme propre; nous pouvons garder la nostalgie des arts spontanés et organiques des peuplades primitives, il reste que nous ne sommes pas, pour le meilleur et pour le pire, d'Afrique noire ou de Polynésie. Nous n'en avons ni la tradition, ni la pureté, ni le tempérament. Nous sommes d'ailleurs.

Espérons donc que le temps des "self-made men" de l'art s'achève, et qu'une expérience du langage des formes fasse naturellement partie, à l'égal de la littérature, de notre monde et de notre culture.

Un double don

Seulement alors aurons-nous le véritable critique, qui possédera l'une et l'autre forme d'expression, avec leurs particularités, leur singularité, leur propre champ d'action, et leurs analogies. Nous attendons de lui un double don: celui de la perception du monde des formes, et celui de la possession du monde des mots. Visionnaire sur les deux plans, il devra, à l'instar du poète vérifiant ses images, vérifier la réalité de ses analogies, afin d'éviter l'écueil du verbalisme, et de ne pas attenter au caractère absolu du langage peint. Une connaissance profonde de la chose peinte, alliée à une saisie poétique réelle, ce double don que nous réclamons, le mettront à l'abri également de la fastidieuse analyse rationnelle et logique, laquelle est trop courte pour éprouver l'oeuvre dans sa totalité et son essence et la cerne d'autant moins qu'elle prétend en percer le mystère.

La tâche de ce critique sera difficile et délicate. Il devra, nous l'avons vu, témoigner d'un art avec les moyens propres à un autre art. Il reconnaîtra que si les arts sont parallèles, ils sont premièrement spécifiques. Leurs rapports avec les réalités de l'homme et du monde s'exercent différemment. Nous pourrions dire que la musique exprime l'homme dans le temps, la peinture, l'homme dans l'espace, et la littérature, l'homme dans l'homme. Trois situations, ayant chacune des références variables au monde ambiant et au monde intérieur.

S'il fallait les situer les unes par rapport aux autres, nous dirions que la peinture se situe à mi-chemin entre la musique, abstraite et spirituelle, et la littérature, qui elle, plonge sa quête au plus profond de l'homme incarné. Car elle se réfère, plus ou moins explicitement, selon son degré de figuration, à l'univers des formes, naturelles ou imaginaires. Elle joue dans le poids des choses, jongle avec elles, les réinvente dans des combinaisons nouvelles, les dissocie, les oublie pour les reprendre ailleurs, jusqu'à ce qu'elles aient été signifiées dans des rapports dynamiques et personnels entre les poids et les vides. C'est alors, dans l'exercice des rythmes, des mouvements et des correspondances, que la peinture se rapproche de l'abstraction musicale. Elle rejoint la métaphysique tout

(Suite à la page 14)

La gratuité scolaire...

(Suite de la page 9)

clusion: le développement de l'enseignement secondaire doit être axé sur les commissions scolaires. En effet, c'est un principe élémentaire de philosophie politique que les impôts prélevés par les représentants du peuple doivent être utilisés sous le contrôle de ces mêmes représentants. Des pouvoirs publics qui se contentent de percevoir les impôts pour en abandonner la disposition à des institutions échappant à tout contrôle ne sont pas vraiment démocratiques. Ce principe s'applique bien aux commissions scolaires: elles ont un pouvoir de taxation, elles doivent avoir un pouvoir de contrôle correspondant. Ce serait une entorse grave à l'esprit des institutions démocratiques si, en vertu d'ententes généralisées et permanentes, une partie du produit de nos impôts allait être distribuée à des maisons qui verraient toute forme de contrôle comme une ingérence. Ici, on dira peut-être qu'une telle entorse ne serait pas la première chez nous. Sans doute, mais il s'agit précisément de sortir de l'ornière et de démocratiser enfin nos institutions. Nos commissions scolaires permettent le contrôle efficace d'une grande partie des fonds consacrés à l'enseignement, sans pour cela faire intervenir partout et immédiatement le gouvernement lui-même. Il serait normal que ce contrôle s'étende à la totalité des fonds qu'elles prélèvent. Cependant, les ententes entre les commissions scolaires et les collèges, recommandées par le manifeste conjoint, ne paraissent rien stipuler à cet effet. Et l'on peut répéter sur le plan financier ce qui a été dit plus haut du droit de regard que les commissions devraient toujours conserver sur l'éducation des enfants qui relèvent d'eux. Jamais une commission scolaire ne devrait se départir entièrement de sa responsabilité quant au contrôle financier, comme cela parait bien être le cas dans les ententes en question.

Le rôle des commissions scolaires

Donc, que l'on invoque la doctrine traditionnelle du droit des parents, ou l'esprit particulier de notre législation scolaire, ou les principes de la philosophie démocratique et de nos institutions politiques, on arrive remarquablement à la même conclusion : il faut que les commissions scolaires assument le plus possible elles-mêmes leurs responsabilités dans le développement de l'enseignement secondaire. Le commissaire d'école est à la fois le représentant des parents et le représentant des contribuables. Comme représentant des parents, il doit conserver son droit de regard sur l'éducation, et, comme représentant des contribuables, il doit contrôler l'administration des fonds publics qui relèvent de lui. Ce n'est pas en généralisant des ententes unilatérales avec les collèges privés qu'il s'acquittera de ses responsabilités. Car les ententes que recommande le manifeste des deux fédérations sont en fait unilatérales : les commissaires paient et ne contrôlent rien; les collèges reçoivent les fonds et dirigent tout.

Il y aurait d'autres raisons à invoquer en faveur des écoles publiques. Par exemple, le statut du corps professoral de l'enseignement secondaire. Celui-ci sera de plus en plus composé de laïcs. Or, le laïc peut très difficilement, en pratique, obtenir un statut satisfaisant dans un collège privé clérical. Il est très souvent un professeur de seconde zone, et cela même si on lui manifeste certains égards, et si on lui donne voix au chapitre dans certains organismes surtout consultatifs. Dans l'enseignement public, au contraire, le professeur laïc est chez lui, ou, du moins, il devrait se sentir chez lui si certaines réformes étaient faites. Il y a là une question de justice, pour les professeurs, qui n'est pas négligeable. On recoltera des professeurs d'autant plus compétents qu'on leur fera un statut meilleur, et le niveau de la société canadienne-française dépendra, dans une très large mesure, de la compétence des professeurs de l'enseignement secondaire.

Conclusions

En ce moment, la gratuité scolaire, la poussée démographique, et d'autres facteurs encore changent radicalement la situation de notre enseignement secondaire. Il est normal qu'il y ait beaucoup d'incertitude, de timidité et d'hésitation sur l'orientation qu'il convient de donner à cet enseignement. Il est naturel aussi que les maisons établies se défendent, et fassent valoir les services déjà rendus pour obtenir la plus grande part possible des fonds publics, tout en préservant leur autonomie traditionnelle.

Mais il faut tout de même voir clair et s'entendre sur le sens des mots et des principes. Les collèges privés doivent être aidés, parce que le bien commun l'exige à cause des services qu'ils rendent et non parce qu'ils sont les garants des droits des parents en face des écoles publiques. Dans notre système fondé sur les commissions scolaires, ce sont celles-ci qui garantissent d'abord les droits des parents, et cette proposition sera tout à fait vraie quand les locataires auront reçu le droit de vote. Et en toute logique, c'est sur le secteur public qu'on devrait, chez nous, mettre l'accent dans le financement de l'enseignement secondaire, et cela selon notre propre philosophie traditionnelle de l'éducation, si, du moins, l'on veut vraiment comprendre et appliquer cette philosophie. Les "ententes" entre les commissions et les collèges, recommandées par le manifeste des deux fédérations, doivent respecter cette exigence. Ces ententes doivent être restreintes à certains cas; elles doivent être assorties de conditions qui assurent aux commissions scolaires une certaine autorité: elles ne doivent jamais détourner de l'école secondaire publique les fonds nécessaires à son développement[2].

Autrement, il faudrait tirer certaines conclusions. D'abord, les droits des parents n'auraient pas été invoqués pour protéger les parents, mais plutôt pour préserver les positions acquises. Puis, nous renoncerions à ce qu'il y a de meilleur dans notre législation scolaire, pour ne pas heurter certaines institutions. Et nous estimerions indifférent que la dépense de fonds publics considérables soit contrôlée ou non. Enfin, nous laisserions passer l'occasion de favoriser le plus possible un aspect essentiel de la démocratisation de l'enseignement : la création et le développement d'écoles secondaires plus ouvertes aux influences extérieures.

---

[1] Il va sans dire que, dans cet article, il ne s'agit que de l'école secondaire qui donne l'enseignement classique. D'autre part, nous désignons par le mot "entente" la pratique déjà établie qui consiste, pour la commission scolaire, à verser au collège privé des frais de scolarité. Nous ne discutons pas techniquement la nature de cette entente, qui a pu varier d'un endroit à l'autre. Mais, dans tous les cas, il y a, en fait l'équivalent d'une entente. Enfin, la critique que nous faisons de cette formule s'applique évidemment à l'amendement que le manifeste des deux fédérations propose d'apporter à l'article 96 de la Loi de l'instruction publique, par lequel la commission scolaire acquitterait les frais de scolarité de ses ressortissants à la fois à l'école publique et au collège privé.

[2] Lorsqu'une entente sera jugée indésirable ou qu'il sera impossible d'en conclure une conforme aux responsabilités des commissions scolaires, c'est un organisme provincial qui devra déterminer la mesure, les modalités et le contrôle du financement public à accorder aux collèges privés

Ouvrages récents

Mémoires Chapais
Julienne Barnard

308 pages de lettres inédites, de documents divers, de pièces d'archives, présentés et commentés par Mlle Barnard, autrefois des Archives de la Province. Un livre indispensable à l'étude de notre histoire.

308 p. $4.00 (par la poste $4.15)

La Montagne d'hiver
Michèle Le Normand

Un "Frison-Roche" canadien, Michèle Le Normand est le premier écrivain de chez nous à tenter le roman de la montagne. Une lecture tonifiante. Des pages splendides sur nos Laurentides

160 p. $2.00 (par la poste $2.10)

Etre pauvre, pourquoi et comment ?
J. Péghaire et A. Poisson, c.s.s.p.

Deux théologiens éminents épuisent ce sujet difficile et épineux de l'exercice du voeu de pauvreté. Un cadeau de choix pour les religieux et les religieuses.

208 p. $3.00 (par la poste $3.10)

Ecoute, ma mie
Tante Chantal

Entretiens familiers, pratiques, intimes parfois, toujours formateurs, sur la vie, l'avenir et la culture de l'adolescente, femme, épouse, éducatrice de demain ou future femme de carrière.

208 p. $2.00 (par la poste $2.10)

En vente partout et chez

FIDES 25 est, rue Saint-Jacques MONTREAL **FIDES**

LEMEAC

LE 6 MAI 1961, Monsieur Jean Simard sera à la Librairie de 2 à 4 h. p.m. pour autographier ses oeuvres:

"La librairie qui va de l'avant"
vous offre

MON FILS POURTANT HEUREUX	$2.50
LES SENTIERS DE LA NUIT	$2.50
L'ANGE INTERDIT	$2.00
— SENTENCE LE 21 Par Louis-Roland Paradis	$2.00
— LES OISEAUX D'ARGILE Par Louis-Roland Paradis	$1.75
— LE SIXIEME JOUR Par Andrée Chedid	$2.40
— L'ETOILE POURPRE Par Alain Grandbois	$1.50
— L'HERMINE SOUILLEE Par Gregor Von Rezzori	$5.00
— OMBRE ET LUMIERE Par Madeleine Leblanc	$1.50
— POUR CONNAITRE LA PENSEE DE FREUD Par Edgar Pesch	$1.55
— POUR CONNAITRE LA PENSEE DE LENINE Par Henri Lefebvre	$2.10
— POUR CONNAITRE LA PENSEE DE KARL MARX Par Henri Lefebvre	$1.55
— POUR CONNAITRE LA PENSEE D'ALAIN Par Georges Pascal	$1.55
— POUR CONNAITRE LA PENSEE DE GHANDHI	$1.25
— LES QUATUORS DE BEETHOVEN Par Joseph de Marliave	$5.80

Le 13 mai, Monsieur Louis Roland Paradis sera à la Librairie pour autographier ses oeuvres.

LIBRAIRIE LEMEAC
371 ouest, ave. Laurier
CR. 3-2469 et 2460

La librairie qui se spécialise dans la vente d'ouvrages canadiens.

ACHETONS DES NOTRES

ENCOURAGEONS NOS AUTEURS CANADIENS

Librairie Garneau Limitée
CASIER POSTAL 309, HAUTE-VILLE

LIVRES - PAPETERIE - DISQUES
ORNEMENTS D'EGLISE
JEUX EDUCATIFS

LIVRES ILLUSTRES — LIVRES RARES

Louis Hémon .... MARIA CHAPDELAINE
Illustrations en couleurs de Clarence Gagnon. Superbe exemplaire numéroté sur Vélin de Rives. Très luxueuse reliure.
Rouquette (L. F.) .... LE GRAND SILENCE BLANC
Roman vécu d'Alaska. Illustrations en couleurs de Clarence Gagnon. Exemplaire numéroté sur Rives. Très riche reliure.
Pierre-Georges Roy ..... LES VIEILLES EGLISES DE LA PROVINCE DE QUEBEC (1647-1800)
Exemplaire relié. Recherché.
Old Manors, Old Houses of the Province of Quebec
Exemplaire relié.
Les Monuments commémoratifs de la province de Québec
En 2 volumes, brochés.
Tanguay .... DICTIONNAIRE GENEALOGIQUE DES FAMILLES CANADIENNES
Complet 7 volumes.
Lise Nantais - Madeleine Lumieux ...... DES CAVERNES A CESAR
Petite histoire de l'Antiquité. Editions Garneau. Prix $2.75

ÉCRITS 9
DU CANADA FRANÇAIS

Sommaire du No 9

GILLES DELAUNIERE	L'Auberge des Trois Lacs
LOUIS-MARCEL RAYMOND	Eloge de Saint-John Perse
ANDRE-PIERRE BOUCHER	Mon frère l'esseulé
NAIM KATTAN	D'un monde à l'autre
PIERRE VADEBONCOEUR	Projection du syndicalisme américain

MEMOIRES DE PIERRE DE SALES LATERRIERE
Deuxième partie

En vente dans toutes les librairies

Le volume : $2.50

Abonnement à 4 volumes : $8.00

LES ECRITS DU CANADA FRANÇAIS
1029, Côte Beaver Hall, Montréal 1

Sans aucun engagement de votre part
LE CLUB DU LIVRE DE POCHE
OFFRE
A TOUT ACHETEUR DE

Quatre volumes simples, un cinquième gratuit
Deux volumes doubles, un volume simple gratuit

Liste fournie sur demande

Librairie Lemeac
371 ouest, av. Laurier — Montréal — CR. 9-3620

Collège Mont-Saint-Louis

COURS CLASSIQUE LATIN-SCIENCES :
Eléments français, Eléments latins à Philosophie senior avec options A, B, C, selon le programme de l'université de Montréal (Faculté des Arts). **Belles-lettres spéciale.**
Examen d'admission (pour élèves de 6e et de 7e années) : samedi, le 6 mai, à 1 h. p.m.

COURS SCIENTIFIQUE : préparant aux **Ecoles de génie, de commerce, d'architecture, à la Faculté des sciences, à la 2e pré-médicale** de l'université d'Ottawa, etc.

Pour renseignements supplémentaires, s'adresser au
SECRETARIAT, COLLEGE MONT-SAINT-LOUIS
244 est, rue Sherbrooke, Montréal 18, P.Q., VI. 9-8626
(Entre 3 et 5 h. p.m. sauf samedi et dimanche)

LA REVUE SOCIALISTE

qui préconise l'indépendance absolue du Québec et la libération économique des Canadiens français par la voie du socialisme

dénonce "l'aliénation anticléricale de *Cité Libre*" dans son cinquième numéro qui vient de paraître

Autres articles au sommaire :
LE PAN-CANADIANISME, C'EST LE CLERICALISME
André Major
LE NOUVEAU PARTI SERA-T-IL SANS DESSEIN AU QUEBEC ?
Raoul Roy
LE QUEBEC DOIT ETRE REPRESENTE AU B. I. T.
Jacques-V. Morin
ARAGONIE ET SURRATIONNEL
Claude Gauvreau
UN MIROIR DE NOS MISERES : NOTRE THEATRE
Jacques Ferron
SCOTT SYMONS : RIDEAU DE FER (PLAY)
Marcel Deschamps

En vente dans les bonnes librairies

L'abonnement à **La Revue socialiste** est de $5.00 pour douze numéros.

On peut se procurer les 5 numéros parus pour $2.50.

La Revue socialiste, 1853 rue Amherst, Montréal

Etes-vous nerveux ? Avez-vous des peurs morbides ?

Il y a des causes psychologiques à cela et qui relèvent de l'enfance

Pour les connaître, lisez les ouvrages suivants :

Tome I.	Névrose, maladie trop peu comprise	275p	$2.50
Tome II.	Névrose, cette grande misère humaine	268p	$2.50
Tome III.	Névrose, rempart de la maladie	270p	$2.50
Tome IV.	Névrose, conscience et religion	274p	$2.50
Tome V.	Névrose et obsessions	285p	$2.50
Tome VI.	Le Complexe normal	282p	$4.00
Tome VII.	Fautes à éviter en Education	175p	$1.50

par André La Rivière

psychologue et psychanalyste consultant de Montréal, ancien stagiaire des Hôpitaux de Paris (1946-1951), ancien professeur d'hygiène mentale à l'Université de Montréal.

"Tous les témoignages que j'ai reçus de la nombreuse clientèle de M. La Rivière sont unanimes à proclamer les bienfaits de ses consultations et de ses écrits."
R. P. A. Lamarche, o.p., directeur "Revue Dominicaine," mai 1954.

"Les ouvrages d'André La Rivière peuvent rendre au Clergé les plus grands services."
Docteur et Chanoine Lancrenen (Paris).

"Le Psychanalyste catholique André La Rivière adresse au public une oeuvre pleine de bonté humaine."
R. P. Dom Damien, Médecin et Prêtre (France).

Collection complète des 7 ouvrages :

Prix réguliers	$18.00
Pour les lecteurs de ce journal	$9.00

P.S. Un dépliant en deux couleurs indiquant la table des matières de chaque volume, et une étude psychologique de 25 cas névrotiques seront envoyés GRATUITEMENT sur demande

Bien vouloir adresser toute correspondance ou mandats à :
THERESE GODIN, Directrice

Editions Psychologiques Enrg.
3426 ave MARCIL, N.D.G., Montréal, HU. 8-4312

Jérôme Aquin, de J.-P. Bissonnault

On ne soulignera jamais assez l'influence de Mauriac sur les jeunes romanciers canadiens-français. Ce n'est pas par hasard que l'héroïne du roman de M. Jean-Paul Pinsonneault (1), dans un moment de grande détresse physique et psychologique, se plonge dans Thérèse Desqueyroux. Elle s'y retrouve elle-même et, qui plus est, cherche dans la lecture de cette oeuvre immense, non seulement à se perdre, mais encore à s'ancrer, à s'affirmer dans sa solitude, sa tristesse, son mépris de soi. Car, dès que nous projetons sur nous-mêmes un éclairage intérieur, nous sommes mauriaciens.

Par
Jean Ethier-Blais

C'est la bouche épaisse de péchés que nous nous délectons de nous-mêmes. Comme le dit M. Pinsonneault, "nous absorbons comme un poison l'âcre désespoir" qui monte, encens janséniste, des livres de François Mauriac. Pourquoi? Sans doute cela tient-il à ce que pour Mauriac, comme pour nous, il n'y aura jamais qu'un seul dialogue; celui du Dieu vengeur et de cette chair tenaillée par mille désirs. C'est le problème fondamental du jansénisme. Ha! si l'on pouvait un jour faire abstraction du poids de la chair, ce poids que l'Eglise canadienne, pendant des siècles s'est évertuée à alourdir. Il faut relire les souvenirs d'enfance de Mauriac pour se rendre compte de ce qui le lie, par des liens que rien ne saura jamais briser, à ses lecteurs canadiens. Cet enfant sombre dans la cour de récréation, cet adolescent rêveur dans la chapelle, les premiers cris, ardents, vite étouffés, de la chair "maudite", tout cela, nous l'avons été, nous les avons connus.

C'est ainsi que j'imagine le héros de Jean-Paul Pinsonneault. Au moment où nous le rencontrons, il a sublimé les appels du corps. Il quitte le séminaire; on lui apprend qu'il n'a pas "la vocation"; l'orgueil chez lui l'emporte sur le véritable zèle de l'apôtre. Il ne connait pas la mansuétude. Il est âcre, volontaire, on le devine, avec ceux qui l'entourent, sulfureux. Jérôme Aquin sait qu'il est dans le vrai, ou plutôt que le vrai est en lui. En ceci, il est bien janséniste. Un janséniste retors de la dernière génération. Il lui manque l'humilité. L'Elu, voilà ce qu'il est, et rien ne l'en fera démordre. Il y a des êtres qui sont ainsi, et non pas que dans la prêtrise, mais dans toutes les disciplines. C'est plus grave chez le prêtre, car devant son esprit, les dernières murailles cèdent, les plus solides, les mieux défendues. On comprend que le directeur du séminaire veuille se défaire d'un pareil sujet. Que de zizanies en perspective si Jérôme Aquin était devenu prêtre!

Jérôme Aquin rentre donc chez lui, comme dit Mallarmé: "Victime lamentable à son destin offerte". Il n'en oublie pas, pour autant son rêve de dominer, d'aiguiller les coeurs, de convertir. Il y retrouve sa mère, son frère, sa soeur, sa belle-soeur, Anne, à qui il s'attachera. La lutte s'engage entre l'ancien séminariste, le "défroqué" et les siens. Mme Aquin, mesquine, rêche, n'admettra jamais que le rêve qu'elle avait conçu, de voir un jour Jérôme officier à l'autel, se soit évanoui. Le frère et la belle-soeur se haïssent. Il est fort question d'argent entre eux. Anne quittera le domicile conjugal, suivie de près par Jérôme. Montréal, ville tentaculaire, les happe, les absorbe. Anne s'y suicidera, en proie à la tristesse affreuse de ceux qui aiment sans objet. Jérôme, par égoïsme, par brutalité psychologique, est, pour une grande part, responsable de cette mort. Il rentre de nouveau chez lui; dernière crise familiale. Jérôme Aquin a accompli son destin. Jansénius a tué. On le chasse. Il reprend la route de la grande ville où l'attend à jamais sa propre image de raté.

Le coeur et l'esprit

M. Pinsonneault s'est attaqué à un personnage compliqué et difficile à résoudre. Jérôme Aquin suscite le mépris à la fois par les mobiles et les résultats de ses actes. Mais derrière ces mobiles se cache un être humain qui ne manque pas d'une certaine dignité, j'allais dire d'idéal. Il veut le bien, non le mal, de ceux qui l'entourent. Dans le conflit qui met aux prises son frère et sa belle-soeur, Jérôme Aquin donne de raisonnables conseils à cette dernière. Ce sont les conseils de l'esprit, non ceux du coeur. En un mot, Jérôme n'a pas l'intelligence du coeur. Qu'est-ce? C'est cette faculté qui permet, après avoir fait la part de la raison, à l'affectivité d'ouvrir les ailes. L'intelligence du coeur, au fond, c'est l'amour des autres. L'intelligence les analyse, mais le coeur est porté vers eux. Etre dur et suave. Chacun se souvient, dans *Sous le soleil de Satan* du personnage de chanoine créé par Bernanos. Il rudoie son vicaire, il le malmène, l'humilie; mais il l'aime. Jérôme Aquin, lui, n'aime pas, sinon lui-même, ou plutôt cette image de lui-même qui eût pu être, qui ne sera jamais, en soutane, dans un confessionnal; aigre curé d'Ars. M. Pinsonneault suit patiemment les méandres de ce delta psychologique. Tout y est sombre, les êtres, les paysages (l'action se situe en grande partie à Waterloo; lieu symbolique; irréversibles défaites); M. Pinsonneault, tout comme son maitre Mauriac, donne au paysage les dimensions d'une bête sauvage, prête à bondir. Un exemple choisi au hasard: "Toute la nuit, il lui sembla qu'une menace planait sur la maison silencieuse, cheminait au coeur des êtres et des choses avec l'insidieuse patience d'une eau souterraine." Autre exemple de cette noire harmonie des êtres et des choses: "Elle se glissa entre les draps refroidis, fixa la fenêtre par où la rejoignait l'angoisse du jour nouveau et souhaita mourir." Est-il besoin de souligner tout ce que représente de morbide ce jour qui se lève comme un suaire? M. Pinsonneault crée volontiers l'atmosphère à l'aide d'un tel renversement d'images. Le procédé est moins facile qu'il n'en a l'air de prime abord, car il doit s'intégrer dans le tout. Si les images choquent, c'est que l'unité du style fait défaut. Il y a beaucoup de ces images retournées dans le *Requiem* de Paul Toupin; elles sont naturelles, tout comme ici.

Roman d'atmosphère

M. Pinsonneault a donné beaucoup d'importance au personnage de la belle-soeur de Jérôme, Anne. Elle est la lumière de cette ombre. Elle est la femme soumise à l'homme; non pas seulement son mari, mais le mâle, le maitre. Sa présence lui est nécessaire. Elle est un être de fonction. Anne est la victime de Jérôme et il y a un certain artifice à l'avoir ainsi choisie. Je ne reproche pas cet artifice à M. Pinsonneault, car rien n'est plus artificiel qu'un roman et l'auteur ne fait ici que pousser jusqu'à leur dernier bout les lois du genre. Il n'en reste pas moins qu'Anne est une proie facile et que, dès sa première rencontre avec elle, Jérôme s'acharne en quelque sorte sur un cadavre. Il est sa fatalité. Le suicide d'Anne est un meurtre déguisé, que Jérôme a souhaité, au fin fond de lui-même. C'est un holocauste à la puissance de son emprise sur les êtres. Il y aurait quelque chose de monstrueux dans cette mort, si Jérôme Aquin était satanique. Il n'est, beaucoup plus simplement, qu'égoïste et bête. Un adolescent qui joue avec sa vanité intellectuelle et les sentiments de ceux qui l'entourent. Il y a de l'Ophélie chez Anne. Son destin, dès qu'elle ouvre la bouche, est de mourir, soit par Jérôme, soit par son frère. Elle meurt donc, pour la réussite du drame.

Jérôme Aquin est avant tout, un roman d'atmosphère, du reste, bien réussi. Trop marqué cependant par la présence du maitre de Malagar, dont on retrouve, presque à chaque page, la griffe. Mais il n'est pas mauvais qu'un jeune écrivain commence sa carrière dans les lettres par l'imitation des ainés. Tous les auteurs d'autrefois l'ont fait, ce qui ne les a pas empêchés, peu à peu, de trouver leur assiette. Cette imitation n'enlève pas à l'auteur toute sa personnalité. André Giroux est issu lui aussi de la famille Mauriacienne; Jean Filiatrault et André Langevin de même; mais comme ils sont différents les uns des autres, et peu semblables à M. Jean-Paul Pinsonneault. Il me parait que ce dernier est le plus artiste, le plus sûr de sa langue, le plus douloureusement aigu, celui dont l'avenir aura le moins de difficulté à être. De plus, sa langue est immaculée. On ne le dira jamais assez: en art, la forme importe toujours plus que le fond. Bien sûr, un livre peut vous emporter, le récit peut vous faire oublier que la langue n'est pas toujours sûre. Il ressemble alors à la vie; il passe. L'oeuvre qui dure, c'est celle qui est d'art, car le style est la conscience de l'écrivain, de l'artiste. M. Pinsonneault croit en cette vérité, qui devrait être de La Palice. Citons les dernières phrases de son livre, pour la pureté qui s'en dégage, l'harmonie des mots et du mouvement, parce que c'est du beau français: "Sous les frondaisons basses rampa l'appel rauque d'un train en partance. Jérôme Aquin tressaillit et hâta le pas. Sa silhouette, sur le rideau de la pluie, ne fut bientôt plus qu'une tache mouvante et floue. Elle venait de disparaitre, lorsque l'appel qui vouait à la solitude le fils d'Elisabeth, retentit de nouveau sur la ville indifférente, pareil à un cri de détresse."

---

(1) Jérôme Aquin, par Jean-Paul Pinsonneault, Beauchemin, Montréal 1960.

LE GRAND JURY DES LETTRES 1961

MEMBRES DU JURY FINAL

Mlle Jeanne LAPOINTE, présidente — Louis-Philippe AUDET — Victor BARBEAU — Jean-Charles BONENFANT — Eugène BUSSIERE — W. E. COLLIN — Vianney DECARIE — Raymond DOUVILLE — Jean-Louis GAGNON — Jean HAMELIN — Pierre JUNEAU — Georges KLINCK — R. P. Antonin LAMARCHE — Jean LAUNAY — Arsène LAUZIERE — Mlle Rita LECLERC — R. P. E. LEGAULT — Mme Gertrude LE MOYNE — Jean LE MOYNE — Clément LOCQUELL — Léon LORTIE — Gilles MARCOTTE — Mlle Lisette MORIN — Louis-Marcel RAYMOND — Mme Julia RICHER — J.-P. ROBILLARD — Guy ROCHER — R. ROLLAND — Guy SYLVESTRE — M. TREMBLAY

LES LAURÉATS

Romans

1 — André LANGEVIN — Poussière sur la ville
2 — Yves THERIAULT — Agaguk
3 — Robert ELIE — La Fin des songes
4 — André GIROUX — Au-delà des visages
5 — Germaine GUEVREMONT — Marie-Didace
6 — Roger LEMELIN — Les Plouffe
7 — Gérard BESSETTE — Le Libraire
8 — RINGUET — Le Poids du jour
9 — Gabrielle ROY — Alexandre Chenevert
10 — Gabrielle ROY — La Petite poule d'eau

Contes et Nouvelles

1 — Anne HEBERT — Le Torrent
2 — Gabrielle ROY — Rue Deschambault
3 — Claire MARTIN — Avec ou sans amour

Théâtre

1 — Marcel DUBE — Un simple soldat
2 — Paul TOUPIN — Brutus
3 — Gratienu GELINAS — Ti-Coq

Essais

1 — Guy FREGAULT — Le Grand Marquis
2 — Maurice LAMONTAGNE — Le Fédéralisme canadien
3 — Paul TOUPIN — Souvenirs pour demain
4 — Saint-Denys GARNEAU — Journal
5 — Frère JEROME — Les Insolences du Frère Untel
6 — Ernest GAGNON s.p. — L'Homme d'ici
7 — Pierre ANGERS, s.j. — Problèmes de culture
8 — Victor BARBEAU — Libre examen de la démocratie
9 — F.-A. SAVARD — Le Barachois
10 — Lionel GROULX — Notre grande aventure

Poésie

1 — Anne HEBERT — Le Tombeau des rois
2 — Saint-Denys GARNEAU — Poésies complètes
3 — Alain GRANDBOIS — Rivages de l'homme
4 — Robert CHOQUETTE — Suite marine
5 — Rina LASNIER — Présence de l'absence

ONT EU ÉGALEMENT PLUSIEURS VOIX

Romans

Jean-Jules RICHARD — Neuf jours de haine
Clément LOCQUELL — Les Elus que vous êtes
F.A. SAVARD — La Minuit
Léo-Paul DESROSIERS — L'Ampoule d'or
Marie-Claire BLAIS — La Belle Bête
Jean SIMARD — Mon fils pourtant heureux
Claire MARTIN — Doux-Amer
Germaine GUEVREMONT — Le survenant
André LANGEVIN — Le Temps des hommes
Eugène CLOUTIER — Les Inutiles
Jean VAILLANCOURT — Les Canadiens errants
François LORANGER — Mathieu
Gérard BESSETTE — La Bagarre
Yves THERIAULT — Aaron
Félex LECLERC — Pieds nus dans l'Aube
André GIROUX — Le Gouffre a toujours soif
Eugène CLOUTIER — Les Témoins
Jean FILIATRAULT — Terres stériles
Yves THERIAULT — La Fille laide
Maurice GAGNON — L'Anse aux brumes
Jean-Paul PINSONNEAULT — Jérôme Aquin
Marie-Claire BLAIS — Les Enfants qui s'aiment
Léo-Paul DESROSIERS — Les Engagés du Grand Portage
Jean-Marie POIRIER — Le Prix du souvenir
Maurice GAGNON — L'Echéance
Yves THERIAULT — Les Vendeurs du Temple
Jean SIMARD — Les Sentiers de la nuit
Léo-Paul DESROSIERS — Vous qui passez
Roger LEMELIN — Pierre le Magnifique
Yves THERIAULT — Ashini
André LANGEVIN — Evadé de la nuit
Robert CHARBONNEAU — Les désirs et les jours
Robert ELIE — Il suffit d'un jour
Claude JASMIN — La Corde au cou

Contes et Nouvelles

F.A. SAVARD — L'Abatis
Roger LEMELIN — Les Sept péchés capitaux
André GIROUX — Malgré tout la joie
Gabrielle ROY — La Petite poule d'eau
Félix LECLERC — Moi, mes souliers

Poésie

Paul-Marie LAPOINTE — Choix de poèmes
Réginald BOISVERT — Le Temps de vivre
Alain GRANDBOIS — L'Etoile pourpre
Roland GIGUERE — Les Armes blanches
Michèle LALONDE — Geôles
Gilles HENAULT — Voyages au pays de mémoire
Jean-Guy PILON — La Mouette et le large
Fernand DUMONT — L'Ange du matin
Alfred DESROCHERS — Poèmes
Yves PREFONTAINE — Les Temples effondrés
Jacques GODBOUT — C'est la chaude loi des hommes
Gilles HENAULT — Totems
Rina LASNIER — Le Chant de la montée
Rina LASNIER — Escales
Rina LASNIER — Mémoires sans jours
Léo-Paul MORIN — Géronte et son miroir

Essais

Michel BRUNET — Canadiens et Canadians
O'NEILL et DION — Le Chrétien en démocratie
Robert de ROQUEBRUNE — Testament de mon enfance
Jean BRUCHESI — Canada, réalités d'hier et d'aujourd'hui
Chanoine Lionel GROULX — Histoire du Canada Français
Robert RUMILLY — Histoire de la Province de Québec
Léo-Paul DESROSIERS — Iroquoisie
Guy FREGAULT — La Guerre de la conquête
André LAURENDEAU — Voyages au pays de l'enfance
Fernande SAINT-MARTIN — La Littérature et le non verbal
Pierre ANGERS — Foi et littérature
Marcel TRUDEL — Chiniquy
Pierre-E. TRUDEAU — La Grève de l'amiante
Gérard BESSETTE — Images en poésie canadienne-française
Jean-Marc LEGER — Afrique française
Guy FREGAULT — François Bigot
O'NEILL et DION — Le Chrétien et les élections
Marcel RIOUX — Description de la culture de l'Ile Verte
Jean SARRASIN — Visages de l'homme
Guy SYLVESTRE — Anthologie de la poésie canadienne-française
Emile BEGIN — Monseigneur Laval
Jean BERAUD — 350 ans de théâtre
Harry BERNARD — Le Roman régionaliste aux Etats-Unis
Jean DESY — Les sentiers de la culture
Roger DUHAMEL — Les moralistes français
J.C. FALARDEAU — Essais sur le Québec contemporain
Laurent HARDY — Histoire du Syndicalisme
Léopold LAMONTAGNE — Arthur Buies
René LATOURELLE — Etudes sur les écrits de St-Jean de Brébeuf
Gilles LECLERC — Journal d'un Inquisiteur
Esdras MINVILLE — Le Citoyen canadien-français
Dostaler O'LEARY — Le Roman canadien français
Robert SYLVAIN — La vie de Henri de Courcy
Marcel TRUDEL — L'Esclavage au Canada Français
J. WICHYNSKY — Emile Nelligan

Théâtre

François MOREAU — Les Taupes
Marcel DUBE — Zone
Jacques LANGUIRAND — Les Grands départs
Marcel DUBE — Le Temps des lilas
Jacques LANGUIRAND — Le Gibet
Marcel DUBE — Florence
Jacques LANGUIRAND — Les Insolites
F.A. SAVARD — La Folle
Gratien GELINAS — Bouzille et les justes

L'Association des éditeurs canadiens

La Vie des Lettres

UN LIVRE DE PIERRE-PAUL RIOUX:

L'Espoir du Canada français

Par Jacques BLAIS
professeur à l'université de Sherbrooke

L'heure est à la pensée nationale. Que leurs écrits prennent l'aspect d'insolences, de confidences ou de manifestes, plusieurs auteurs, désireux d'insuffler à notre civilisation encore balbutiante une ardeur créatrice soutenue, obéissent à l'impulsion de faire partager au peuple parmi lequel ils vivent, le fruit de leur expérience mêlée de travaux et de méditations. L'accueil que le public continue de réserver à l'un de ces ouvrages récents, prouve à quel point notre peuple aspire à vivre un sain nationalisme qui le conduirait, au bout d'une marche lente et semée d'étapes, à l'épanouissement secrètement désiré. Les prédictions des pessimistes sont tenues pour nulles; chaque jour nous sont démontrées de nouvelles raisons d'espérer en la remontée de notre conscience nationale. Témoin ce livre qui vient de paraître et dont le titre ne manque pas d'être significatif: *L'Espoir du Canada-français* (1). L'auteur, Monsieur Pierre-Paul Rioux — professeur de français à la Faculté de Commerce de Sherbrooke —, s'efforce de définir un nationalisme de bon aloi, qu'on pourrait sans doute qualifier de dynamique.

Un message attendu

C'est un lieu commun de dire que tout Canadien français subit un jour ou l'autre une crise de fidélité nationale: les faibles s'accommodent de la démission, de la résignation, de l'apathie; les forts se durcissent, reprennent foi en l'avenir, mettent tout en oeuvre pour ranimer l'espérance chez ceux qui ont lâché. Que si l'un d'entre nous voit sa pénible recherche de la vérité couronnée de victoire, il convient que la collectivité en soit avertie.

L'auteur est de ceux qui ont retrouvé l'espoir. Les quatre chapitres de son livre retracent le cheminement de sa pensée: sa vision personnelle du sens et de la direction de notre histoire l'amène à déceler les déficiences de notre vie individuelle et collective, et à proposer des mesures de réformes immédiatement applicables. Voici, par ordre, le résumé de chacun des chapitres.

Tout aussi traditionaliste et réaliste que furent les "excellents maitres à penser" Garneau et Groulx, l'historien de 1980 divisera notre histoire en trois parties: le régime français, le régime anglais, la Confédération. L'ère de l'établissement sera mise en veilleuse: nous devons nous dépêcher de la nostalgie douillette d'un paradis perdu, aux vagues bucoliques agitées de héros lointains et légendaires. Les héros que réclame le peuple, il les trouvera en Papineau, en Chénier, ces patriotes de 1837 qui, harassés et humiliés des vexations grandissantes, ont voulu secouer le joug des nouveaux maitres de 1760. Les circonstances qui suivirent cette crise sanglante mirent Georges-Etienne Cartier en demeure de choisir et d'imposer la Confédération *"qui, tout en nous obligeant à lier notre destin à celui des provinces anglaises, nous garantissait un minimum de libertés essentielles."* (p. 22)

Solution provisoire du moindre mal, la Confédération n'a fait que nous asservir davantage: nos pères, tandis qu'ils chérissaient l'illusion de se croire les égaux des Canadiens anglais, laissaient la majorité étrangère mater les Métis et les Acadiens, nous interdire le Manitoba, nous parquer dans notre réserve québécoise. L'aveuglement n'a que trop duré, que nos yeux se dessillent: réclamons l'équité et l'égalité qui nous sont dues par le pacte fédératif, retrouvons dignité, honneur et fierté.

Sinon notre peuple croupira dans la servitude. N'attendons pas de miracle, si nous refusons tout effort et toute lutte pour le mériter. A chaque page de notre histoire, si le matérialisme et l'orgueil de notre siècle ne le paralysent pas, l'historien chrétien voit l'intervention divine. Avec la hardiesse propre aux êtres convaincus, l'auteur exprime quelques "pensées royales": la Providence maintient la prospérité d'un pays tant que sont agissantes les vertus morales et civiques de ses habitants. Ainsi considérée, notre histoire devient *"limpide et signifiante"* les élus que nous sommes devront devenir fidèles afin de mériter la confiance divine:

"Le Seigneur a besoin de nous, voilà la signification de notre histoire; nous devons nous préparer à servir, voilà la direction de notre histoire (...) nous préparer à servir en connaissant et en respectant la langue française, car la religion n'est pas une abstraction, elle doit s'incarner et se transmettre à travers une culture." (pp. 48 et 49)

Puisque nous sommes appelés à prendre la succession de la fille aînée de l'Eglise, nous devrons préférer à la nôtre la culture française, humaine, universelle et croyante entre toutes. Il est donc indispensable que nous substituions au "joual" un français authentique, pour que notre langue devienne un instrument sûr et souple qui puisse transmettre notre pensée religieuse aux soixante millions de sujets dispersés de par le monde qui utilisent le français comme langue de culture, à ces millions de nécessiteux que nous instruirons, pour qui nous construirons.

Pour que s'accomplisse notre destin catholique et national, il convient d'abord de juguler le désordre intérieur avant de s'en prendre aux structures mêmes de la société. La réforme des moeurs précédera toujours celle des institutions. Que le Canadien français devienne donc plus intégralement humain, qu'il croie en un Dieu vivant et présent, qu'il serve avec vigueur, intelligence et souplesse la culture qui donne un sens à sa vie. Redoutant le progrès radical, il choisira l'attente, le progrès raisonné qui mûrit toute action dans le creuset du temps. Il voudra que la province de Québec retrouve son visage français (dans les noms des entreprises commerciales, dans ceux des villes et des comtés), il voudra que ses compatriotes se libèrent du snobisme de l'anglomanie. Et comme l'effort social doit aller de pair avec l'effort spirituel, le gouvernement de la province doit, de toute urgence, prendre des mesures pour que le français *"paye"*: il accordera systématiquement ses contrats au plus bas soumissionnaire canadien-français, *i.e.* à l'entreprise dont les capitaux sont à majorité canadienne-française et dont la raison sociale est rédigée en français; il créera des emplois:

"Il n'est pas normal que dans notre province, les Canadiens français soit obligés de connaître l'anglais pour gagner leur vie." (p. 67)

La mesure est comble lorsque les compagnies anglo-américaines, non contentes de s'enrichir avec nos arbres et notre sol, s'érigent en foyers d'anglicisation pour nos diplômés de sciences et de commerce. Pour remédier à cette anomalie, le gouvernement aidera de ses deniers nos petites entreprises et construira ses propres usines dans le dessein de rivaliser avec les Anglo-Américains (la concurrence étant une mesure plus saine et plus courageuse que la nationalisation systématique). Au fur et à mesure de l'élaboration de ces programmes, nous nous empresserons de payer notre dette envers les Acadiens jadis abandonnés, avec qui, animés du zèle des communistes et de la foi vive des martyrs et des mystiques, nous partirons instruire et construire chez les Malgaches.

Le livre se clôt sur un aperçu rapide des moyens à prendre pour faire en sorte que notre système d'enseignement façonne les hommes, les citoyens et les chrétiens requis pour élucider les problèmes de la vie moderne, pour assumer notre vocation catholique et nationale. Que les parents, pour lesquels *"l'éducation est la dernière préoccupation"* (p. 83), s'acquittent de leurs responsabilités, choisissent avec circonspection et surveillent avec vigilance les maîtres ou professeurs de leurs enfants; fidèles à leurs devoirs, les parents pourront alors insister auprès de leurs représentants au département de l'Instruction publique, pour que certaines réformes soient réalisées: que le gouvernement revise sa politique de bourses; qu'il institue un cours secondaire public uniforme afin de forger des hommes équivalents, également instruits en *religion*, en *droits*, en *français*, en *histoire*, les quatre matières de base du nouveau cours; qu'il institue un cours classique moderne d'une durée de quatre ans — ce cours correspondrait, du moins quant à l'étude des matières de base, aux quatre dernières années du cours classique traditionnel. Les revendications légitimes des parents nous feront ainsi bénéficier d'un cours public de qualité, que l'on exportera hors de nos frontières, par-delà l'océan, *"un cours qui unira les peuples dans la religion catholique et la culture française."* (p. 104)

Un livre-choc

Il arrive que la vigueur du style s'allie ici à la vigueur de la pensée: preuve du besoin profond qu'a ressenti l'auteur de nous livrer son message. C'est un acte de courage que d'affronter pour la première fois le public de façon aussi décisive et aussi incisive, car de tels sujets se discutent âprement; ausi les critiques encourues n'apporteront-elles

(*Suite à la page 14*)

Laval théologique et philosophique
Volume XVII — 1961 — Numéro 1
SOMMAIRE

Stanislas Cantin	La perception des sensibles communs au moyen du mouvement d'après Aristote.
Charles De Koninck	Metaphysics and the Interpretation of Words.
Guy Godin	La notion d'admiration.
Francis A. Cunningham	Speculative Grammar in St. Thomas Aquinas.
Emmanuel Trépanier	Philosophes et grammairiens sur la définition du verbe.
Mother Marie de Jésus	Adam Smith's Theory of Moral Sentiments.
Lorenzo Roy	La fermeté et la rectitude à propos de la vie chrétienne.

Ouvrages reçus à la rédaction
Sommaire des revues
REVUE BILINGUE
146 pages brochées — $2.50

La revue de l'université Laval
Volume XV — Avril 1961 — Numéro 8
SOMMAIRE

Arcade Monette	La mer et la miséricorde
Lorenzo Roy	Le concile oecuménique.
Auguste Viatte	Trois Romans de l'exil.
Silvio Dumas	Le billet de Dollard
Davie-M. Hayne	Les lettres canadiennes en France — V.
John Haskins	Le niveau culturel des colonies anglaises d'Amérique du nord lors de la guerre de Sept ans (1760).
François Soumande	Si vous avez le temps de lire.
Société du Parler Français	Bibliographie raisonnée du Parler français du Canada — III.
Paul-Eugène Gosselin	CHRONIQUE DE L'UNIVERSITE.
Honorius Provost	Documents pour une histoire du séminaire de Québec (suite).
En collaboration	Notes Bibliographiques.

$3.00 par année — $0.50 le numéro

BON DE COMMANDE
Les Presses Universitaires Laval,
28, Sainte-Famille,
Québec 4, Qué.

( ) exemplaire. ( ) abonnement à ....
....
Ci-inclus ($) ....
NOM ....
ADRESSE .... VILLE ....

Chez votre libraire et l'Editeur :
LES PRESSES UNIVERSITAIRES LAVAL
28, Sainte-Famille, Québec 4, Qué.

situations
situations
situations
revue bimestrielle
numéro sur
CUBA
par
louis martin
judith jasmin
jacques lebeuf
sam abramovitch

les articles de
— pierre vadboncoeur
— jacques ferron
— jean bouthillette
— guido molinari
— gilles rochette
— et autres

une lettre de **borduas**
situations

LE BOUQUINISTE
Livres anciens, épuisés ou d'occasion.
Liste adressée gratuitement sur demande.
28, rue des Jardins,
QUEBEC 4

CLASSIQUES
HATIER
.30
(0.33 PAR POSTE)

ARISTOPHANE
Les Nuées
BANVILLE
Gringoire
BAUDELAIRE
Les Fleurs du Mal
BEAUMARCHAIS
Le Barbier de Séville
BOCCACE
Le Décaméron
BOILEAU
L'Art poétique
BOSSUET
Oraisons funèbres
CHATEAUBRIAND
Atala
CICERON
Les Catilinaires
De la vieillesse
Pour Archias
CORNEILLE
Attila
Le Cid
Cinna
Horace
L'Illusion Comique
Le Menteur
Nicomède
Polyeucte
Rodogune
DANTE
La Divine Comédie
DEMOSTHENE
Discours de la Couronne
Les Philippiques
DESCARTES
Discours de la Méthode
DICKENS
Conte de Noel
David Copperfield
DUMAS PERE
Henri III et sa cour
ESCHYLE
Les Perses
Prométhée enchaîné
FLORIAN
Fables choisies
GOETHE
Faust
GOLDONI
La Locandiera
HERODOTE
Extraits
HORACE
Odes, Epodes, Satires
HUGO
Hernani
La Préface de Cromwell
Ruy Blas
KANT
Fondements de la Métaphysique des Moeurs
KLEIST
Le Prince de Hombourg
LA FONTAINE
Fables choisies (I)
Fables choisies (II)
LAMARTINE
Les Méditations
LA ROCHEFOUCAULD
Maximes et Réflexions
LEIBNIZ
Nouveaux essais sur l'Entendement Humain
MARIVAUX
Les Fausses Confidences
Le jeu de l'Amour et du Hasard
MOLIERE
L'Avare
Le Bourgeois Gentilhomme
Dom Juan
Les Femmes Savantes
Les Fourberies de Scapin
L'Impromptu de Versailles
Le Malade Imaginaire
Le Médecin malgré lui
Le Misanthrope
Les Précieuses Ridicules
Scènes choisies
Tartuffe
MUSSET
Il ne faut jurer de rien
Poésies choisies
NERVAL
Poésies choisies
PASCAL
Pensées et Opuscules
Les Provinciales
PLATON
Le Gorgias
La République
PLINE LE JEUNE
Lettres choisies
RABELAIS
Gargantua
Pages pédagogiques
Pantagruel
RACINE
Andromaque
Athalie
Bajazet
Bérénice
Britannicus
Esther
Iphigénie
Mithridate
Phèdre
Les Plaideurs
REGNARD
Le Joueur
Le Légataire Universel
ROUSSEAU
Confessions
Le Contrat Social
Discours sur les Sciences et les Arts
Discours sur l'origine de l'Inégalité parmi les Hommes
Emile
Lettre à D'Alembert sur les spectacles
La Nouvelle Héloïse
SEVIGNE
Lettres choisies
SHAKESPEARE
Comme il vous plaira
Hamlet
Macbeth
Le Marchand de Venise
Othello
Le Roi Lear
Songe d'une Nuit d'Eté
La Tempête
SOPHOCLE
Electre
VIGNY
Chatterton
VOLTAIRE
Contes philosophiques
Lettres choisies
Lettres philosophiques
XENOPHON
Les Mémorables
X X X
La Chanson de Roland
La Farce de Pathelin
Le Roman de Renart

LIBRAIRIE
TRANQUILLE
67 Ste-Catherine ouest
VI. 4-6571

TÉLÉVISION

SAMEDI
6 MAI

CBFT — Canal 2

8.30—Musique
9.00—Le professeur Calculus
9.30—Domino
10.30—Fon Fon
11.30—Coucou
12.00—Magazine internationale
12.30—Le golf et ses étoiles
1.30—Images en tête
2.00—L'univers des sports — Baseball —
4.30—Vacances d'une caméra
5.00—Walt Disney présente
6.00—Cette semaine
6.15—Nouvelles sportives
6.25—Ce soir
6.30—Histoire à suivre "Valse blanche"
6.45—Téléjournal
7.00—Orientation
7.30—Cinéfeuilleton "Le grand Pavois"
7.45—Les affaires de l'Etat
8.00—Le Club des autographes
8.30—Billet de faveur "Frédérica"
10.00—Où chante l'alouette
10.15—Mes chansons
10.30—Destination Danger "Les deux frères"
11.00—Téléjournal
11.15—Nouvelles sportives
11.25—Long métrage "Escale du désir"

CFTM-TV — Canal 10

4.38—Ouverture — Nouvelles
4.45—Ciné-revue "Tampon du capiston"
5.00—How Do You De Baptiste ?
5.30—Si c'était à refaire
6.00—Match éclair
6.30—Nouvelles
6.45—Sport-images
6.55—Météogramme
7.00—Monsieur bricole
7.15—Ciné-roman "Maria Morena"
7.30—Dentelles
8.00—Chez Isidore
8.30—Cinéma du samedi "Cet homme est dangereux"
10.00—Dix sur dix
10.45—Nouvelles
10.56—Météogramme
11.00—La ronde des sports
11.10—Carnet de films "Julie de Carneilhan"
12.10—Fermeture

CBMT — Canal 6

12.55—Today on CBMT
1.00—Youth Special
2.00—World of Sports Rodeo of Champions
3.00—Swimming in Safety
4.00—Crunch and Des
4.30—Torchy
4.45—The Sports Shop
5.00—Sports for the Family
5.15—Kentucky Derby
5.45—Sports for the Family
6.00—Live an Learn
6.30—Mr. Fix-It
6.45—CBC TV News
7.00—Dennis, the Menace
7.30—Red River Jamboree
8.00—Aquanauts
9.00—Great Movies "Goodbye Mr. Chips"
10.30—Juliette
11.00—CBC TV News
11.10—Sports
11.15—Manhunt
11.45—International Film Favourites "The Lovemaker"

CFCF-TV — Canal 12

3.55—Meditation
4.00—Film
4.30—Like Young
5.30—10 Pin Bowling
6.30—Mr. Adam & Eve
7.00—Far Away Places
7.30—Route 66
8.30—Wagon Train
9.30—Four-To-Go
10.00—Wanted Dead or Alive
10.30—Pulse
11.00—Playboy's Penthouse
12.00—Shock Theatre "The Mystery of Edwin Drood"
1.30—News, Sports, Weather, Meditation

DIMANCHE
7 MAI

CBFT — Canal 2

9.45—Musique
10.15—La messe
11.00—Signes de vie
11.30—A vous, Paris !
12.30—Regards sur la ville
1.00—Opinions
1.30—Les travaux et les jours
2.00—Les apprentis
2.30—Les idées en marche
3.00—Concert
4.00—L'Heure des quilles
5.00—La bonne nouvelle
5.30—Aux frontières de la science
6.00—Caméra 61
6.30—Robin des bois
7.00—Papa à raison
7.30—Pays et merveilles
8.00—Music-Hall
9.00—Passe d'armes
9.30—Au p'tit café
10.00—Nous sommes tous handicapés
10.15—Tribune libre
11.00—Téléjournal
11.10—Sport-éclair
11.30—Courrier du cinéma

CFTM-TV — Canal 10

3.45—Nouvelles —
3.50—Le Conseil des syndicats nationaux
4.00—Le Commonwealth
4.30—En ce temps-ci
5.00—Départ au 10
5.30—Safari
6.00—Le moulin à vent
6.30—Nouvelles
6.40—Sport-images
6.50—Autour du monde
7.00—Ma première chance
7.30—En cinémathèque "Le Guignon guérisseur"
9.00—Studio 10 "La chanteur du sein"
10.45—Nouvelles
10.56—Météogramme
11.00—La ronde des sprots
11.10—Fermeture

CBMT — Canal 6

10.55—Today on CBMT
11.00—Religious Service
12.00—Film
12.30—Music to See
1.00—Good Life Theater
1.30—Country Calendar
2.00—Junior Magazine
3.00—My Sister Eileen
3.30—Silents, Please
4.00—20th Century
4.30—Direction in Music
5.00—CBC News Magazine
5.30—The Nature of Things
6.00—Walt Disney Presents
7.00—National Velvet
7.30—The World of Music
8.00—The Ed Sullivan Show
9.00—G. M. Presents
10.00—Background
10.30—Fighting Words
11.00—CBC TV News
11.10—Sports
11.20—Shoestring Theatre "Improvisation on a Theme"

CFCF-TV — Canal 12

11.55—Meditation
12.00—Italian Film Festival "Bridge of Signs"
1.30—Forum
2.00—The Things we see
2.30—Family Theatre "Sailors Three"
4.00—World Championship Golf
5.00—Championship Bridge
5.30—The Buccaneers
6.00—Leave It to Beaver
6.30—Interpol Calling
7.00—Twenty Questions
7.30—Maverick
8.30—The Third Man
9.00—Little White Lie
9.30—The Real McCoys
10.00—Trackdown
10.30—Dateline
11.00—Playhouse '12 "Natchez"
12.30—News, Sports, Weather, Meditation

LUNDI
8 MAI

CBFT — Canal 2

1.00—Musique
1.55—Téléjournal
2.00—Long métrage "Etranges vacances"
3.30—Bonjour madame
4.00—Bobino
4.30—La boîte à surprise
5.00—Le courrier du roy
5.30—Opération mystère
6.00—Edition métropolitaine
6.15—Nouvelles sportives
6.25—Ce soir
6.30—Histoire à suivre "Cap au large"
6.45—Téléjournal
7.00—Les uns les autres
7.30—Cinéfeuilleton "Le grand Pavois"
7.45—Télé-disques
8.00—Les belles histoires des pays d'en haut
8.30—La poule aux oeufs d'or
9.00—La pension Velder
9.30—Reportage
10.00—Histoire d'amour "Les collégiennes"
10.30—Premier plan
11.00—Téléjournal
11.15—Nouvelles sportives
11.25—Commentaire
11.33—L'art et les hommes

CFTM-TV — Canal 10

4.07—Ouverture — Nouvelles
5.15—Ciné-revue "Tampon du Capiston"
4.30—Soie et coton
5.00—Nouvelles
5.05—La boutique de monsieur Nicola
5.30—Les p'tits bonhommes
6.00—Télé-métro
6.30—Nouvelles
6.45—Sport-images
6.55—Sur le bout du banc
7.00—Monsieur Truc
7.15—Ciné-roman "Maria Morena"

Disques récents

Par Marcel Thivierge

BEETHOVEN: Trio en si bémol majeur pour piano, violon et violoncelle, dit "à l'archiduc", Opus 97. — HAYDN: Trio No 4 en mi majeur pour piano, violon et violoncelle. Interprètes: les membres du Trio de Trieste: Dario De Rosa, piano; Renato Zanettovich, violon; Libero Lana, violoncelle. 1-12" DEUTSCHE — GRAMMOPHON LPEM-19,220 (monophonique).

● Il y a certainement plusieurs discophiles qui conservent précieusement depuis de nombreuses années la célèbre interprétation par le Trio de Trieste du Trio "à l'archiduc" de Beethoven. Il s'agit d'un disque London (LL-599) qui date du début de l'ère des microsillons. Ce disque est depuis longtemps retiré des catalogues. C'est pourquoi il y a lieu de se réjouir de cette récente version de Deutsche-Grammophon. Alors que le disque London n'offrait que le Trio de Beethoven, le nouveau D.-G. présente en plus le très beau Trio en mi majeur de Haydn. Un disque recommandé à tous les amateurs de musique de chambre. (En vente chez tous les disquaires; distribué par la Cie Compo, de Lachine).

* * *

OUVERTURES interprétées par Leonard Bernstein et la Philharmonique de New-York. 1-12" COLUMBIA ML-5623 (monophonique) et MS-6223 (stéréophonique).

● Bernstein et la Philharmonique de New-York ne connaissent pas la médiocrité. On aurait pu s'attendre à un peu de relâchement dans l'interprétation d'oeuvres si souvent enregistrées. Au contraire, on y retrouve l'entrain et la précision habituels des interprétations de Bernstein. Au programme: les Ouvertures "Leonore No 3" (Beethoven), "Semiramide" (Rossini), "Oberon" (Weber), "Ruy Blas" (Mendelssohn) et "Benvenuto Cellini" (Berlioz). Excellent enregistrement.

* * *

WILHELM KEMPFF interprète trois sonates de Beethoven: No 8 en do mineur, Opus 13 (pathétique); No 14 en do dièse mineur, Opus 27, No 2 (clair de lune), et No 23 en fa mineur, Opus 57 (appassionata). 1-12" DEUTSCHE — GRAMMOPHON SLPEM-136,227 (stéréophonique).

● Wilhelm Kempff a interprété à Montréal, l'hiver dernier, le cycle complet des sonates pour piano de Beethoven. A cette occasion, tous les critiques musicaux ont confirmé ce que l'on savait déjà: Kempff est l'un des plus grands interprètes contemporains de Beethoven. Contentons-nous de souligner que Deutsche-Grammophon a choisi pour ce disque les trois sonates les plus populaires et que l'enregistrement est d'une qualité supérieure, la stéréophonie restituant au piano ses véritables dimensions. (En vente chez tous les disquaires; distribué par la Cie Compo, de Lachine).

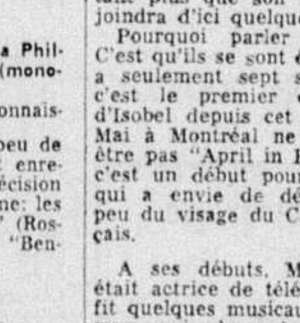
AU MAGASIN DE MUSIQUE LE PLUS COMPLET AU CANADA

3 Aubaines
CHAQUE JOUR
DE LA SEMAINE!

LUN.	MAR.	MERC.	JEU.	VEN.	SAM.
Chopin. Etudes. Barcarolle, etc. LM227 Mono $4.98 Sp. $3.98	Rachmaninoff Concerto No 2 Brailowsky. LM2259 Mono $4.98 Sp. $3.98	Mendelssohn. Concerto, violon. Heifetz. LSC2314 Stér. $5.98 Sp. $4.78	Beethoven. Concerto Empereur. CM9023 Mono $4.98 Sp. $3.98	Chaliapin. "Russian Operatic Airs" COLH100 Mo. $5.95 Sp. $4.76	Glenn Gould Haydn : Sonates No 3 Mozart, No.10. ML5274 Mono $4.98 Sp. $3.98
Mathé Altéry. 13 chansons populaires. 67034 Mono $4.45 Sp. $3.56	Ti-Gus & Ti-Mousse. Une soirée au Casa Loma. FL273 Mono $4.20 Sp. $3.36	A. Verchuren Accordéon. Tangos, Valses, Javas. FLD191 Mono $5.95 Sp. $4.76	La Veuve Joyeuse. Extraits. LDO-D50015 Mono $5.95 Sp. $4.76	Glenn Gould. Bach : Variations Goldberg ML5060 Mono $4.98 Sp. $3.98	Messe des Savanes. Chorale africaine. 76079 Mono $4.95 Sp. $3.96
Gil. Becaud. Quand tu danses. La cruche, etc. 67021 Mono $4.45 Sp. $3.56	Gér. Barbeau La voix d'or du Québec MG285/6 $2.98 Sp. $2.38	Garde Républicaine. Marches Militaires 35260 Mono $5.45 Sp. $4.36	Les Frères Jacques. Récital. 840 500 Stér. $6.95 Sp. $5.56	Airs d'opéras français. Henri Legay. 35673 Mono $5.45 Sp. $4.36	Chorale du Scoutisme français. Meli-Melo, etc. 76164 Mono $4.95 Sp. $3.96

EST
500 est, Ste-Catherine
VI. 9-6201

Ed. Archambault INC

OUEST
2140 de la Montagne
VI. 5-6202

Le Shrine Circus présente son spectacle au Forum

Ceux qui sont à la recherche d'émotions en auront pour leur argent au Forum où le Shrine Circus établit aujourd'hui ses quartiers. Le programme de cette année, bien balancé, se terminera d'une façon spectaculaire par le numéro des Nerveless Nocks. Ces derniers au nombre de quatre, deux frères intrépides et leur femme, vous donnent l'émotion de votre vie. Le plus sensationnel numéro aérien du monde vous tiendra en haleine pendant que ces quatre champions sauteront d'une perche à l'autre, à 90 pieds dans les airs, insouciants de leur vie. Cette démonstration aérienne se termine par un exploit qui sort de l'ordinaire; une descente, par les quatre membres de la troupe, tête première, sur toute la hauteur de leurs perches de 90 pieds. Mais cette attraction ne sera pas seule, d'autres attractions sensationnelles seront aussi au programme telles que les Flying Alexanders et Flying Rousseau, acrobates qui mêlent la grâce à la virtuosité dans la présentation de leurs prouesses aux trapèzes volants; l'homme qui disparaît, Michel de la Vega; la déesse indienne Tajana, une artiste de renommée mondiale aux trapèzes volants; le gorille Norbu, et sa jolie dompteuse; la famille royale équestre, George Hanneford; Robert et ses léopards; Juszyk et ses lions; Rix et ses ours savants; et plusieurs autres encore. (Communiqué).

AU RITZ CAFE

Premier engagement d'Isobel Robins au Canada

Isobel Robins a commencé mercredi, au Ritz Café de l'hôtel Ritz Carlton, son premier engagement au Canada depuis le début de sa carrière. Une fois dans son enfance, elle a mis pied à Windsor, au cours d'une visite éducative de quelques heures, mais c'était la première fois mercredi qu'elle chantait pour les Canadiens. Elle semblait ravie de faire un tel début à Montréal, au printemps, d'autant plus que son mari la rejoindra d'ici quelques jours.

Pourquoi parler du mari? C'est qu'ils se sont épousés il y a seulement sept semaines et c'est le premier engagement d'Isobel depuis cet événement. Mai à Montréal ne vaut peut-être pas "April in Paris", mais c'est un début pour quelqu'un qui a envie de découvrir un peu du visage du Canada français.

A ses débuts, Mme Robins était actrice de télévision. Elle fit quelques musicaux à Broadway, qui n'eurent pas grand succès, mais sa principale conquête fut de tenir assez longtemps au Garry Moore Show, un programme de variété à la télévision. Petit à petit, Isobel Robins glissa vers le chant, auquel elle s'était entraînée dans les musicaux. Bientôt, elle s'y consacra entièrement.

Elle se fit surtout connaître dans de chic boites de nuit de New York, où elle est née et où elle vit encore. C'est d'ailleurs la seule ville où elle se sent vraiment chez elle.

ASSORTIMENT COMPLET DE MAGNETOPHONES

- AMPEX
- WEBCOR
- PHILIPS

ENSEMBLES HAUTE-FIDELITE
RECEPTEURS A TRANSISTORS

PHILIPS
Modele EL 3542

PAYETTE-RADIO

730 ouest, rue St-Jacques - UN. 6-6681 - Montréal

POUR LA PREMIÈRE FOIS À MONTRÉAL

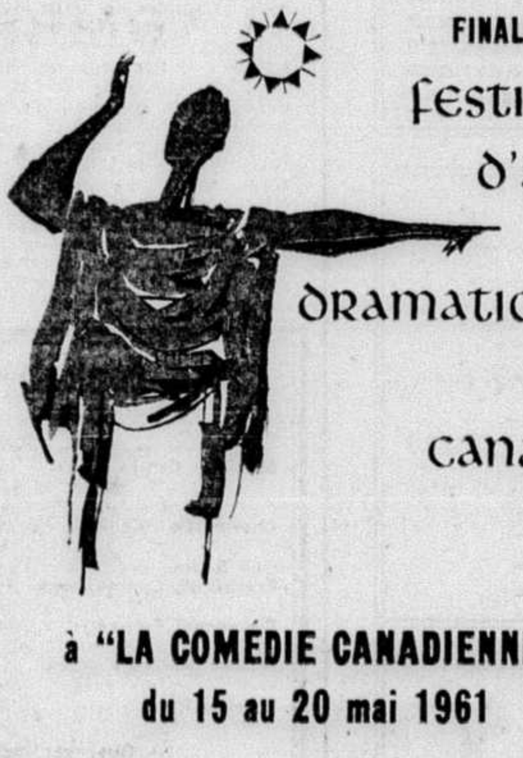

LES
FINALES DU
festival
d'art
dramatique
du
canada

à "LA COMÉDIE CANADIENNE"
du 15 au 20 mai 1961

Juge-Critique: Monsieur Michel St-Denis, Inspecteur Général des Spectacles au Ministère des Affaires Culturelles de France, analysera publiquement chaque pièce en français et en anglais.

Se disputeront les honneurs du Festival:

Lundi,	**15 mai**	—"Mademoiselle Jaïre" de Michel de Ghelderode—Le Théâtre de la Saucière, Montréal.
Mardi,	**16 mai**	—"The Three Cuckolds", commedia dell'arte adaptée par Leon Katz, The Lake Cowichan Drama Club, Lac Cowichan, B.-C.
Mercredi, **MATINÉE**	**17 mai**	—"Death of a Salesman" de Arthur Miller—Stage Door '56, Moncton, N.B.
Mercredi,	**17 mai**	—"Under the Sycamore Tree" de Samuel Spewack—The Theatre Arts Guild, Halifax, N.-E.
Jeudi,	**18 mai**	—"Desire Under the Elms" de Eugene O'Neill—The St. Catharines Community Theatre, St. Catharines, Ont.
Vendredi,	**19 mai**	—"Chambres à Louer" de Marcel Dubé—Le Cercle Molière, St-Boniface, Man.
Samedi, **MATINÉE**	**20 mai**	—"The Beautiful People" de William Saroyan—The Coaldale Little Theatre, Coaldale, Alta.
Samedi,	**20 mai**	—"Rasho-Mon" de Fay & Michael Kanin—The Drao Players, Toronto, Ont.

Soirées: 8:30 p.m.—Matinées: 2:30 p.m.
Billets: $2.50—$2.00—$1.00

BILLETS MAINTENANT EN VENTE
Chez: T. Fisher Concerts,
Mezzanine 22, Hôtel Mt-Royal
ou à La Comédie Canadienne,
angle Ste-Catherine et St-Urbain.
Pas de commandes téléphoniques.

Au sommaire de "Relations" du mois de mai

Editorial: Education et vérité.

Articles: Pour qui l'Etat ? de Richard Arès;

Le chômage, mal chronique? de Irénée Desrochers;

Que faisons-nous au Québec pour les jeunes délinquants? de l'abbé Marc Lecavalier;

Théâtre de printemps de Georges-Henri d'Auteuil.

Au fil du mois: Au congrès laïque. — "Prédication" centenaire. — Au-delà des Pyrénées. — les comités Canada-Cuba. — Congrès à Laval: les tribunaux du travail.

Articles: L'enseignement de l'histoire de Joseph d'Anjou;

Quand deux saints se rencontrent de Léon Pouliot.

Au service du français: Mêmes mots, sens différents de J. d'Anjou.

Horizon intertanional: Etats-Unis. — Amérique latine de Joseph Ledit.

Les livres: Notes bibliographiques; Le pape vous parle; Revue des revues.

La Poudrière présente "La folle nuit"

La Folle Nuit ou Le Dérivatif, conte galant en trois actes mêlés de couplets, de Felix Gandera et Mouesy Eon, musique de Marcel Pollet, sera présenté au théâtre international de l'Ile Ste-Hélène "La Poudrière", à partir du 9 mai prochain.

Le rôle d'Antoine-Antoinette sera tenu par Robert Gadouas, la distribution compte en plus Louise Marleau, Marcel Cabay, Mimi d'Estée, Elisabeth Chouvalidzé, et Jocelyn Roch. Mise en scène Ulric Guttinberg.

La première mondiale de "La Folle Nuit" eut lieu à Paris en avril 1917, avec Harry Baur dans le rôle de l'abbé de Fleurange. Ce rôle sera tenu ici par Marcel Cabay.

LES CONCERTS POPULAIRES DE MONTREAL
au FORUM
le 16 mai, à 8 h. 20 p.m.

Alexander
BROTT
chef d'orchestre

Claire
GAGNIER
soprano

BILLETS EN VENTE
$1.15 — $2.25
taxe comprise
au bureau de location
Mezz. 22, Hôtel Mt-Royal
et au FORUM

Cette annonce est une gracieuseté de
CANADA PACKERS

A LA CHAÎNE fm DE RADIO-CANADA

AUJOURD'HUI

2 h. 00 — DU PAYS DE FRANCE. Concerto pour quatre violons et Symphonie no 5 de Jacques Aubert; [illegible] d'Alain-René Lesage; Sonate d'H[illegible] Dutilleux [illegible]nette Doyen; Récital Pierre Jonneret [illegible] populaire hébraïques de Milhaud; [illegible] Dunton et "Faust" de Goun[illegible]
6 h. 30 — ORCHESTRE DE CHAMBRE [illegible] Graton.
7 h. 30 — Paul Martin nous parle de [illegible] et de l'illustration de l'oratorio.
9 h. 00 — THEATRE D'OPERA présente "Eugène Onéguine" de Tchaikovsky avec les solistes, les choeurs et l'Orchestre du Théâtre Bolshoï de Moscou.

DEMAIN

1 h. 00 — L'OEUVRE D'ORGUE DE BACH interprétée par Kenneth Meek à l'orgue de la Christ Church Cathedral.
3 h. 00 — SUNDAY CONCERT avec l'Ensemble Hugh McLean de Vancouver. Des oeuvres de Couperin, J.-C. Bach, Edmund Rubbra, Martinu et Elliot Carter.
4 h. 00 — LONDON CALLING CANADA. Reportages, théâtre, concert.
8 h. 30 — RECITAL DU DIMANCHE. Colette Boky chante Campra, Schubert, Fauré et Milhaud.
10 h. 00 — COMEDIES EN MUSIQUE présente "La Serva Padrona" de Pergolèse.
11 h. 00 — A TROIS ET A CINQ. Au programme, le Quintette en fa majeur de Bruckner et la Sonate pour trompette, trombone et cor de Poulenc.

CBM-FM — 100,7 Mc — MONTREAL

Nous sommes toujours à votre disposition pour vos :

COSTUMES OU RIDEAUX DE THÉATRE
JOS. PONTON ENRG.
LOUIS AUTHIER, prop.
SPECIALITES POUR COLLEGES ET COUVENTS
S.V.P. Placez votre commande à l'avance ainsi vous ne risquez pas d'être déçus
35 est, rue Notre-Dame UN. 1-6733

ARS ORGANI

Douzième et dernier concert de la série "BACH"

L'ART DE LA FUGUE

Audition intégrale — Version originale

BERNARD LAGACE, organiste

"... un triomphe pour Lagacé ... L'un des plus beaux concerts de la saison" — McLean, THE STAR, mai 1960.
"... l'exécution définitive pour longtemps!"
— Archer, THE GAZETTE, mai 1960

QUEEN MARY ROAD UNITED CHURCH, HAMPSTEAD
LE DIMANCHE 7 MAI, à 8 h. 40 — ENTREE : $1.25

Ed. Archambault INC
PRÉSENTE

Les DISQUES RADIO-MARIE

UNE MERVEILLEUSE SÉLECTION DE
chants grégoriens, polyphonie, chansons, récits bibliques, jeux dramatiques, contes pour enfants

SUR 45 TOURS — DOUBLE DUREE $1.50 CH.

N.D.C. 456002 — LES BEAUX CANTIQUES
Collection Latour No 1. O Vierge Marie. Musique : Charles Bordes, paroles : Dom J. Parisot. Parle, Parle, Seigneur. Musique : Abbé J. Delporte, paroles : P. Corneille. Et autres.

N.D.C. 455901 — NORMAN SMITH
Ave Maria. Chez nous soyez Reine. Marie, O Douce Madonne. Prière à la Vierge.

N.D.C. 455910 — NORMAN SMITH
Panis Angelicus. O mon doux Jésus. Auprès de Toi. Cujus Animam.

N.D.C. 455903 — JACQUELINE LEMAY No. 1
Apôtre à 20 ans. Ma Soeur la Foi. Marie. Le jeune homme riche.

N.D.C. 456001 — JACQUELINE LEMAY No. 3
Semez la joie. La moisson. Regardez. Don total.

N.D.C. 455906 — JACQUELINE LEMAY No. 2
L'Eglise en marche. Le chant du converti.
Disque 45 RPM, simple, Prix $1.00.

POUR LA FÊTE DES MÈRES

N.D.C. 456106 — MAMAN. Le sourire de ma Mère. Poésie de Hermann Morin, o.m.i., musique de Henri Thomas, o.m.i. Maman chérie Jean-Louis. Poésie de Rozanne Thibault, musique de Albert Viau. Au piano : Myette Bellefeuille.

N.D.C. 456004 — BONJOUR
Louise-Andrée, chant. Monique, guitariste. Prière au paysan. La barque. La source. Silence.

N.D.C. 456005 — LES MOINES DE ST-BENOIT
Messe "Salve sancta parens". Antienne d'entrée. Repons graduel. Alleluia. Antienne d'offertoire et de communion.

N.D.C. 456009 — JACQUELINE LEMAY No. 4
Ce soir, Noël. Sainte Nuit. Noël du pauvre. La Vierge et l'Enfant. Tombe, neige blanche.

N.D.C. 456010 — MON FRERE
La fête. Les cordages. Tant qu'il y aura. Attente du viel homme. Louise-Andrée et Monique.

N.D.C. 456105 — TANTE LUCILLE RACONTE.
La Belle Dame du Cap de la Madeleine. L'Etoile de la Mer. A l'orgue et au céleste : Félix Bertrand, D.M.

N.D.C. 456101 — SI TU SAVAIS LE DON DE DIEU
La Samaritaine. Le paralytique. La femme adultère. (René Salvator Catta).

SUR 33⅓ TOURS $4.45 CH.

N.D.C. 336006 — LA MADONE ET LE PELERIN
Histoire de Notre Dame du Cap. Evocation des faits historiques du Sanctuaire, avec enregistrement de la voix de S.S. Pie XII lors du Congrès Marial 1954.

N.D.C. 335801 — LA DAME DE LOURDES
Jeu sur les apparitions de Lourdes. Texte de Salvator Catta. Avec choeurs.

N.D.C. 336909 — IL LES AIMA JUSQU'A LA FIN
Passion selon St-Jean. De la scène à la prière sacerdotale ; de Gethsemani à la Résurection. Lu par Salvator Catta.

N.D.C. 335401 — QUINZE CANTIQUES MARIALS
Cantiques exécutés par deux excellentes chorales.

N.D.C. 326007 — POLYPHONIE RELIGIEUSE ET PROFANE. Chorale du Collège Saint-Laurent sous la direction du R.P. Charles Dupuis, c.s.c.

Commandes postales remplies avec soin

Le magasin de musique le plus complet au Canada

Ed. Archambault INC
la maison de confiance

500 est, Sainte-Catherine
VI. 9-6201
MONTREAL
2140 de la Montagne
VI. 5-6202

LUNDI SOIR A LA COMEDIE CANADIENNE

La carrière d'Annie Cordy

C'est à Bruxelles, en 1930, qu'est née Annie Cordy. Très jeune, ses parents l'inscrivent dans une école de danse. Puis, elle apprend le piano au Conservatoire et déclare préférer le solfège aux mathématiques. En 1948, elle tente sa chance comme professionnelle.

Elle est bientôt engagée au "Boeuf sur le Toit". Pierre-Louis Guérin découvre ses dons et la décide à venir à Paris où elle se produit durant un an et demi sur la célèbre scène du "Lido" des Champs-Elysées.

En 1952, elle passe au "Moulin Rouge" et suit le Tour de France avec Tino Rossi. A Deauville, le même été, elle remporte le prix Maurice Chevalier. Elle sort son premier disque, "Les trois bandits de Napoli": c'est un succès. Ses autres créations, "Viens à Nogent", "La petite Marie", "Léon", l'imposent définitivement. Annie Cordy, qui parle couramment cinq langues, enregistre alors chez Electrola, en Allemagne, chez Gramophone, en Angleterre, et chez Capitol, aux Etats-Unis.

Elle devient la partenaire de Bourvil et de Guétary à l'A.B.C. Cette association dure trois ans. Toujours avec Bourvil, elle tourne "Poisson d'Avril", puis "Bonjour Sourire" avec Henri Salvador.

Après un deuxième Tour de France suivi par "Si Versailles m'était conté", elle est la vedette, à Monaco, du spectacle donné à l'occasion du mariage du prince Rainier et de Grace Kelly, ce qui lui vaut ensuite un contrat pour l'Amérique. Rio de Janeiro, Cuba, Mexico, Porto Rico et New-York. Ici, Louis Armstrong se révèle un de ses "fans" les plus ardents; la petite belge, blonde et timide est sacrée grande vedette internationale.

Pour sa rentrée à Paris, elle crée "Tête de Linotte". Le couple qu'elle forme avec le comédien Jean Richard reçoit un accueil enthousiaste de la presse et du public. Le théâtre de l'A.B.C. se trouve empli chaque soir pendant trois années. Pendant cette même période, elle enregistre "Houla Houp", "La Marche des Gosses", "Bim Bom Bey", "Cigarettes, Whisky et P'tites Pépées", "Le Soleil Brille", "Jojo, la Fleur Bleue", "Frenchie", "Petite Fleur" et "Ivanhoe", qui se vendent tous à plus de 50,000 exemplaires.

Au cours dun voyage-éclair à Bruxelles, elle inaugure le "Paladium", le plus grand music-hall du monde entier, où elle dépasse d'emblée le record des recettes jusque-là détenu par Yves Montand à Bruxelles. De retour à Paris, elle tourne "Tabarin" et "Cigarettes, whisky et P'tites Pépées". Puis en femme de tête, elle tourne "Tête Folle", avec Jean Richard avant de partir en tournée. En mai 1960, elle est invitée au téléthon de la "Place des Arts" à Montréal. Son succès l'oblige à rester au Canada pendant cinq semaines: elle donne 105 récitals au cours de cette période et elle est réengagée pour le mois de mai 1961.

Ce même tour de chant, qu'on acclame à travers le monde, la vedette internationale Annie Cordie le présentera à la Comédie-Canadienne du 8 au 14 mai, grâce aux impresarios Jacques Lorain et Gérard Thibault.

ETHIER-BLAIS NE SATISFAIT PAS TOUT LE MONDE

Critique ou criticasse?

Par Fernand Joncas

Comme le dit un proverbe: il ne faut pas juger un crapaud avant de l'avoir vu sauter... Aussi, je l'ai laissé sauter, sept fois et plus: c'est assez. Je ne dirai rien des deux premiers sauts: Tougas et le Père Angers; d'autres lui ont dit assez clairement qu'il n'y avait rien compris.

3ème saut. Plus sot que les deux premiers, mais plein d'allégresse cette fois, commence ainsi: "Quelle joie, quel plaisir, que d'esprit, que de charme"... et hop! Mais on retombe, et pour finalement nommer: Paul Morin, que l'on trouvera un jour "au premier rang des poètes". On peut goûter l'esprit de Paul Morin, si on a le même genre d'esprit; et subir ses charmes si on est faible... Mais en vouloir faire un poète, et le mettre au premier rang (à moins qu'il existe un premier rang pour le clinquant), voilà qui dépasse les bornes!

Comment pourrait-on prendre au sérieux un homme qui a écrit une si niaise épigraphe:

"J'ai vendu Montesquieu mais
gardé Montesquiou
Même quand on est gueux
On peut avoir du goût..."

Je lis bien "vendu Montesquieu" pour "gardé Montesquiou", et on appelle ça avoir du goût. C'est merveilleux!

L'esprit de Paul Morin? Voici ce qu'en pense Gérard Bessette, et bien avant "Géronte et son miroir". M. Morin veut faire "du bel esprit, il nous sert des platitudes de café-concert". Bessette ajoute: "Nous sommes en plein vaudeville, et de la pire espèce". (Images en poésie canadienne-française, 1960).

Selon notre critique, Paul Morin a écrit un "chef-d'oeuvre de poésie en pantoufle, sous la lampe, le soir", et cela s'appelle: "Paonnade"; il ajoute: "...il en va de même d'Arythmie', ou l'intérieur du poète". De la maison ou du poète? Et il cite la fin de ce chef-d'oeuvre:

"J'ai mon crucifix,
Dix photos de Gen, quatre
de mon fils;
J'ai deux chapelets, un vieux
cachemire,
Un petit Vermeer,
la *Vierge à la chaise*...
mon âme française".

Pourquoi ne pas nous dire, en même temps, la pointure et la couleur de son caleçon?

Il n'y avait pas de quoi "louer le Conseil des Arts d'avoir hâté la publication" de ce livre. Il y a peut-être quelques beaux accents (des accidents sans doute) de tristesse dans ces "poèmes" évoquant Gen, de même que dans le poème "Jazz". Mais cela ne valait pas la peine de nous priver de la publication d'un autre livre... Car nos jeunes auteurs n'ont déjà pas eu tant de chance avec ce "louable" Conseil des Arts.

4ème saut. Samedi, le 18 février. Cette fois, il saute sur le dos d'Adrien Thério. La cause? c'est d'avoir écrit "La Soif et le Mirage", signé Adrien Thério, au lieu de F. Mauriac, Flaubert.

En voilà une façon de faire de la critique: "Dans une veine mauriacienne, il y a là matière à un livre". Il serait trop long de tout citer. Nous lisons que Mauriac est "ce prophète de la chair triste". "Prophète"... On ne sait plus trop bien si nous sommes en train de lire une analyse de l'oeuvre de Mauriac, ou une critique du livre de Thério.

Plus loin: "Mais il (Thério) lui faut apprendre à écrire; c'est-à-dire regarder vivre les êtres humains, chercher, selon la méthode flaubertienne, à les saisir sur le vif; aussi lire nos bons auteurs, étudier la grammaire française, se relire et se corriger", blais-blais, etc. Or, que devons-nous penser d'une phrase comme celle-ci: "Le Bernard d'Adrien Thério est l'un de ces nombreux jeunes Canadiens français qui, au sortir de l'une de nos Facultés des lettres, vont apprendre à des jeunes Américains le français qu'ils ne savent pas", — sous la plume de celui-là même qui conseille à un écrivain d'étudier la grammaire?

Quand on accuse un écrivain de mal écrire, on donne des exemples. Quand on écrit que l'auteur a des "défauts dans l'ordre de la psychologie, de la narration", on explique. Si Thério avait écrit un roman dans une "veine mauriacienne", avec la "méthode flaubertienne", vous auriez sans doute été le premier à lui reprocher cette "veine" et cette "méthode", faisant une pertinente remarque sur son manque d'originalité.

Quand on fait la critique d'un livre, on doit avoir le goût ou l'honnêteté de ne juger ce volume, que d'après sa propre valeur. Point n'est besoin de recourir à Mauriac, Flaubert. Il est inconcevable qu'un critique suggère qu'un roman soit composé selon la "veine" de Monsieur Mauriac!

D'ailleurs, quand il s'agit d'un livre de François Mauriac, les critiques de votre trempe savent très bien ce qu'ils doivent en dire; quand ils doivent juger l'oeuvre d'un auteur inconnu, ils parlent de n'importe qui, de n'importe quoi, de la "méthode flaubertienne" par exemple, sauf du roman et de son contenu. A vos mauvaises intentions, je préfère les bonnes intentions (comme vous dites) de Thério.

5ème saut: LES ECRITS DU CANADA FRANCAIS (8è cahier).

"Tout le monde aujourd'hui veut écrire: poètes, essayistes, romanciers, que sais-je?". Le *que sais-je?*; sans aucun doute, est M. Ethier-Blais. Mais qui donc veut écrire, si ce n'est le poète, l'essayiste, le romancier? Notre "criticasse" a trop fréquenté La Palisse...

La méthode est encore la même. Dans ce seul article (2 février), je relève neuf (9) noms d'auteurs. M. Ethier-Blais me fait penser à ceux "qui pour leur confort intellectuel, ont besoin qu'un bouquin leur en rappelle deux ou trois autres"... (Etiemble.) Notre cagot est content: "Quelle filiation j'accorde à Réal Benoit! Descartes, Proust, Aragon... on n'est pas plus aimable". Je t'aragonise... Je te proustifie... Dites, suis-je assez aimable...

6ème saut: Anne Hébert et Paul Toupin. "Il était à peu près inévitable qu'Anne Hébert et Paul Toupin fussent couronnés cette année." On imagine sans peine le reste... Un jugement? Anne Hébert: "Toute une mythologie d'adolescence qui n'est pas sans charmes, mais qui empêche la poésie d'Anne Hébert d'envelopper entièrement mon coeur." Quand on aime la poésie de Paul Morin, je conçois qu'il soit difficile de goûter celle d'Anne Hébert.

7ème saut: Le 11 mars 1961. Notre scolyte s'explique: JEAN ETHIER-BLAIS FAIT SON AUTOCRITIQUE... Je me suis dis: il démissionne... Mais c'est tout le contraire: il se donne raison: "Non pas que je veuille m'y condamner moi-même. Personne ne m'y oblige et je n'en ai aucunement l'intention. Tout simplement, je souhaite mettre noir sur blanc, ce que représente pour moi la critique, et singulièrement ce qu'elle représente au Canada." Singulièrement, en effet! Et il enchaine: "Je dirai d'abord que l'on nait critique... C'est une forme d'esprit qui vous pousse, après avoir lu, à prendre la plume et à vous dire à vous même, ce qui vous a plu, ou déplu, chez l'auteur que vous venez de lire." Ouf! Vous à vous ce qui vous à vous! Voilà le beau style, la "voix" de M. Ethier-Blais. Et ce mignon "à prendre la plume" qui me rappelle: "Chers Parents, je prends, ce soir, ma plume"...

Veut-il nous rappeller ses devanciers? Mgr Roy et Sainte-Beuve. Quand on a pour patron Sainte-Beuvue... Bref: "Quel est le critère du choix? C'est le goût." Plutôt: mauvais goût... Après le goût? Voici: "Par ailleurs il y a une chose à laquelle je crois et dont je pense qu'elle est, en écriture, une règle immuable. C'est la beauté du style." Quand je vous disais que M. Ethier-Blais fréquentait trop La Palisse. Ça ne va pas plus loin; et je doute que M. Ethier-Blais soit en mesure de comprendre "... telle histoire de Steinbeck, où le tragique nait de la pauvreté volontaire d'un style composé de propositions indépendantes". (Etiemble).

Une définition de la critique au Canada français? "Le devoir du critique, au Canada français, est donc simple; il consiste surtout à relever les erreurs de grammaire." Comme balourdise... Donc, avis aux écrivains: faites des exercices de grammaire, ce sera suffisant pour notre savantasse. Ne nous dit-il pas encore que "trop peu d'écrivains canadiens-français savent écrire... et que par écrire il n'entend pas se créer une langue personnelle, à partir d'une connaissance parfaite des lois grammaticales et du vocabulaire. Cela s'appelle la *voix* d'un auteur et appartient aux classiques. J'entends donc par écrire tout simplement éviter les erreurs les plus grossières, qui proviennent de l'ignorance." Ce charabia dit bien ce qu'il veut dire: rien du tout. Donc, cette *voix* n'appartient qu'aux classiques. Et Proust, Roger Martin Du Gard, Camus, etc?

Eviter les erreurs les plus grossières, qui proviennent de l'ignorance? Ajoutons: étourderie. Relisez-vous donc. A propos de Thérèse Desqueyroux: "O femme qui ne signifie rien, pourtant mystérieux refuge de mille passions." Ça prend combien de "passions" pour signifier quelque chose? A propos de Victor Hugo: "Il suffit pour s'en convaincre de relire ses oeuvres de jeune homme." Aurait-il pu, Totor, écrire des oeuvres de jeune fille? De jeunesse, bien sûr! Et ceci encore: "A 18 ans, Hugo était un homme." Vraiment? Et avant, vers l'âge de quinze ans?

Vous avez lu Sainte-Beuve, "le seul Pontife et l'excellent auteur de MES POISONS". Si vous aviez pu en mourir de ces "poisons"; mais ces "poisons" littéraires ne sont bons qu'à nous empoisonner l'existence, quand l'empoisonné a nom Ethier-Blais.

Je n'insisterais pas si longuement à parler de M. Ethier-Blais, si je n'avais pas cru bon de dénoncer en lui, le parasite le plus nuisible à la littérature canadienne-française. La plupart de nos auteurs n'ont guère écrit plus de deux ou trois romans; souvent le critique se trouve en face d'un débutant ou presque. Comment pourrait-il exiger de lui une maitrise parfaite de la langue, quand il sait à peine son métier; nous leur devons au moins le respect dû à un ouvrier.

Il devient malséant d'entendre un "critique" prêcher une vertu qu'il est incapable de pratiquer. "Que je lise une circulaire de la fonction publique ou un essai de Valéry, mon esprit me porte tout naturellement à y rechercher la présence du style". Une circulaire ou un essai de Valéry, du pareil au même. Ce que dit l'auteur, du bavardage. Le style d'abord, ensuite, encore le style. La chair sans le squelette. A quand l'article de M. Ethier-Blais sur le "bouche-trou-bouche-tout"? Il serait grand temps que M. Ethier-Blais se fasse soigner pour sa *cécité verbale*. (Dict. de Médecine, Maloine). Si notre savantasse avait moins lu les "circulaires de la fonction publique", et un peu plus attentivement Valéry, il aurait sans doute retenu cette phrase: "La bêtise n'est pas mon fort". Ceci dit, cela retenu, nous serions enfin débarrassés de vos mouchures sur la grammaire et le style.

10ème saut: samedi, 1er avril 1961. Durant les trois-quarts de l'article sur le livre de Jean Filiatrault, je repris courage: c'était, il me semblait, un bon article... lorsque, soudain, je lis: "Il y a pourtant une faiblesse dans ce message. C'est que le bien y triomphe trop du mal. On sent qu'après l'acquitement de Georges, tous les bons paroissiens de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs vont se liguer pour tirer la famille Ethier de son marasme. Vraiment, le procédé est par trop facile!" Il n'y a rien dans le livre qui suggère ce dénouement. Si quelqu'un emploie un procédé par trop facile, c'est M. Ethier-Blais. C'est induire en erreur le lecteur.

"Le roman de Jean Filiatrault n'est pas un chef-d'oeuvre". Vous seriez capable de déceler un chef-d'oeuvre? J'en doute...

Après un début si intelligent d'analyse, et détruire ce qu'il vient d'écrire en terminant par une telle bêtise, c'est le signe évident que M. Ethier-Blais est un étourdi.

-o-

"Un excellent critique serait un artiste qui aurait beaucoup de science et de goût, sans préjugés et sans envie. Cela est difficile à trouver". (Voltaire). Difficile à trouver... J'en conviens. Mais... qu'il ait au moins du goût!

Pour l'hygiène de nos lettres, M. Ethier-Blais devrait s'abstenir d'écrire.

P.S. — Si notre fossile cherche une petite vengeance en relevant les erreurs grammaticales de mon article, je lui dirai tout de suite qu'il y en a. Bibi ne se fait pas d'illusion.

Le séparatisme à "Tribune libre"

Connue sous le terme de "séparatisme" la poussée d'indépendance que mènent certains chefs de file canadiens-français de Québec a pris une certaine ampleur depuis quelque temps. Des groupements se sont formés sous des étiquettes différentes mais tendant tous au même but, et, autour d'eux, s'agitent les esprits. Le profane demande plus de précisions sur ces mouvements de séparatistes dont il ne connait que l'idéal suprême et les séparatistes de leur côté ne demandent pas mieux que de s'exprimer librement devant le public. Voilà pourquoi le réseau français de télévision de Radio-Canada consacrera l'émission *Tribune libre* du dimanche 7 mai au "séparatisme" en allouant une période de trois-quarts d'heure (au lieu de la demi-heure habituelle), soit de 10 h. 15 à 11 heures du soir, aux invités du réalisateur Roger Nadeau.

L'émission débutera par un bref historique du séparatisme présenté par Jean-Charles Bonenfant et Michel Roy. Après quoi, l'animateur de *Tribune libre*, Pierre de Bellefeuille présentera aux téléspectateurs les six invités: MM. Roger Duhamel, imprimeur de la reine et membre de l'Académie canadienne-française; André Laurendeau, rédacteur en chef du journal Le Devoir et Jean-Louis Gagnon, rédacteur en chef de La Presse, André d'Allemagne, président du Rassemblement pour l'Indépendance Nationale (R.I.N.); Raymond Bardeau, président de l'Alliance Laurentienne (A.L.) et Raoul Roy, président de l'Action Socialiste pour l'Indépendance du Québec (A.S.I.Q.).

Tribune libre est une production du Service des émissions éducatives et d'affaires publiques de Radio-Canada.

Cinéma à l'équipe JMC

Dimanche 7 mai, à 2h.30 à la faculté de musique de l'université de Montréal, 2036 rue Maplewood, Claude Jutra, de l'O.F.N., présentera quelques films pour l'Equipe J.M.C. L'invitation s'adresse aux membres J.M. et à tous les amateurs de cinéma. Cette séance sera suivie d'une discussion libre.

HORAIRES

Théâtres

ANJOU — "Soif d'Aimer" — 9 h.
AU STELLA — "Ombre chère", tous les soirs de la semaine à 8 h. 30. Le dimanche, à 2 h. 30 et à 7 h. 30.
A LA COMEDIE CANADIENNE — "Le Trou" — samedi 8h.45 — dimanche 3h. - 7h.30
LA BOULANGERIE — "La Paradie" Jeudi, vendredi, samedi 8 h. 30. Dimanche 7 h. 30.
THEATRE - CENTRE, au Théâtre-Club: Tueurs sans gages, 9 heures.

Cinémas

BIJOU — Les mordus — 12.10 - 4.17 - 8.24 — Nous les brutes — 2.00 - 6.07 - 10.14.
CANADIEN ET PLAZA: "Nuits blanches — 12.00 - 3.15 - 6.35 - 9.50 — "Du soleil au coeur" — 1.40 - 5.00 - 8.15.
CENTRE D'ART DE L'ELYSEE: Le huitième jour de la semaine. — 6 et 9 pm tous les jours. — 3, 6 et 9 pm le dimanche. — VI. 2-6053.
IMPERIAL: "Seven Wonders of the World" — tous les soirs à 8 h. 40; le dimanche soir à 7 h. 30; matinées les mercredis, samedis et dimanches à 2 h.
ST-DENIS — Nous les brutes — 12.30 - 4.37 - 8.19 — Les mordus — 2.02 - 6.09 - 9.51.

LE CENTRE
TUEUR
sans
GAGES
Eugène Ionesco
DERNIERE
CE SOIR
à 9 heures
au
THEATRE-CLUB
1858, St-Luc
WE. 7-8978
$1.75 (taxes incluses)

Los Tres Compadres

A compter de 9 heures
tous les soirs
RESTAURANT
INDIAN ROOM
Ste-Catherine près Drummond
BAR-SALON
Déjeuners à partir de $1.35
Diners à partir de $1.95
Stationnement gratuit
après 5 h. 30
Garage Tilden

LION D'ARGENT
DU FESTIVAL DE VENISE

MARIA SCHELL
JEAN MARAIS
Marcello MASTROIANNI
DANS
Nuits blanches
UN FILM DE
LUCHINO VISCONTI
aussi à l'affiche
en superbes COULEURS
et CINÉMASCOPE
DU SOLEIL AU COEUR
ÉMOTION
DRAME
AVENTURE
COMÉDIE
PLAZA
4305 ST-HUBERT
Air climatisé
CANADIEN
1200 STE. CATHERINE EST

Un film tourné
en co-production
par la Pologne et
l'Allemagne de
l'Ouest
interdit par la
Pologne
LE 8e
JOUR DE LA
SEMAINE
d'Alexander FORD
V.O. Sous-titres anglais
AU
CENTRE D'ART DE L'
ÉLYSÉE
35 OUEST, MILTON
D'après MAREK HLASKO
Avec Z. CYBULSKI
Le héros de CENDRES
ET DIAMANT
VI. 2-6053

Un événement à Montréal!
LA PARODIE
ARTHUR ADAMOV
THEATRE
LA BOULANGERIE
5140 — DE LANAUDIERE
Jeudi - Vendredi - Samedi 8h.30
Dimanche 7h.30
Réservations:
RA. 2-5363 — LA. 5-2732
10 DERNIERES

AU
CENTRE D'ART DE L'
ÉLYSÉE
35 OUEST, MILTON
AU
CHAT NOIR
RAYMOND LÉVESQUE
11.30 P. M. $1.00 VI. 2-6053

THEATRE ANJOU
Soif d'aimer
Interdit aux moins de 18 ans
UN. 1-7495 - 4
(Complet samedi)
Avant ou après le spectacle
venez vous "régaler" en dégustant les meilleures spécialités de la cuisine française
à l'ANJOU
Réservez votre table à
UN. 6-0668

DEUXIEME SEMAINE

ST-DENIS et BIJOU
Pour la 1ère fois à l'écran!
SACHA DISTEL
Les MORDUS
DANIK PATISSON
Une photo gratuite de Sacha Distel aux dames et demoiselles
Un film fascinant, dynamique!
Silvana PAMPANINI
Folco LULLI
NOUS... LES BRUTES!
en couleurs

LE SEUL THEATRE CINERAMA AU CANADA

Un chef-d'oeuvre cinématographique qui vivra dans votre mémoire pour toujours
Lorsque sa Sainteté Pie XII bénit les pèlerins... grâce au miracle du cinérama... VOUS aussi, êtes présent! VOUS est présenté dans toute sa gloire, et sa beauté spirituelle par la magie unique du
CINERAMA
La production de LOWELL THOMAS
"SEVEN WONDERS OF THE WORLD"
"LES SEPT MERVEILLES DU MONDE"
présentée par le miracle et dans la splendeur du CINERAMA TECHNICOLOR Cineramasound
SAMEDI à 2 h. et 8 h. 40!
DIMANCHE à 2 h. et 7 h. 30!
Matinées: Mercredi, samedi, dimanche à 2 h.
Soirs: Lundi au samedi à 8 h. 40
IMPERIAL
1430 BLEURY AV. 8-7102
TOUS LES SIEGES SONT RESERVES
COMMANDEZ VOS BILLETS IMMEDIATEMENT
RESERVATIONS AVenue 8-5603

Le Rideau Vert EN DERNIERE SEMAINE
CE SOIR, 8 h. 30 et DIMANCHE, 2 h. 30 et 7 h. 30
"OMBRE CHERE"
Comédie de Jacques Deval — Mise-en-scène de J. Faucher
Avec:
Yvette Brind'Amour — André Fouché — Marthe Thiery
Françoise Faucher et Jacques Galipeau
Dès lundi 15 mai:
La Brune que voilà!
Une comédie amusante de Robert Lamoureux
Mise en scène de Yvette Brind'Amour
AU STELLA - 4664 rue Saint-Denis - VI. 4-1793

ILS NOUS REVIENNENT!
A la suite de leur retentissant succès à Montréal, il y a trois ans, alors que près de 40,000 personnes étaient venues les acclamer

NE LES MANQUEZ PAS
CETTE FOIS-CI
DIRECTEMENT DE MOSCOU
Danseurs Moiseyev
100 danseurs et danseuses
10 nouveautés et numéros à succès de 1958
LUN., MAR., MERC., JEU. 22, 23, 24, 25 MAI
AMPHITHEATRE DU FORUM
N.B.: Aucun spectacle supplementaire
Prix (taxe incl.): orch. et loges, $6.; mezzanine, $5.; amphithéâtre, $4.; circle, 19-24: $3.; circle, 25-31: $2.; terrasse, $1.50.
BILLETS EN VENTE LUNDI
Au Forum; Canadian Concerts & Artists, 1822 Sherbrooke ouest; chez Ed. Archambault, Inc. 500 Ste-Catherine et 2140 de la Montagne; au Salon de l'Horlogerie, 6960 St-Denis et à 310 ouest Henri-Bourassa.

La Poudrière
de l'Ile Ste-Hélène
Dans un cadre enchanteur
Ecoutez les oeuvres de
VIVALDI
Les quatre saisons
MOZART
Eine Kleine Nachtmusik
Sous la direction de
JACQUES BEAUDRY
Les 7, 8, 14, 15, 21 et 22 mai à 8.15 p.m.
Réservations: LA. 6-0821
Billets en vente: Medical Pharmacy et au 400
Pour une parfaite soirée, nous vous suggérons de diner au restaurant
HELENE-DE-CHAMPLAIN
avant le concert

FORUM
AUJ. au 13 MAI
(Aucun spectacle le dimanche)
Tous les jours 3.15-8.15
Jeu. & Sam.
Mats. à 2.30
SHRINE CIRCUS
UNE CAVALCADE D'ACTES EMOUVANTS ENTOUREE DE VEDETTES INTERNATIONALES
ELEPHANTS APPRIVOISES
35 NUMEROS A SENSATIONS
THE NERVELESS NOCKS
OURS
LIONS
LEOPARDS
EN LIBERTE
SIEGES RESERVES MAINTENANT EN VENTE
SIEGES RESERVES $1.75 LOGES $2.00
Admission Générale
ADULTES $1.25 ENFANTS 50¢

Quatrième concours d'oeuvres théâtrales

On est prié de noter que la date limite de remise des manuscrits est le 31 mai prochain. Les manuscrits doivent être adressés à l'honorable juge André Montpetit, Palais de justice, Montréal. Grâce au Secrétariat de la province de Québec, l'auteur de la pièce gagnante recevra un prix de $1,000.00. L'oeuvre sera vraisemblablement créée, par la suite, par le Théâtre du Nouveau Monde.

On se procure les règlements du concours en écrivant au
THEATRE DU NOUVEAU MONDE
1237, rue Sanguinet, Montréal, P. Q.

ATTENDEZ... c'est pour BIENTOT
CENTRE SPORTIF PAUL-SAUVE
du mardi 16 mai au lundi 22 mai
CIRQUE
2 fois par jour
Le plus grand cirque intérieur du monde
25e année consécutive
HAMID-MORTON

Sans contredit, de tout temps, le plus grand spectacle à être présenté dans une arène...
Jamais autant d'émotions... autant de surprises... les sensations les plus diverses vous attendent. Chaque attraction sera une surprise extraordinaire et des plus spectaculaires.
Mlle Evelyn Currie, maîtresse de toute une ménagerie de bêtes féroces, avec une cage remplie d'ennemis naturels de la jungle, entrainés d'une façon incroyable. Audacieuse, endiablée, indescriptible.
— Des ballets aériens à des hauteurs vertigineuses, faisant ressortir toute la grâce et la beauté féminines.
42 attractions remplies d'émotions - 42
Sièges réservés:
MAINTENANT
en vente:
Centre Sportif Paul-Sauvé 4000 est, Beaubien
La Palestre Nationale 840, rue Cherrier
Edmond Archambault 500 est, Ste-Catherine
Sièges réservés: $1.75 — Loges: $2.00

Création d'un Institut de spiritualité à Nicolet

NICOLET. — Les pères Carmes viennent de fonder, à Nicolet, un Institut de spiritualité qui offrira, chaque année, aux prêtres, aux religieuses, aux frères enseignants et aux laïcs, une série de cours de spiritualité.

Chaque session durera environ trois semaines et le cycle complet des cours sera de trois années. La première session se tiendra cette année, du 3 au 22 juillet.

Les Pères Carmes de la maison Sainte-Thérèse ne sont au Canada que depuis deux ans, et ils ont déjà organisé deux congrès de spiritualité qui ont réuni, chaque fois, plus de mille personnes. Les Carmes sont spécialisés dans les retraites de spiritualité.

Ceux qui désirent participer à la première session de cours de l'Institut de spiritualité devront s'engager à suivre toute la session et, autant que possible, les deux sessions subséquentes. Ils doivent avoir fait des études classiques jusqu'en rhétorique ou avoir une formation équivalente à une douzième année.

Au programme de la session de cette année, il y a des cours d'introduction à la spiritualité, par le T. R. P. Louis Marie-de-Saint-Joseph, provincial des Carmes d'Avignon-Aquitaine, et de direction spirituelle, par le T.R.P. Marie-Eugène-de-l'Enfant-Jésus, assistant religieux des Carmélites de France. Le P. Cantius Matura, o.f.m., professeur au scolasticat des Franciscains, à Rosemont, donnera une série de cours sur la Bible comme source de vie spirituelle. M. Guy Viau, professeur à l'Ecole des Beaux-Arts de Montréal et à l'université McGill, donnera quelques conférences sur les rapports entre l'art de la spiritualité. Quelques leçons seront également données par la Soeur Saint-Jean-Baptiste, a.s.v.

Les sessions de 1962 et de 1963 seront notamment consacrées à l'étude de l'histoire de la théologie spirituelle et des principales écoles de spiritualité.

Pour obtenir des renseignements additionnels, il suffit de s'adresser au directeur du séminaire de Nicolet.

Journée mariale à Saint-Edouard

La journée mariale en l'honneur de NotreéDame-du-Rosaire qui aura lieu à l'église de la paroisse St-Edouard, coin Saint-Denis et Beaubien, samedi, le 13 mai.

Le rosaire est récité par groupes qui se succèdent d'une heure de l'après-midi jusqu'à 6 h.

A 4 h., il y aura prédication par M. l'abbé Normand Alexandre, vicaire à la paroisse St-Maxime, et à 4 h. 30 messe et communion.

Les personnes incapables de se rendre à l'église St-Edouard peuvent se joindre aux groupes déjà formés dans plusieurs paroisses. Bienvenue à tous.

COMPTABLES AGREES

J. Arthur Deschamps, C.A. René F. Grothé, C.A.

M. J. Arthur Deschamps, C.A., désire faire part à sa clientèle qu'il s'est adjoint un associé en la personne de **M. René F. Grothé, C.A.**, sous la nouvelle raison sociale:

DESCHAMPS & GROTHE
1411 Crescent — Montréal 25 — VI. 5-3248

Henri L. Bélanger
et Cie
3826, rue Saint-Hubert
VI. 4-3412

Lucien Dahmé, C.A.
Comptable agréé
Edifice de La Sauvegarde
152 est, rue Notre-Dame
UN. 6-2681

Jacqueline Paradis, C.A.
Comptable agréé
Edifice de La Sauvegarde
152 est, rue Notre-Dame
Ch. 52, 53
UN. 6-2681 — DU. 1-0111

Provost, Hotte & Associés
Comptables agréés
ROGER PROVOST, C.A.
Syndic Licencié
ROLAND PROVOST, C.A.
GEORGES H. HOTTE, C.A.
2596, boul. Rosemont
RA. 2-1109

VIAU & ROBIN
Comptables agréés
LUCIEN D. VIAU, C.A.
H. LIONEL ROBIN, C.A.
JACQUES R. CHADILLON, C.A.
ARMAND H. VIAU, C.A.
J. SERGE GERVAIS, C.A.
PO. 9-3871*
4926, ave Verdun, VERDUN

Samson, Bélair, Côté, Lacroix et associés
E.H. Knight & Co.
Comptables agréés
M. SAMSON, O.B.E., C.A.
Léon COTE, C.A.
Hensley BOURGOUIN, C.A
Albert GARNEAU, C.A.
Benoit SYLVAIN, C.A.
Pierre CHOUINARD, C.A
Gilles TRAHAN, C.A.
L. De G. PAGE, C.A.
Paul GONTHIER, C.A
Lucien P. BELAIR, C.A
Jean LACROIX, C.A.
Dollard HUOT, C.A.
Percy AUGER, C.A.
Pierre LESAGE, C.A
Pierre BARRY, C.A.
Adrien COTE, C.A.
Marthe GAUTHIER, C.A
Marcel IMBLEAU, C.A
E.H. KNIGHT, C.A.
Lionel ROUSSIN, C.A.
Raymond FORTIER, C.A
Clément PRIMEAU, C.A
Dennis BELL, C.A.
R. COUILLARD, C.A.
Têles TREMBLAY, C.A.
Jean BOISVERT, C.A.
G.-A. ROUSSIN, C.A.
MONTREAL QUEBEC RIMOUSKI
Conseils : Maurice CHARTRE, C.A. A. Emile BEAUVAIS, D.SC., C.A. Gérard MARCEAU, C.A.
132 ouest, St-Jacques VI. 2-4691

Activités religieuses

CALENDRIER

Mois de mai

7 dimanche — (blanc) Cinquième dimanche après Pâques. 2e classe.

8 lundi — (blanc) Rogations, messe du dimanche précédent, 4e classe.

9 mardi — (blanc) Rogations, saint Grégoire de Nazianze, évêque et docteur. 3e classe.

10 mercredi — (blanc) Rogations, vigile de l'Ascension, 2e classe. (messe propre).

11 jeudi — (blanc) l'Ascension de Notre-Seigneur Jésus-Christ. 1re classe.

12 vendredi — (rouge) Saints Nérée et Achille et leurs compagnons, martyrs. 3e classe. Abstinence complète.

13 samedi — (blanc) Saint Robert Bellarmin, évêque et docteur de l'Eglise. 3e classe.

LES QUARANTE-HEURES

Semaine du 7 mai — Prières
Archidiocèse de Montréal:

Le 9 mai, Asile de la Providence; le 10, Institut familial et social (Par. St-Stanislas); le 12, St-Pierre-aux-Liens, Ascension of Our Lord; le 13, St-Paul-de-la-Croix; le 14, St-Boniface, SS.-Martyrs-Canadiens.

Diocèse de Joliette:

Le 8 mai, Hospice du Sacré-Coeur.

Diocèse de Saint-Jean:

Le 12, N.-D.-de-Fatima (Jacques-Cartier); le 14, Ste-Anne (Varennes), St-Isaac-Jogues (Brookline).

Diocèse de Saint-Jérôme:

Le 14 mai, Oka.

Adoration nocturne

Les membres du groupe Notre-Dame de l'adoration nocturne de Montréal sont invités à une heure sainte demain soir à 7h.30, en l'église St-Arsène, 1015 rue Bélanger, Montréal.

La conférence mensuelle des Amis des missions aura lieu le mercredi, 10 mai, à 8 heures p.m., au Centre d'études missionnaires, 1961 est, rue Rachel, Montréal 34.

Le père Carlos Montobbio, jésuite espagnol, présentera son pays d'adoption: la Bolivie. La conférence sera accompagnée de projections de diapositives.

Congrès eucharistique

RIMOUSKI — Dans sa dernière lettre circulaire au clergé, S. E. Mgr Charles-Eugène Parent, archevêque de Rimouski, annonce que le prochain congrès eucharistique du diocèse de Rimouski se tiendra dans la paroisse de Trois-Pistoles du 30 juin au 2 juillet.

La critique...

(Suite de la page 10)

en demeurant objet. Cette extension verticale de la peinture, objet dans l'espace et poème dans l'abstrait, est une des spécificités dont nous parlions. Comment ne pas voir là une merveilleuse équivalence de l'homme même, simultanément charnel et spirituel?

Ces deux tendances: objet - poème, sont aisément perceptibles dans la peinture actuelle. D'une part, les tenants de la peinture - objet, dont la perspective nous semble parfois courte qui rejette l'impact spirituel, il leur arrive d'être plutôt des maçons ou des pâtissiers que des poètes. Leurs tableaux se touchent mieux qu'ils ne se regardent. D'autre part, les protagonistes d'un art qui se veut métaphysique ou cosmique. On a souvent l'impression qu'ils sont à la gêne dans le concret et la lourdeur des toiles et des couleurs, dans la limitation des formats, et qu'il leur faudrait des outils et des cadres plus spatiaux, plus immatériels et plus mouvants. Entre ces deux tempéraments de peintres se situe le mathématicien de l'espace. Cette simplification n'exclut pas les dosages, les alliages de ces trois optiques qui peuvent cohabiter dans un même artiste. Le savant, le poète et l'ouvrier, peut-être faut-il de tout cela pour faire un peintre. Car la véritable oeuvre tient compte de ces trois pôles, et c'est, en définitive, dans la résolution de leurs tensions qu'éclatent le chef-d'oeuvre et l'avenir.

Suzanne Rivard

---

(1) "Le Devoir", samedi le 8 avril et samedi le 15 avril 1961.

OUTILLAGES MODERNES POUR L'ENTRETIEN

Démonstration sans obligation

CIE D'EQUIPEMENT SANITAIRE LIMITEE
GILLES HEBERT, prop.

BUREAU-CHEF :
4275, rue Iberville
MONTREAL
LA. 6-0496

Succursale de Québec :
3007, rue Larochelle
SAINTE-FOY
Tél. : 653-3342

MANUFACTURIER DEPUIS 25 ANS DE :
CIRE - SAVONS - DETERGENTS - DESODORISANTS, ETC.

Prêtres du XXe siècle: l'homme le plus utile!

Voici les réflexions d'un catholique qui n'appartient à aucune classe précise et sans appartenance sociale, politique ou mouvement religieux. Ce que l'on pourrait appeler monsieur tout-le-monde

Isolement du prêtre?

"Qui s'intéresse au prêtre et s'en approche? Les professionnels ne parlent pas du prêtre et se contentent de sourire.... et pour cause (?). Marchands, commerçants, financiers, font mine d'être très occupés pour ne pas avoir à donner leur impression. Il y en a d'autres qui, pour différentes raisons, préfèrent se refuser. On dira qu'il y a les femmes, les enfants et une bonne partie des hommes qui restent attachés à la vie paroissiale et religieuse — ce qui sauve les apparences. Au fait, on retrouve toujours les mêmes gens autour de Monsieur le Curé: de bonnes personnes et faciles à manier (!).

Intérêt pour l'Eglise?

"C'est pour cette raison que le dialogue devient inutile et impossible pour ceux qui ne sont pas satisfaits. Ces hommes préfèrent rester éloignés des problèmes de la vie paroissiale. Je ne crois pas qu'il soit question de lutte de classes, mais d'un mécontentement et d'un manque d'intérêt et de confiance. Autrefois, le curé était le maître de l'endroit et il fallait son consentement pour tout; et celui qui mangeait du prêtre était marqué. Aujourd'hui, les choses ont bien changé à l'extérieur et peu chez les curés (?): il se crée une distance; surtout par l'indifférence du public qui se désintéresse des choses d'Eglise. Il trouve ses activités ailleurs, qui sont bonnes et plus intéressantes associations, clubs, voyages, lecture, TV...). Le curé a perdu son importance et est de plus en plus laissé seul, comme un homme pas comme les autres, un homme public quand les idoles sont tombées. Ces constatations sont à la mesure de mes connaissances; j'espère avoir dit quelque chose de vrai."

·O·

Ce texte ne laisse pas de poser de très sérieuses questions. A schématiser un peu brutalement cette lettre, on aurait l'impression que le prêtre est devenu l'homme de quelques "bonnes personnes faciles à manier"! Cette attitude négative naitrait d'un manque de confiance et d'intérêt joint à une dose de mécontentement. Soit que le prêtre n'ait pas paru évoluer au rythme du monde. Soit du fait de l'idnifférence des laïcs aux choses d'Eglise, ou par suite d'activités "bonnes plus intéressantes" trouvées ailleurs. De celui dont dépendait toutes choses, les idoles seraient tombées. Cette lettre signale-t-elle une attitude répandue? Relève-t-elle de la passivité dont un correspondant traitait longuement la semaine dernière?

Quels remèdes apporter?

Un fait apparait, en tous cas, digne de remarque. Cette lettre, comme plusieurs autres, ne mentionne nulle part le surnaturel, alors que SANS LE FAIT SURNATUREL LE SACERDOCE CHRETIEN EST ABSOLUMENT INCOMPREHENSIBLE. Le prêtre n'est pas un fonctionnaire! Le sacerdoce chrétien ne continue pas une fonction trouvée dans des religions primitives; comme la religion chrétienne n'est pas la continuation de quelque religion humaine. Il s'agit d'un fait nouveau, d'une création nouvelle. Le sacerdoce chrétien ne provient pas des hommes: il est donné par Dieu dans le Christ; il vient d'en haut, et non de la terre. Le surnaturel, c'est une création nouvelle de toutes choses dans le Christ; le prêtre, par grâce, est devenu le ministre de cette création.

Cette réalité extraordinaire, venue dans et par le Christ, de la vie divine en nous et dans les autres, dans tous les croyants, l'homme du XXe siècle la laisserait à quelques "bonnes personnes" (remarquons, en passant, le caractère blessant de ce mot dans le contexte; un peu plus on dirait "ces bonnes poires"! comme si contribuer à la vie paroissiale, à l'activité de l'Eglise, dire "oui" au Christ en somme, relevait nécessairement de gens peu adultes, peu responsables, peu "modernes" ou évolués!) L'homme du XXe siècle croit que sa vie s'explique sans le surnaturel, elle lui parait assez riche et pleine sans lui: comment irait-il au prêtre et s'engagerait-il dans l'Eglise?

Et si, au contraire, toute la vie humaine était profondément vide sans le prêtre? Si elle n'était, dans tout son éclat, qu'un vain fruit en cire? N'aurions-nous pas placé le salut si loin dans le flou de quelque nuage vaporeux que nous avons éliminé de nos vies la vraie joie des ressuscités, que nous avons fait du salut une chose inoffensive ou un cauchemar? Alors, sans doute, le prêtre devient un inutile ou un trouble-fête; le voir n'évoque plus l'explosion de vie et de lumière de la résurrection historique du Christ, mais la faucille et les ténèbres du Calvaire.

Pourquoi je suis prêtre?

"Pourquoi je suis prêtre et non pas laïc marié? J'éprouve, bien sûr, le désir et le besoin d'aimer passionnément une femme, de la gâter, de la rendre heureuse; j'ai connu et aimé celle qui aurait été la joie d'une vie. Je sais cependant avec toujours plus de certitude qu'une femme et une famille ne me suffiraient pas. Mon amour s'étend progressivement à tous ceux et celles qui souffrent, à tous ceux que bousculent la vie. Je voudrais soulager toute misère, remédier à tant de détresses cachées ou manifestées.

"Je me suis fait prêtre à cause du Christ; parce qu'Il m'a fait éprouver un peu les sentiments de son Coeur. Bien à ma petite mesure, sans doute! Lui, il est tout amour pour nous; et alors, devant la misère partout présente, Il souffre. Il souffre parce qu'Il possède, Lui, la source de joie et de paix; Il est capable de faire le bonheur de tous. Et nous le laissons si facilement "dans son coin". Il ne peut jamais aimer comme Il voudrait, tant nous Le bloquons, nous Le limitons par nos vouloirs, notre liberté. De sorte que l'Amour souffre de ne pas pouvoir aimer. Devant sa richesse, devant sa souffrance et celle des hommes, j'ai dit: mon Dieu, si vous êtes capable de faire quelque chose de moi, si vous avez besoin de quelqu'un pour annoncer aux hommes que Vous les aimez et pour rendre votre amour un peu plus proche d'eux, un peu plus utile, alors me voici.

"J'avais besoin de vivre un grand amour; et rien d'humain n'était capable de répondre à la grandeur de ce besoin. Etre la présence dans tant de vies seules, le remède qui soulage vraiment la misère et le mal du monde. Non pas moi, bien sûr, mais Lui en moi. Pour cete tâche surhumaine, pour cette utopie apparente, je me suis fait prêtre: par Lui et en Lui mon rayonnement s'étend aux dimensions du monde et peut devenir source de vrai bonheur pour tous; surtout: par moi l'Amour de Dieu trouve possibilité de donner et de guérir. J'avais besoin de vivre une vie pleinement utile; et je savais, je sais avec certitude, que personne n'est plus utile au monde que le prêtre.

"Plus que tout laïc ne les voit, je connais bien mes lâchetés et mes faiblesses; et croyez bien que, de me savoir le représentant du Christ, je n'ai pas là de quoi me glorifier: ce qu'il y a de grand, en moi, c'est Lui qui le fait... pour vous! Le prêtre a profondément conscience que son action peut demeurer très vide ou profondément diminuée si elle ne s'appuie sur la souffrance, le travail, les joies et la prière de multiples âmes; les vôtres! Si vous choisissiez un prêtre que vous connaissez afin d'agir par lui, de donner au monde et à vous aussi, une vie, une joie, une paix que rien d'autre ne peut procurer?

"Le sacrifice m'est toujours apparu une sorte de défi; et c'est pour cela que je l'ai choisi, par grâce! Défi d'aimer le Christ assez passionnément pour aimer tous les hommes; et les hommes, assez passionnément pour me donner tout entier au Christ. J'ai pris le risque du surnaturel; j'ai marié l'Eglise!"

-*-

Témoignage profondément émouvant, dans sa simplicité même, d'un homme qui n'aurait cru réussir sa vie sans l'engager totalement sur le plan surnaturel. C'est-à-dire sans la donner dans l'Eglise, au Christ et aux hommes, au Père aimant. Sans devenir le ministre du salut que le Père offre aux hommes dans l'Eglise.

Le salut: nous voilà replongés dans l'au-delà de la mort! Au-delà de la mort, oui, bien sûr; mais tout de suite déjà: l'Eglise, le Corps du Christ sur la terre, c'est déjà la mort vaincue, car nous sommes des sauvés en marche vers leur taille adulte dans le Christ. Adulte, au ciel; mais qui n'est pas adulte n'est-il pas encore au monde? Songeons à l'hostie: qu'est-ce que la "transsubstantiation" sinon, pour le morceau de pain, une mort et une résurrection dans le Christ? Par suite, l'hostie est la présence voilée du Ressuscité dans le monde. Nous aussi, par le baptême, par la messe, par tout sacrement, nous sommes morts et ressuscités dans le Christ: nous sommes présence du Christ au monde, appelés à vivre le don de son amour au foyer, à l'usine, dans la vie syndicale, politique, sociale, au cinéma, à la télévision, dans les journaux, etc.

Ma vie peut sauver le monde, atteindre tous les hommes et guérir le mal du monde si, baptisé en amitié avec Dieu, doué de vie divine, je reste uni de coeur au prêtre qui, à n'importe quelle minute dans le monde entier, célèbre la messe.

Le prêtre, n'est-il pas l'homme le plus utile au monde parce qu'il continue Celui sans la mort et la résurrection duquel toute l'activité humaine eût été un grand vide?

L'Equipe, a/s "Le Devoir"
434 est, rue Notre-Dame,
Montréal 3, P.Q.

L'Espoir du Canada-français...

(Suite de la page 11)

que profit : rien de durable ne se crée sans quelque résistance. On pourrait certes signaler quelques incorrections : un nombre, restreint il est vrai, de phrases mal construites, mal ponctuées; des coquilles, trop nombreuses; les redites et les repentirs du quatrième chapitre; quelques contradictions (des ancêtres qui n'en sont plus, pp. 18 et 107); un certain manque de goût dans le choix d'un exemple (p. 21) et dans l'intrusion artificielle d'un texte de Garneau au sein de strophes d'allure toute différente (pp. 39-41). On pourrait certes relever de plus graves défauts : l'aigreur des portraits-charges, des jugements dénués de nuances, la virulence du ton de certaines phrases à la Valdombre, un vocabulaire volontiers arrogant et brutal, en somme, les défauts d'une certaine philosophie engagée qui passe trop vite du réquisi des êtres qui ont saisi des évidences, et qui veulent à tout prix convaincre leurs proches de la justesse de leur pensée.

Le mérite de l'ouvrage réside dans le mouvement qui entraine le lecteur, sans aucun répit, de la première à la dernière ligne. Instinctivement, l'auteur utilise les procédés les plus susceptibles de persuader, de convaincre. Dans une langue sobre, dépouillée de mots savants ou de tournures audacieuses, davantage propre — dirait-on — à la chronique journalistique, l'auteur présente les lignes générales de l'ouvrage et n'hésite pas, surtout dans le troisième chapitre, à délaisser toute liaison subtile entre les paragraphes pour marquer fortement les étapes de sa pensée, rappeler ce qui précède, annoncer ce qui suit. Ce souci quasi constant d'ordre et de clarté se sert aussi du procédé des répétitions et des accumulations pour mettre en éveil la mémoire mécanique du lecteur. Outre de fréquentes apostrophes :

> *"Peuple, quand, avec ta dignité, tu retrouveras ton honneur et ta fierté, tu auras beaucoup à pardonner..." (p. 31) —*

les pages présentent ça et là des formules-massues —

> *"ce n'est pas du "Peanut Butter" ou des "peaches" que nous achetons, c'est du mépris en pots et en boites" (p. 67)*
>
> — *"Nos professeurs sont fabriqués en série comme les appareils de radio et les brosses à dents" (p. 88) —*

de même que des contrastes, tous moyens directs d'entrainer l'adhésion du lecteur incrédule:

> *"A Murdochville on n'aide pas les ingénieurs canadiens-français, on les anglicise; on n'aide pas les ouvriers canadiens-français, on les exploite; on n'aide pas le peuple canadien-français, on s'en moque!" (p. 71).*

Insérés dans une suite de réflexions qui se veulent corrosives (le sont-elles vraiment? — une deuxième lecture atténue leur virulence), quelques passages aiguisent l'attention: l'élan de l'espérance, le souffle de l'inspiration ont passé par là. Tel ce portrait du professeur d'école normale:

> *"Un professeur d'école normale, c'est un homme chrétien, un homme social, un homme patriote, un homme instruit, il doit vivre sa religion, connaitre les lois, aimer sa patrie et faire de la recherche. C'est un élève finissant ou un instituteur choisi par concours qu'on envoie parfaire ses connaissances en France. C'est un homme qui revient avec des diplômes, c'est un homme qui donne des cours préparés par lui, c'est un homme qui poursuit ses études, qui étudie toujours et qui publie". (p. 89)*

De même ce verset choisi parmi ceux du deuxième chapitre où l'on voit imité, souvent avec justesse, le style cher au prophète biblique:

> *"Mais, peu à peu, le peuple de la Nouvelle-France oublia les lois de l'Eglise et il transforma le pays en un vaste marché aux fourrures. Au lieu de répandre la parole de Dieu, ce peuple infidèle ravala les pauvres sauvages au rang des bêtes. L'or, il voulait; l'or, il adorait. Le Seigneur châtia durement; Il envoya des bandes d'Iroquois massacrer les femmes et les enfants, incendier les femmes, tuer les animaux et fouler le blé. Il fut terrible dans sa colère parce que son peuple avait gravement péché contre lui". (p. 37).*

Par ses emballements, par ses allusions, par sa subjectivité non déguisée, par ses raccourcis à l'emporte-pièce, il n'est pas vain de dire que ce livre ondoyant ne risque pas de laisser insensible le lecteur qui veut bien en parcourir les pages; selon la tendance de ses propres convictions, le lecteurs ressentira un certain malaise, ou bien avouera un intérêt certain.

Vers la compétence et la qualité

A la remorque de Mercier, de Bourassa, de Groulx, de Angers, l'auteur nous propose, croyons-nous, non le nouveau visage d'un nationaliste exacerbé, mais l'idéal d'un humanisme intégral, seule voie possible vers l'épanouissement, vers l'éclatement de nos contraintes personnelles, vers le rejet de la vie diminuée que nous nous sommes faite. Cet appel au dépassement s'adresse avant tout à la jeunesse étudiante. Ils se trompent, les étudiants qui calculent leurs chances de succès, qui tentent de deviner ce que sera l'avenir: comme le destin leur semble dénier toute possibilité de liberté, ces songe-creux, ramollis, s'engourdissent dans une médiocrité choyée, dans un scepticisme béat. Tout autre est l'attitude de ceux qui préfèrent aux brumes de l'avenir les clartés du présent, qui substituent l'énergie à l'inertie: ils agissent, pensent leur devoir, savent qu'ils sont libres, qu'eux seuls peuvent être les architectes de leur maturité. Le *travail* et la *méditation* ayant façonné leur être intérieur, ces jeunes, qui demain se voudront de l'élite la plus spirituelle et la plus exigeante, sauront, par leur *qualité* et par leur *compétence*, gagner le respect de leur voisins, respect qui rejaillira sur la nation tout entière. Que ces jeunes-là se multiplient, et nous ne serons plus longtemps des demi-civilisés.

Jacques BLAIS,
professeur, Sherbrooke.

---

(1) Rioux, Pierre-Paul, L'Espoir du Canada-français, Québec, les Editions de Février, (1961), 113 pages.

La situation religieuse en Afrique du Sud

GROUTVILLE, Afrique du Sud. — Le christianisme — et surtout les missions chrétiennes — connaissent des temps difficiles à travers l'Afrique nouvelle. Mais un dirigeant noir éminemment respecté affirme pourtant que l'Eglise et les missions pourront encore jouer un grand rôle, à condition qu'elles se décident à adopter des méthodes nouvelles.

C'est du moins l'opinion d'Alber Luthuli, ancien chef zoulou qui est le leader du Congrès national africain, parti que le gouvernement blanc d'Atrique du Sud a prononcé hors-la-loi.

Luthuli est un homme posé dont les efforts visant à assurer aux siens certains droits politiques, dans un pays dominé par les Blancs, lui ont valu d'être cité à l'étranger comme candidat au prix Nobel de la Paix tout en l'amenant ici à comparaître lors des expéditifs procès pour trahison.

Maintenant rentré dans sa demeure rurale, il ne manifeste aucune amertume à la mention des huit années de détention presque continue qu'il a connues. Au rédacteur américain de la revue mensuelle "Our Africa" qui lui demandait : "Croyez-vous que le christianisme possède la réponse aux problèmes actuels?", Luthuli a répondu:

"A mon avis, l'Eglise chrétienne est incomprise. D'abord, parce que le message chrétien a été apporté à nos populations par l'homme blanc. Comme l'Africain moyen croit que ce sont les Blancs qui sont à la source de tous ses problèmes, il ne fait aucune distinction entre les divers représentants de cette race et il ne réalise pas que certains ont été attirés ici seulement par l'appât de gains matériels alors que d'autres sont venus porter le message de Dieu.

"De plus, si l'Eglise semble indifférente à la souffrance du peuple, le peuple ne l'écoutera pas.

Tâche considérable

M. Luthuli affirme que l'Eglise pourrait jouer un rôle très important dans la turbulente Afrique et que, de plus, elle pourrait accomplir une tâche que nul autre groupement n'est en mesure de réussir.

Dans l'Afrique nouvelle, l'Eglise peut aider d'au moins quatre façons.

Premièrement — elle doit préparer des chefs africains de haut calibre. Elle a trop longtemps tardé à ce faire et elle ne leur a donné qu'un enseignement de second ordre.

Deuxièmement — elle doit accroître sensiblement et rapidement son travail auprès de la jeunesse. Il faut recruter la jeunesse dès maintenant, dans les villes comme dans les régions rurales.

Troisièmement — l'Eglise ne doit pas hésiter à prendre parti. Si le ministre du culte doit souffrir de s'être prononcé sur une question, cela ne devrait pas l'empêcher de parler...

Quatrièmement — il faut que l'Eglise aide les Noirs à ressaisir ce qu'il y avait de bon dans leurs habitudes passées. Il est tragique de devoir dire — notre passé était bon, retournons à cette vie-là —. Ainsi, rien ne saurait justifier partout la polygamie, rien ne saurait justifier la sorcellerie. Bien sûr l'ancien mode de vie avait du bon, mais certains ne savent pas faire la différence... et c'est l'Eglise qui devrait les aider à faire la différence entre ce qui était bon et ce qui n'était d'aucun apport".

L'Oeuvre Pontificale
de
La Propagation de la Foi
175 est, rue Sherbrooke
Montréal
VI. 5-1342
DIRECTEUR DIOCESAIN
Hormidas Boudreau, P.S.S.

RADIO - SACRE - COEUR

CET APRES-MIDI, le père Ernest Gagnon, s.j., nous montre comment **"Avoir le sens pratique"**.

LUNDI, MARDI & MERCREDI, le père Vincent Colozza, s.j., directeur de l'émission, profite des trois jours des rogations pour nous entretenir de **"La prière irrésistible"**.

JEUDI, le père Jean-Marie Rocheleau, s.j., tentera de nous gagner à la cause **"Des laïcs missionnaires"**.

VENDREDI, le père Gérard Tremblay, s.j., nous propose **"Marie, Reine des Apôtres"**, comme modèle d'apostolat.

BOLTON, TREMBLAY
& COMPAGNIE
Conseillers-financiers
GESTION DE PORTEFEUILLES DE
FONDS MUTUELS, FONDS DE PENSION,
CORPORATIONS, SUCCESSIONS,
INSTITUTIONS ET PARTICULIERS
680 OUEST, RUE SHERBROOKE, MONTRÉAL 2

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

ASSURANCES

Horace Labrecque
et Fils Ltée
Courtiers d'assurances
Agréés
Nous invitons les communautés religieuses à se prévaloir de nos services particuliers
1411, rue Crescent
Victor 9-2371

BREVETS D'INVENTION

MARQUES de COMMERCE
BREVETS D'INVENTION
en tous pays
MARION, MARION
ROBIC & BASTIEN
2100, rue DRUMMOND
MONTREAL 25

DACTYLOGRAPHES

DACTYLOGRAPHES
"Tout pour le bureau"
Dactylographes machines à additionner, à écrire les chèques, filières, pupitres, armoires, etc.
Canada Dactylographe
— Inc. —
Tél. VI. 4-3491 R.-T. Armand
44 o. rue St-Jacques, Montréal

ENTREPOSAGE

JAQUETTES ETOLES
Transformations — Réparations
Prix très étudiés
MICHEL MERLE
FOURRURES
1431 rue MACKAY
(près de la rue Ste-Catherine O.)
VI. 2-2353
ENTREPOSAGE en voûte frigorifiée avec police d'assurance flottante de douze mois universelle et individuelle pour chaque manteau

MEDECINS

Dr Maxime Brisebois
Electricité médicale - Rayons X
L.G.M.C. F.R.C.Sc.
De la Faculté de Médecine de Paris. Maladies générales endocriniennes, urinaires, digestives, circulatoires.
Bureau tous les jours de 10 h. à midi, 2 à 6, 7 à 8 h., excepté samedi de 10 h à midi, de 2 à 4.
LA 3-5252 — 816, Sherbrooke est.

Dr C. Melillo
gradué d'Europe
Génito-urinaires, peau, sang, glandes, désordres psychosomatiques, sexuels, nerveux, impotence, infériorité, anxiété, timidité dépression, bégaiement, alcoolisme, obésité rhumatismes, circoncision.
134 ouest, Sherbrooke, VI. 5-0356

ASSURANCES

Compagnie d'Assurance sur la Vie
La Sauvegarde
MONTREAL

Des insignes de service seront décernés, à Toronto, à deux Montréalaises de langue française, Mlle Cécile Quirion, à gauche et Mlle Marcelle Maillé, lors de l'assemblée du Conseil central de la Société canadienne de la Croix-Rouge, la semaine prochaine et à cette occasion, les insignes leur seront remis pour services exceptionnels rendus au Maroc l'an dernier. Mlle Quirion faisait partie de l'équipe Croix-Rouge de physiothérapeutes qui soignèrent les victimes de la paralysie et Mlle Maillé était déléguée au Maroc avec un groupe de médecins et d'infirmières chargés des malades et des blessés après le séisme d'Agadir.

Carnet mondain

DINER AU CLUB WILFRID-LAURIER

Ce soir, le 6 mai, à sept heures à l'hôtel Windsor un diner-dansant sera donné par la présidente et les membres du Club Wilfrid-Laurier des femmes libérales, en hommage à l'hon. Marianna-B. Jodoin, M.B.E., sous la présidence d'honneur de l'hon. Lester B. Pearson, P.C., M.P., M.A., II.D., et de Mme eParson.

L'hon. sénatrice Jodoin est la fondatrice de ce club qui depuis 35 ans, travaille à la diffusion de la doctrinee fédérale chez ses membres et les femmes en général.

SOCIETE DES FEMMES UNIVERSITAIRES

Le Conseil d'administration et et les membres d'honneur de la Société des femmes universitaires de Montréal recevront à déjeuner au salon Prince-de-Galles de l'hôtel Windsor, samedi le 20 mai, à une heure quart de l'après-midi, en l'honneur des quatre nouveaux membres d'honneur de la Société: Mmes Charles Frémont, Edouard Montpetit, Germaine Bernier et Germaine Guèyremont.

OEUVRE DE LA SOUPE

Au salon Windsor de l'hôtel Windsor, aura lieu à deux heures et demie, mardi le 9 mai, la partie de cartes du printemps, en faveur de l'Oeuvre de la soupe, sous la présidence d'honneur de Mme André Montpetit.

Organisée par les Dames auxiliaires, sous la direction de Mme Léon Mercier-Gouin, présidente active, l'événement promet d'être un grand succès.

Ont accepté d'y prendre part, à titre d'invitées d'honneur: Mmes Raymond Boyer de Sainte-Suzanne, du consulat de France, Thibaudeau - Rinfret, Thomas Vien, Paul Dozois, Emile Rasson, du consulat de Belgique; Marcel Pasquin, du consulat de Monaco; M. Hajonkere, du consulat de Hollande; Paul Pratt, mairesse de Longueuil; Alph. Préfontaine, Honoré Dansereau, Léon Bissonnet, E. Asselin, Léon Prévost, Etienne Crevier, Lucien Gendron, Yves Bourassa, Thérèse Gravel, Gilberte Roby, G. Reid, A.-D. Archambault, aJcques Rolland, J. S. Lynch, Roger Ouimet, J.-A. Dufresne, Louis Noiseux, Henri Gélinas, S.-E. Jacob, Jacques Janin, Lucien Durand, L. Letendre, J.-P. Laberge.

Les organisatrices sont Mmes Thérèse Parent, Edouard Laflèche, Benoit Bertrand, J.-A. Bonneau, A. Campeau, André Laurier, Jean-Louis Brunet, S. Perron, F. Corbeil, E. Rodrigue, E. Berthiaume, Terence Flahiff, Gérard Mignault, Guy Mathieu, Jean Joyal, Gaston Thibaudeau, Jean Laporte, Claude Hurtubise, J. W. Fraser, Joffre Déchêne, Albert Houle, Jean Lafontaine, Desneiges Lafortune, Elphège Lemieux, Harold Lemieux, J.-O. Massicotte, J.-P. Lacroix, J.-A. Parent, Claude Simard, Jeanne Grisé-Allard, M. Brossoit, G. Taillefer, E. Lesage, L. Laurendeau, Rolland Mottet, Suzanne Marois, Madeleine Paguelo, Syvianne Blain, Jacqueline Parent, Blanche Borduas, Madeleine Beaudin.

DEFILE DE MODES

"La mode à travers le théâtre", tel sera le thème du défilé de modes qui sera présenté à l'enseigne du estival d'art dramatique du Canada, jeudi après-midi 18 mai, au Musée des Beaux-Arts de la rue Sherbrooke ouest. Ce défilé évoquant l'histoire du théâtre au Canada, comprendra une collection de coutumes d'époque accompagnés de leurs répliques modernes, créations des membres de l'Association des couturiers canadiens. Parmi les couturiers qui y présenteront des modèles, on mentionne: Louis Bàrais, de Sainte-Catherine, Ursule Redwood, de Victoria, France Stuard, d'Ottawa, Rudolf et Antelina, de Toronto; Olivia, de Hamilton. De Montréal: Raoûl-Jean Fouré, Jacques de Montjoye, Jacques Michel, Eve Lyn, Marie-Antoinette, France Davies et Mario DiNardo. Mme Jeannine Beaubien fera les commentaires sur la mode et sur le théâtre. Le comité d'organisation de ce défilé de mode du Festival d'art dramatique du Canada est formé de Mme Nicole Germain, présidente, et de Mmes France Davies, Roger Ouimet et Janine Beaubien.

LIMONADE ASEPTA AGIT VITE ET BIEN Agréable au goût UN PURGATIF EFFICACE

Beauté... charmes... deux atouts de la femme. Ces trésors, elle doit les chérir et les protéger jalousement... Les créations Tulipe Noire aideront à les lui conserver.

LA COMPAGNIE CANADA DRUG

TULIPE NOIRE DE CHENARD

SOULAGEMENT pour PIEDS SENSIBLES

Pieds faibles ou plats et arches affaissées seront soulagés et corrigés grâce aux supports pour arche du Dr Scholl. Modernes, légers et flexibles. Ajustement précis pour vos besoins particuliers, par des experts.

- Service Complet de Pédicure.
- Conseils Gratuits d'Experts
- Conseils sur tout problème de la chaussure

Attention spéciale aux INSTITUTIONS RELIGIEUSES. Nous avons les souliers réglementaires pour religieux et religieuses.

Wolfe Street Foot Clinic

LA. 1-0580 1410 rue WOLFE (coin Ste-Catherine)

Aux Amicalistes de l'Institut familial de Saint-Jacques

Toutes les anciennes de l'Institut familial sont conviées au rendez-vous du souvenir, dimanche, le 7 mai, à 1h. 30 de l'après-midi.

Cette année marque le jubilé d'or de Soeur Marie-Jeanne-de-France, directrice des élèves depuis 1930. La présence de ses anciennes élèves sera le plus bel hommage et la plus grande joie de son radieux cinquantenaire de vie religieuse.

Dîner pour les infirmières de Cartierville

Aux infirmières licenciées de l'hôpital du Sacré-Coeur, Cartierville, une cordiale invitation est lancée pour un diner servi à l'hôtel Berkeley, 1188 ouest rue Sherbrooke, dimanche le 21 mai, à 6 h. 30.

Les messieurs seront les bienvenus.

S.V.P. envoyer votre contribution avant le 12 mai, à Juliette Lafortune, i.l., 10630 Delorimier, apt. 1, Montréal, 12, tél.: DUpont 8-5849.

Pèlerinage des Filles d'Isabelle à l'Oratoire

Jeudi, 11 mai, fête de l'Ascension, les Filles d'Isabelle du Cercle Santa-Maria invitent les membres de tous les cercles du diocèse de Montréal, et de la province, à se joindre à elles pour le pélérinage annuel à l'Oratoire St-Joseph du Mont-Royal. Si la température le permet, on est prié de porter uniformes ou insignes. A 8 h. 15 du soir, ralliement des membres, au pied du monument. A 9 h. 15, messe et communion.

Réunion d'Amicale

L'Amicale Notre - Dame-du-Très-Saint-Sacrement invite cordialement toutes les anciennes élèves de l'école à la réunion annuelle de leur amicale, samedi le 13 mai, à 2h.30, à 465 est, rue Mont-Royal.

Décoration française à une religieuse canadienne

A l'Institut familial de Saint-Jacques de Montcalm, le 10 mai, à 3 heures de l'après-midi, Son Excellence l'ambassadeur de France, au Canada, remettra à soeur Marie-Jeanne-de-France, directrice de cet institut, une décoration du gouvernement français, au titre de services rendus à la cause de l'enseignement chez les jeunes.

La remise de la décoration aura lieu au cours d'une fête sous les auspices de l'Association des instituts familiaux de la province de Québec.

Cérémonie à la chapelle de Marie-Réparatrice

Dimanche 7 mai, de 4 à 5 h., réunion des membres de l'Adoration du St-Sacrement à la chapelle de Marie-Réparatrices, Outremont. Cette cérémonie sera présidente par le père Marie Cantino Mature, o.f.m.

Avis aux membres d'être présents. Signature à l'entrée; Port de la médaille exigé.

La Femme au FOYER et dans le MONDE

Portugal 61 - IV -

Pour les voyages, le meilleur passe-port: les pages de l'Histoire d'hier et d'aujourd'hui

> "Il n'est pas indifférent pour l'ordre et la paix dans le monde qu'un pays tombé se relève et se remette en route vers l'avenir."
> — Gonzague de REYNOLD

On me racontait récemment que l'été dernier, un Montréalais qui faisait des préparatifs de voyage en Europe, notamment au Portugal, s'attira cette remarque d'un autre Montréalais?

— "Vous allez au Portugal? Et vous emmenez vos enfants?" Exactement sur le ton qui voulait dire: "Vous allez chez le diable et vous y conduisez vos petits anges?"

Qu'est-ce qu'il avait dans le cerveau, comme propagande, celui-là? et qu'est-ce qu'il lui manquait dans l'esprit comme information? Ses notions sur le Portugal devaient remonter aux dernières années de la monorchie et de la nouvelle République portugaise de 1910, quand le pays était un volcan sans cesse en éruption et en guerre civile: 36 révolutions, "pronunciamentos", soulèvements, séditions, émeutes, tumultes ... et ruines, de 1820 à 1926. Devant cette page révolutionnaire, on peut supposer que les Portugais, de caractère calme, réfléchi, porté à la mélancolie, (la "saudade", pleine de nostalgie et de douceur est leur principal chant de folklore,) n'ont pourtant pas besoin de faire-part pour se décider à exprimer leur mécontentement et leur désaccord quand ils sont mécontents et désaccordés devant les faits, l'autorité incompétente ou les fantoches qui veulent les mener au désordre pour le plaisir de faire nouveau, à la mode ou plaisir aux puissances étrangères.

Cet article est le 4e d'une série de reportages sur le Portugal que la rédactrice de la page féminine du "Devoir", a visité tout récemment. Les trois premiers articles sont parus les 8, 15 et 22 avril; les derniers paraitront sous peu.

Notre voyageur ne se laissa pas impressionner par tant de sollicitude. Il emmena ses enfants en voyage, au Portugal comme ailleurs, en fut très content et revint tout heureux au pays, avec ses quatre garçons, qui, très probablement peuvent s'intéresser maintenant davantage, et peut-être même beaucoup, à l'histoire, brillante et folle et pourtant précieuse, de la chère Europe.

Ce qui, on l'admettra, n'est pas sans importance pour comprendre mieux le monde moderne, l'actualité orageuse, ses explosions et ses écroulements, ses secousses et ses redressements et ... l'histoire en marche qui continue de s'écrire en résumés dans les gazettes du matin ou de midi, (autre "partage" effroyable de midi) et dans les décharges de canons et de mitraillettes, un peu partout dans le monde. C'est quelque chose aujourd'hui l'information! A présent que la "Nouvelle" déesse moderne, (comme les petites annonces d'ailleurs) peut marcher sur les ondes, la nuit comme le jour, c'est-à-dire dans l'air qu'on respire, sur le même plan que l'oxigène et l'azote mais toutes deux indispensables. Oh! bien sûr, ce serait tellement plus simple de faire comme tant de nos gens, hommes et femmes, et de déclarer à qui veut l'entendre: "Qu'est-ce que ça peut bien nous fouter le Laos, l'Angola, La Havane? Autrement dit: "Qu'est-ce que ça peut bien nous faire l'Indochine, le Portugal ou les Antilles?" Naturellement, c'est loin d'être important comme le nombre de chapeaux nouveaux pour la saison en cours ou le nombre de cocktails qu'on peut ingurgiter sans avoir trop mal aux cheveux le lendemain, ou encore le nombre de semaines qu'on peut s'offrir en été à l'hôtel le plus cher de l' "american beach" la plus à la mode.

Mais tout de même, l'information sur le monde extérieur a son importance. Les sociétés féminines, les clubs sociaux et politiques féminins devraient bien l'admettre une fois pour toutes au bénéfice de leurs membres qui, très souvent, n'arrivent pas à s'intéresser aux mignardises et aux fadaises qu'on ne cesse de leur proposer, dans trop de milieux. Quoi qu'il en soit, qu'on ne s'y intéresse pas ou qu'on s'y intéresse beaucoup, un cercle immense, qui a la dureté du fer, s'étend autour du monde et dont la boucle sera peut-être bouclée dans l'une ou l'autre des Amériques, cercle qui ne cesse de progresser et de s'étendre et qui finira bien par englober tous les moucherons, les petits comme les gros. Parfois, quand ils le veulent, les petits résistent mieux que les gros, mais ça coûte cher de vouloir ...

●

Non, il n'est pas indifférent, il ne devrait pas être indifférent pour personne d'entre nous, que ce soit un clan ou l'autre, un bloc ou l'autre qui gagne sur les continents étrangers ou sur notre propre continent et, un jour, plus rapproché qu'on peut le croire peut-être, dans notre propre pays. Mais pour se rendre un peu compte de ces événements et en saisir au moins les lignes majeures, il ne faut pas que notre paresse intellectuelle, notre paresse tout court, nous empêche de nous informer, de nous documenter en lisant régulièrement, journaux, revues et livres. Parce que la ronde des nouvelles qui n'est pas complétée dans les esprits, par l'étude et l'effort de compréhension, la sympathie pour les causes justes, et le rejet clair et net de tout ce qui peut nuire au bien commun, à la collectivité comme à la personne, cette ronde massive des nouvelles quotidiennes absorbées telles quelles, sans aucun filtre ni sens critique suffisamment étayé de connaissances précises, cette ronde de nouvelles n'apporte que confusion, fausses perspectives, points de vue qui ne sont souvent que des illusions d'optique et paralyse singulièrement la volonté et les énergies personnelles.

Nous verrons dans notre prochain entretien, comment, en plus d'aller se promener dans les agréables rues et parmi les beautés des sites portugais, on peut apprendre beaucoup sur l'histoire de ce pays, chez les auteurs qui en ont parlé avec connaissance de cause, droiture d'esprit et de conscience et jugement éclairé.

Germaine BERNIER

Cette dame qui signe le régistre des membres vient d'être acceptée au Beaver Club dont les cérémonies se déroulent à l'hôtel Reine Elisabeth. Mme Maud Watt, qui habite à Rupert House, près de la Baie-d'Hudson, est la première femme à recevoir un tel hommage de cette confrérie purement masculines. Ses parrains pour la cérémonie d'initiation sont M. Nelson Vermette (à gauche), gérant résident de l'hôtel, et M. J. Armand Tremblay, directeur du service des fourrures au département provincial de chasse et de pêche. C'est à Mme Watt, veuve d'un négociant de la Compagnie de la Baie - d'Hudson, que l'on doit d'avoir sauvé d'une disparition totale les castors du Territoire de Rupert House.

Les mots croisés du "Devoir"

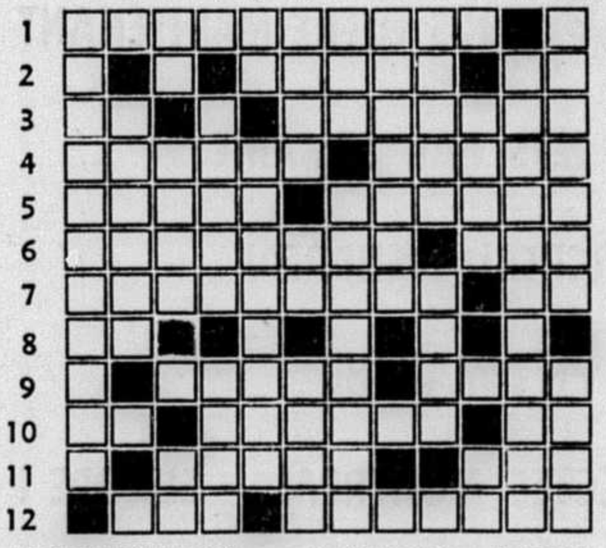

HORIZONTALEMENT

1—Violente poussée
2—Construit — Voyelles
3—En Chaldée — Engagement solennel
4—Apprises par les écoliers — Grosse artère
5—Elle fait transpirer — Oiseau chanteur
6—Amuser — Nommé par la majorité
7—Qui coûtent cher — En matière de
8—En grève
9—Elle dispense les émissions — Perse
10—Continue la phrase — Sièges — Absorbé
11—Facile — Bière anglaise
12—Met à mort — Personnages de pierre

VERTICALEMENT

1—Chiens à face renfrognée
2—Partie de l'oeil
3—Coutumes — Gros récipient pour liquides — Article
4—Rouler — En partie jaune
5—Démonstratif — Divinités marines
6—Pays rouge — Personne! — Endroits souvent isolés
7—Dépôt du vin — Arme de poche
8—Relatif aux terres
9—Ange déchu — Existes
10—Légumineuse — Contracté
11—Que l'on ne peut accepter
12—Conservés — Sans décor

Solution d'hier

Horizontalement:—

CATHOLICISME; IRRITE — ROUES; VAU — MI — RU; IBIS — CAEN — TA; LEE — MARNE; IS — CAPITAINE; SQUALES — IL; AUTRES — TITI; TE — ET — RO; ISLAM — LAD — AR; EGEE — RU — TE; SES — ADORER

Verticalement:—

CIVILISATION; ARABESQUES TRUIE — UT — LES; HI — CARNAGE; OTE — MALE — MES; LE — CAPES; MARIS — EL; CRIENT — TARD; IO — NEANT — DUO; SUR; MEUT — NITRATE; ES — AMELIORER

• À MÉDITER •

Quarante ans, c'est la vieillesse de la jeunesse; cinquante, c'est la jeunesse de la vieillesse.

Victor HUGO.

●

La plus grande faillite de l'être humain, c'est de perdre son enthousiasme.

Proverbe américain.

●

Ne jetez pas de pierre dans la source où vous avez bu.

Proverbe hébreu.

●

Peut-être le bonheur n'est-il qu'un contraste, mais il y a une foule de petits bonheurs qui suffisent pour parfumer la vie.

A. KARR.

●

Le poids d'un souci varie du gramme à la tonne; tout dépend de la manière dont on le porte.

Proverbe anglais.

●

Rien de tel pour le bonheur que d'échanger ses préoccupations contre des occupations.

MAETERLINCK.

Sessions d'études à Sainte-Justine

-O-

Pour les infirmières religieuses ou laïques, samedi et dimanche

-O-

Une session de sociale organisée par le département d'action sociale organisée par le département d'action sociale de la Conférence Catholique Canadienne et l'Association des infirmières catholiques du Canada, est en cours à l'hôpital Sainte-Justine.

Des séances d'étude sont au programme, samedi, de 9 h. 15 du matin à 8 h. 30 du soir, et dimanche, de 9 h. 15 du matin, à 4 h. 30 de l'après-midi.

Cette session d'étude a été organisée à l'intention des infirmières graduées, religieuses ou laïques représentant tous les secteurs où s'exerce la profession d'infirmières.

Mme Maurice Cormier, du Club Wilfrid Laurier des Femmes libérales, qui a pris une part active dans l'organisation du diner d'anniversaire, ce soir, 6 mai, à l'hôtel Windsor, à l'occasion des 35 années d'existence du club. On sait que le gala de ce soir est organisé en l'honneur de l'hon. sénatrice Jodoin, fondatrice du Club Wilfrid Laurier.

Pour les voyageuses de l'été entre la métropole et Chicago

"A ses deux vols directs hebdomadaires entre Montréal et Chicago, la compagnie Air France vient d'en ajouter un troisième", annonce M. Jean Ponsot, représentant d'Air France pour le Canada.

Sur ce trajet, où Air France est le seul transporteur à exploiter un vol direct entre Montréal et Chicago, la compagnie utilise les réactés Boeing 707 de sa ligne transatlantique.

Les départs ont lieu de Montréal, le mercredi et dimanche à 3h.50 et le samedi à midi, pour le nouveau service. Les départs de Chicago ont lieu les mêmes jours à 7h.30 du soir, le vol durant 1 heure 5 minutes.

Les passagers retrouveront sur ces vols le même service que sur le vol transatlantique, ainsi que les mêmes facilités qu'Air France met à la disposition de ses passagers, telles que la possibilités d'acheter vins, alcools et liqueurs, les cigarettes de leur choix, ainsi que divers produits de luxe tels que les bas Dior, les parfums Balmain, Carven, Patou et Rochas, les carrés de soie Hermès et Christian Dior.

Les Boeing 707 d'Air France permettent de transporter 23 passagers en première classe et 114 passagers en classe économique. L'intérieur spécialement conçu pour la compagnie par des artistes et décorateurs français de renom offre, pour la détente des passagers, un Bar-Promenoir où d'utiles et agréables contacts peuvent être pris.

Ce service entre Montréal et Chicago permet d'excellentes correspondances vers les principales villes du Canada et des Etats-Unis telles que Vancouver, Edmonton, Denver, Dallas, Kansas City, Los Angeles, Nouvelle-Orléans, San Francisco et Seattle.

Ce vol supplémentaire entre Montréal et Chicago est l'une des premières étapes du vaste programme d'expansion qu'entreprend Air France.

Cette compagnie offrira à ses usagers, dès cet été, deux fois plus de vols hebdomadaires que l'hiver dernier.

POUR SA SANTÉ TOUTE LA FAMILLE BOÎT UNE EAU DE TABLE PETILLANTE DIGESTIVE DIURETIQUE QUI LAVE FOIE REINS, VESSIE les Lithinés 33

ECHANTILLON GRATUIT C.P.F. 200 Rue Vallée. MONTREAL

En boîte économique de 15 sachets pour faire 15 pintes d'eau médicinale

ADOPTEZ LE LAIT EN PARTIE ÉCRÉMÉ JERSEY GRAS 2%

- si bon à boire
- si digestible
- si économique

Controlez votre poids Procurez-vous CONTROCAL 900 calories par l'entremise du livreur POUPART

LAIT EN PARTIE ÉCRÉMÉ Jersey

A. Poupart & Cie LIMITÉE

AU SERVICE DES MONTRÉALAIS DEPUIS 40 ANS LA. 3-2193

HORIZONS INTERNATIONAUX... HORIZONS INTERNATIONAUX... HOR

La crise congolaise ne doit pas nous voiler le travail fructueux des jeunes Etats d'Afrique noire

Obsédée par la crise congolaise qui dure depuis près de dix mois et dont on ne voit pas de solution prochaine, l'opinion publique notamment en Amérique du nord est portée à oublier que l'accession à l'indépendance s'est faite paisiblement dans la majorité des Etats africains. En vérité, le Congo ex-belge est l'exception mais une exception qui tient à ce point la manchette qu'on en vient à réduire abusivement la situation politique de l'Afrique émancipée à la tragi-comédie congolaise.

Depuis 1957, dix-neuf pays d'Afrique noire sont devenus souverains. Sauf le Congo ex-belge, tous connaissent actuellement une ère de paix et de stabilité et la plupart ont accédé à l'indépendance dans l'amitié avec leur ancienne métropole qui leur assure d'ailleurs une assistance économique, culturelle et technique considérable.

D'autres orages, il est vrai, se préparent: Angola, Union sud-africaine, fédération des Rhodésies et du Nyassaland. Et auprès des événements qu'on peut y redouter, la crise congolaise paraitra peu de chose. La férocité du terrorisme comme de la répression en Angola depuis deux mois nous en donne un amer avant-goût.

L'heure des grandes tâches

Pendant ce temps, toutefois, les autres jeunes Etats s'attaquent avec courage et enthousiasme aux grandes tâches de la construction nationale, de la mise en valeur systématique, du relèvement du niveau de vie, de la modernisation de l'agriculture, du progrès de la scolarisation, etc. On dira, il est vrai, que cela se fait au prix, bien souvent, de la liberté politique, que l'opposition est progressivement éliminée, que la presse doit se mettre au pas, etc.

Transposition impossible

C'est trop facilement oublier que les problèmes, les besoins, la sensibilité de l'Afrique sont tout différents des nôtres, que ces jeunes Etats sont par ailleurs aux prises avec des tâches si vastes et font face à de tels dangers d'éclatement, qu'ils ne sauraient appliquer dès le départ des institutions parlementaires et des conceptions démocratiques importées d'Occident. Au reste, ces conquêtes dont nous nous glorifions aisément sont trop récentes et trop fragiles pour nous donner le droit de censurer les options politiques et idéologiques des jeunes Etats africains.

Dans la situation où ces pays se trouvent, une période plus ou moins longue d'autoritarisme s'impose, autoritarisme d'ailleurs sans tyrannie et facilement accepté par les masses. Les notions de luttes de partis politiques sont étrangères à la tradition africaine où prévaut par contre le sens de la communauté organisée, rassemblée autour de dirigeants auxquels elle fait confiance.

Socialisme à l'africaine

Un autre trait commun aux jeunes Etats africains, c'est l'application de formules socialistes. Rien là que de naturel pour des pays sous-développés, dépourvus de toute épargne privée et où seule l'action résolue et soutenue des pouvoirs publics peut assurer, selon un plan d'ensemble, le succès de la lutte pour le développement. Il s'agit d'un "socialisme à l'africaine" et, sauf exceptions, de l'alliance du dirigisme et de la formule coopérative plutôt que d'une réédition des expériences pes pays communistes, encore que ces expériences sont étudiées de près.

Enfin, les jeunes Etats mettent tous l'accent sur la jeunesse à laquelle ils confient un rôle déterminant dans l'effort de développement. Jeunesse étudiante, ouvrière, paysanne, rassemblée dans des organisations disciplinées et sur laquelle les gouvernements s'appuient au premier chef.

La coopération organique

Dans le domaine de la politique étrangère, deux soucis primordiaux: instaurer une étroite coopération entre les Etats africains et échapper à la guerre froide dans toute la mesure du possible. La coopération inter-africaine, certains entendent qu'elle s'incarne dès maintenant dans de vastes ensembles régionaux éventuellement recouverts par une Confédération des Etats-Unis d'Afrique. Les plus réalistes et les plus sages estiment qu'une phase de coopération organique doit précéder l'heure de l'unité et y servir en quelque sorte d'apprentissage.

L'expérience infructueuse du Mali, l'éclatement du Congo ont suscité une grande méfiance autour des formules unitaires et même l'alliance Guinée-Ghana-Mali n'est pas près de se traduire dans la formation d'un Etat fédéral.

Difficiye neutralité

Entre l'Est et l'Ouest, la plupart des Etats africains noirs ont choisi ou prétendent choisir la voie de la neutralité, une neutralité selon le cas plus ou moins bienveillante pour le monde occidental ou pour le monde communiste, une neutralité difficile mais qui dans l'ensemble a été jusqu'ici préservée. Cette neutralité se traduit par l'établissement de relations diplomatiques avec les pays de l'Est comme avec ceux de l'Ouest et par l'acceptation de l'assistance des uns comme des autres.

Pour l'heure, cette assistance provient surtout des anciennes métropoles, sauf dans le cas par exemple de la Guinée et du Mali. Paris et Londres font un gros effort d'assistance économique, culturelle, et technique, assistance accordée sans condition et qui a contribué puissamment à un passage sans heurts de la tutelle à la souveraineté.

Radicaux et modérés

Les Etats africains, ceux d'Afrique noire comme ceux d'Afrique du nord, tendent depuis quelques mois à se diviser en deux groupes. Il y a d'un côté, les "radicaux" de la conférence de Casablanca: Guinée, Ghana, Mali, République arabe unie, Maroc; de l'autre, les "réformistes" de la conférence de Yaoundé: la plupart des pays de langue française, auxquels peuvent se rattacher la Tunisie, le Congo ex-belge, la Nigéria. Peut-être la conférence de Monrovia (prévue pour le début de mai et maintenant reportée à une date indéterminée) permettra-t-elle de surmonter ces divisions mais rien n'est moins sûr.

Pour leur part, la plupart des anciennes colonies françaises viennent de crée "l'Organisation africano-malgache de coopération économique", se préparent à se donner une politique de défense commune et à créer une compagnie aérienne commune "Air-Afrique".

Ils ont décidé en principe la formation d'un "marché commun africain qui serait associé au marché commun européen. Dans quelques semaines, doit se tenir à Rome une conférence gouvernementale réunissant les représentants des "six" de la Communauté économique européenne et d'une quinzaine d'Etats africains.

Ainsi, pendant que la crise persiste au Congo ex-belge, que les menaces s'amoncellent sur l'Angola et sur l'Union sud-africaine, la majorité des jeunes Etats d'Afrique noire ont entrepris sérieusement de préparer pour leurs peuples un avenir heureux et d'assumer leurs responsabilités dans le concert international.—J.M.L.

Qui est Gizenga ?

(Par l'Associated Press)

STANLEYVILLE, République du Congo — Un petit homme à mine solennelle a récemment passé dans une automobile devant une foule à Stanleyville et a été l'objet d'une faible ovation. "Qui est-ce?" de demander un Congolais.

"Mais c'est Antoine Gizenga" de répondre un autre, en faisant allusion à l'héritier politique de feu Patrice Lumumba. Un troisième Congolais fit ensuite la remarque suivante:

"S'il s'agissait de Lumumba, la foule aurait pris sa voiture d'assaut et l'aurait embrassé sur les mains et les joues".

Même si Gizenga n'a pas encore remplacé l'ancien premier ministre du Congo dans le coeur de ses partisans, il a émergé indéniablement comme l'un des plus puissants politiciens congolais. Ses amis le respectent et ses ennemis le détestent.

Biographie

Antoine Gizenga est né à Mbanze, dans la province de Léopoldville, le 5 octobre 1925. Il est considéré comme un nouveau-venu à Stanleyville, là où Lumumba a passé la majeure partie de sa vie. Il a fait ses études primaires dans une mission catholique à Kitwit et secondaires dans un séminaire de Kinzambi avant de se rendre dans un séminaire jésuite pour y étudier la philosophie, à Mayidi.

Sa carrière politique a débuté il y a seulement deux ans. En mars 1959, il a été élu président du parti de la solidarité africaine.

Sa montée au pouvoir s'est amorcée en septembre dernier. Lumumba était alors menacé par ses rivaux politiques. Ainsi, il a demandé à Gizenga de se rendre à Stanleyville, espérant y renforcer son mouvement nationaliste loin des intrigues de la capitale qu'est Léopoldville. Lumumba devait s'y rendre par la suite, mais il a été incarcéré puis assassiné.

Les pays communistes et certaines nations afro-asiatiques reconnaissent le gouvernement Gizenga comme étant le régime légitime du Congo. Par contre, l'Occident reconnait l'administration du président Joseph Kasavubu.

Gizenga affirme qu'il poursuit une politique neutre. Il n'aime pas l'Occident à cause de l'inimitié que portaient les pays occidentaux à Lumumba et parce qu'ils appuient Kasavubu. Par contre, il nie catégoriquement être communiste.

Les Etats-Unis vont-ils ériger en principe l'ingérence dans les affaires internes de divers Etats, pour faire échec au communisme?

Par Jean-Marc LEGER

Les conclusions de la commission sénatoriale des affaires étrangères, le ton de la presse d'Europe occidentale et d'une partie même de la presse américaine, la multiplication des consultations entre hauts fonctionnaires et hommes politiques à Washington: tout confirme la gravité de l'échec politique et diplomatique subi dans l'affaire de Cuba par les Etats-Unis ainsi que l'espèce d'affolement des milieux dirigeants américains.

Cette semaine, devant la commission sénatoriale, le secrétaire d'Etat Dean Rusk a reconnu que les Etats-Un avaient fourni une aide substantielle aux envahisseurs cubains. Alors que dans la semaine du 16 avril, l'ambassadeur Adlai Stevenson affirmait avec insistance devant l'Assemblée générale des Nations Unies que tout en souhaitant la victoire des rebelles, les E.-U. avaient bien pris garde d'intervenir militairement dans l'aventure, son "patron", M. Rusk admet aujourd'hui qu'un soutien direct a été accordé aux ennemis de Castro.

Et plus qu'un soutien: les futurs envahisseurs ont été instruits, équipés, armés par les Etats-Unis et en ont obtenu le financement de leur expédition.

Vers la "mise en quarantaine" de Cuba

On comprend après cela qu'un homme aussi peu suspect de "castrisme" que le sénateur Fulbright, président de la commission des affaires étrangères, ait qualifié toute cette pénible affaire de "faute grave" dont la responsabilité, selon lui, incombe à la Maison Blanche comme au Pentagone, au State department et à la tristement fameuse C.I.A. (Central intelligence agency). Une fraction notable des parlementaires démocrates ne cache pas sa désapprobation de l'attitude du gouvernement et exprime son opposition catégorique à toute réédition de l'aventure de la mi-avril contre le régime Castro. Aussi bien, pour l'instant, le gouvernement Kennedy ne parait pas s'orienter dans cette voie mais plutôt dans celle d'une action collective des Etats américains, action qui revêtirait probablement la forme d'une mise en quarantaine progressive du Cuba par la rupture des relations diplomatiques et économiques.

L'entreprise n'irait pas sans machiavélisme car Washington sait fort bien que c'est là la meilleure façon de pousser Castro toujours un peu plus dans l'orbite de Moscou, de l'amener en retour de l'assistance obtenue de l'Est à se lier toujours plus au bloc communiste, jusqu'au jour où Cuba sera pleinement un "satellite". Dès lors, l'Organisation des Etats américains n'hésiterait pas à marcher à fond et les pays latino-américains, même le Mexique et le Brésil, accepteraient de tout tenter pour provoquer, par le blocus économique ou par un soulèvement puissamment soutenu de l'extérieur, la chute du régime de Castro.

La crise américano-cubaine aura, quoi qu'il arrive, des répercussions considérables et à long terme sur l'évolution du climat international. Elle a d'abord mis fin à la très courte période (à peine trois mois) du "new deal" dans la politique étrangère américaine et fait disparaitre l'espèce d'auréole du président Kennedy.

Accentuation de la guerre froide

L'échec de Cuba a en effet confirmé le durcissement de la politique américaine envers le monde communiste, durcissement dont l'attitude de Washington au Laos donnait les premiers signes. Et les déclarations faites jeudi par le secrétaire d'Etat Dean Rusk marque la fin des illusions pour les milieux qui s'obstinaient à croire en une détente prochaine. Les événements du Laos, de Cuba, l'échec qui menace la conférence "nucléaire" de Genève ont amené les dirigeants américains à reviser toute leur politique étrangère et à accepter désormais l'hypothèse de l'intervention, même militaire, pour empêcher, où que ce soit dans le monde, l'extension de l'influence communiste.

Conséquemment, il n'est pas interdit de penser que non seulement la tension internationale subsistera mais davantage que la guerre froide va connaitre dans les prochains mois une acuité sans précédent. Le vice-président Johnson n'avait guère de mérite en le prédisant, jeudi.

Pour la première fois, les Etats-Unis vont ériger en politique ouverte l'intervention directe à l'étranger, non pas seulement pour aider un pays allié attaqué ou menacé d'invasion (ce qui irait de soi) mais pour soutenir un régime allié ou ami aux prises avec un soulèvement intérieur. Les risques d'une agression directe par le bloc communiste, dans une région quelconque, sont pour l'instant très minces. Ce qui préoccupe les Occidentaux et, par-dessus tout, les Américains, c'est la subversion intérieure qui ne fournit pas officiellement prétexte à intervention de l'étranger mais dont l'aboutissement peut être l'arrivée au pouvoir, par étapes, d'éléments pro-communistes.

Intervention probable au Vietnam

La première illustration de cette politique est la décision prise d'accroitre massivement l'assistance militaire au Vietnam sud; selon certaines sources, on n'excluerait même pas l'envoi prochain d'effectifs militaires dans ce pays. On sait que le régime du président Diem le plus grave danger qu'il ait est actuellement aux prises avec connu depuis la fin de la guerre d'Indochine. Des milliers de guerilleros du Vietminh se livrent depuis trois ans à une activité croissante: par la persuasion, l'intimidation, par les attentats et le terrorisme généralisé, ils ont plongé des provinces entières dans l'insécurité et même établi leur contrôle dans quelques régions.

Dans certaines parties du pays, la situation rappelle les plus mauvais moments de la guerre de 1946-54. M. Rusk a souligné jeudi la gravité de la situation en affirmant que la plus grande menace pour le monde libre, en Asie du sud-est n'est pas l'affaire laotienne mais la subversion qui se développe dans le Vietnam sud. Il a évalué à quelque 12,000 hommes la force du Vietminh, qui peut évidemment compter sur le concours total du Vietnam nord.

Nouvelle politique

Tout comme il l'a fait depuis janvier dernier au Laos (et davantage depuis avril), le gouvernement américain se prépare à intervenir au Vietnam sud. Cette nouvelle politique marque un changement complet d'optique. On ne se bornera plus à dénoncer l'ingérence du bloc communiste dans tel ou tel pays en comptant sur la réprobation universelle pour y mettre fin: on répondra à l'ingérence par l'ingérence ouverte, voire on interviendra les premiers si on acquiert la conviction d'une ingérence communiste imminente. Une telle formule a évidemment pour elle l'efficacité à court terme mais elle comporte le risque d'intensifier la guerre froide sur tous les fronts et de multiplier les dangers de conlit ouvert entre l'URSS et les USA.

Formule dangereuse

Que les Etats-Unis, de concert avec leurs alliés occidentaux, prennent les mesures voulues pour enrayer la progression du communiisme, c'est à la fois légitime, nécessaire et urgent. Mais la nature de ces mesures importe souverainement: elle importe pour l'unité des alliés occidentaux tout autant que pour la position morale de l'Occident au sein des pays neutres. Il y aurait danger, sous prétexte d'efficacité immédiate, à sacrifier des principes sur lesquels justement se fondait pour une bonne part jusqu'ici la lutte du monde libre.

Les premières manifestations de cette nouvelle politique américaine suscitent de fortes réserves et une sorte de gêne en Occident même tandis qu'elles provoquent la désapprobation au sein des pays neutres les plus sympathiques à l'Ouest, comme l'Inde. Et une intervention directe au Vietnam sud ne ferait que renforcer ces réactions.

Hors du continent américain,—comme dans plusieurs pays d'Amérique latine—on n'admet plus la fameuse doctrine Monroe qui sous prétexte d'interdire toute ingérence de puissances non-américaines dans les affaires de l'hémisphère, aboutit à maintenir sur les pays américains une sorte de tutelle de Washington. Un collaborateur latino-américain de la récente livraison spéciale de la revue "Esprit" sur "Cuba, révolution menacée" écrit non sans raison que la doctrine Monroe est la charte d'un néo-impérialisme.

Car enfin pourquoi l'Amérique serait-elle une chasse gardée des USA? Et en vertu de quel principe, ceux-ci empêcheraient-iilis par la force au besoin l'instauration de régimes d'extrême-gauche ou carrément communistes dans tel ou tel pays américain? Et pourquoi inversement, la Chine communiste, par exemple, invoquant ce précédent, ne pourrait pas prétendre que l'existence en Asie de régimes "capitalistes" et pro-occidentaux est une menace à sa sécurité et à celle de tout le continent, et ne prendrait pas de mesures pour éliminer ces régimes?

Logiquement, la doctrine Monroe aboutit à cautionner, à encourager l'intervention dans les affaires des autres Etats pour s'assurer qu'ils vivent tous sous des régimes conformes à un modèle donné. Elle a d'ailleurs tout au cours du 19e siècle servi à couvrir des opérations proprement impérialistes de Washington en Amérique latine: la tradition d'anticolonialisme dont aiment se réclamer les Américains est à la vérité fort récente et assez fragile.

Quant à l'intervention américaine au Laos, elle provoque encore plus de critiques car elle est la cause fondamentale de la crise actuelle: sans les encouragements et l'aide des Etats-Unis le général Phoumi n'aurait jamais pu renverser le gouvernement neutre de Souvanna Phouma ni faire échec à une politique dont tout le monde reconnait précisément, aujourd'hui, qu'elle est la seule possible.

Echec prévisible

Si les E.-U. décident de faire de l'anticommunisme en intervenant militairement partout où il semble y avoir un danger d'intervention de l'URSS ou de la Chine ou partout où une révolution parait avoir un arrière-goût de socialisme, ils remporteront probablement quelques succès initiaux mais au prix d'une perte d'autorité morale et de prestige qui atteindra l'Occident tout entier.

Après avoir poussé Castro dans les bras de Khrouchtchev, après avoir rejeté le neutraliste Souvanna Phouma vers Moscou, Washington est difficilement en droit de demander à ses alliés de lui faire confiance dans la politique qu'il amorce aujourd'hui. En vérité, c'est probablement vers Londres et Paris que le monde libre doit regarder pour un "leadership" que Washington parait incapables d'assumer.

FRANCE : la ministre des affaires étrangères souligne l'appui des USA à Paris pendant la récente crise d'Alger

PARIS. — Comparaissant hier devant la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, M. Maurice Couve de Murville a loué l'attitude des alliés de la France pendant la récente crise d'Alger et particulièrement l'attitude des Etats-Unis. Le ministre des affaires étrangères a profité de la circonstance pour dénoncer les rumeurs voulant que des agents du C.I.A. (Central intelligence agency) américain aient été de mèche avec les généraux mutins. Il a nié que le Quai d'Orsay ait contribué à la diffusion de ces rumeurs et a déclaré qu'en ce qui concerne la France, l'incident est clos.

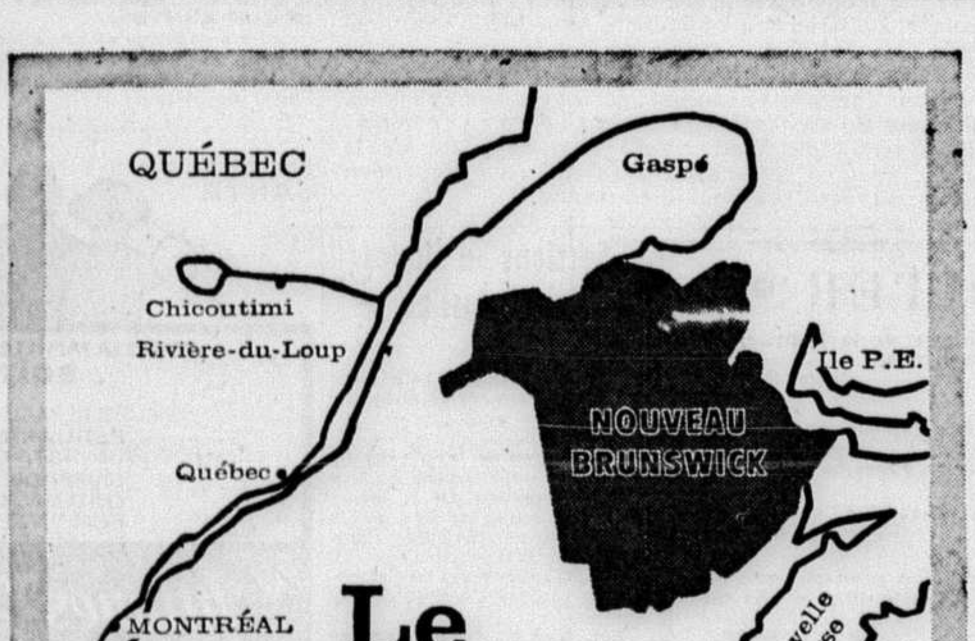

Le Nouveau-Brunswick
vous appelle par mille voix amies

Ecoutez la vivifiante brise du large et la mer qui déferle sur les plages dorées, puis se retire dans un tourbillon d'écume. Ecoutez le bruissement des immenses forêts giboyeuses. Ecoutez le gazouillis des rivières qui abondent en poissons. Mais, écoutez surtout les chaudes voix amies qui vous accueillent, car presque la moitié de la population parle le français. Prenez l'une des routes bien dégagées, elles mènent presque toutes à un point d'intérêt historique ou à une merveille de la nature. Plaisirs de plein air, plaisirs de table ... le Nouveau-Brunswick vous offre tout en abondance. Venez vous détendre dans cette riante province, elle vous promet des vacances inoubliables. Envoyez le coupon ci-dessous pour une documentation précise.

Gratis! *Guide de Vacances.*

M. le Directeur
BUREAU DE TOURISME DU NOUVEAU-BRUNSWICK
FRÉDÉRICTON, N.B.
Veuillez m'envoyer votre "Documentation-Vacances" et carte de la province.

NOM ____________________
(EN LETTRES MOULÉES S.V.P.)
ADRESSE ____________________
VILLE ____________ PROVINCE ____________
CN-314

NOUVEAU BRUNSWICK
NOUVEAU BRUNSWICK
Nouveau Brunswick

LE JOUR DE LA PENTECOTE A ROME

Le Saint-Père consacrera 17 évêques missionnaires en la basilique St-Pierre. Les participants du "VOYAGE DE PRINTEMPS", sous la direction personnelle de Mlle Marie-Sol Hone, assisteront à cette grandiose cérémonie. Dernière liaison possible : Départ de Montréal: 16 mai, par ALITALIA.

L'ITALIE en autocar, la SUISSE et ses lacs, PARIS
21 jours — $996.60
VOYAGES HONE
1460, AVENUE UNION, MONTREAL 2 — VI. 5-8221

SABENA VOUS OFFRE MAINTENANT
TROIS JETS PAR SEMAINE:
MERCREDI, VENDREDI
ET DIMANCHE
ENVOLEES DIRECTES MONTREAL - EUROPE !
SEULEMENT 6 HEURES DE VOL GRACE AUX
REACTES BOEING "INTERCONTINENTAL"
APPELEZ SABENA... OU VOTRE
AGENCE DE VOYAGES

SABENA LIGNES AERIENNES BELGES — HOTEL MONT-ROYAL, RUE PEEL
MONTREAL, QUE. - TEL. VI. 9-9411

L'EUROPE EN AUTOMOBILE !
Achetez ou louez à Montréal votre voiture européenne:
SIMCA — RENAULT — CITROEN
PEUGEOT — VOLKSWAGEN — PANHARD
ou toute autre marque
Votre voiture vous sera livrée à votre arrivée en Europe
Garantie de rachat en dollars.
CONFIEZ-NOUS TOUTES LES FORMALITES DE VOTRE VOYAGE:
Réservations, hôtels, passage par avion ou bateau, assurances, itinéraires, etc. Cartes des pays européens
Service Européen de Tourisme Automobile Enrg.
MONTREAL — 1176, rue Drummond — Tél. UN. 1-3906 & UN. 1-0200
1219, rue St-Denis — Tél. AVenue 8-4902

EVITEZ de perdre votre argent
EN VOYAGE, AYEZ TOUJOURS DES
CHEQUES DE VOYAGEURS DE L'AMERICAN EXPRESS
EN VENTE DANS LES BANQUES ET AUX GUICHETS DES GARES CNR

LA FTQ ET LA CSN AU MINISTRE DU TRAVAIL

Pas de décret pour les détaillants en alimentation de la métropole!

Les présidents de la Fédération des travailleurs du Québec et de la Confédération des syndicats nationaux, MM. Roger Provost et Jean Marchand, ont demandé au ministre provincial du travail, M. René Hamel, de démentir d'ici lundi la rumeur selon laquelle le gouvernement accorderait un décret régissant les relations entre l'Association des détaillants en alimentation du Québec (Section de Montréal) et l'Association des employés du commerce au détail Inc., affiliée à la Fédération canadienne des associations indépendantes.

MM. Marchand et Provost ont affirmé qu'accorder ainsi l'extension juridique à la convention collective conditionnelle intervenue entre ces deux associations, équivaudrait, de la part du gouvernement du Québec, à "consacrer officiellement le syndicalisme de boutique". Selon eux, le ministre du travail n'a qu'à consulter des décisions antérieures de la Commission des relations ouvrières pour se persuader que les "associations indépendantes" mises sur pied par l'administrateur-gérant de la FCAI, M. Lucien Tremblay, le sont toujours avec la connivence de l'employeur, et qu'elles restent dominées par le patron.

MM. Marchand et Provost ont précisé que leurs centrales syndicales ne sont pas opposées en principe au régime des décrets, qui peuvent, à condition d'être accordés à des syndicats libres et légitimes, être des instruments de libération des travailleurs. "Cependant, disent-ils, dans les circonstances actuelles, ce serait ajouter à l'asservissement de travailleurs qui ne connaissent même pas encore les bienfaits du syndicalisme libre".

Les présidents de la CSN et de la FTQ demandent à M. Hamel de surseoir à toute décision d'accorder un décret à l'association patronale et à l'association des employés jusqu'à ce qu'il ait pu entendre les représentations du mouvement syndical libre. MM. Marchand et Provost jugent qu'il est urgent de démentir la rumeur de l'octroi d'un décret parce que les employés du commerce alimentaire sont convoqués pour lundi soir à une assemblée générale où ils risquent d'être trompés par les dirigeants de la Fédération des associations indépendantes.

Les deux leaders syndicaux demandent en outre au ministre du Travail de déléguer immédiatement à Montréal un enquêteur spécial pour faire la lumière sur les agissements de cette Fédération et de l'association patronale. Selon eux, une telle enquête établirait rapidement hors de tout doute la connivence ouverte qui existe entre ces deux groupements.

MM. Provost et Marchand affirment qu'ils ont en main copie d'une lettre datée du 20 avril dernier dans laquelle les dirigeants de la Fédération des associations indépendantes annoncent aux marchands l'octroi prochain d'un décret gouvernemental: "Lundi, le 17 avril, déclare le document, nous soussignés, Paul Gignac, président, et Lucien Tremblay, adm.-gérant de la F.C.A.I., nous étions au ministère du Travail, à Québec, à propos du "décret". Nous sommes heureux de vous annoncer que ce n'est qu'une question de jours maintenant!"

De son côté, déclarent les présidents de la FTQ et de la CSN, le président de l'Association des détaillants en alimentation (Section de Montréal), M. L. Perreault, annonçait la même nouvelle à ses membres, dans une lettre datée du 21 avril: "Il y a quelque temps que vous attendiez ce grand jour, déclare ce document. Pendant que vous attendiez cette nouvelle, nous avons fait les démarches qui s'imposaient, à Québec. Même si le travail n'est pas terminé, je puis vous assurer que le décret est à la portée de la main et que dans un délai très court, nous récolterons le fruit du travail accompli pour le plus grand bien des épiciers.

"Nous avons raison de croire, poursuit M. Perreault, que les employés ont, de leur côté, par le truchement de leur association, fait des démarches auprès du gouvernement provincial."

"A moins que le ministre du travail ne coupe bien vite les ailes à ce canard, de déclarer MM. Marchand et Provost, il nous faudra conclure que le gouvernement provincial s'apprête à reconnaître officiellement le syndicalisme jaune, ce qui serait contraire au programme électoral du parti libéral, qui promettait de débarrasser la province de la plaie des syndicats de boutique."

Afin d'éclairer davantage M. Hamel sur ce qu'ils appellent "le concubinage" entre la FCAI et l'association patronale, les présidents de la CSN et de la FTQ citent encore un extrait de la lettre de M. Perreault: "Malheureusement, déclare le document, il y a encore des épiciers qui ne se sont pas conformés à cette obligation légale (de déduire les contributions syndicales de la paie des employés). Ils sont passibles de poursuites judiciaires. Si l'Association des employés n'a pas encore poursuivi en justice ces retardataires, c'est sur nos instances. Au point où nous en sommes rendus, si nous voulons réellement le décret, nous ne pouvons insister davantage pour éviter à nos membres des frais légaux."

Devant de telles menaces au syndicalisme légitime et à la liberté d'association des travailleurs, MM. Provost et Marchand sont convenus de mettre tout en oeuvre pour relancer les pourparlers d'unité syndicale. "dans le respect, disent-ils, des droits fondamentaux des travailleurs et dans l'espoir de pouvoir mieux protéger leurs intérêts légitimes".

EN EUROPE
4e Voyage des ANCIENS NORMALIENS
En bateau : du 28 juin au 5 sept., 70 jours
(RYNDAM & L'EMPRESS OF CANADA)
$1097.00 TOUT COMPRIS 12 pays
HOLLANDE, BELGIQUE, ALLEMAGNE, la SUISSE, ITALIE, SAN-MARINO, VATICAN, MONTE-CARLO, FRANCE, ESPAGNE, ANDORRE ET L'ANGLETERRE.
S'adresser à : CERTO LTD — VI. 9-2381 ou
G. BELLEFLEUR, 3973 MENTANA, LA. 3-2583

L'ECONOMIE CANADIENNE
est-elle en difficulté?

Sans doute, mais après une crise passagère, le pays reprendra bientôt sa marche en avant. Chacun de vous, en prévision d'un travail accru, doit prendre cette année de belles vacances, faire provision de santé, d'optimisme, d'énergie. Pour cela rien de mieux que des VACANCES EN EUROPE Et pour l'Europe rien de mieux que les VOYAGES MALAVOY.

Demandez notre brochure sur le
VOYAGE D'ETE 1961

- Départ 16 juin — 46 jours en Europe. Un voyage original, sanctionné par l'expérience de 4 années précédentes
- Direction : M. Robert Boutaric, professeur au Collège Stanislas, de Montréal
- Seul un Européen peut vous guider parfaitement, en Europe, chez lui. Encore faut-il que ce soit un Européen fixé au Canada.
- Circuit en autocar de luxe. Excursions en bateau. Repas gastronomiques. Confort assuré par des petites étapes et des hôtels de première classe (Chambres avec bain)

FRANCE — ITALIE
PORTUGAL — ESPAGNE — AUTRICHE
SUISSE — ALLEMAGNE
Extension sur l'Angleterre
PRIX REELLEMENT TOUT COMPRIS $1,265. (On peut payer à crédit)
EGALEMENT TOUS VOYAGES INDIVIDUELS
Voyages
André Malavoy, Inc.
1225 ouest, rue Dorchester
UN. 1-2485 — MONTREAL

L'actualité économique

Le bill 34: les heures et les jours de vente

Commentaires de Vély Leroy

La solution des problèmes d'intérêt commun, ou de caractère social, exige d'abord la formation de critères précis, ou, en d'autres termes, la fixation d'objectifs clairement définis. Ce travail, une fois accompli, en appelle un autre qui consiste à étudier les diverses mesures appropriées aux buts poursuivis, parmi lesquelles l'on ne devrait retenir, du moins en principe, que celles qui paraissent allier le maximum d'efficacité au maximum de compatibilité avec les moeurs ou la mentalité du milieu social auxquelles elles doivent s'appliquer. Or, l'efficacité d'une mesure implique principalement deux choses: en premier lieu, le rendement anticipé, qui est fonction essentiellement de la nature de la mesure à résoudre une difficulté ou un problème; et en deuxième lieu, le coût économico-social qu'entraînera l'application de cette mesure. Ce coût correspond à la somme des sacrifices économiques ou sociaux dont une société devra supporter le poids en échange des bienfaits ou des bénéfices attendus des décisions qui ont été prises à dessein soit par l'Etat ou par des particuliers.

La définition des objectifs: utilités et difficultés

Formuler des critères ou définir des objectifs est une tâche qui comporte de nombreuses difficultés hélas! En fait, les désaccords qui parfois rompent l'unité d'un groupement social, ou encore celle d'une assemblée législative ou même d'un parti politique, placés en face d'un problème d'intérêt commun, se manifestent presque invariablement au niveau du choix des mesures à prescrire; alors que souvent ils existent surtout au moment du choix des critères à suivre ou des buts à poursuivre. Et il est à noter sur ce point qu'un objectif mal défini ou vaguement exprimé est sinon le signe d'un désaccord entre les principaux intéressés ou les parties à la discussion, du moins un virus capable de faire réapparaitre plus tard le mal qu'on avait tenté d'étouffer ou choisi d'ignorer. A défaut d'un accord satisfaisant sur les critères ou les objectifs, on risque simplement d'adopter, souvent après de longs et fastidieux débats, des mesures insuffisamment réfléchies et qui, par le fait même, entraineront un coût social plus élevé dont l'effet certain sera de diminuer le bénéfice social anticipé. Mais, d'où proviennent les difficultés de s'entendre sur des critères propres à inspirer l'adoption de mesures efficaces?

A notre avis, elles s'expliquent surtout par les différences qu'on retrouve chez la plupart des individus du point de vue de l'échelle des valeurs. Du reste, c'est là que prend racine la plus grande partie des difficultés qu'éprouvent des partis ou des groupes d'individus ou de nations à s'entendre sur des sujets d'importance vitale. Les discordes que nous voyons surgir entre les nations du globe ne nous semblent point avoir, au fond, d'autres explications. Il ne faut pas rechercher ailleurs non plus l'explication des différences dans la valeur sémantique des mots pour divers individus ou différents systèmes politiques. Bref, tout ceci ne fait que souligner peut-être la nécessité d'en arriver à un langage qui soit véritablement universel, quel que soit le domaine de pensée. Mais, ne nous aventurons pas plus loin et revenons aux questions ayant trait à la solution des problèmes qui intéressent tout un groupement social. Nous choisirons un cas d'actualité dont quelques-uns seulement des aspects seront brièvement examinés ci-après. Il s'agit du Bill 34, c'est-à-dire de la loi concernant la régie des alcools du Québec, et particulièrement de la Section IV qui concerne les jours et heures de vente.

La loi

L'article 75, paragraphes a et b, se lit comme suit:

"La vente des boissons alcooliques, dans le cas où la présente loi la permet, peut être faite exclusivement aux jours et aux heures ci-après indiqués:

a) dans les salles à manger, restaurants, clubs, pavillons de chasse et de pêche, hôtels, auberges, motels, gares, aérogares, postes de commerce, wagons de chemins de fer, avions et bateaux, les jours non fériés, de huit heures du matin à deux heures du matin le lendemain et, les jours fériés, **à l'occasion d'un repas,** de midi à minuit; (italiques de l'auteur)

b) dans les cabarets de l'île de Montréal et de l'île Jésus, les jours non fériés, de deux heures de l'après-midi à trois heures du matin le lendemain et, les jours fériés, de six heures de l'après-midi à minuit."

Envisageant ces deux paragraphes sous l'angle de la lutte à mener contre l'alcoolisme — du reste, c'est une des causes évidentes dont s'inspire l'article 75 pris dans son ensemble — nous traiterons brièvement de la question des heures de fermeture, puis de celle concernant les circonstances dans lesquelles il est permis de vendre des boissons alcooliques, les jours fériés, aux endroits mentionnés au paragraphe "a".

Les heures de fermeture et l'alcoolisme

Il est utile de rappeler ici le flot de protestations que souleva, dès son apparition, le projet du gouvernement provincial, à propos des heures de fermeture des cabarets et autres endroits publics de vente de boissons alcooliques. D'où qu'elles vinssent, ces protestations mettaient toutes l'accent sur le même point: une attitude plus libérale à l'endroit de ceux qui font le commerce des boissons alcooliques se ramène à vouloir encourager l'alcoolisme qui cause déjà tant de méfaits. Accéder à la demande de ceux qui réclamaient des heures de vente plus longues, c'est donc encourager l'alcoolisme. Considéré en soi cet argument contient une certaine part de vérité. Car, il ne fait pas de doute que la prolongation des heures d'ouverture des cabarets ou des bars tend à encourager la consommation alcoolique plutôt qu'à la décourager. Mais, l'effet est-il réversible?

Pour notre part, nous estimons qu'il est nécessaire de bien situer le problème de l'alcoolisme avant de penser aux mesures destinées à l'enrayer ou à le combattre. Il faut établir plusieurs distinctions: d'abord au sein des consommateurs de boissons alcoolisées, ensuite parmi la multitude d'espèces de boissons consommées, et finalement entre les divers types d'établissements où l'on peut s'en procurer. Il serait fort utile d'établir des classes de consommateurs selon un certain nombre de caractéristiques telles que le revenu, la situation familiale, le lieu du domicile, le type de boissons le plus consommé, l'âge, l'occupation, etc. De telles informations nous permettraient non seulement de mieux définir ce qu'est en fait l'alcoolisme, mais aussi de localiser le mal et de prendre les mesures qui s'imposent en vue de l'enrayer. Il semble tout à fait logique de soutenir que le remède ne doit pas être le même pour l'alcoolique proprement dit que pour le consommateur qui occasionnellement, ou même assez régulièrement, fait usage de l'alcool. Il serait intéressant de savoir, par exemple, s'il existe un rapport entre le désir de boire avec avidité, le type de boissons consommé et le revenu. Et en connaissant, d'une part, la position économique de la masse des alcooliques et de ceux qui sont appelés vraisemblablement à suivre les traces des premiers, et d'autre part, le genre de boissons dont ils font usage, la lutte contre la propagation de l'alcoolisme n'en devient que plus facile. Si l'on découvrait, par exemple, que les alcooliques se recrutent en majeure partie chez les individus à bas revenus, qui consomment des types de boissons de qualité plutôt inférieure — à cause précisément de l'insuffisance de leurs revenus—l'imposition de taxes indirectes plus fortes sur ces boissons serait un moyen d'en décourager la consommation ou, à défaut, la prohibition complète ou le contrôle des quantités produites. L'on pourrait penser également à combiner ces mesures dans diverses proportions selon les circonstances et non moins en fonction du coût social qui en résulterait.

A notre avis, certaines distinctions s'imposent. En outre, quoique la prolongation des heures de vente de boissons alcooliques dans les cabarets, bars, etc., soit de nature à encourager la consommation, il est à se demander dans quelle mesure la restriction des heures de vente aura exactement l'effet contraire. N'est-il pas possible que le consommateur substitue la consommation "à la maison" à la consommation dans un lieu public, en s'approvisionnant aux succursales de la Commission des alcools plutôt que de se rendre aux endroits habituels? Et dans ce cas, les risques de voir se développer la passion de l'alcool seraient-ils plus grands du fait de la plus grande intimité dans laquelle on en consomme? Et finalement, le problème que pose l'alcoolisme est-il **passablement** plus aigu dans les villes où la vente des boissons s'étale sur un plus grand nombre d'heures?

Quant aux alcooliques proprement dits, il est douteux qu'ils soient vraiment affectés par une simple diminution du nombre d'heures de vente permises. Il est important de savoir les endroits qu'ils fréquentent et la façon dont ils apaisent leur soif d'alcool. Une politique de rééducation semble être la meilleure ligne de conduite dans certains cas. Bref, il est évident que l'on doit tenir compte des particularités des types de consommateurs en vue de n'adopter que les moyens les plus efficaces de combattre l'alcoolisme et sans être conduit à redouter un alcoolique en la personne de tout individu qui boit à l'occasion, ou même d'une façon assez régulière. Ceci nous mène à la deuxième partie de nos commentaires, qui viendra justement souligner la nécessité de comparer le coût économique ou social d'une mesure d'intérêt commun aux bénéfices qui en sont attendus.

Le repas "obligatoire", les jours fériés

Le fait de prohiber la vente des boissons alcooliques, les jours fériés, **sauf à l'occasion d'un repas,** dans les salles à manger, restaurants, hôtels, aérogares ainsi qu'aux autres endroits mentionnés au paragraphe — a, donne sans doute matière à réflexion. Pour notre part, nous saisissons mal le sens de cette prohibition et de la clause qui l'accompagne, d'autant plus que l'obligation de manger n'y est nullement prescrite! Et c'est précisément sur les implications d'une clause atténuante, dont la signification nous échappe, que nous allons nous attarder brièvement.

Quel que soit le motif dont s'est inspirée la décision du législateur, il est un fait que celle-ci entraîne un coût économique ou social élevé. En fait, une telle comparaison est, pour l'instant, difficile sinon impossible à établir. Car, il importe de connaitre d'abord le but visé: s'agit-il de décourager la consommation des boissons alcooliques, les jours fériés, ou simplement d'empêcher l'ivresse grâce aux "effets" tant soit peu magiques attendus d'un repas dont la vue seule suffit? A défaut de précisions là-dessus, il demeure tout de même possible de songer aux conséquences d'une telle mesure. Nous voulons parler surtout de son coût social, c'est-à-dire de ce gaspillage de nourriture et de main-d'oeuvre auquel l'on assistera désormais les jours fériés, d'où l'inefficacité de cette loi.

Ces quelques remarques se rattachent aux considérations que nous avons faites au début du présent article. L'absence de critères, ou l'imprécision avec laquelle ceux-ci sont formulés, aboutit à l'adoption de mesures inefficaces. Le cas que nous venons d'examiner en est un exemple. Et le gain net qu'il serait autrement permis d'espérer s'en trouve considérablement diminué, sinon entièrement annulé. Mais ici encore intervient la question de l'échelle des valeurs. D'aucuns préfèreront le spectacle du gaspillage de nourriture, d'autres po' t. Mais, quelle que soit l'échelle des valeurs, il est également juste de s'interroger sur la signification même du paragraphe — a, de l'article 75 du Bill 34, en regard des objectifs à atteindre, encore qu'il reste à définir ceux-ci.

Vély Leroy

Camps liturgiques pour jeunes filles

Cette année encore, les Oblates Bénédictines de Ville-Marie organisent des camps liturgiques pour jeunes filles. Il y aura cette année sept camps d'une semaine. Le premier commencera le 20 juin et le dernier se terminera le 27 août.

Ces camps liturgiques, qui existent depuis cinq ans déjà, se tiendront à la villa Saint-Benoit, à Saint-Donat. Ils s'adressent à toutes les jeunes filles, étudiantes, institutrices, infirmières, ouvrières ou autres, désireuses d'acquérir, dans une atmosphère de vacances, un supplément de formation liturgique.

Le thème des camps est: "L'Eucharistie, banquet du royaume". Il permettra aux participantes d'approfondir les richesses de l'Eucharistie telles qu'elles sont révélées dans la Bible et la liturgie.

La vie liturgique du camp comprendra la participation active à la messe, des conférences et des forums sur certains aspects de la liturgie. En outre, il y aura chaque jour une "heure" du bréviaire psalmodiée en français sur une mélodie harmonieuse et simple. Les offices liturgiques auront lieu soit en plein air, soit dans la jolie chapelle rustique décorée avec goût.

L'horaire de chaque jour, à ces camps, prévoit de nombreuses périodes de temps libre qui pourront être consacrées à la lecture, aux excursions, à la natation, etc.

Pour obtenir des renseignements additionnels, on s'adresse à: L'Apostolat liturgique, 460 est, rue Lagauchetière, Montréal.

* * *

Le scorbut, bien que rare, n'est pas disparu au Canada; il survient encore lorsque le régime alimentaire est pauvre en vitamine C. Les agrumes et leur jus, ainsi que le jus de tomates sont d'excellentes sources de cette vitamine, mais il ne faut jamais les faire chauffer ni y ajouter de l'eau bouillante, puisque cela détruit la vitamine C.

EUROPE
TRAVELAIDE BUREAU LTEE
Circuits accompagnés
Aussi voyages indépendants
1010 Sainte-Catherine ouest, Montréal 2 - UN. 1-7272
*Trois semaines sur le Continent - 7 pays -
Départs tous les samedis. $824.00
*Sept semaines sur le Continent - 11 pays -
Par paquebots : $1,160. - Par avion $1,170.
*Quatre semaines sur le Continent - 8 pays -
Départs tous les samedis. $899.00
"SCANDINAVIE"
Circuits Danemark — Suède — Norvège 16 à 19 jours :
$340.00
"TERRE SAINTE"
Circuits Grèce — Egypte — Liban — Syrie — Jordanie — Israël 15 à 18 jours :
$620.00
"ESPAGNE ET PORTUGAL"
Circuits : 16 à 19 jours :
$250.00
30 ANS D'EXPÉRIENCE

DU NOUVEAU!
JETS DC 8

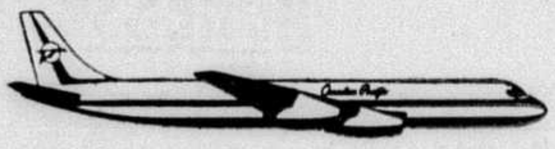

"EMPRESS"
DU Canadien Pacifique
SEULEMENT 6 HEURES — SANS ESCALE
VERS LE SUD DE
l'EUROPE

VOLEZ EN JET SUR LA ROUTE DU SUD VERS
LISBONNE • ROME
Les seuls vols par jet, sans escale, de Montréal à Lisbonne et Rome. A compter du 2 juin. Renseignez-vous sur l'itinéraire des "villes supplémentaires" du Canadien Pacifique . . . visitez 18 villes d'Europe sans frais additionnels.
$486 SEULEMENT
aller-retour — jet-classe économique — Montréal-Lisbonne
$591.50 pour Rome
VOYAGEZ MAINTENANT — PAYEZ PLUS TARD

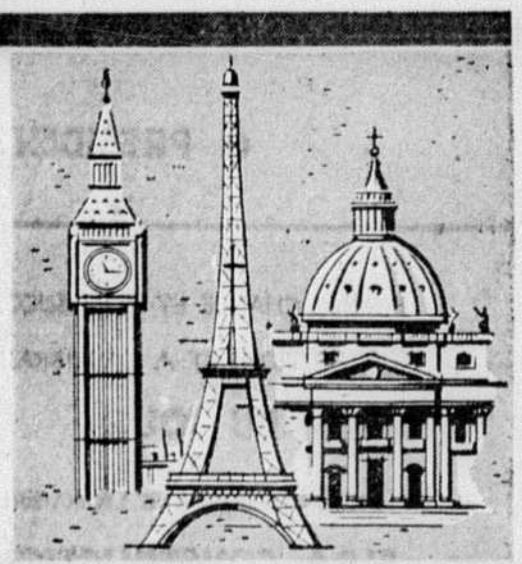

LES PLUS BAS PRIX
EN TURBOPROP' BRITANNIA
En route pour Rome,
VISITEZ LONDRES et PARIS
sans frais supplémentaires
VOYAGEZ AVEC LE
Canadien Pacifique
UN. 1-9361 — Immeuble de l'aviation internationale
PARLEZ-EN À VOTRE AGENT DE VOYAGES

JACQUES HEBERT annonce l'ouverture de sa nouvelle maison d'éditions

LES ÉDITIONS DU JOUR

qui publieront les "livres du jour", au prix populaire de $1.00.

- Livres sur les grands problèmes du jour, reportages, essais.
- Des oeuvres d'imagination par nos jeunes auteurs: romans, nouvelles.
- Des collections de vulgarisation scientifique et historique, etc.
- Programme des cinq prochaines semaines: cinq livres... qui ne laisseront personne indifférent.

LA LIBRAIRIE DU JOUR

- Le grand centre du livre de poche et des collections à bon marché.
- Littérature générale, livres d'art, revues et périodiques de France.
- Tous les jours de la semaine prochaine, on servira le café aux amis des livres qui viendront faire connaissance avec la Librairie du Jour.

ADRESSE

3411, rue St-Denis

PRES SHERBROOKE, ANGLE NORD-EST

TÉLÉPHONE

VI 9-2228

- PRESIDENT ET DIRECTEUR GENERAL: JACQUES HEBERT
- DIRECTEUR COMMERCIAL: GUY HEBERT

CETTE PAGE EST DUE A LA COLLABORATION DES MAISONS SUIVANTES:

BONNE CHANCE ET BON SUCCES
AUX EDITIONS ET A LA LIBRAIRIE
DU JOUR
UNE REALISATION DE LA MAISON
ELBA CONSTRUCTION
LTEE
ENTREPRENEURS GENERAUX
PAUL-EMILE LAMY prés.
10345 TERRASSE FLEURY — DU. 9-2777
MONTREAL

L'AMENAGEMENT INTERIEUR
A ETE CONCU
PAR
FRANÇOIS LAMY
S.D.E., A.C.I.D.
DECORATEUR - ENSEMBLIER
3460 SIMPSON — OL. 3-6003
MONTREAL

AVEC LES COMPLIMENTS DES
MESSAGERIES COOPERATIVES
DE
MONTREAL
SPECIALISTES EN MATIERE DE DISTRIBUTION
de
- JOURNAUX
- REVUES
- VOLUMES

411 RUE ST-CLAUDE — UN. 6-4288

- IMPRIMEURS
- EDITEURS
- LITHOGRAPHES
- FONDEE EN 1888

ARBOUR & DUPONT LIMITÉE
429 EST, RUE LAGAUCHETIERE — VI. 5-3271

BON SUCCES A LA LIBRAIRIE DU JOUR
LES TRAVAUX ELECTRIQUES ONT ETE EXECUTES PAR
RAYMOND DESROSIERS INC.
ELECTRICIENS
TECHNICIEN PROFESSIONNEL
10177 BOUL. ST-LAURENT — MONTREAL — DU. 8-7303
TRAVAUX: INDUSTRIELS — COMMERCIAUX — RESIDENTIELS

AVEC LES COMPLIMENTS
DE LA
LIBRAIRIE DUSSAULT
1315 LAFONTAINE MONTREAL

LES TRAVAUX DE PLOMBERIE ET DE CHAUFFAGE
ONT ETE EXECUTES PAR
HOEY LIMITED
PLOMBERIE INDUSTRIEL & CONTRACTEUR EN CHAUFFAGE
MONTREAL